Millennium Challenge Account – Sénégal II

Plan de Suivi & Évaluation

Janvier 2022

Version 1

TABLE DES MATIERES

Préambule 4
Liste des acronymes 5
Liste des tableaux 7
Liste des figures 8
I. Aperçu du Compact et de l'Objectif 9
I.1 Introduction 9
I.2 Logique du Programme 10
I.2.1. Contexte du Compact 10
I.2.2. Logique du Compact 11
I.3. Description et logique de projets 13
I.3.1. Description et logique du projet de Modernisation et renforcement du réseau de transport de Senelec ("Projet Transport") 14
I.3.2. Projet d'amélioration de l'accès à l'électricité dans les zones rurales et périurbaines ("Projet d'accès") 22
I.3.3 Projet de Cadre propice et de développement des capacités dans le secteur de l'électricité ("Projet de réforme") 28
I.4. Avantages Économiques Prévus 38
I.4.1 Analyse Economique du projet transport 39
I.4.2 Analyse économique du projet Accès 40
I.4.3 Analyse économique du projet Réforme 41
I.5. Bénéficiaires prévus du programme 43
I.5.1 Analyse des bénéficiaires du projet transport 44
I.5.2. Analyse des bénéficiaires du projet Accès 45
I.5.3. Analyse des bénéficiaires du projet Réforme 45
II. Composante Suivi 45
II.1. Résumé de la Stratégie de Suivi 45
II.2. Au-delà du suivi de la performance 46
II.3. Revue de la Qualité des Données 48
II.4. Exigences standard de rapports 49
III. Composante Évaluation 50
III.1. Résumé de la Stratégie d'Évaluation 50

III.2. Plans d'évaluation indépendants spécifiques 51
III.2.1. Résumé des Plans Spécifiques d'Evaluation 51
III.2.2. Évaluation du Projet Transport 51
III.2.3. Évaluation du Projet Accès 53
III.2.4. Évaluation du Projet Réforme 54
III.3. Résumé des Activités ou Sous-Activités sans Évaluations 57
IV. Mise en œuvre et Gestion du S&E 57
IV.1. Responsabilités 57
IV.2 Système de Gestion des Données de MCA pour le Suivi et Évaluation 59
IV.3 Revue et révision du plan de Suivi-Évaluation 59
IV.4. Budget de suivi-évaluation 60
IV.5. Plan de travail du suivi-évaluation 60
ANNEXE I : Tableau de Documentation des Indicateurs 61
ANNEXE II : Tableau des Références et des Cibles des Indicateurs 105
ANNEX III : Modifications du Plan S&E 173
ANNEX IV : Schémas Logiques des Sous-activités du Projet Réforme 174
ANNEX V : Tableau documentant les changements de l'Annexe III du Compact au Plan de S&E 181

Préambule

Ce Plan de Suivi et Évaluation (S&E) :

- fait partie du plan d'action élaboré dans le cadre du Compact du Millennium Challenge (dénommé le « Compact ») signé le 10 décembre 2018 entre les États Unis d'Amérique, agissant à travers la Millennium Challenge Corporation (MCC), et le Gouvernement du Sénégal (GdS) ;
- appuiera les dispositions définies dans le Compact, et
- est régi par et selon les principes stipulés dans la *Politique de S&E des Compacts et Programmes Seuils* (Politique MCC de S&E).

Le présent plan de S&E est considéré comme un document contractuel, et le non-respect de ses dispositions pourrait conduire à une suspension des décaissements. Il peut être modifié ou amendé, au besoin, conformément à la politique de MCC en matière de S&E et si la modification ou l'amendement est en conformité avec les exigences du Compact et de tout autre document juridique supplémentaire pertinent.

Liste des acronymes

ACA	Analyse Coût-Avantage
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APIX	Agence pour la Promotion des Investissements et des grands travaux
ASER	Agence Sénégalaise d'Électrification Rurale
ATR	Accès des Tiers au Réseau
BART	Bureau d'Accès des Tiers au réseau
BT	Basse Tension
CA	Cellule d'Appui
CER	Concessionnaire d'Électrification rurale
CMMS	Computerized Maintenance Management System (Gestion de la Maintenance Assitée par Ordinateur)
CP	Condition Préalable
CRSE	Commission de Régulation du Secteur de l'Électricité
CS	Conseil de Surveillance
DANQS	Direction Analyse Normalisation Qualité de service
DEEC	Direction de l'Environnement et des Établissements Classés
DEG	Direction des Etudes Générales
DESA	Direction de l'Exploitation Système et des Achats
DPR	Direction Principale des Réseaux
DSR	Direction de la Stratégie et de la Réglementation
DTDD	Dossier Trimestriel de Demande de Décaissement
EMS	Energy Management System
ERIL	Électrification Rural d'Initiative Local
ESG	Évaluation Sociale et de Genre
EVA	Plateforme de Suivi-Évaluation
FDR	Feuille de Route
FSE	Fond de Soutien à l'Énergie
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
GIS	Genre et Inclusion Sociale
GdS	Gouvernement du Sénégal
GPF	Groupement de Promotion Féminine
HT	Haute Tension
IPP	Independent Power Producer (Producteur Indépendant d'Électricité)
kWh	Kilo watt heure
MCA	Millennium Challenge Account
MCC	Millennium Challenge Corporation
MIS	Management Information System (Système de Gestion de l'information)

MOSES	Management Oversight Social and Environmental Support (Consultant en Gestion du Programme et en Gestion Environnementale et Sociale)
MPE	Ministère du Pétrole et des Énergies
MT	Moyenne Tension
MW	Mégawatt
MWh	Megawatt hour
PES	Performance Environnementale et Sociale
PF	Point Focal
PIMC	Plan Intégré à Moindre Coût
PP	Parties prenantes
PPP	Partenariat Public Privé
PSE	Plan Sénégal Émergent
PSP	Participation du Secteur Privé
RI	Réseau Interconnecté
RMA	Revenu Maximum Autorisé
RQD	Revue de la Qualité des Données
SAIDI	System Average Interruption Duration Index (Indice de durée moyenne d'interruption du système)
SAIFI	System Average Interruption Frequency Index (Indice de fréquence d'interruption moyenne du système)
S&E	Suivi et Évaluation
Senelec	Société Nationale d'Électricité du Sénégal
SGI	Système de Gestion des Informations (=MIS)
SIG	Système d'Information Géographique
SIP	Système Information de la Production
SIR	Système d'Information Réseau
SSE	Système de Suivi-Évaluation
TdR	Termes de référence
TRE	Taux de Rentabilité Économique (=ERR Economic Rate of Return)
TSI	Tableau de Suivi des Indicateurs

Liste des tableaux

Tableau 1 : Aperçu des définitions et mesures des concepts de base des objectifs du projet de Réforme ……. Page 33

Tableau 2 : Résumé du taux de rentabilité économique …….. ……..Page 39

Tableau 3 : Résumé des types de réformes et des variables d'effets associés examinés dans les études portant sur la réforme du secteur de l'électricité sur lesquelles s'appuie le TRE des projets ……. Page 42

Tableau 4 : Participants Prévus au Programme ……... Page 43

Tableau 5 : Bénéficiaires Prévus du Programme …… Page 44

Tableau 6 : Synthèse des plans spécifiques d'évaluation …… Page 51

Tableau 7 : Questions d'évaluation et indicateurs du projet Transport …….. Page 52

Tableau 8 : Questions d'évaluation et indicateurs du projet Accès …… Page 53

Tableau 9 : Questions d'évaluation et indicateurs du projet Réforme ..……. Page 55

Liste des figures

Figure 1 : Schéma logique global du Compact ……..…….…….. Page 13

Figure 2 : Schéma Logique du projet Transport……..……... Page 18

Figure 3 : Schéma logique du projet Accès….…….…… Page 26

Figure 4 : Schéma logique du projet Réforme.…… Page 35

I. Aperçu du Compact et de l'Objectif

I.1 Introduction

Le Plan de Suivi et Evaluation (S&E) sert de guide pour la mise en œuvre et la gestion du Programme. Il permet à l'équipe de gestion du Millennium Challenge Account – Sénégal II (MCA-Sénégal II), aux membres du comité de pilotage, du Conseil de Surveillance (CS), du groupe consultatif, aux entités de mise en œuvre du programme, ainsi qu'aux bénéficiaires et à toutes les parties prenantes (PP) de mesurer les progrès réalisés en vue de l'atteinte des objectifs et des résultats escomptés. Il leur fournit aussi des éléments permettant d'apprécier les écarts entre les cibles retenues et les réalisations enregistrées tout au long de la mise en œuvre du Compact.

Le Plan de S&E est un outil de gestion qui :

- *décrit la logique du Programme et les résultats attendus.* Il donne les détails sur les impacts attendus du Programme et de chacune de ses composantes dans les domaines économique, social et du genre, et indique comment les résultats sont atteints.

- *indique les exigences en termes de collecte de données, de production de rapports et de procédures de contrôle qualité.* Il définit les indicateurs, identifie les sources de données et la fréquence pour établir le processus de mesure des performances et des résultats. Le plan de S&E met en relief le flux de données et d'informations provenant des sites de projets à travers les différentes PP pour informer le public et éclairer la prise de décisions. Il décrit les mécanismes qui assurent la qualité, la fiabilité et l'exactitude des données et informations sur les performances du Programme.

- *établit un cadre de suivi.* Il établit un processus d'alerte des entités de mise en œuvre, de la Direction de MCA- Sénégal II, des PP et de la MCC par rapport à l'atteinte ou non des principaux jalons prévus durant la mise en œuvre du Programme. Il fournit la base pour les ajustements à faire.

- *décrit le plan d'évaluation.* Il explique en détail la manière dont la MCC et le MCA-Sénégal II devront vérifier si les investissements ont atteint ou non, au fil du temps, les objectifs visés et les résultats attendus.

- *comprend les rôles et responsabilités.* Il décrit en détail les responsabilités du personnel de S&E du MCA-Sénégal II.

I.2 Logique du Programme

I.2.1. Contexte du Compact

Géographiquement, le Sénégal est un pays d'Afrique au Sud du Sahara, situé à l'ouest du continent. Il est limité à l'ouest par l'Océan Atlantique, au nord et nord-Est par la Mauritanie, au Sud et Sud-Est par le Mali et au Sud par la Guinée et la Guinée Bissau. Il entoure la Gambie, pays anglophone dont la superficie est la plus petite du continent.

Du point de vue démographique, la population est estimée à 16.209.125 habitants en 2019, dont 50,22% de femme et une projection en 2020 de 16.705.608 habitants (ANSD[1], 2021). Elle est inégalement répartie. La capitale Dakar concentre près de 23% de la population totale pour seulement 0,3% de la superficie totale du pays.

Le Sénégal est un pays en développement occupant, en 2019, la 33ème place au rang des pays africains et 166ième au niveau mondial, selon l'Indice de Développement Humain (PNUD[2], 2019). Le taux de pauvreté se situe à 46,7% selon les dernières estimations de l'enquête sur la pauvreté de 2011 contre 37,8% en 2019 selon le seuil de pauvreté national (ANSD, 2020). Il était estimé à 67,9% en 1994-1995 (ESAM[3] I) et 57, 1% en 2001-2002 (ESAM II). Malgré cette croissance, des disparités subsistent entre les milieux urbain et rural, les hommes et les femmes et les jeunes. En effet, la pauvreté monétaire est plus présente en milieu rural avec une proportion de 57,3% contre 41,2% dans les autres zones urbaines et 26,1% à Dakar la capitale.

Entre 2014 et 2019, le Sénégal a régulièrement enregistré des taux de croissance économique supérieurs à 5%. N'eut été la situation de la pandémie de la Covid-19 qui a considérablement modifié les prévisions de croissance à 1,3% pour 2020, de bonnes perspectives étaient attendues pour 2020 et 2021 (Banque Mondiale, 2020).

Pour soutenir les efforts de lutte contre la pauvreté, le Sénégal a bénéficié d'un premier Compact signé en 2009, exécuté sur la période 2010-2015 et axé sur les secteurs de l'agriculture, du foncier, et du transport à travers deux projets : (1) la réhabilitation des routes et (2) l'irrigation et la gestion des ressources en eau. Des investissements stratégiques ont été réalisés dans la région de Casamance et de la vallée du fleuve Sénégal dans le réseau routier et les systèmes essentiels d'irrigation. Le premier Compact a été conçu pour stimuler l'activité économique notamment la productivité agricole et accroître les revenus des bénéficiaires cibles en mettant en place des politiques de soutien et des systèmes administratifs pour consolider les résultats. Le premier Compact devrait permettre au cours des 20 prochaines années à plus de 1,5 millions de Sénégalais d'augmenter leur revenu de 720 millions de dollars. Les rapports des évaluations indépendantes du Compact sont disponibles au public en ligne sur le catalogue d'évaluation de la MCC.

[1] Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) : www.ansd.sn
[2] Classement 2019 des pays africains selon l'IDH du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)
[3] ESAM : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages est une enquête d'envergure nationale sur la consommation et les dépenses des ménages. La première a été réalisée en 1994/1995 (ESAM I) et a touché un échantillon de 3 300 ménages. La deuxième (ESAM II) a été réalisé en 2001/2002 et a concerné, cette fois-ci, 6 600 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national et représentant toutes les couches sociales du pays.

Après la fin du premier Compact en septembre 2015, le Sénégal a été déclaré éligible à un deuxième Compact sur la base de la performance positive soutenue dans les domaines politiques mesurées à partir du tableau de bord de MCC, comprenant des critères de bonne gouvernance, de liberté économique et d'investissement dans le capital humain d'une part et des résultats probants du premier Compact d'autre part.

L'analyse des contraintes à la croissance économique du Sénégal menée entre juin 2016 et novembre 2016, à travers un processus participatif basé sur des évidences et la collecte de données qualitatives a permis d'identifier deux contraintes majeures liées à l'investissement privé. Il s'agit :

- du **coût élevé de l'électricité** : le coût élevé de l'électricité pour les entreprises connectées au réseau, le faible accès à l'électricité en dehors de Dakar et, dans une moindre mesure, le manque de fiabilité de l'électricité réduisent la rentabilité des entreprises en augmentant les coûts et l'incertitude de la production ;
- de la **distorsion de la politique encadrant l'environnement des affaires** : les barrières administratives, réglementaires et juridiques lourdes et complexes réduisent la rentabilité et la compétitivité extérieure des entreprises en augmentant les coûts des intrants et de conformité réglementaire. Les entreprises nationales sont incitées à rester petites et improductives plutôt que de passer à des modes de production plus sophistiqués.

Après la validation des deux notes conceptuelles, le GdS et la MCC ont choisi de porter le Compact sur le secteur de l'énergie électrique. Ainsi, le 10 décembre 2018, le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, à travers la MCC et le GdS, ont signé un Compact, de cinq (5) ans, d'un montant de 600 millions de dollars répartis entre une subvention de 550 millions du Gouvernement Américain et une contribution de 50 millions du GdS. Ce Compact, entrée en vigueur le 09 septembre 2021, vise à soutenir la réduction de la pauvreté à travers la croissance économique en mettant l'accent sur le secteur de l'électricité à travers les trois (3) projets[4] :

- Le projet de modernisation et renforcement du réseau de transport de Senelec (Projet « Transport » ;
- Le projet d'amélioration de l'accès à l'électricité dans les zones péri-urbaines et rurales (Projet « Accès) ;
- Le projet de cadre propice et de renforcement de capacités des acteurs (Projet Réforme)

I.2.2. Logique du Compact

Les trois (3) projets connexes et complémentaires (Transport, Accès et Réforme) sont conçus pour adresser la contrainte du coût élevé de l'énergie, comme indiqué ci-dessus. Les investissements

[4] Pour plus d'informations sur ce programme, veuillez visiter la page Sénégal II sur le site web : https://www.mcc.gov/where-we-work/program/senegal-power-Compact#:~:text=The%20five-year%2C%20%24550%20million%20MCC%20Power%20Compact%2C%20between,to%20addresses%20these%20significant%20constraints%20to%20economic%20growth

du Compact sont alignés aux priorités nationales de développement du GdS définies dans le Plan Sénégal Émergent (PSE).

L'**objectif pour chacun des trois projets** est :

- de **fournir de l'électricité de qualité à partir des sources les moins coûteuses à la disposition de Senelec pour répondre à la demande croissante sur le réseau interconnecté au Sénégal (Projet de transport) ;**

- d**'accroître l'offre et la demande d'électricité de qualité dans les zones rurales et périurbaines du Sénégal (Projet d'accès) ; et**

- de **créer un environnement propice à l'amélioration de la viabilité financière du secteur de l'électricité et à la bonne gouvernance du secteur, dans le but d'améliorer la qualité et la quantité de l'approvisionnement en électricité (objectif du projet de réforme).**

Ensemble, les projets devraient donner lieu aux résultats à long terme situés sur la partie droite de du diagramme logique Compact (figure 1). Pour les **ménages et les entreprises raccordés au réseau**, cela comprend la réduction des coûts associés au redémarrage de la production à la suite d'interruptions de service, la réduction du coût de l'équipement endommagé en raison des fluctuations de tension et l'augmentation des heures d'ouverture. Pour **les ménages et les entreprises non connectés**, cela comprend l'utilisation productive de l'électricité et moins de dépenses en sources d'énergie de substitution.

Le diagramme ci-dessous illustre et décrit les liens de causalité entre les composantes du programme et synthétise les résultats escomptés pour la réalisation des objectifs des projets et le but du programme.

Figure 1 : **Schéma logique du Compact**

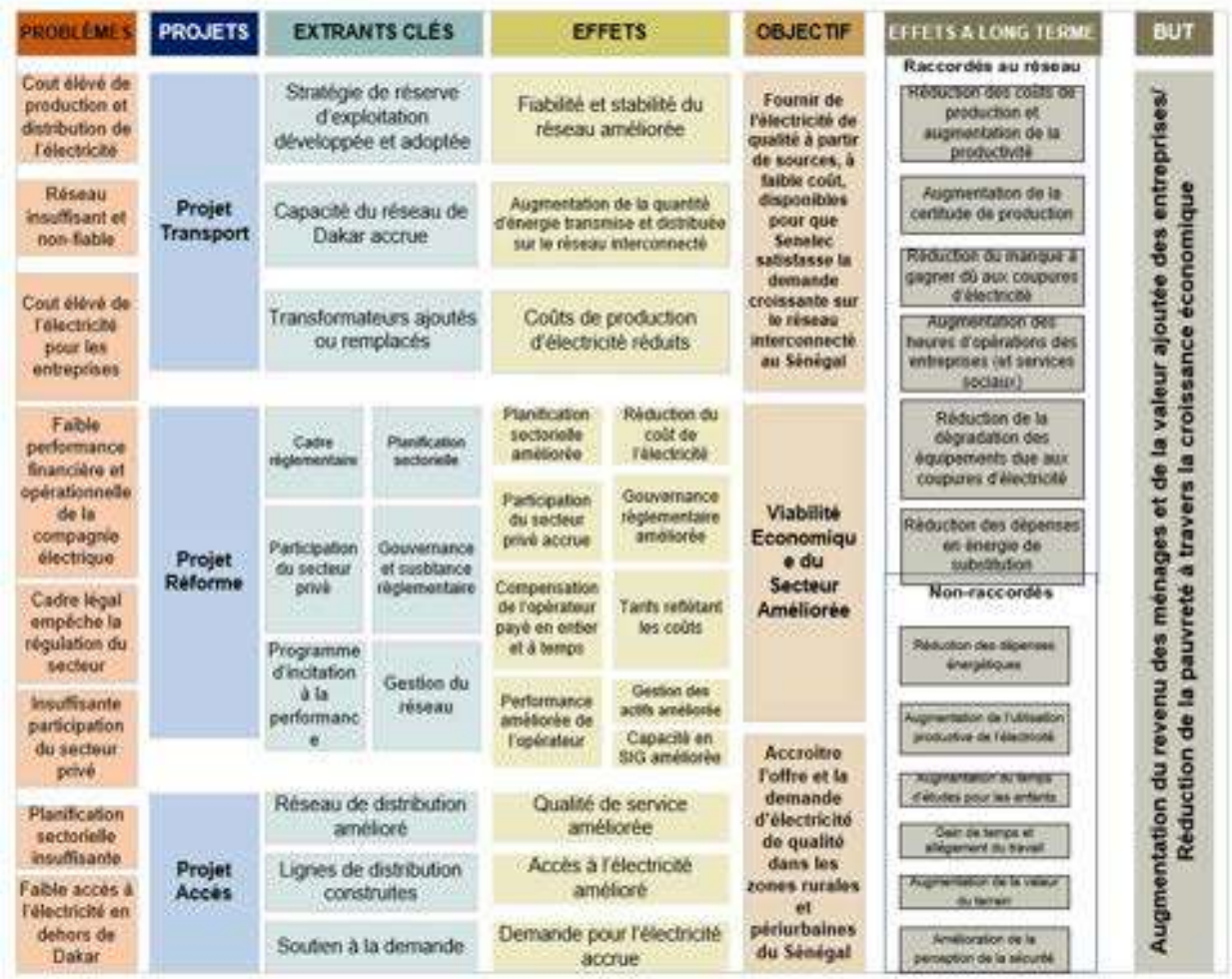

I.3. Description et logique de projets

L'analyse des causes profondes conduite durant la deuxième phase du processus, de novembre 2016 à mars 2017, par une démarche participative impliquant plus de 120 acteurs des secteurs public et privé, des partenaires techniques et financiers et des organisations de la société civile, a identifié les contraintes suivantes :

- **Le coût élevé du service de l'électricité de la Senelec :** le Sénégal est l'un des pays où le coût de l'électricité est le plus cher comparé à la plupart des pays à revenu similaire. Cet état de fait est imputable (i) à des coûts de production élevés du fait de la forte dépendance au fuel lourd (HFO) qui est entièrement importé et, (ii) à la vétusté du parc de production qui est pour l'essentiel thermique conduisant à des coûts d'exploitation élevés. De plus, les tarifs payés par les consommateurs ne reflètent pas les coûts du service. La différence est supportée par le GdS sous forme de subvention ou compensation, ce qui pèse lourdement sur les finances publiques.

- **La stratégie d'accès dans les zones péri-urbaines et rurales n'est pas optimisée** : il y a de grandes disparités entre zones rurales et zones urbaines dans l'accès à l'électricité. La faiblesse de la régulation et la cherté des tarifs et coûts de connexion en milieu rural (1) et le manque de maîtrise de l'urbanisation de la demande (2) sont les principaux constats. Cette situation se traduit par des taux d'électrification faibles en zone rurale et péri-urbaine. En fin 2017 le taux d'électrification en milieu rural est estimé à 40% contre plus de 90% à Dakar et 67,9 % au niveau nationale. A travers le PSE, l'accès universel est visé par le GdS en 2025.
- **Les dépenses en énergie de substitution sont nécessaires** : la faiblesse de la qualité du service se traduit par des incidences sur le réseau de transport et de distribution. Pour y palier les entreprises et les ménages font recours aux énergies de substitution (par exemple des générateurs) dont les coûts peuvent dépasser ceux de l'opérateur public.
- **Le Cadre Règlementaire et Institutionnel du secteur de l'énergie a des limites qui ne favorisent pas l'investissement privé** : l'environnement réglementaire est surtout marqué par les capacités limitées du régulateur et un cadre législatif qui n'est pas attractif pour le financement privé. La réalisation des ouvrages est souvent compromise par les capacités de financement limitées.

Les sections ci-dessous décrivent comment chacun des projets du Compact contribue à lever la contrainte énergétique de la croissance économique.

I.3.1. Description et logique du projet de Modernisation et renforcement du réseau de transport de Senelec ("Projet Transport")

Le projet transport adresse principalement les contraintes de (1) coût élevé du service d'électricité de la Senelec et de (2) la faiblesse de la qualité du service d'électricité entrainant des dépenses en énergie de substitution. La charte du projet de transport[5] note les problèmes suivants liés au réseau de transport :

- **Un faible maillage du pays pour le réseau de transport** qui s'explique par :
    - La dépendance du financement des projets de réseau de transport à des ressources publiques limitées et aux lenteurs dans l'exécution des projets sous régionaux du fait de contraintes politiques ;
    - Le manque d'espace physique pour Senelec pour la réalisation des lignes ou postes à haute tension (HT) ou des sous-stations devant desservir la clientèle. La sécurisation de l'assiette foncière devant abriter les ouvrages électriques est souvent négligée lors de l'aménagement de nouveaux quartiers.
- **Une qualité de réseau insuffisante** :
    - Des incidents sur les réseaux de transport et de distribution qui représentent l'essentiel de l'énergie non distribuée ;

[5] Les chartes de projet servent de documents clés et fondamentaux qui aident les chefs de projet à garantir l'adhésion et l'autorisation de l'équipe pour les projets, des conseils pour soutenir l'intégration de nouveaux membres de l'équipe ou de consultants, et un document de référence lors des modifications de la portée et des réunions de gestion.

- Le faible maillage du réseau de transport a notamment affaibli le niveau de sûreté de fonctionnement du système électrique. La règle minimale de sécurité n-1 est rarement respectée au niveau de la plupart des installations électriques en raison d'une maintenance préventive insuffisante ;
- Pour les entreprises, les problèmes liés à l'onde de tension et à la fréquence poussent certaines d'entre elles à disposer de leurs propres sources de production, même si leurs coûts de production dépassent ceux de Senelec.

Pour remédier aux causes profondes identifiées, le projet de transport appuie les efforts actuellement déployés par Senelec pour établir un réseau fiable de transport d'électricité à haute tension (HT) à Dakar et dans l'agglomération dakaroise, qui représentent environ 60 % de la demande d'électricité du pays et 20 % de sa population. Ceci est nécessaire pour que le Sénégal tire efficacement parti de l'investissement d'origine privée dans la production et pour assurer une alimentation fiable des consommateurs en électricité, chose d'une importance toute particulière étant donné que l'intérêt du secteur privé dans le secteur énergétique est axé principalement sur les nouveaux projets de production à moindre coût, notamment les projets d'énergie éolienne, solaire et de gaz naturel, qui sont fortement dépendants de la présence d'un réseau de transport fiable et stable.

Le projet de transport comporte les trois activités suivantes :

1) Activité de construction du réseau de transmission

Cette activité vise à réduire la congestion sur les lignes et sous stations surutilisées de la péninsule de Dakar. Elle contribue ainsi à assurer la sécurité et la fiabilité de l'alimentation en électricité de la péninsule de Dakar, tout en garantissant une demande à long terme, par la construction d'une boucle de transport à 225 kilovolts (« kV ») et des infrastructures connexes. La MCC et le gouvernement du Sénégal ont identifié et convenu de composantes spécifiques dans le cadre de cette activité grâce à une évaluation de la configuration optimale du réseau de transport et à l'élaboration d'un plan d'investissement. Cette activité devrait inclure la conception finale et la construction des éléments suivants ::

a) Un second circuit à 225 kV, d'environ 22 km, entre Kounoune et Patte-d'Oie, avec les canalisations et chambres de jonction associées ;

b) Un double circuit souterrain à 225 kV entre Kounoune et Cap des Biches d'environ sept (7) km de long, une extension de la sous-station existante à 225 kV à isolation gazeuse à Kounoune, ainsi que la mise en place de deux nouveaux transformateurs 225/90 kV de 150[6] mégavolts-ampères (« MVA ») et d'une sous-station à isolation

[6] L'équipe du projet s'attend désormais à ce que les nouveaux transformateurs de Cap des Biches et de Bel Air soient de 200 MVA chacun au lieu de 150 MVA. Ce changement est basé sur les analyses de flux de charge que les consultants en due diligence de MCC ont menées en 2019 après la signature du Compact.

gazeuse, avec barres omnibus six (6) départs plus un espace pour quatre (4) futurs départs, à la sous-station de Cap des Biches et

c) Un câble sous-marin de 16 km, à 225 kV, entre Cap des Biches et Rive Bel Air et un double circuit souterrain à 225 kV d'environ deux (2) km de long depuis la Rive de Bel Air jusqu'à la centrale de Bel-Air. Les améliorations à la sous-station de Bel Air comporteront deux (2) nouveaux transformateurs 225/90 kV de 150 MVA, de nouvelles sous-stations à isolation gazeuse, des câbles d'alimentation et interrupteurs à 225 kV, du matériel de mise à la terre et du matériel de commande, ainsi qu'une extension de la sous-station existante de 90 kV à isolation gazeuse à la centrale de Bel-Air.

La configuration définitive du réseau pour cette activité sera déterminée et validée lors de la conception finale.

Ces activités permettront ainsi au Sénégal de tirer pleinement profit des investissements du secteur privé dans la production d'électricité et de veiller à ce que l'électricité soit fournie de manière fiable aux consommateurs.

Avec l'entrée en vigueur du Compact au trimestre (T) 3 de 2021 et de la finalisation des études de conception en T1 2022, le début du contrat de la firme d'ingénierie-construction du projet transport est prévu en T4 2022. Les dates d'achèvement se situent entre T2 2024, T4 2024 et T1 2025 respectivement pour la construction des lignes souterraines, les travaux de postes et de démolition et la construction de lignes sous-marines. Il convient de noter que l'analyse Coût-Avantage (ACA) initial du projet, supposait une mise en service du tronçon Kounoune-Patte d'oie (Phase 1) en 2023.

2) Activité de remplacement des transformateurs

Cette activité vise à améliorer la fiabilité du réseau et la qualité de l'électricité tenant compte de la demande croissante résultant de l'élargissement de l'accès à l'électricité et de la forte croissance économique du Sénégal. En particulier, elle comporte un appui à une initiative existante de remplacement des transformateurs sur les réseaux à haute et moyenne tensions, en modernisant ou remplaçant les transformateurs critiques des postes de Touba, Diass, Hann et Aéroport. En conjonction avec les investissements dans le cadre de l'activité de développement du réseau de transport, ces transformateurs, améliorés ou nouveaux, visent à renforcer le réseau de transport du Sénégal afin de faciliter la poursuite de l'expansion du réseau électrique interconnecté dans le cadre du projet d'accès, ainsi que les investissements du GdS ou d'autres intervenants[7].

Concrètement, l'activité consiste à :

A. Ajout d'un transformateur de puissance 80 MVA – 90/30 kV au poste de Hann ;

[7] Aucune connexion possible entre cette activité et le projet d'accès n'est reflétée dans les logiques du projet. Le S&E comprend que ces investissements se produiront dans différentes localités géographiques. Par conséquent, il ne voit pas de lien logique entre les deux.

B. Ajout d'un transformateur de puissance 80 MVA – 90/30 kV au poste de l'Aéroport Léopold Sédar Senghor (LSS)[8] ;

C. Ajout d'un transformateur de puissance 80 MVA – 225/30 kV au poste de Touba et

D. Remplacement des deux transformateurs de puissance 40 MVA – 225/30 kV de Diass par des 80 MVA.

Le début des travaux de poste est prévu en T4 2022 et la fin de réalisation en T4 2025 pour une mise en service deux mois plus tard. Le modèle coût bénéfice supposait une mise en service du premier transformateur en 2022 (poste Aéroport LSS).

3) L'activité de stabilisation du réseau

Cette activité vise à appuyer la durabilité du Projet de Transport et l'optimisation de la performance du réseau de transport du Sénégal par l'ajout de réserves d'exploitation[9] pour résoudre les problèmes de stabilité du réseau. Cela devrait inclure une combinaison d'améliorations de la gestion du réseau et de batteries de stockage d'énergie suffisantes pour garantir une capacité de réserve d'exploitation. Il devrait assurer la stabilité du réseau pendant les scénarios d'excursion de fréquence et atténuer la nature intermittente de la production d'énergie renouvelable.

Outre les actions financées par les autres partenaires techniques et financiers (PTF) en l'occurrence l'Agence Française de Développement (AFD), la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), la Banque Mondiale (BM), Africa REN, Energy Ressources SENEGAL (ERS) et Lekela qui appuieront la Senelec, la MCC appuiera dans les actions suivantes :

A. La mise en place d'un système de télé délestage pour contrer certains incidents majeurs sur le réseau tels que la perte de Sendou (125 MW), la barge Karpowership (235 MW), Contour Global (95 MW) et la future centrale IPP 300 MW de Cap des biches ;

B. La mise en service sur le réseau de batteries de stockage d'une capacité minimale de 80MW-80MWh, principalement pour des services auxiliaires de réglage de fréquence (réserve primaire) et de lissage de la production d'énergie renouvelable intermittente. Compte tenu de l'intérêt potentiel du secteur privé à investir dans des batteries de stockage et de la possibilité de tirer parti du financement du Compact disponible, MCC est prêt à étudier la possibilité de structurer un partenariat public-privé (PPP) en vue de mettre en œuvre la composante « stockage » dans cette activité. Au cas où un PPP n'est pas possible, MCC et le GdS identifieront et mettront en œuvre une combinaison alternative d'interventions pour assurer la disponibilité de réserves d'exploitation suffisantes ;

[8] Le Compact prévoyait à l'origine l'ajout d'un transformateur de 80 MVA, étant entendu que Senelec moderniserait les deux transformateurs existants de 40 à 80 MVA. Senelec n'a pas initié cette mise à niveau et demande à MCA/MCC d'envisager de financer les remplacements. Cette modification demandée est en cours d'évaluation par MCA selon leurs procédures de modification

[9]Le Compact utilise l'expression 'réserves tournantes' au lieu de 'réserves d'exploitation'. Ce dernier est plus précis car il inclut les réserves tournantes et le stockage de batteries.

C. Le second circuit 225 kV souterrain de raccordement du parc éolien de Taiba Ndiaye au réseau de transport, afin d'assurer une sécurité n-1.

Le deuxième circuit souterrain de 225 kV pour relier le parc éolien de Taîba Ndiaye au poste de Tobene n'était pas inclus dans le Compact mais était recommandé dans les études de faisabilité. L'équipe du projet poursuit actuellement ce développement, mais la MCC n'a pas encore décidé s'il financera cette composante.

Le démarrage de la réalisation de l'activité de télé délestage est prévu en T1 2022 pour une finalisation en T4 2024.

Le schéma logique du projet transport est présenté ci-dessous avec une description des résultats attendus.

Figure 2 : Schéma Logique du projet Transport[10]

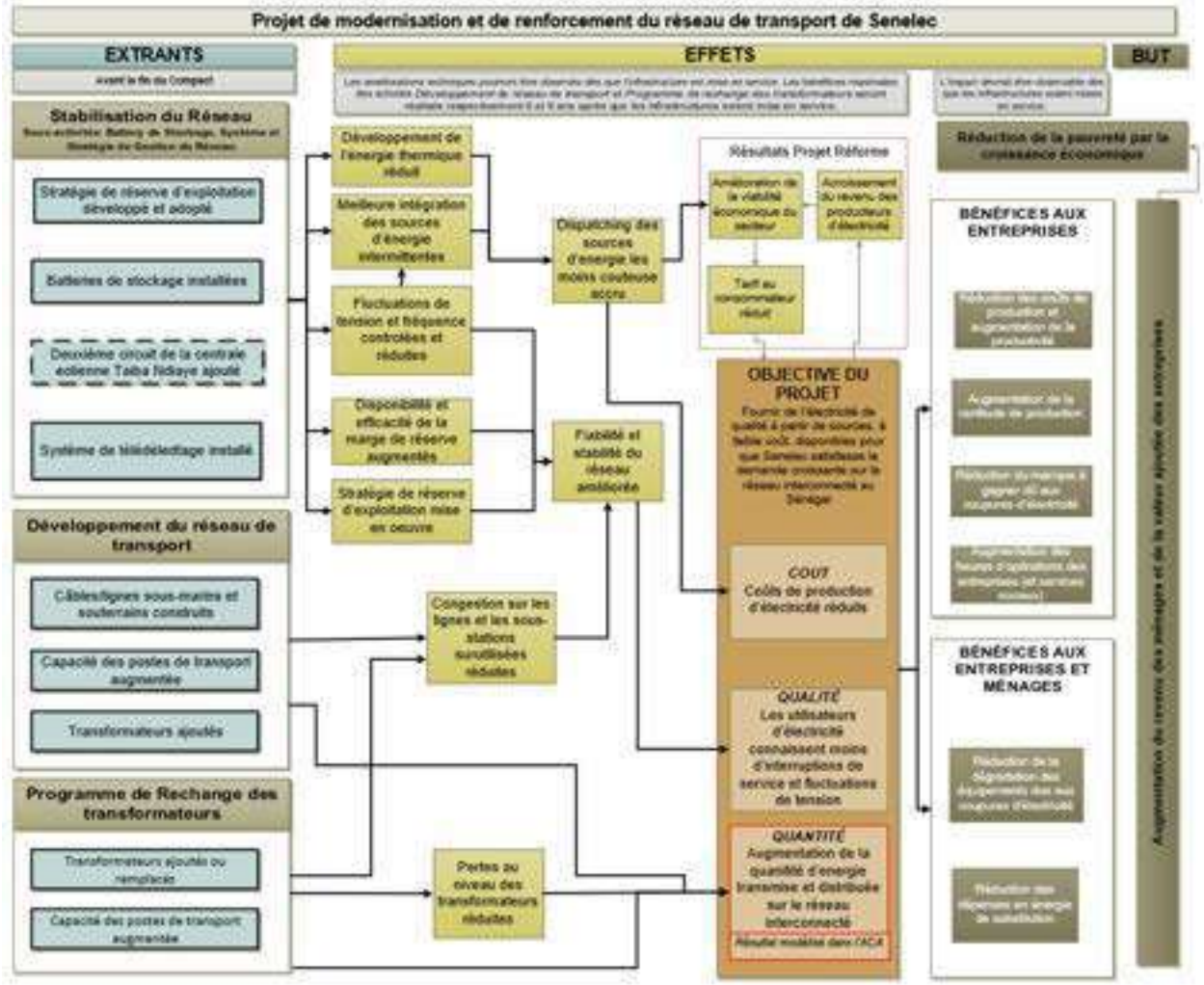

[10] L'extrant du deuxième circuit reliant le parc éolien de Taiba Ndiaye au réseau est en pointillé, car il n'était pas initialement inclus dans le Compact.

Comme mentionné plus haut, l'**objectif du projet transport est de fournir de l'électricité de qualité à partir de sources, à faible coût, disponibles pour que Senelec satisfasse la demande croissante sur le réseau interconnecté au Sénégal**. Cet objectif est défini en termes de coût, de qualité, et de quantité d'électricité.

Le ***coût*** élevé de l'électricité était identifié comme contrainte centrale à la croissance économique ce qui est en grande partie dû à la forte dépendance au fuel relativement plus coûteux pour la production de l'électricité. Le Projet Transport, surtout avec l'activité de stabilité du réseau, permet la meilleure intégration des énergies de sources renouvelables et intermittentes (éolien et solaire) qui sont moins couteuses que le fuel. L'indicateur clé pour mesurer ce résultat est le ***coût moyen de production du Kwh*** qui n'est pas directement inclus dans les modèles coût-avantage du Projet.[11] Ces modèles utilisent des tarifs estimés de recouvrement des coûts (qui dépendent, à leur tour, des coûts de production moyens) auxquels sont confrontés différents types de consommateurs pour valoriser l'énergie supplémentaire dans les projets du Compact. Le coût de production moyen attendu à la fin du compact est de 48,85 CFA contre 61,61 en 2019.

La ***qualité*** insuffisante de l'électricité faisait également partie des contraintes majeures. Ce problème a de multiples causes, notamment une alimentation électrique insuffisante aux heures de pointe, une mauvaise qualité de l'infrastructure réseau et une maintenance et une planification médiocres. Alors que la Senelec a amélioré la qualité du service, la demande croissante d'électricité exerce des pressions supplémentaires sur le réseau, ce qui, en l'absence d'investissements, pourrait entraîner une détérioration de la qualité du service. L'investissement du projet de transport dans la capacité du réseau et la capacité d'intégrer des sources intermittentes renouvelables devrait répondre à la demande croissante tout en améliorant la qualité du service. La qualité de l'électricité sera mesurée par ***la durée et la fréquence des interruptions de service***. L'un des principaux défis de la mesure de ces résultats est la disponibilité et la qualité des données d'utilité existantes. Un autre défi consiste à séparer les effets des autres investissements dans le réseau des variables sur ces résultats. Les indicateurs de ce résultat n'ont pas été tirés du modèle de l'ACA[12]. D'ici 2023, la durée moyenne des pannes devrait passer de 10 à quatre (4) heurs et la fréquence de 11 à cinq (5). L'énergie non distribuée devrait diminuer à 13 GWh en 2023 par rapport à une référence en 2019 de 16,87 GWh. La source de ces cibles est le contrat de performance Senelec.

[11] Le modèle ACA pour la sous-activité de stockage sur batterie estime la valeur de l'énergie intermittente qui aurait été perdue et la valeur des bénéfices d'un meilleur dispatching. Cependant, il n'est pas clair comment ces indicateurs sont définis et comment ils pourront être mesurés. L'investissement du Compact dans les batteries changera vraisemblablement.

[12] Le seul modèle ACA pour cette activité était celui de la sous-activité de stockage de batterie. Le modèle d'ACA pour la sous-activité de stockage sur batterie a estimé la valeur de la diminution de la demande d'énergie non desservie. Toutefois, la direction de l'analyse économique du MCC considère que l'énergie non desservie est problématique, car elle comporte des hypothèses sur le scénario contrefactuel et avec le projet. Le modèle ne contient pas non plus suffisamment d'information pour la mesure, comme les segments du réseau où l'on s'attend à ce que plus d'énergie soit servie et le nombre d'interruptions de service qui devraient se produire ou être évitées.

L'aspect ***quantité*** de l'objectif du projet ne fait pas explicitement partie de la contrainte majeure. Il reflète plutôt les investissements nécessaires pour répondre à la demande croissante. Les indicateurs clés, alignés sur les flux de bénéfices modélisés, sont ***l'énergie supplémentaire transmise par les transformateurs ajoutés*** (Activité de remplacement des transformateurs) et **l'*énergie supplémentaire transmise dans la presqu'île de Dakar*** (Activité développement du réseau de transport). L'énergie supplémentaire annuelle transmise attendue d'ici la fin du compact est de 1 141 168 MWh pour l'Activité Développement du réseau de transport et 360 745 MWh pour l'Activité Remplacement des transformateurs.

L'activité développement du réseau de transport et l'activité programme d'ajout et de remplacement des transformateurs devraient toutes deux accroître la capacité des réseaux haute et moyenne tension afin de **réduire la congestion sur les lignes et les sous-stations surutilisées** et d'**augmenter la quantité d'électricité transmise sur le réseau interconnecté**. Pour l'Activité de Dakar, l'énergie supplémentaire transmise grâce au projet sera évaluée au niveau de 14 sous-stations de la péninsule de Dakar. Pour l'activité du transformateur, celle-ci sera mesurée au niveau des quatre sous-stations où les transformateurs seront ajoutés ou remplacés : Touba, Diass, Aéroport LSS et Hann.

Ces deux activités devraient également contribuer à **améliorer la fiabilité et la stabilité du réseau**. Les mesures de la durée et de la fréquence des interruptions de service et la quantité d'énergie non distribuée se concentreront sur le réseau HT qui sera plus directement impacté par le projet de transport.

Quant à l'activité de stabilisation du réseau, elle devrait contribuer à la fiabilité et la stabilité du réseau interconnecté, telle que mesurée par la ***quantité d'énergie non distribuée***, *la* ***durée et la fréquence des interruptions de service***, ainsi que ***la stabilité de la fréquence et de la tension***. Ces avancées au niveau du réseau devraient accroître la disposition maximale des consommateurs à payer des services d'électricité et augmenter la consommation globale d'électricité des entreprises et des autres consommateurs raccordés au réseau.

Si l'objectif est atteint, la productivité devrait augmenter car l'amélioration de la qualité du service se traduirait par une moindre dépendance sur les sources d'énergie alternatives telles que les groupes électrogènes de secours, une diminution des dommages causés aux équipements et une augmentation des heures d'opération des entreprises. D'autres clients raccordés au réseau, tels que les ménages et les services sociaux, connaîtraient des résultats similaires.

L'amélioration de la fiabilité et de la stabilité du réseau a également un impact moins direct, mais non moins important, sur les consommateurs raccordés au réseau. Elle augmente **la part des sources de production moins coûteuses**, dont beaucoup sont renouvelables, ce qui a pour effet global de réduire les coûts de production. Cette situation pourrait favoriser des retombées positives parmi les résultats suivants : réduction des coûts de production, viabilité financière accrue du secteur, réduction des tarifs à la consommation, hausse de la demande induite et augmentation des recettes pour l'opérateur national et les autres compagnies d'électricité. En d'autres termes, une

amélioration de l'efficacité et de la viabilité du secteur permettra au GdS et/ou à la Commission de la Régulation du Secteur de l'Electricité (CRSE) de diminuer les tarifs de consommation. Cela permet une hausse de la demande et de la consommation d'électricité, qui à leur tour augmentent les revenus de l'opérateur et améliorent sa viabilité financière à long terme. Ces résultats sont plus directement liés au Projet Réforme.

Les hypothèses identifiées pour le projet de transport sont énoncées dans la liste ci-dessous :

- Une production d'électricité suffisante et fiable est mise en ligne sur la base des projections de Senelec et du plan directeur de Power Africa ;
- Senelec dispose de la capacité technique de gérer et d'évaluer les critères techniques/économiques pour l'extension et la densification du réseau ;
- Les lignes, les sous-stations et les centrales électriques définies par Senelec seront mises en service conformément à la planification de Senelec ;
- Le réseau de distribution (<30kV) est assez solide pour fournir de manière fiable de l'électricité aux consommateurs ;
- Senelec met en œuvre la stratégie de réserve d'exploitation ;
- Les actifs découlant du Projet sont exploités et entretenus efficacement ;
- La demande réelle d'électricité au Sénégal ne s'écarte pas des scénarios de prévision de charge considérés dans l'évaluation des besoins du réseau ;
- Les investissements nécessaires dans le réseau de distribution sont réalisés, y compris le besoin de compensation réactive ;
- La régulation de la tension à Kahone, à Bel Air et quelques unités au Cap des Biches sont en mode automatiques pour fournir un appui réactif au réseau ;
- La compensation réactive requise pour l'ajout de nouvelles longues lignes (100 km et plus) sur le réseau de transport principal doit être systématiquement mise en œuvre ;
- La Senelec met en œuvre le Système de Gestion Environnemental et social (SGES) qu'il a développé comme Condition Préalable (CP) et adopte une démarche continue de sa performance environnementale.

Les risques identifiés du Projet de Transport sont indiqués dans la liste ci-dessous :

- un manquement de toute hypothèse de la liste énumérée ci-dessus
- un retard dans la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie de réserve d'exploitation, qui peut impacter sur la performance du réseau ;
- des contraintes liées aux études environnementales et sociales, y compris le plan d'action de réinstallation ;
- un retard dans la mise en œuvre par Senelec des recommandations de l'audit de la réinstallation ;
- la situation de la pandémie de la COVID-19 ;
- un retard dans la mise en œuvre du plan de production.
- un changement de comportement de la demande par rapport aux scénarii considérés dans les études de faisabilité ;
- le risque dans le processus de passation de marché des câbles sous-marins ;

- un retard dans la mise en œuvre de la liaison sous-marine dû aux défis spécifiques du marché ;

Les rendements économiques tels que modélisés dans l'ACA sont sensibles :

- au phasage des dépenses d'investissement pendant la mise en œuvre ;
- à l'année de la mise en exploitation des nouvelles lignes ;
- aux dépassements des coûts d'investissement et environnementaux ;
- à des écarts significatifs par rapport au schéma initial de l'étendue des travaux :
- aux risques liés à la passation des marchés.

I.3.2. Projet d'amélioration de l'accès à l'électricité dans les zones rurales et périurbaines ("Projet d'accès")

Le projet Accès traite des aspects relatifs à l'offre ainsi qu'à la demande à la lumière de récentes études mettant en exergue les faibles taux d'adoption même parmi les ménages établis à proximité immédiate du réseau (Lee et al, 2016 ; Chaplin et al, 2017). Il adresse principalement la contrainte liée au faible accès à l'électricité et à la qualité du service d'électricité.

Les causes profondes adressant la contrainte pour le projet accès sont énumérées comme suit[13] :

- **Le réseau ne couvre pas tout le pays** : L'éloignement des sites et la faible densité de la population font que les coûts d'investissement de réseau et d'exploitation à supporter par le concessionnaire peuvent être élevés par rapport à la demande à satisfaire. En outre, de fortes inégalités sont constatées dans l'accès à l'électricité entre les zones centre, sud-est et le sud où les taux d'électrification n'atteignent pas 10%[14].
- **La stratégie d'accès dans les zones péri-urbaines et rurales n'est pas optimisée** : Le modèle de concession mis en place par l'ASER découpe le pays en 10 concessions. Cependant, malgré le caractère novateur du modèle de concession, le taux d'électrification reste faible essentiellement par le fait que les dorsales en moyenne tension (MT) ne visent pas en priorité les secteurs productifs et les infrastructures ayant un niveau de demande conséquente. De plus, jusqu'à l'application de l'harmonisation des tarifs en décembre 2018, les consommateurs ruraux payaient un tarif relativement plus élevé que les consommateurs urbains.

Le projet Accès contribuera à l'atteinte de l'objectif d'accès universel en 2025, comme visé par le GdS à travers sa politique énergétique. Le projet Accès appuie l'extension du réseau électrique (volet offre) dans certaines zones des régions australes et centrales du Sénégal. Par le biais d'interventions du côté de la demande (volet demande), le projet vise également à accroître les taux d'adoption et de consommation de l'électricité, à favoriser la création de possibilités d'activités génératrices de revenus dans ces régions et à mieux appréhender le rendement énergétique au niveau national. Il vise en outre à améliorer la qualité du service et à réduire les

[13] Notes conceptuelles énergie abordable et accessible pour tous, Mars 2017
[14] Ministre de l'énergie -Analyse de la situation des taux d'électrification rurale (2014-2015)

pertes dans le réseau de distribution hors de Dakar (amélioration du réseau de distribution). Ainsi, le projet est composé de trois (3) activités :

1) L'activité d'infrastructure du côté de l'offre :

Le volet offre du projet Accès vise à étendre le réseau électrique dans des régions identifiées sur la base du potentiel de production pouvant tirer profit de l'accès à l'électricité, d'une volonté à payer relativement forte et d'un taux d'électrification faible[15]. Il s'agira de construire environ 660 km de lignes de distribution MT et environs 420 km de lignes basse tension (BT) pour l'électrification d'environ 325 localités dans cinq régions de l'Est, du sud et du centre du Sénégal en l'occurrence Kolda, Tambacounda, Fatick, Kaolack et Sédhiou. La MCC et le GdS ont choisi les régions de par leur potentiel productif pouvant fournir une demande suffisante pour assurer des rentabilités économiques permettant de justifier les investissements réalisés.

L'activité est décrite en détail comme suit :

A. La construction de 115 km de lignes MT dans les zones productrices de bananes du département de Tambacounda pour desservir des bananeraies irriguées et environ vingt-neuf (29) localités voisines non électrifiées.
B. 281 km de lignes MT dans les zones de production de noix de cajou du département de Foundiougne et approximativement cent quatre-vingt-six (186) localités environnantes ;
C. 157 km de lignes MT à Nioro du Rip, Médina Yoro Foulah / Bounkiling pour desservir jusqu'à environ soixante-six (66) localités dans les principales zones de production de noix de cajou ;
D. 64 km de lignes MT dans les zones de riziculture à Vélingara et l'électrification d'environ quarante-quatre (44) localités.

Le projet accès permettra ainsi le raccordement de 12 700 ménages domestiques, répartis entre 1.800, 6.400, 3.300 et 1.200 respectivement pour les zones de Tambacounda, Foundiougne, Médina Yoro Foulah / Bounkiling et Vélingara. Il permettra également la desserte des infrastructures socio-communautaires, l'éclairage public et les usages productives.

Le nombre final de kilomètres de lignes et de localités à électrifier seront déterminés sur la base des études de conceptions finales et du financement disponible.

Il est attendu de cette activité une **amélioration du taux de couverture dans les zones d'intervention du MCC** mesuré par *le nombre de localité électrifiés* et *le nombre de nouveaux abonnés*.

La finalisation des études de conception est prévue en 2022. Sous l'hypothèse de la satisfaction des conditions préalables de décaissement des activités du projet, le démarrage des constructions est prévu en T2 2023 pour une finalisation des travaux en T4 2025.

[15] Willingness to Pay for Improved Electricity Services in Senegal (mcc.gov)

2) L'activité d'appui de la demande des consommateurs :

Cette activité vise à soutenir et à accroître la demande d'électricité par des interventions axées sur la demande, notamment par des appuis en faveur de nouvelles connexions par une amélioration du service à la clientèle et du matériel de raccordement pour les installations intérieures, une campagne d'éducation et de sensibilisation des consommateurs et une facilitation du marché des équipements et appareils électriques pour les consommateurs. Elle comporte les sous activités suivantes :

a) *La Sous-activité de soutien aux connexions* : La sous-activité comprend (1) l'assistance technique pour l'appui au service à la clientèle afin de s'assurer que les concessionnaires (Senelec ou Concessionnaires d'électrification rurale) soient capables de raccorder efficacement de nouveaux clients et disposent de systèmes de gestion de stocks pour garantir la disponibilité des équipements de raccordement, (2) une évaluation de la disponibilité et des qualifications des prestataires pour la réalisation des installations intérieures des bâtiments à usage résidentiel et des entreprises
b) *La Sous-activité d'éducation des consommateurs d'électricité potentiels et existants* : La sous-activité comprend des actions de communications et d'éducation pour un changement de comportement, notamment, mais sans s'y limiter, pour l'acquisition de connaissances sur l'électricité et des actions d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique, selon des approches et messages conçues pour des publics spécifiques (milieu rural, hommes, femmes et jeunes, divers groupes ethniques et linguistiques, groupes sociaux défavorisés et vulnérables, etc.). La campagne ciblera 1) les clients raccordés au niveau national, 2) les clients non raccordés dans les zones d'intervention du projet, 3) les clients ruraux raccordés et non raccordés pour des usages productifs, et 4) d'autres groupes de parties prenantes clés, tels que les administrations locales et les municipalités, les organisations de la société civile et les dirigeants et associations du secteur privé, et
c) La sous-activité de facilitation du marché des équipements : la sous-activité consistera en une assistance technique pour les fournisseurs d'équipements, les institutions financières et les consommateurs afin d'accroître la disponibilité et les mécanismes de financement des équipements productifs.

A travers les interventions du côté de la demande, le projet Accès vise à accroître **l'usage domestique et productif de l'électricité**, à favoriser la création de possibilités d'activités génératrices de revenus dans ces régions et à mieux appréhender le rendement énergétique au niveau national.

Il est attendu de la sous-activité de soutien aux connexions une **réduction des délais de branchement des consommateurs au réseau** à travers une **amélioration du service client de la Senelec**, **une meilleure disponibilité et gestion des équipements** nécessaires à ces nouveaux raccordements et un **renforcement de la capacité des électriciens à réaliser le câblage intérieur des nouveaux clients**. La sous-activité de Campagne d'Education devrait améliorer la probabilité que des clients potentiels se connectent réellement au réseau grâce à une **meilleure**

compréhension des processus de raccordement, de l'efficacité énergétique et des utilisations productives de l'électricité. Les clients seront ainsi plus susceptibles d'économiser de l'argent sur leurs factures d'électricité et de rester connectés au réseau. La sous-activité de facilitation du marché des équipements, quant à elle devrait développer le marché des appareils électriques afin d'en accroître le nombre de propriétaires et ainsi permettre des taux d'électrification suffisamment élevés pour justifier le soutien du MCC au programme.

Sous l'hypothèse de finalisation des études liées à l'activité de soutien à la demande, la période de réalisation des activités est prévue entre T4 2022 et T4 2025 en coordination avec les activités du côté de l'offre.

3) **3) Activité de renforcement du réseau de distribution :**

Cette activité vise à réduire les pertes techniques ainsi que la fréquence et la durée des coupures de courant dans le réseau MT en dehors de Dakar grâce à l'amélioration du réseau de distribution de 30 kV, incluant, sans s'y limiter, l'installation de disjoncteurs, de nouveaux transformateurs, d'interrupteurs contrôlés à distance pour circonscrire les zones de défauts, d'interrupteurs à commande automatique au début des longues dérivations, de nouvelles configurations de ligne, de transfert de charges, et des indicateurs de défaut pour orienter plus rapidement les opérateurs pendant les coupures et réduire ainsi la durée de celles-ci.

A terme, ce volet devra permettre une meilleure efficacité dans l'exploitation du réseau de MT national. Il permettra d'**améliorer la performance et la fiabilité du réseau de distribution qui sera mesurée** par une *réduction des pertes techniques,* de *la fréquence et de la durée des coupures de courant sur le réseau MT en dehors de Dakar*. Il permettra à la Senelec et aux concessionnaires d'assurer un service à la clientèle plus efficace, de vendre plus d'électricité et, par voie de conséquence, d'**améliorer leur situation financière** de manière à pouvoir investir davantage dans le secteur de l'énergie électrique.

Le début des travaux d'amélioration est prévu en T2 2023 et l'achèvement en T4 2024.

Le schéma logique du projet accès est présenté ci-dessous.

Figure 3 : Schéma logique du projet Accès

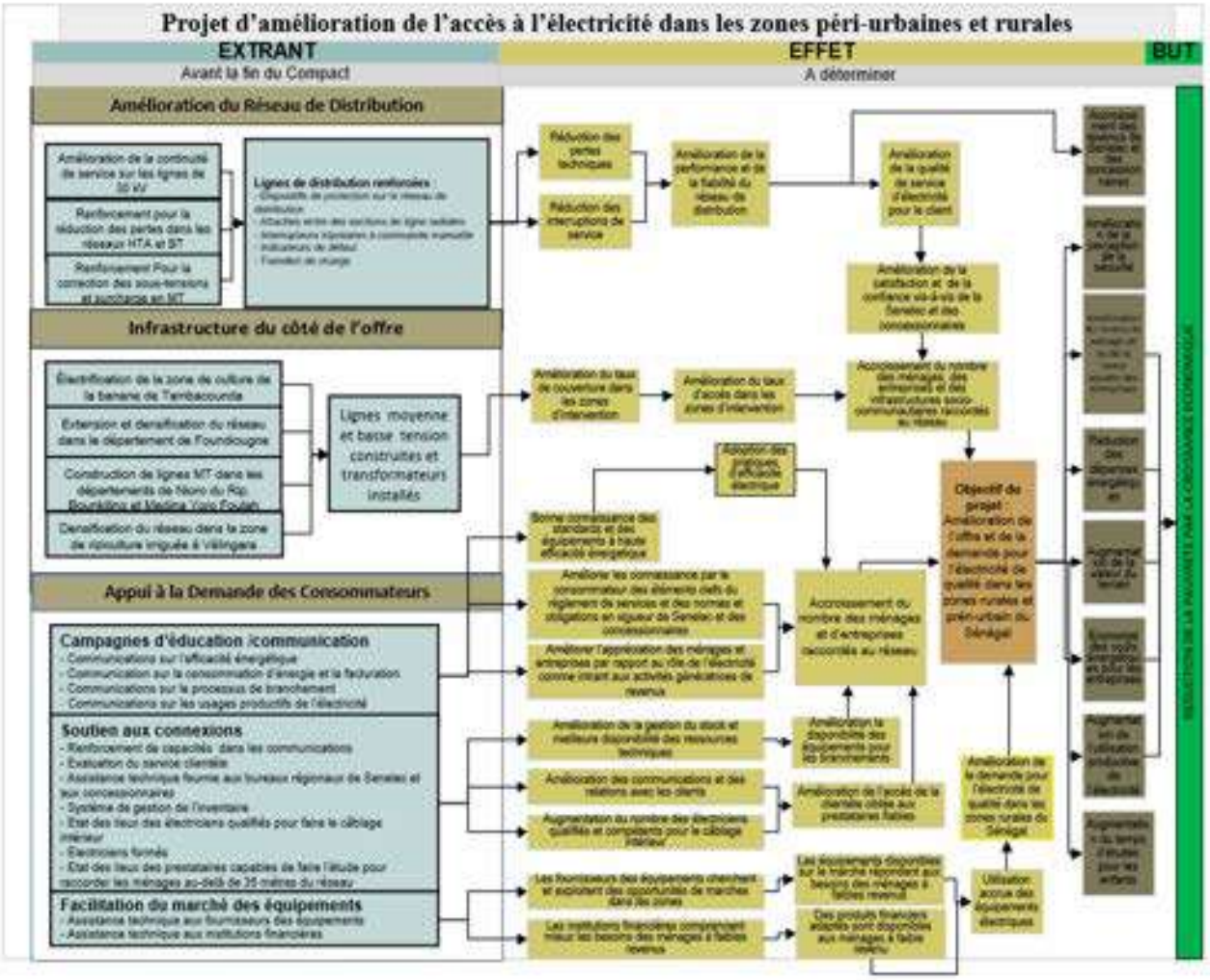

L'objectif du projet Accès est l'accroissement de l'offre et de la demande d'électricité de qualité dans les zones périurbaines et rurales du Sénégal. L'indicateur clé retenu pour mesurer ce résultat est le *niveau de consommation d'électricité, pour usage domestique ou productif, dans les zones d'intervention du Compact*. L'ACA menée pour estimer le taux de rentabilité économique (TRE) a modélisé comme principal flux d'avantages l'augmentation de valeur des biens fonciers des populations sénégalaises rurales n'ayant pas accès à l'électricité et les économies de coûts des usages productifs. La cible en fin de Compact est de 2273 MWh de consommation d'électricité à usage domestique et 2900 MWh pour usage productif, avec un taux d'adoption de 56.36%.

L'objectif devrait être atteint grâce à la combinaison des réalisations des principaux résultats des trois activités :

- L'**augmentation du taux de couverture dans les zones d'intervention du Compact** mesuré par *le nombre de localités électrifiés* et **l'extension du réseau dans les zones**

d'investissement mesuré par *le nombre de nouveaux abonnés (*Infrastructures du côté de l'offre*) ;*

- L'**amélioration de la qualité du service d'électricité pour les clients** mesuré aussi par *l'Energie Non Distribuée (END) sur le réseau de distribution* **(**amélioration du réseau de distribution**)** ;

- L'**amélioration de la demande d'électricité de qualité dans les zones rurales du Sénégal (**volet demande**)** et

- L'**amélioration de la gestion des stocks** de Senelec et des Concessionnaires ruraux (volet appui à la demande) mesurée par le n*ombre moyen de jours qui s'écoulent entre le moment où un nouveau client paie le fournisseur d'électricité et le moment où il est effectivement connecté*.

Enfin, les bénéficiaires ciblés dont la demande d'électricité est satisfaite devraient enregistrer une meilleure productivité, un gain de temps et des économies de main d'œuvre, une augmentation du temps d'étude pour les enfants, un renforcement de la sécurité, une réduction des dépenses énergétiques, une hausse du revenu du ménage et/ou une augmentation de la valeur ajoutée des entreprises. Les habitants des zones nouvellement électrifiées devraient assister à une augmentation de la valeur des terres.

Les hypothèses identifiées pour le Projet Accès sont énoncées ci-dessous :

- La demande d'électricité des ménages et des entreprises non raccordés est suffisamment élevée pour justifier l'investissement ;
- Les bénéficiaires ciblés voient la valeur du projet et sont disposés à payer pour être alimentés en électricité, que ce soit pour des usages résidentiels ou à des fins de production ;
- Les acteurs extérieurs fournissent un appui complémentaire au développement des entreprises pour les producteurs agricoles lorsque cet appui est nécessaire ;
- Il existe des ressources humaines suffisantes pour la pose du câblage intérieur et pour l'entretien de l'infrastructure d'électrification rurale ;
- Le marché des équipements est disponible, les mécanismes de financements adaptés afin de booster les usages productifs ;

Les risques identifiés pour le projet concernent principalement :

- Le plan d'action de Senelec pour réduire la durée de raccordement n'est pas mise en œuvre ;
- L'Extension du périmètre de la Senelec aux zones des concessionnaires non performants n'est pas encore effective ;

- Le Retard dans la conception finale du projet (composantes techniques et environnementales).

I.3.3 Projet de Cadre propice et de développement des capacités dans le secteur de l'électricité ("Projet de réforme")

Le projet de Réforme adresse à la fois les contraintes de coût élevé, de faible accès et de fiabilité du service d'électricité. Le projet devrait renforcer les principales institutions du secteur en les positionnant comme des agents de changement dans la réduction des coûts, l'amélioration de la fiabilité et de la qualité, et l'élargissement de l'accès à l'électricité.

En vue de réaliser **son Objectif**, le projet de Réforme devra renforcer les lois, les politiques et les règlements régissant le secteur de l'électricité du Sénégal, ainsi que les institutions chargées de leur application particulièrement l'entreprise de service public (Senelec), le régulateur (CRSE) le ministère en charge de de l'énergie et du pétrole (MPE). Le calendrier de réalisation des résultats au niveau des objectifs est défini à l'annexe II lorsque cela est possible.

Pour appuyer le projet de Réforme, et le Programme dans son ensemble, le GdS a pris plusieurs engagements de réformer et de renforcer le cadre politique et institutionnel[16]. Il s'agit :

- d'adopter et promulguer un nouveau code de l'électricité tel que décrit au paragraphe b) de l'annexe V au Compact ;
- de veiller à la mise en place d'un instrument approprié pour offrir des incitations financières concernant les progrès de Senelec dans le domaine des indicateurs de performance clés (« IPC ») au moyen du programme d'encouragement au rendement ;
- d'élaborer et adopter le Plan tarifaire conformément au paragraphe e) de l'annexe V au Compact ;
- d'assurer l'autonomie financière et la fourniture de ressources suffisantes à la CRSE et à Senelec ;
- d'élaborer et adopter un cadre intégré de planification des investissements et mener des audits pour s'assurer du respect de ce cadre ;
- d'assurer la durabilité financière à long terme du secteur conformément à la section 8.1 du Compact, y inclus, sans s'y limiter, en adoptant et en respectant le Plan de remboursement sectoriel et le Plan tarifaire.

Au-delà, le GdS s'était également engagé, dans le cadre de la réforme, dans :

- la sélection finale, avant l'entrée en vigueur du Compact, d'une alternative sectorielle présentée par la Feuille de route (FDR). Le choix de cette alternative a été approuvé en décembre 2019 ;

[16] Le langage exact des conditions préalables et des clauses restrictives peut être trouvé dans le Compact et l'Accord de mise en œuvre du programme (PIA)

- l’adoption et le paiement initial dans le cadre d'un plan de remboursement du secteur de l'électricité avant l’entrée en vigueur ;
- le soutien à l'orientation continue de Senelec en tant qu'entité commerciale, y compris le dégroupage comptable de Senelec et la garantie de la résolution de toutes les constatations d'audit connexes et en suspens avant le démarrage des activités du projet Réforme ;
- l’élaboration et l’adoption du plan d'intégration de la politique d'intégration du genre et de l'énergie de la CEDEAO avant le démarrage des activités du projet Réforme ;
- l’examen annuel de la mise en œuvre de la FDR tout au long de la durée du Compact, commençant un an après la validation de la FDR par le GdS. La MCC sera invité aux revues annuelles.

Le projet de Réforme se fonde sur le processus participatif de planification du secteur de l’électricité, à travers la FDR appuyé par la MCC en vertu de l’Accord de financement de l’élaboration du Compact. A travers cette FDR, le GdS a formulé et choisi une vision à long terme pour le secteur de l’électricité du Sénégal, caractérisée par une réorganisation opérationnelle du secteur qui permettra à Senelec de devenir une holding à participation publique, possédant des filiales distinctes et autonomes de production, de transport et de distribution ; une réorganisation des ventes et du système hors réseau ; un environnement porteur renforcé pour le secteur privé dans les domaines de la production, du transport, de la distribution et des ventes ; et un cadre législatif, institutionnel et réglementaire complémentaire.

Le projet de Réforme comporte trois activités à savoir (1) la gouvernance du secteur, (2) le renforcement de la régulation du secteur et (3) le renforcement de l’opérateur national.

1) Activité de gouvernance sectorielle

Cette activité adresse principalement la contrainte de coûts de l’électricité. Elle comporte les sous-activités suivantes applicables conformément à la FDR :

a) Une assistance technique aux institutions sectorielles concernées pour actualiser le cadre législatif et réglementaire du secteur, et restructurer le secteur, conformément à la FDR, notamment par le dégroupage de Senelec en filiales publiques, dans le cadre duquel il sera créé un opérateur des systèmes de transport opérationnalisé ;

b) Un appui au ministère de l’Énergie et à ses entités pour 1) l’élaboration, la mise en œuvre et le suivi d’un cadre intégré de planification des investissements sectoriels, 2) l’élaboration et la mise en œuvre d’un plan en long terme de transition des concessionnaires ruraux à des titulaires de domaine à bail (*affermages*), 3) l’élaboration et l’opérationnalisation initiale d’un plan de prise en compte de l’égalité des sexes, 4) la formation et l’assistance technique aux institutions chargées de l’électrification rurale pour appuyer l’élaboration de plans d’activités, la conformité environnementale et la mise en place de la technologie monophasé et de compteurs intelligents pour

appuyer l'harmonisation des tarifs, 5) l'assistance technique pour appuyer l'élaboration de la prochaine lettre de politique sectorielle du MPE (couvrant les années civiles 2024-2028), et 6) l'assistance technique pour appuyer le suivi et les évaluations périodiques des plans d'action stratégiques sectoriels dans le cadre de la FDR ; et

c) Un appui pour faciliter un accroissement de la participation du secteur privé au secteur de l'électricité, comprenant notamment : 1) la mise en place d'un guichet unique en ligne pour les nouvelles entreprises privées souhaitant investir dans le secteur, 2) l'assistance technique pour l'analyse des opportunités commerciales, l'élaboration de recommandations de politique, et la planification et l'aide aux transactions pour les services auxiliaires, 3) l'assistance technique pour analyser le marché d'une ouverture de l'électricité directement entre les Producteurs Indépendants d'électricité (PIE) et les gros consommateurs commerciaux, et 4) l'élaboration d'une cadre concernant la participation du secteur privé/les demandes de soumissions des PIE afin de rationaliser le processus pour les PIE potentiels ainsi que pour les participants potentiels du secteur privé au transport.

Cette activité devrait améliorer la planification du secteur, réduire les prix des accords d'achat d'électricité et accroître la participation du secteur privé à la production et à la transmission avec l'accès au réseau de tiers, et à la distribution avec le système « d'affermage » prévu d'ici 2028.

Les activités relatives à l'amélioration du cadre légal et sectoriel sont déjà en cours avec le code de l'électricité qui est une condition préalable à l'entrée en vigueur du Compact.

2) Activité de renforcement de la régulation du secteur

Cette activité vise à renforcer et à développer la capacité de la CRSE à s'acquitter de son mandat, tel que décrit dans la FDR et le nouveau code de l'électricité et à se conformer aux nouvelles exigences au vu de l'expansion du secteur de l'électricité au Sénégal. Elle comprend les sous-activités suivantes :

a) l'appui pour améliorer les fonctions essentielles de la CRSE, notamment : 1)assistance technique pour conduire un audit du réseau, une évaluation des détenteurs de licence et une évaluation de l'efficacité de l'instance de régulation, 2) assistance technique pour élaborer une stratégie de suivi et d'application, comprenant une évaluation des plans intégrés d'investissement sectoriel et une identification des pouvoirs d'application disponibles, 3) assistance technique pour élaborer et mettre en œuvre une structure organisationnelle plus efficace, 4) élaboration d'un plan de communication pluriannuel et 5) achèvement d'une étude générale des salaires et de l'autonomie financière pour la CRSE ; et

b) l'appui pour permettre à la CRSE de se conformer aux nouvelles exigences et de saisir les nouvelles opportunités au vu des changements adoptés par le GdS par le biais de la FDR, comprenant notamment une assistance technique pour 1) entreprendre et mettre en œuvre une étude globale des réformes tarifaires pour évaluer l'adéquation de la méthodologie

tarifaire actuelle et de la modélisation financière et économique pour le secteur, 2) réaliser une étude des coûts de service, 3) élaborer des recommandations sur la conception des taux tarifaires et sur le traitement des nouveaux avoirs sectoriels (par exemple les batteries), 4) élaborer et mettre en application de nouveaux règlements, de procédures opérationnelles standard et de modèles de documents (par exemple les licences, documents types de demande de soumissions, accords d'affermage, etc.), 5) mettre en œuvre une campagne de communication pour diffuser les informations sur les nouveaux taux tarifaires et sur les résultats des études.

Le renforcement de la régulation devra contribuer aux **améliorations de la gouvernance réglementaire et de la substance réglementaire** qui seront mesurées par une évaluation règlementaire adaptant les outils de la Banque Mondiale (*Evaluating Infrastructure Regulatory Systems)* et de la Banque Africaine de Développement (*l'Indice de réglementation de l'électricité*). Ces résultats pourront permettre au régulateur du secteur de l'énergie de mieux promouvoir la **viabilité financière des entreprises du secteur de l'électricité** et la **protection des intérêts des consommateurs** en matière de prix, de qualité et d'accès au service électrique. Cependant, il sera difficile de déterminer de façon crédible les effets de l'Activité sur ces derniers résultats.

Le démarrage des sous-activité sera déterminé plus tard.

3) Activité de renforcement des services publics : Cette activité vise à améliorer la performance commerciale, financière, opérationnelle et environnementale de Senelec. Elle comprend les composantes suivantes :

a) Assistance technique pour améliorer les audits et contrôles internes, la passation de marchés, la gestion financière et les services d'information, y compris par l'établissement, le suivi et la mesure d'indicateurs techniques, commerciaux, comptables et de gestion financière, l'établissement d'objectifs commerciaux et un suivi et évaluation global des performances ;
b) Établissement d'un programme d'incitation à la performance de l'opérateur, dont il est prévu qu'il comprendra des décaissements conditionnels à Senelec sous forme de subventions (financées par la contribution du GdS) si Senelec est capable de satisfaire les indicateurs clés de performance (***« ICP »***) identifiés (tels que les réductions de pertes techniques, les nouveaux raccordements, etc.). Le programme d'incitation à la performance sera régi par un manuel d'exploitation assorti de directives ou d'accords, chacun étant soumis à l'approbation de la MCC, énonçant les conditions et dispositions particulières du programme et notamment, mais sans s'y limiter, indiquant les ICP et les cibles identifiés, la valeur des subventions conditionnelles, les utilisations autorisées des subventions et le rôle de la CRSE ou d'autres institutions du secteur dans le programme ;
c) Assistance technique pour améliorer la gestion du réseau de transport et de distribution de Senelec, notamment pour 1) améliorer la gestion de la sécurité, 2) former et orienter les nouveaux et/ou les jeunes membres du personnel, 3) renforcer les capacités de gestion des avoirs, y compris la fourniture des équipements et matériels clés et la formation à leur

utilisations, 4) centraliser et moderniser la base de données du système d'information géospatiale (SIG), y compris l'apport d'une assistance technique pour l'utilisation et la gestion du nouveau système ; et

d) Assistance technique à Senelec, ainsi qu'aux autres parties prenantes concernées du secteur de l'électricité, en vue de l'adoption et de la mise en œuvre des pratiques optimales en matière de performance environnementale et sociale, y compris : 1) élaboration de plans et de documents clés pour l'évaluation préalable, le suivi et l'évaluation postérieure des projets d'électricité, tels que des systèmes de gestion environnementale et sociale (***« SGES »***), des cadres de politique de réinstallation (***« CPR »***) et des plans d'action de réinstallation (« ***PAR* »**), 2) intégration de politiques et de pratiques améliorées dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement, 3) gestion et atténuation de l'impact de la réinstallation dans les zones du projet et 3) fourniture d'équipements et d'outils clés pour le suivi de la conformité environnementale et formation à leur utilisation.

L'Activité Renforcement de l'opérateur devrait améliorer les performances commerciales, financières, opérationnelles et environnementales des institutions publiques à travers les indicateurs de performance comme la réduction des pertes ainsi que de la fréquence et de la durée des interruptions de service. La bonne performance dans ces indicateurs techniques permettra d'améliorer le ratio de recouvrement des coûts d'exploitation de la Senelec. La progression des performances de Senelec concernant la gestion des actifs, des achats ainsi que celle relative à la comptabilité et aux finances pour réduire les coûts du cycle de vie liés aux dépenses de fonctionnement et en immobilisations et l'amélioration de la gestion des données spatiales contribueront à une réduction des coûts et à la viabilité financière de l'opérateur public.

Le démarrage des différentes activités sera déterminé plus tard avec l'équipe Réforme.

Comme mentionné plus haut, **l'Objectif du Projet Réforme est de créer un cadre propice à l'amélioration de la viabilité financière du secteur énergétique et à la pratique de la bonne gouvernance du secteur pour une fourniture de l'électricité en quantité et en qualité**. L'énoncé de l'objectif, convenu par la MCC et le GdS lors de la négociation du Compact, ne se prête pas à l'évaluation à travers un ou quelques indicateurs quantitatifs. Il comprend des vastes concepts tel que la bonne gouvernance. De plus, au lieu d'être un résultat pour lequel tous les résultats contribuent, son énoncé comprend des résultats à différents niveaux de la chaine logique. L'environnement propice est supposé mener à l'amélioration de la viabilité financière qui a comme effet l'amélioration de la qualité et quantité de l'électricité. De plus, bien que les activités du projet soient logiquement liées à l'amélioration de la qualité et quantité de l'électricité, ces effets sur ces résultats sont indirects, à long termes, et inséparables d'autres variables qui sont en dehors de son contrôle et influence.

Malgré ces difficultés, il est important d'indiquer clairement comment l'énoncé de l'Objectif (tel qu'il est énoncé à l'article 1 du Compact) sera traduit en résultats mesurables. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la façon dont les concepts fondamentaux de l'Objectif sont définis et seront mesurés.

Tableau 1 : Aperçu des définitions et mesures des concepts de base des objectifs du projet de Réforme

Concept	Définition / Résultats	Mesure
Environnement propice	Adoption de lois, de politiques et de plans stratégiques introduits par le Compact. Ceux-ci ont divers objectifs, tels que l'augmentation de la participation du secteur privé dans le secteur, l'amélioration de la planification sectorielle et l'amélioration de la qualité des services.	Principalement au niveau des extrants avec des indicateurs jalons de date pour l'adoption de nouvelles lois et politiques[17].
Viabilité financière	La capacité des services publics d'électricité à générer des revenus suffisants pour faire face aux coûts d'exploitation, la dette et à permettre la croissance tout en maintenant les niveaux de service.	Indicateurs de performance financière des services publics, y compris le taux de recouvrement des coûts d'exploitation (P-24).
Bonne gouvernance	Fait principalement référence à l'amélioration de la planification sectorielle, à l'amélioration de la gouvernance réglementaire et à l'amélioration de la substance réglementaire.	La planification sectorielle sera évaluée de façon indépendante au moyen d'une rubrique qui décompose la « planification intégrée des investissements » en critères de résultats. Chaque critère est noté à l'aide d'une méthodologie de notation transparente. La moyenne des totaux est calculée pour créer un score unique pour le résultat. La gouvernance et la substance réglementaire seront évaluées au moyen d'une évaluation réglementaire indépendante adaptant la méthodologie décrite dans le document de la Banque mondiale intitulé Évaluation des systèmes de réglementation des infrastructures[18]. Les scores de l'indice de réglementation de l'électricité (ERI) de la Banque africaine de développement seront également utilisés.
Qualité de l'électricité	Fait référence à la durée et à la fréquence des interruptions de service et à l'incidence de fluctuations de fréquence et de tension.	Un sondage téléphonique semestriel sera mené afin d'obtenir des mesures indépendantes de ces résultats au fil du temps. Cependant, en raison de l'effet à long terme et indirect du projet sur ces

[17] La mesure dans laquelle l'adoption des politiques mène à leur mise en œuvre sera également évalué, mais n'est pas inclus dans le concept d'« environnement propice».
[18] Brown, A., J. Stern, and B. Tennebaum. 2006. A Handbook for Evaluating Infrastructure Regulatory Systems. Washington, DC: World Bank

		résultats, il n'est pas certain qu'un 'récit de la contribution' soit réalisable.[19][20]
Quantité d'électricité	Fait référence à la quantité d'électricité en watts-heures consommée par les consommateurs d'électricité.	L'approvisionnement ou les ventes totales d'électricité sont faciles à obtenir, mais il y a le même problème de contribution que ci-dessus. Il est peu probable que cet indicateur soit mesuré pour évaluer le projet de réforme.

L'annexe III du Compact a tenté de rendre opérationnelle l'énoncé de l'Objectif au moyen des résultats suivants : viabilité financière du secteur de l'électricité, qualité du service à la clientèle, fiabilité de l'électricité et quantité d'électricité fournie. À la suite d'autres discussions, l'équipe de projet a retravaillé la logique du projet pour recadrer l'énoncé de l'Objectif et identifier un ensemble de résultats de niveau inférieur, mais toujours ambitieux, qui seront évalués pour déterminer si le projet a atteint son Objectif. C'est ce que représente la colonne « principaux résultats ciblés » de la figure 4, où les résultats sont en beige. La plupart de ces résultats ont une stratégie de S&E définie.

Le schéma définit l'Objectif, dans ce plan de S&E, comme **l'amélioration de la viabilité économique du secteur** qui comprend trois niveaux : l'opérateur public, le client et le gouvernement. L'équipe du projet de réforme a préféré le terme « viabilité économique » au lieu de « viabilité financière ». Il comprend la santé financière des opérateurs d'électricité (viabilité financière), aussi bien que les intérêts économiques et le bien-être des consommateurs d'électricité et la charge fiscale des subventions du Gouvernement pour le secteur de l'électricité. L'équipe de S&E mesurera tous les résultats sous l'Objectif du projet, tout en reconnaissant que la contribution du Projet Réforme à la modification de ces résultats puisse être difficile, voire impossible à évaluer de manière crédible. L'exception concerne la viabilité financière des opérateurs, qui, par exemple, devrait s'améliorer en conséquence directe des mesures réglementaires plus rigoureuses et d'autres activités du Compact. Cependant, les actions de réglementation visant à améliorer la qualité du service peuvent avoir un effet négatif à court terme sur les finances du service public.

Finalement, il est attendu des résultats combinés de ces différentes activités et sous-activités, une amélioration de la **viabilité économique** apprécier d'abord à ces deux niveaux : (1) **l'amélioration de la satisfaction des clients** induisant une **nouvelle demande** et (2) **l'amélioration de la viabilité financière des opérateurs** qui sera mesurée par le *taux de recouvrement des coût exploitations, le ratio de liquidité et le Taux de Rentabilité nette des capitaux propres*. La viabilité financière conduira à une augmentation de l'offre de qualité. L'équilibre économique devrait se

[19] Le terme « récit de contribution » (ou *contribution story* en anglais) vient de l'analyse de la contribution (Mayne, 2019), qui est une approche pour décrire de manière crédible la contribution d'une intervention à des résultats pour lesquels il est impossible de déterminer l'attribution.

[20] La sous-activité « d'incitation à la performance du services public » peut inclure la continuité du service comme indicateur de performance clé. Si ce résultat est défini, précis et qu'il y a un contrôleur tiers crédible, alors l'équipe de S&E sera en mesure de déterminer l'effet direct sur les changements dans la qualité de l'électricité.

traduire par une **tarification qui reflète les coûts** dès lors que la viabilité financière conduira à la baisse des coûts du service et à l'augmentation de la demande induite à travers la **satisfaction des clients**. La demande induite constitue un revenu supplémentaire pour l'opérateur, ce qui peut influencer positivement sa viabilité financière. Il s'en suivra une **réduction des compensations payés par le GdS** et de meilleure disposition à payer les dettes envers les opérateurs (troisième niveau de la viabilité économique).

Figure 4 : Schéma logique du projet Réforme

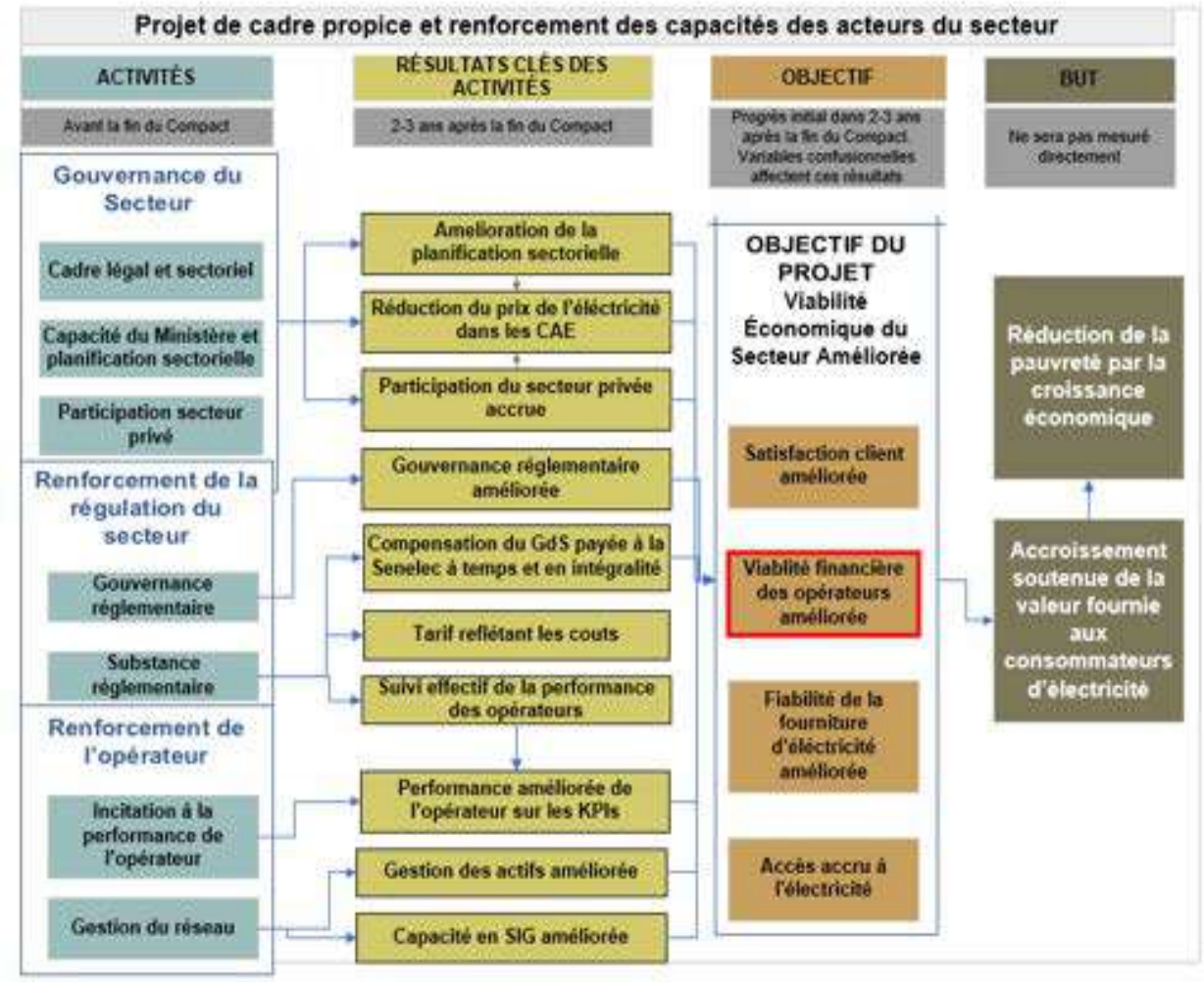

Note : Ce schéma logique n'inclut pas la sous-activité sur la performance environnementale et sociale du secteur. Au moment de l'élaboration et de la signature du Compact, elle était considérée par MCC et MCA comme une activité transversale qui ne contribuait pas directement à l'Objectif du Projet. En cas de changement, le schéma ci-dessus sera révisé**.** MCA effectuera une évaluation environnementale et sociale stratégique qui abordera la question de la contribution de l'amélioration de la performance environnementale et sociale du secteur à la logique du projet de réforme.

L'Annexe IV Comprend les schémas logiques de projets plus détaillés pour chaque sous-activité montrant la manière dont les processus, les outputs et les résultats intermédiaires conduisent aux résultats clés ciblés à l'Objectif ci-dessus. Ces schémas logiques mettent également en évidence quelques différences entre les perspectives de MCC et de MCA sur ce que le Projet Réforme devra réaliser. Ces schémas logiques peuvent être révisés pendant la mise en œuvre. Ils peuvent être

utilisés pour des discussions périodiques sur la compréhension qu'a l'équipe des problèmes que les projets cherchent à résoudre et aux stratégies pour ce faire. Plus d'informations sur cette stratégie se trouve à la section « Au-delà du Suivi de Performance » de la Composante Suivie du présent plan de S&E.

Les hypothèses identifiées du Projet Réforme sont énumérées ci-dessous :

- Les prix du combustible n'augmentent pas beaucoup. Cette situation exercerait une pression à la hausse sur le tarif et affecterait l'engagement du gouvernement aux réformes difficiles ;
- Une croissance économique relativement forte et des conditions macro-économiques favorables se maintiennent ;
- Les changements à la tête des organisations publiques et parapubliques sont mineurs et n'affectent pas l'engagement aux réformes ;
- Les acteurs organisationnels qui perçoivent les réformes comme contraires à leurs intérêts n'entravent pas la mise en œuvre du projet ;
- Le personnel du MPE, du Régulateur et de l'Opérateur souhaite améliorer le secteur et contribuer aux activités du Compact ;
- La quantité et la qualité du personnel du MPE, du Régulateur et de l'Opérateur peuvent contribuer aux activités du Compact et maintenir les résultats obtenus pendant le Compact.

Les risques identifiés du Projet Réforme sont énumérés ci-dessous :

Gouvernance du Secteur

- La non-application des nouvelles dispositions du Code de l'électricité, qui sont alignées sur les objectifs du Compact ;
- Les désaccords significatifs sur les dispositions proposées dans le Code de l'électricité rendent difficile la collaboration avec les autres bailleurs ;
- Il existe des désaccords considérables sur les détails des textes d'application du cadre de planification intégrée des investissements, ce qui entraîne des retards et une mauvaise qualité des livrables ;
- L'absence de coordination avec la Banque mondiale sur les activités de restructuration de l'Opérateur (dégroupage comptable, dégroupage opérationnel, etc.) ;
- Le budget des services d'assistance technique pour le Projet Réforme est insuffisant en raison de la complexité potentiellement croissante de l'activité ;
- Le manque de coordination concernant les résultats des services d'assistance technique du Projet Réforme vu que le consultant ne sera pas basé au Sénégal de façon permanente ;
- Le fournisseur d'assistance technique au MPE est responsable d'un trop grand nombre de tâches distinctes, ce qui réduit la qualité des livrables et de l'appui ;
- Les besoins en formation ne cessent de changer, ce qui rend difficile la contractualisation des ressources pour assurer la formation du personnel du ministère et de ses agences ;
- La conception du guichet unique ne s'élève pas au niveau d'un site et d'un portail Web de haut calibre, ce qui réduit sa capacité à attirer les visiteurs et à être utile ;

- La coordination avec les bailleurs sur les interventions essentielles à l'échelle du secteur n'est pas assurée efficacement ;
- Les parties prenantes du secteur contestent les pouvoirs nouvellement attribués au Régulateur ;
- Le personnel du Régulateur ou un ou plusieurs commissaires ne sont pas favorables ou ne soutiennent pas les nouvelles responsabilités attribuées à la CRSE par les réformes de la législation ;
- Le plan tarifaire n'est pas suivi tout au long de la mise en œuvre du Compact ;
- L'absence de coordination et de synchronisation entre les lois et les communications / la gestion du changement ;
- Les consultants recrutés pour appuyer les activités ne respectent pas les délais et/ou la qualité ;
- La force et la qualité de la collaboration entre le MPE et son fournisseur d'assistance technique se dégradent au fil du temps ;
- Les autres activités et études hors du Compact qui sont complémentaire aux activités juridiques et sectorielles (ex : Code réseau, Accès des Tiers au Réseau) ont accusé du retard ;
- Les réformes institutionnelles au niveau régional (ex : l'Autorité Régionale de la Régulation de l'Electricité de la CEDEAO), qui impactent les lois proposées ou en cours de rédaction au niveau national ;
- Les limites du cadre réglementaire et institutionnel du secteur de l'énergie qui n'est pas attractif pour le secteur privé ;
- Le retard de l'arrivée du gaz dans le mix énergétique, maintenant les tarifs relativement élevés ;
- Les incitations à l'amélioration des performances se dissipent après la clôture du Compact ;
- Le personnel formé dans le cadre des activités financées par le Compact risque de quitter son entité ;
- Les processus d'institutionnalisation des nouvelles connaissances ne sont pas mis en œuvre au niveau du MPE, du Régulateur ou de l'Opérateur. Il n'existe pas de plan de formation du personnel nouvellement recruté ;
- Les mauvaises personnes sont formées et ne peuvent donc pas appliquer immédiatement leurs connaissances au rôle approprié et pertinent ;
- La force et la qualité de la relation entre le MPE et son fournisseur d'assistance technique s'érodent avec le temps

Renforcement du Régulateur

- Les nouvelles réglementations proposées ou communiquées par le Régulateur sont contestées ou entravées par les parties prenantes du secteur ;
- Le Régulateur retarde la publication (ou ne publie pas du tout) des décisions officielles précédemment rédigées par des consultants ;
- Les recommandations sur les changements organisationnels de la réglementation ne sont pas mises en œuvre et rendues effectives ;

- Les changements considérables du personnel de la CRSE affaiblissent la capacité à mettre en œuvre et à faire progresser les composantes de l'activité ;
- Les recommandations de l'étude sur l'autonomie financière sont contestées par les différentes parties prenantes capables de soutenir l'autonomie du Régulateur ;
- Les recommandations de l'audit du réseau ne sont pas intégrées dans la réglementation ;
- Le plan tarifaire et le plan de remboursement du secteur ne sont pas suivis tout au long de la mise en œuvre du Compact ;
- L'absence de coordination et de synchronisation entre les réglementations et les communications / la gestion du changement ;
- Les consultants recrutés pour les différentes activités ne respectent pas les délais et/ou la qualité ;
- La force et la qualité de la collaboration entre le MPE et son fournisseur d'assistance technique se dégradent au fil du temps ;
- Le plan d'action de la FDR définit de nouvelles orientations, impactant l'échéancier et la planification de la publication des nouvelles réglementations ;
- D'autres activités et études complémentaires aux réglementations (ex : dégroupage, Accès des Tiers au Réseau), qu'elles soient issues du projet ou externes au Compact, ont accusé du retard ;
- Les retards des études externes auxquelles l'activité est liée impactent négativement les résultats escomptés de l'activité ;
- Les changements institutionnels au niveau régional (ex : l'Autorité Régionale de la Régulation de l'Electricité de la CEDEAO), impactent les lois proposées ou en cours de rédaction au niveau national.

Renforcement de l'Opérateur

- Les primes d'incitation à la performance finissent par être attribuées aux mauvais acteurs qui n'ont joué aucun rôle dans l'amélioration des performances, ce qui démotive les véritables acteurs du changement ;
- Les données sont manipulées pour recevoir des subventions d'incitation à la performance ;
- L'incapacité à gérer la myriade de liens entre les contrats et les activités financés par le Compact entraîne des retards, une mauvaise qualité des livrables et des résultats non atteints ;
- Il est difficile de faire évoluer les comportements et d'obtenir l'adhésion des parties prenantes clés à une activité ou un projet de réforme.

I.4. Avantages Économiques Prévus

Le GdS et MCC ont mené au courant de la troisième phase de développement des projets, un exercice d'analyse économique de chaque projet pour déterminer le rapport coûts-bénéfice des investissements prévus. Cette analyse économique du Programme consiste en une analyse coût-avantages (***« ACA »***), qui est résumée par un Taux de Rentabilité Économique (TRE) estimatif, ainsi qu'une analyse des bénéficiaires. Conformément aux exigences de la politique de MCC, les

projets devaient avoir un taux de rentabilité minimal de 10% pour être accepté. Le résultat du TRE des projets et activités sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Résumé du taux de rentabilité économique

Projet	Taux de Rentabilité Économique (TRE) initial	Date d'établissement du TRE initial	TRE actuel	Date d'établissement du TRE actuel
Compact	**30%**	**09/2018**	**24%**	**07/2021**
Projet Transport	**33%**	**09/2018**	**25%**	**07/2021**
Activité 1 : Renforcement du réseau de transport de Dakar [21]	30%	09/2018	21%	**07/2021**
Activité 2 : Remplacement des transformateurs de puissance	73%	09/2018	50%	**07/2021**
Activité 3 : stabilisation du réseau	17%	09/2018	17%	**07/2021**
Projet Accès	**17%**	**09/2018**	**17%**	**07/2021**
Activité 1: volet offre (combinant les sous-activités : facilitation des nouvelles connexions et facilitation de l'accès aux équipements et aux appareils)	6%	09/2018	6%	**07/2021**
Activity 2 : soutien à la demande des consommateurs (sous-activité Campagne d'éducation)	20%	09/2018	20%	07/2021
Activité 3 : renforcement du réseau de distribution	47%	09/2018	47%	07/2021
Project Réforme	**18%**	**09/2018**	**18%**	**07/2021**

I.4.1 Analyse Economique du projet transport

Le TRE global du projet de transport est estimé à 25 % et sa valeur actualisée nette, à un taux d'actualisation de 10 % est estimée à 712 millions de dollars américains. L'activité de

[21] L'analyse économique de l'activité développement à LT du réseau de transport autour de Dakar a été révisé en 2021 avant l'entrée en vigueur du Compact sous l'hypothèse que seul 14 sous-stations sont concernées au lieu de 20. Cependant, il convient de noter que 10 sous-stations avaient été initialement retenus avant de constater que 4 postes supplémentaires desservent également la péninsule de Dakar. Il s'agit ici de considérer tous les postes de transformateurs qui injectent de l'électricité sur le réseau de distribution de la péninsule de Dakar. La révision reflète également la réallocation des coûts du MOSES aux trois activités du Projet Transport. Cette réallocation pris de façon isolée a réduit le TRE de l'activité 2 et a augmenté le TRE des activités 1 et 3.

développement du réseau de transport et l'activité de remplacement des transformateurs vont accroitre principalement la capacité du réseau de transport de Dakar par l'ajout de nouveaux câbles à 225 kV et par l'augmentation de la capacité des transformateurs et des sous-stations. Ces investissements vont atténuer les contraintes en matière de transport aux périodes de demande de pointe et permettront d'approvisionner les consommateurs en électricité supplémentaire. Le flux d'avantages économiques du projet de transport est mesuré en déterminant la valeur du bien-être des avantages associés à la consommation de cette électricité supplémentaire. La quantité d'électricité supplémentaire qui sera transportée grâce au projet a été estimée au moyen d'un modèle de débit de la charge du réseau de transport, en tenant compte de la localisation et des dimensions des centrales, des caractéristiques du réseau, et du profil spatiotemporel de la demande d'électricité à l'horizon analytique de 20 ans du modèle économique. La valeur (en termes de bien-être) de l'électricité supplémentaire transportée est estimée en utilisant la différence entre la volonté moyenne à payer d'après l'enquête sur la volonté de payer réalisée en 2018 et le prix d'équilibre économiquement efficace de l'électricité qui permettrait de recouvrer intégralement le coût du service de Senelec.

Une caractéristique essentielle du TRE au niveau du projet est qu'il repose sur des hypothèses de statu quo des politiques et des réformes institutionnelles en tant que base de modélisation de l'électricité supplémentaire transportée grâce aux investissements d'infrastructure du projet. S'il n'en était pas ainsi, il se produirait vraisemblablement un certain double comptage des avantages entre le projet de transport et le projet de réforme. Une hypothèse clé des modèles économiques est que les dépenses d'exploitation et de maintenance entraînent une mise en œuvre suffisamment efficace des activités, ce qui fait que la quantité d'électricité supplémentaire transportée par le réseau ne se dégrade pas au fil du temps. Conformément à la logique du projet de transport, les modèles économiques saisissent les avantages globaux d'une gamme d'investissements dans la capacité et la stabilité du réseau de transport en termes d'énergie additionnelle fournie aux consommateurs.

L'analyse de sensibilité indique que l'estimation du TRE du projet Transport est particulièrement sensible à la valeur de l'énergie additionnelle, aux dépassements des dépenses d'investissement, et au niveau des coûts d'exploitation et de maintenance.

I.4.2 Analyse économique du projet Accès

Le TRE global du projet d'accès est estimé à 17 % et sa valeur actualisée nette, pour un taux d'actualisation de 10 %, est de 33,5 millions de dollars américains. Ce TRE global comprend les flux d'avantages provenant des trois activités et de leurs sous-activités respectives.

Les facteurs clés de stabilité de ce TRE global sont les hypothèses concernant le taux d'adoption à des fins de production ainsi que le coût estimatif de la production d'électricité au moyen d'unités de production à essence. Si les hypothèses relatives à l'adoption de l'électricité à des fins de production sont fondées sur des évaluations détaillées, de même que les hypothèses concernant l'impact de l'activité d'appui de la demande des consommateurs, le coût de la production

d'électricité au moyen de générateurs à essence peut être sensible aux fluctuations des cours internationaux du pétrole. En vue d'atténuer cette hypothèse, la MCC a effectué pour ces deux variables des simulations basées sur des écarts types par rapport à la moyenne pour déterminer la sensibilité à ces facteurs au niveau du projet (ainsi que les TER désagrégés).

Pour rappel, la première activité, le volet « offre, » a deux sources de flux de bénéfices ; l'un de l'appréciation de la valeur des terres par les utilisateurs domestique et l'autre des économies de coûts des utilisateurs productifs.

À ce stade, la seule source de flux d'avantages pour l'activité d'appui aux consommateurs est une réduction de la consommation énergétique des ménages actuellement raccordés au réseau, du fait de l'adoption d'un éclairage efficace[22]. Ce flux d'avantages à source unique est le seul actuellement identifiable, parce que les détails des aspects régionaux de cette activité seront davantage élaborés durant la mise en œuvre initiale. Vu cette incertitude appelée à se maintenir, la MCC et le GdS devront réviser périodiquement les informations disponibles sur le TRE en se fondant sur les nouveaux paramètres de conception du projet.

Le flux d'avantages principal de l'activité de renforcement du réseau de distribution est la valeur économique de l'électricité non distribuée, qui est fixée à 2,48 dollars américains par kWh, ainsi que la valeur économique des pertes de distribution, fixée à 0,097 dollars américains par kWh. L'activité vise à réduire la quantité d'énergie non distribuée et les pertes techniques.

I.4.3 Analyse économique du projet Réforme

Le TRE global du projet de réforme est estimé à 18% et sa valeur actualisée nette à un taux d'actualisation de 10 %, est de 39,7 millions de dollars américains. Les trois activités du projet appuient des réformes menées par différents acteurs sectoriels et investissent dans le renforcement des capacités de ces entités.

L'analyse économique du projet de réforme repose sur des données empiriques provenant d'un examen systématique des impacts des réformes du secteur de l'électricité dans les pays en développement. La MCC et le GdS se sont penchés en particulier sur l'expérience de pays en matière de réformes du secteur de l'électricité pour retenir des études répondant à trois critères :

- la portée et l'étendue de réformes pertinentes par rapport à celles envisagées par le Compact ;
- une couverture du pays suffisamment inclusive pour présenter une large pertinence pour la méthodologie d'étude du Sénégal ; et

[22] C'est mesuré en estimant les économies totales sur les factures d'électricité si tous les ménages électrifiés modernisaient les ampoules à incandescence 40W existantes avec des lampes LED 6W, en supposant que (i) 10 % des ménages utilisent déjà les LED, (ii) un taux de croissance de l'adoption de 2% par an, et (3) qu'un ménage moyen utilise 5 heures d'éclairage par jour. Toutefois, comme la portée de cette sous-activité a évolué, l'analyse économique devra être revue.

- des études suffisamment rigoureuses pour produire des estimations crédibles et ayant une validité interne des impacts des réformes.

Au total, cet examen a retenu sept (7) études[23] portant sur plusieurs pays couvrant cinq grandes catégories de réformes et fournissant douze estimations paramétriques des effets de réformes. Le tableau ci-dessous présente les réformes et les variables d'effets sur lesquelles ces sept (7) études se concentrent ainsi que les avantages qui en dépendent.

Tableau 3 : Résumé des types de réformes et des variables d'effets associés examinés dans les études portant sur la réforme du secteur de l'électricité sur lesquelles s'appuie le TRE des projets

Variables d'effets / *Réformes*	**Pertes de transport et de distribution**	**Durée des interruptions**	**Fréquence des interruptions**	**Production d'électricité par habitant**	**Accès**
Règlements					
Restructuration	X				X
Concurrence				X	
Participation du secteur privé	X	X	X	X	
Combinaisons de réformes	X			X	

Note : Un X figurant dans ce tableau indique que cette analyse comportait une ou plusieurs études examinant l'impact d'une réforme donnée sur une variable d'effet particulière et fournissant des estimations des paramètres associés.

L'agenda de certaines réformes incluses dans l'analyse met en évidence un risque clé du projet de réforme, et un risque auquel les rendements économiques sont sensibles, à savoir le fait que certaines réformes telles que la création des affermages ne seront mises en œuvre et ne produiront des impacts qu'après l'expiration du Compact et même après la période de l'évaluation. Il s'agit là d'un exemple des risques plus élevés inhérents à de tels programmes de réforme. Par ailleurs, ces programmes offrent souvent des perspectives de rendements plus élevés et plus durables.

L'estimation du TRE du projet de Réforme a caractérisé le contenu des réformes proposées dans le cadre du Compact de manière assez détaillée et évalué les perspectives d'un projet économiquement viable à l'aide des données disponibles à l'échelle internationale.

L'estimation du TRE du Projet repose sur quatre types d'avantages : une réduction des pertes de transmission et de distribution, une réduction de la durée et de la fréquence des interruptions, une augmentation de la production d'électricité par habitant et une augmentation de l'accès à

[23] Urpelainen, Yang, & Liu (2018:11)
Zhang, Parker, and Kirkpatrick. 2008. Four-component regulatory index
Zhang, Parker, and Kirkpatrick. 2008. Competition index
Bacon, Robert (2018), Impact of Power Utility Reform in Developing Countries: A Literature Review. Washington, DC: The World Bank, Energy & Extractives Global Practice

l'électricité. Ce qui est plus difficile à évaluer sur une base objective et avec confiance, c'est la perspective de succès de réformes particulières - en particulier celles plus éloignées dans le temps, après l'expiration de la durée du Compact - en fonction du contexte institutionnel et politique au Sénégal. L'analyse de sensibilité peut être utile pour identifier les paramètres du modèle auxquels les rendements sont les plus sensibles. Dans ce cas, les rendements du projet de réforme sont sensibles au calendrier des réformes, aux paramètres reliant les progrès des réformes aux principaux produits et résultats sectoriels, à l'efficacité de la mise en œuvre des réformes et à la valeur de l'énergie supplémentaire attribuable aux réformes réussies.

L'analyse de sensibilité du TRE du projet de réforme indique que ce TRE estimatif est sensible avant tout à la valeur de l'énergie incrémentielle, à l'efficacité avec laquelle Senelec mène les réformes et à l'impact des réformes relatives aux règlements, à la structure et à la compétitivité en matière de pertes au transport et à la distribution. La probabilité que le TRE du projet de réforme dépasse 10 % est estimée à 66 %.

Conformément à la logique du Programme du projet, le modèle économique vise à rendre compte des avantages globaux d'une gamme d'investissements dans des réformes sectorielles ainsi que du renforcement des capacités et du savoir-faire qui sous-tendent ces réformes.

I.5. Bénéficiaires prévus du programme

Selon les *Directives de la MCC sur l'Analyse économique et des bénéficiaires*, les bénéficiaires de projets sont les personnes qui sont censées connaître une amélioration des conditions de vie grâce aux activités du Compact dont l'objectif est d'accroître leurs réels revenus. L'analyse du TRE des projets proposés donne des détails sur le flux des avantages à travers lequel les bénéficiaires devront connaître une augmentation de revenus.

Une vue d'ensemble du niveau des avantages du programme à travers la population du Sénégal, utilisée pour la justification du Compact auprès du Comité d'investissement de MCC, est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Participants Prévus au Programme

Projet	Définition des participants au programme	Nombre établi de participants au programme
Projet Transport	Opérateur public (la Senelec), Direction de l'environnement et des établissements classés (DEEC), Municipalité de Dakar, Gouvernement	A déterminer
Projet Accès	ASER, AEME, DEEC, les concessionnaires des zones cibles, les conseillers départementaux et régionaux des zones cibles	A déterminer
Projet Réforme	MPE, CRSE, Senelec, ASER, APIX, IPPs, Associations de Consommateurs, FSE, DEEC, ministère des Finances, présidence, CER, ERILs	A déterminer

Tableau 5 : Bénéficiaires Prévus du Programme

Projet	Définition des bénéficiaires du programme	Estimation du nombre de bénéficiaires	Valeur actuelle nette (VA) des avantages (M$)	Valeur actuelle nette (VAN)[24] ($m)
Projet Transport	Utilisateurs (ménages et entreprises) de l'électricité dans les zones géographiques ciblées	4.600.000[25]	1,140	742
Projet Accès	Les utilisateurs d'électricité dans les zones rurales	181.000	92.6	31.0
Projet Réforme	Les utilisateurs de l'électricité	12.600.000	79.8	38.4
Total Programme	(N.B. : certaines personnes bénéficient de plusieurs projets)	12.781.000	1,320	811

Le Programme devrait bénéficier, selon les projections, à un total de 12 781 000 personnes, comme l'indique en détail le tableau ci-dessus dont 6 300 000 bénéficiaires définis comme « pauvres » (dont 2,1 millions considérés comme « extrêmement pauvres » et 4 100 000 bénéficiaires définis comme « presque pauvres »[26]).

I.5.1 Analyse des bénéficiaires du projet transport

Les bénéficiaires du projet transport représentent l'ensemble des utilisateurs d'électricité dans les zones d'intervention du projet. Ils sont estimés à 4.600.000 usagers, comme décrit dans le tableau précédent et correspondant à des entreprises et des ménages. Concernant les entreprises, plus de 90% sont dans le secteur informel (RGE[27], 2017). Ainsi, il est attendu du projet un impact non négligeable dans la productivité des entreprises contribuant ainsi à la croissance économique. Dès lors que le projet transport intervient dans le réseau interconnecté du pays, les bénéficiaires peuvent aller au-delà et atteindre l'ensemble des clients du réseau interconnecté. L'analyse économique s'est limitée aux bénéficiaires de la péninsule de Dakar, puisque, selon le groupe de pratique énergétique, c'est au niveau cette région que les effets sont le plus clairement attribuables au Projet.

[25] La réduction (à des fins de modélisation économique) de la zone prévue du projet de transport suggère une réduction concomitante du nombre estimé de bénéficiaires qui n'est pas encore reflétée ici. MCC utilisera les données des clients de Senelec pour générer une estimation révisée.

[26]Ces catégories de bénéficiaires sont définies sur la base des niveaux de consommation quotidienne suivants (en dollars PPA internationaux de 2011) : extrêmement pauvres : moins de 1,90 dollar ; pauvres : moins de 3,20 dollars ; presque pauvres : entre 3,20 et 5,50 dollars.

[27] Recensement général des entreprises

I.5.2. Analyse des bénéficiaires du projet Accès

Le projet Accès contribuera au développement d'activités génératrices de revenu mais aussi au renforcement des activités déjà existantes. Les zones d'intervention du projet ont été identifiées selon le potentiel d'adoption d'activités génératrices de revenus dans les chaines de valeur agricole par les bénéficiaires. Les habitants des villages avoisinants pourraient bénéficier des projets grâce à l'existence davantage d'opportunités d'activités génératrice de revenus non agricoles ainsi qu'un accès aux infrastructures sociocommunautaires tels que les pompes à eau, moulins, etc.

I.5.3. Analyse des bénéficiaires du projet Réforme

Les bénéficiaires du projet Réforme sont censés être l'ensemble des utilisateurs de l'électricité mais également les opérateurs d'électricité que cela soit la Senelec ou les opérateurs d'électrification rurale. A travers la satisfaction des clients, les bénéficiaires seront les clients urbains et ruraux. Comme décrit précédemment, malgré le fait que les principaux bénéficiaires dans l'analyse économique soient les clients d'électricité, les effets principaux seront principalement analysés au niveau des actions et de la performance des acteurs du secteur.

II. Composante Suivi

II.1. Résumé de la Stratégie de Suivi

Le Compact sera suivi systématiquement et les progrès seront régulièrement rapportés à travers le Tableau de Suivi des Indicateurs (TSI). Il existe quatre niveaux d'indicateurs qui découlent du cadre logique du Programme. (i) processus ; (ii) extrant, (iii) effet, et (iv) but. Les différents niveaux d'indicateur permettent aux concepteurs et gestionnaires de projets de comprendre à quel point les activités envisagées sont susceptibles d'atteindre les objectifs ciblés. Souvent, les indicateurs d'effets et de but ne sont pas suivis durant la vie du Compact mais sont plutôt recueillis à travers une évaluation après la mise en œuvre complète du Compact. Ces niveaux de résultats prennent particulièrement plus de temps dans leurs réalisations.

Les données de suivi seront régulièrement analysées pour permettre aux responsables de MCA-Sénégal II et de la MCC de faire, au besoin, des ajustements au programme en vue de l'amélioration de la mise en œuvre globale et des résultats du Programme.

Les indicateurs de but mesurent la croissance économique et la réduction de la pauvreté qui se produisent pendant ou, plus probablement, après la mise en œuvre du programme. Pour les Compacts de MCC, les indicateurs de but seront généralement une estimation directe du revenu local et seront généralement mesurés à travers les évaluations post-Compact. Les indicateurs de résultats mesurent les effets intermédiaires d'une activité ou série activités et sont directement liés à travers la logique du Programme aux indicateurs d'output. Les indicateurs d'extrant mesurent directement les activités du projet. Ils décrivent et quantifient les biens et services produits directement par la mise en œuvre d'une activité. Les indicateurs de processus mesurent les progrès

vers l'achèvement des activités du projet. Ils sont une condition préalable à l'atteinte des indicateurs d'output et un moyen de vérifier si le plan de travail avance conformément aux délais.[28]

La MCC a introduit des indicateurs communs pour des rapports externes à travers les Compacts MCC. Les indicateurs communs pertinent au Compact de MCA- Sénégal II sont compris dans le présent plan de S&E. Ils comprennent par exemple le nombre de km de lignes de transport améliorées ou construites (P-7).

Le Compact présente les indicateurs initiaux pour le Programme. Le Plan S&E capitalise les informations avec des indicateurs supplémentaires élaborés par MCC, les responsables de projets de MCA-Sénégal II et les entités de mise en œuvre au début de l'exécution du projet.

Le tableau de définition des indicateurs fournit des détails pertinents pour chaque indicateur par Projet et est disponible à l'Annexe I. Il fait une description de la structure des indicateurs en précisant celle de chaque indicateur. (i) nom ; (ii) définition ; (iii) unité de mesure ; (iv) niveau de désagrégation ; (v) source de données ; (vi) partie responsable ; et (vii) fréquence des rapports.

Pour s'assurer que le programme est en bonne voie pour l'atteinte des buts et objectifs globaux, les indicateurs de suivi seront mesurés par rapport aux références et cibles établies qui sont tirées de l'analyse ex-ante du taux de rentabilité économique, d'autres types d'analyse, et des documents de planification du projet. Les cibles reflètent les hypothèses sous-jacentes faites dans la conception du programme que chaque activité va probablement réaliser. Les niveaux de référence et de cible pour chaque indicateur sont définis à l'Annexe II.

Il peut y avoir besoin de modifier les indicateurs dans les futures versions du plan M&E. Les modifications et revues des indicateurs peuvent uniquement être faites suivant la Politique MCC de S&E. Toute modification considérable des indicateurs ou autre contenu sera résumé à l'Annexe III du plan S&E.

La définition, la valeur de base, et les valeurs cibles pour certains indicateurs sont toujours à déterminer. La majorité de l'information manquante sera déterminée quand les activités concernées seront davantage définies avec la réalisation des études de faisabilité et de conception, aussi bien qu'avec l'élaboration des plans de travail suivant la signature des contrats de mise en œuvre.

La direction de S&E de MCA-Sénégal II devra consulter et appuyer les entités de mise en œuvre dans l'élaboration de leur plan de collecte de données et leurs modèles de rapports.

II.2. Au-delà du suivi de la performance

Le suivi traditionnel est axé sur des activités et des résultats prédéterminés afin d'évaluer les progrès de la mise en œuvre et les résultats attendus comme décrit ci-dessus. Cette approche est particulièrement utile lorsque l'intervention peut être définie quantitativement (par exemple

[28]Les niveaux des indicateurs sont formellement définis dans la Politique de *MCC sur le Suivi-Évaluation des Compacts et Programmes Seuils.*

longueur des lignes de distribution construites) et quand il est peu probable qu'elle change considérablement au cours de la mise en œuvre. Il permet aux gestionnaires de projet à tout moment d'apprécier le taux de réalisation de la mise en œuvre.

Cette approche de suivi comporte des limites. Elle a tendance à mettre l'accent sur la redevabilité plutôt que sur l'apprentissage et répond mieux aux exigences en matière de rapports qu'aux besoins de la gestion du programme. Les indicateurs de performance associés aux résultats dans les logiques de projet sont souvent insuffisamment opérationnels et opportuns pour être utiles aux gestionnaires de projet. L'accent mis sur les activités et les résultats définis lors de la conception du projet n'est pas bien adapté aux projets dynamiques et peut même limiter l'itération et l'adaptation nécessaires pour atteindre l'Objectif du projet. Enfin, ce suivi à elle seule n'est pas en mesure d'expliquer les facteurs clés qui permettent ou entravent l'atteinte des résultats, en particulier ceux qui sont à l'extérieur de la sphère d'influence ou de contrôle du projet.

L'équipe de S&E de MCA-Sénégal II mettra à l'essai des approches de suivi pour remédier à ces limites. S'inspirant des approches existantes, l'équipe de S&E développera sa propre approche au cours de la première année du Compact. Voici quelques-uns des principes et caractéristiques attendus :

- **Informatif pour la prise de décision.** La recherche devrait être structurée de manière à mieux comprendre le problème que le projet cherche à résoudre, à tirer les leçons de la mise en œuvre et à faciliter les ajustements stratégiques sur le plan initial. Il devrait être opportun et pertinent pour les responsables de la mise en œuvre des projets. L'utilisation des meilleures pratiques en matière de facilitation devrait être mise en œuvre pour aider divers acteurs à acquérir une compréhension collective à partir des données et pour guider ces acteurs vers l'action.

- **Attentif au contexte.** Le contexte fait référence aux « conditions critiques requises pour faciliter la mise en œuvre et produire les effets » (Rey, 2011). Ce sont les problèmes dans l'arbre à problèmes que le projet ne cherche pas à influencer (Renger et al., 2015).

- **Documentation.** La compréhension du problème, du contexte et de son approche stratégique par l'équipe évoluera au fil du temps. La documentation de ces changements garantit que les réunions de projet s'appuient sur les précédents avec une compréhension commune de l'évolution du projet. La documentation aide également les futurs évaluateurs indépendants à comprendre ce qui a été mis en œuvre, comment, et pourquoi.

- **Collaboration étroite entre les responsables de la mise en œuvre et le S&E.** Cette approche brouille la frontière entre les acteurs de la mise en œuvre et le personnel du S&E, car les données alimentent la prise de décision en temps réel. La collecte de données serait une responsabilité partagée entre le personnel et le S&E ne serait pas impartial et indépendant.

- **Pensée évaluative.** La collecte de données est un processus continu effectué par une variété de personnes, y compris le personnel de MCA-Sénégal II. L'équipe de projet est encouragée à remettre en question les hypothèses, à poser des questions réfléchies et à approfondir la compréhension par la réflexion et la prise de perspective, et à éclairer les décisions en préparation à l'action (Buckley, J. et al., 2015). Le personnel du projet doit également être ouvert, alerte et curieux (Chambers, 2015).
- **Perspectives plurielles et analyse multi partenariale.** Les données doivent refléter une variété de points de vue, non seulement ceux des équipes de mise en œuvre et des personnes occupant des postes d'autorité officiels, mais aussi ceux des personnes travaillant dans le secteur à des niveaux inférieurs de la hiérarchie organisationnelle, des citoyens et des personnes ayant des perspectives indépendantes telles que des journalistes, des dirigeants communautaires ou des militants. Le processus d'analyse et d'utilisation des données devrait inclure les divers intervenants dans la mesure du possible.
- **Méthodologie et méthodes plurielles.** Cette approche de la surveillance ne favorise aucune méthodologie ou méthode spécifique, mais devrait intégrer celles qui sont les plus utiles. Les données doivent être de sources diverses. Les sources de données qualitatives comprennent des rapports de mise en œuvre, des articles de presse, des entrevues, des observations directes ou des vidéos. Les données quantitatives comprennent les données administratives des opérateurs d'électricité et les données d'enquête à haute fréquence. En outre, il devrait y avoir une diversité dans les personnes qui collectent les données. Ce n'est pas le travail exclusif de consultants impartiaux et externes de collecter des données. Les responsables de la mise en œuvre du projet et même les participants au projet devraient être associés à la collecte des données.

II.3. Revue de la Qualité des Données

La qualité des données est la première responsabilité du personnel de MCA-Sénégal II, sous la responsabilité de la direction du S&E et de l'AE. La direction du S&E, le reste du personnel de MCA si approprié, et les entités de mise en œuvre devront régulièrement contrôler la qualité des données. La direction de S&E devra s'assurer que les données rapportées ont une source de documentation appropriée et que les calculs ont correctement été faits. La direction du S&E de MCA- Sénégal II effectuera des visites de terrain sur une base régulière ou quand c'est requis par MCC, pour s'assurer de la qualité des données incluses dans le présent plan de S&E. MCA-Sénégal II peut recruter des consultants pour une revue de la collecte et de la qualité des données, au besoin.

En plus des revues régulières de la qualité des données par le personnel de MCA, des revues indépendantes de qualité des données seront conduites conformément aux dispositions de la Politique MCC de S&E.

Les objectifs des études de la Revue de la Qualité des Données (RQD) consistent à évaluer le niveau auquel les données ont respecté les normes définies dans la Politique MCC de S&E

concernant la validité, la fiabilité, la promptitude, la précision, la cohérence et l'objectivité. Les RQD seront utilisées pour vérifier, au fil du temps, la conformité et la qualité des données à travers les entités de mise en œuvre et les autres institutions qui produisent des rapports. Les RQD serviront également à identifier là où il est impossible d'avoir le niveau de qualité des données le plus élevé, étant donné les réalités de la collecte de données.

Les objectifs particuliers des RQD comprendront l'identification de paramètres suivants : i) la proportion des données qui présente des problèmes de qualité (complétude, conformité, cohérence, précision, duplicité, intégrité) ; ii) les dossiers dans le fichier de données qui sont d'un niveau de qualité bas et inacceptable ; iii) les problèmes de qualité des données les plus prédominants au sein de chaque indicateur ; iv) les principales raisons de la mauvaise qualité ; et v) les mesures à prendre pour améliorer la qualité des données.

MCA-Sénégal II a conduit une revue de la qualité des données entre janvier 2020 et avril 2021.La qualité des études, des enquêtes et des données administratives a été revue en évaluant, d'une part, la qualité du processus de leur préparation (conception, échantillonnage, rédaction de questionnaire, planification des travaux) et, d'autre part, celle du processus de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion et/ou publication des résultats des données relatives aux indicateurs du Compact II du Sénégal.

L'étude a identifié des lacunes dans les compétences en matière de suivi-évaluation du personnel et dans les systèmes de reportage des données et informations des différentes entités devant fournir des donnés notamment celle des indicateurs de suivi des performances du Compact. Les recommandations proposées pour y remédier sont (1) le renforcement des processus, format et modèles, (2) le renforcement des capacités en suivi-évaluation et (3) le Renforcement des équipements, systèmes et infrastructures. Les recommandations que le MCA Senegal II soutiendrait n'ont pas encore était déterminées mais un processus d'engagement des PP est en cours.

MCA-Sénégal II engagera un consultant indépendant pour une autre étude de la qualité des données conformément aux directives de la MCC sur les passations de marchés du programme. L'entité responsable de la RQD devra être engagé en année 3 du Compact. L'entité responsable des examens de la qualité des données devrait être recrutée au cours de la troisième année du Compact.

II.4. Exigences standard de rapports

Des rapports de suivi seront périodiquement élaborés à l'endroit de la MCC et des parties prenantes. Il s'agit :

Rapports à MCC : Dossier Trimestriel de Demande de Décaissement

Les rapports de performance sont le canal par lequel la Direction de MCA informe MCC des progrès de la mise en œuvre et des révisions en cours des plans de travail des projets. Présentement, MCC requiert que MCA soumette un Dossier Trimestriel de Demande de Décaissement (DTDD).

Le DTDD doit contenir un TSI et un rapport narratif mis à jour. Un TSI complet présente les indicateurs réels des trimestres précédents et le progrès des indicateurs actuels comparés aux cibles fixées dans le plan S&E. Le TSI est la source pour les rapports externes et internes de MCC sur le progrès des indicateurs.

Des orientations supplémentaires sur la production des rapports sont disponibles sur *Guidance on Quarterly MCA Disbursement Request and Reporting Package* de MCC.

Rapports à MCA et aux parties prenantes locales

Bien qu'il soit requis d'envoyer le DTDD à MCC, MCA devra également utiliser ces rapports et les données qu'ils contiennent pour évaluer, à l'interne, les progrès et performances. L'équipe de S&E cherche à harmoniser les rapports de MCC et de MCA pour que les données soient utilisées pour éclairer les prises de décision aux deux niveaux.

Rapports au Conseil de surveillance du MCA-Sénégal II

La Direction du S&E soumettra des rapports de performance au CS du MCA-Sénégal II sur une base trimestrielle. Ces rapports rendront compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités et des résultats du S&E. Les rapports se composeront du TSI et d'autres documents qui aideront à décrire les progrès vers les objectifs du Compact. Ces mises à jour peuvent inclure des recommandations qui sont cruciales pour changer ou guider la mise en œuvre des projets pour examen par le CS du MCA-Sénégal II.

III. Composante Évaluation

III.1. Résumé de la Stratégie d'Évaluation

Alors qu'un bon programme de suivi est nécessaire pour la gestion de programme, il n'est pas suffisant pour évaluer les résultats finaux. Par conséquent, la MCC et le MCA-Sénégal II utiliseront l'évaluation comme outil complémentaire pour mieux comprendre l'efficacité du programme. Telle que définie dans la Politique MCC de S&E, l'évaluation est l'analyse objective et systématique de la conception, de la mise en œuvre et des résultats d'un programme.

La Politique indique que chaque projet d'un Compact doit faire l'objet d'une évaluation complète (impact et/ou performance) qui est conçue et mise en œuvre par des évaluateurs tiers indépendants embauchés par la MCC. Si le MCA-Sénégal II souhaite engager un évaluateur, l'engagement sera soumis à l'approbation écrite préalable du MCC. Les modalités du contrat doivent garantir des résultats non biaisés et la publication des résultats.

La MCC et le MCA- Sénégal II s'engagent à assurer que les évaluations indépendantes soient aussi rigoureuses que nécessaires afin de comprendre les impacts causals du programme sur les résultats attendus et d'évaluer la rentabilité. La section suivante sur les plans d'évaluation indépendants spécifiques décrira l'objectif, la méthodologie, le calendrier et le processus de collecte et d'analyse des données pour chaque évaluation indépendante.

MCA-Sénégal II et les PP concernées sont censés examiner et fournir des commentaires aux évaluateurs indépendants sur les rapports de conception de l'évaluation, les documents d'évaluation (y compris les questionnaires), le rapport de référence (le cas échéant) et tout rapport intermédiaire/final pour s'assurer que les activités d'évaluation proposées sont réalisables et pertinentes, et que les produits d'évaluation finaux sont techniquement et factuellement exacts. Le processus d'examen de l'évaluation de la MCC suivra les lignes directrices énoncées dans la Politique MCC de S&E. Les résultats de toutes les évaluations seront rendus publics conformément à la Politique MCC de S&E.

III.2. Plans d'évaluation indépendants spécifiques

III.2.1. Résumé des Plans Spécifiques d'Evaluation

Le tableau suivant présente une synthèse des plans spécifiques d'évaluation.

Tableau 6 : Synthèse des plans d'évaluation indépendants spécifiques

Nom de l'évaluation	Type d'évaluation	Évaluateur	Méthodologie Primaire/Secondaire	Date du rapport final :
Évaluation du Projet Transport	Performance	A déterminer	A déterminer	A déterminer
Évaluation du Projet Accès	Performance et Impact	A déterminer	A déterminer	A déterminer
Évaluation du Projet Réforme	Performance	A déterminer	A déterminer	A déterminer

Les types et méthodologies d'évaluation ci-dessus peuvent être modifiés pendant la phase de conception de l'évaluation après le recrutement des évaluateurs. MCC n'exclut pas la possibilité de conduire une évaluation d'impact de certaines parties des Projets Réforme et Transport.

III.2.2. Évaluation du Projet Transport

Questions d'évaluation

Les questions d'évaluations, la méthodologie et les sources de données seront déterminées pendant la phase de conception de l'évaluation après le recrutement de l'évaluateur indépendant. Les questions d'évaluation et les indicateurs associés tels que définis à l'annexe III du Compact sont inclus dans le tableau ci-dessous. La MCC et le MCA-Sénégal II réviseront les questions d'évaluation lors de l'élaboration des termes de références de l'évaluation. Prises ensemble, les questions d'évaluation refléteront et seront guidées par les trois questions suivantes :

1. Le projet a-t-il été mis en œuvre conformément au plan (en termes de quantité et de qualité des résultats) ?

2. Le projet a-t-il atteint les résultats escomptés, plus particulièrement les objectifs annoncés, dans la période et avec l'ampleur attendus ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
3. Les résultats observés du projet justifient-ils l'affectation de ressources ?

Tableau 7 : Questions d'évaluation et indicateurs du projet Transport

Questions d'évaluation	Indicateurs
Quels changements (le cas échéant) le projet a-t-il apportés à la fiabilité, à la stabilité et à l'efficacité du réseau ?	Énergie non distribuée, injection des producteurs dans le réseau de transport d'électricité, Durée moyenne des interruptions de service, Fréquence moyenne des interruptions de service, Pertes techniques
Quels changements (le cas échéant) l'activité de la boucle de Dakar a-t-elle eu sur la quantité d'électricité distribuée dans l'agglomération de Dakar ? Les hypothèses du projet relatives à l'extension du réseau d'approvisionnement et de distribution d'électricité ont-elles été utilisées pour justifier l'investissement raisonnable ou réalisé ?	Approvisionnement en électricité
Le projet a-t-il influencé les décisions du secteur privé d'investir dans la production d'électricité au Sénégal ?	Participation du secteur privé à la production d'électricité[29] et dans le secteur industriel (mine, métal, grandes industries, et grosses charges (data center, etc.) connectées directement au réseau HT
Le projet a-t-il augmenté la quantité d'électricité distribuée à partir de sources d'énergie renouvelables ?	(P-21) Part des énergies renouvelables dans le pays, Part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement en électricité, Utilisation des centrales électriques à énergie renouvelable
Le projet a-t-il réduit les coûts de production d'électricité ?	Coût de production
Le projet a-t-il amélioré le recouvrement des coûts des services publics ?	(P-24) Ratio de recouvrement des coûts d'exploitation, déficit quasi budgétaire[30]
La consommation d'électricité par habitant a-t-elle augmenté dans les zones du projet ?	Approvisionnement en électricité, Demande d'électricité satisfaite, Ventes d'électricité
Quels changements (le cas échéant) le projet a-t-il apportés au niveau et à la composition des dépenses énergétiques des consommateurs raccordés au réseau ?	Dépenses énergétiques des entreprises et des ménages

[29] Cet indicateur est actuellement inclus dans le projet de réforme, mais pas dans le projet de transport.
[30] Ces deux indicateurs sont actuellement inclus dans le projet de réforme, mais pas dans le projet de Transport.

Quels changements (le cas échéant) le projet a-t-il eu sur les coûts de production et la productivité des entreprises ?	Coûts de production, Productivité de l'entreprise

Description de la Méthodologie d'Evaluation

La conception de l'évaluation sera déterminée après le recrutement d'un évaluateur indépendant.

Sources de données

Les sources de données seront déterminées après le recrutement d'un évaluateur indépendant.

III.2.3. Évaluation du Projet Accès

Questions d'évaluation

Les questions d'évaluations, la méthodologie et les sources de données seront déterminées pendant la phase de conception de l'évaluation après le recrutement de l'évaluateur indépendant. Les questions d'évaluation et les indicateurs associés tels que définis à l'annexe III du Compact sont inclus dans le tableau ci-dessous. La MCC et le MCA-Sénégal II réviseront les questions d'évaluation lors de l'élaboration des termes de références de l'évaluation. Prises ensemble, les questions d'évaluation refléteront et seront guidées par les trois questions suivantes :

1. Le projet a-t-il été mis en œuvre conformément au plan (en termes de quantité et de qualité des résultats) ?
2. Le projet a-t-il atteint les résultats escomptés, plus particulièrement les objectifs annoncés, dans la période et avec l'ampleur attendus ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
3. Les résultats observés du projet justifient-ils l'affectation de ressources ?

Tableau 8 : Questions d'évaluation et indicateurs du projet Accès

Questions d'évaluation	Indicateurs
Dans quelle mesure les variables suivantes ont-elles affecté le tarif de raccordement et la consommation électrique ? • Être bénéficiaire de la campagne d'éducation à l'information • Comprendre le processus de connexion • Comprendre comment l'électricité peut être utilisée pour la production • finalités • Principale source de revenu du ménage • Distance de la connexion domestique la plus proche • Distance du réseau ou du transformateur • Interruptions de service • Qualité du service client • Niveau de revenu, régularité et prévisibilité • Caractéristiques socio-économiques telles que la taille du ménage	(P-25) pourcentage de ménages raccordés au réseau national Consommation d'électricité dans les zones d'investissement de la MCC
Comment le nombre de clients connectés au réseau a-t-il évolué suite au résultat du Projet ?	(P-25) pourcentage de ménages raccordés au réseau national
La consommation d'électricité par habitant dans les zones ciblées a-t-elle augmenté, suite au résultat du Projet ? Quelle part de cette augmentation (si elle est observée) a été pour des usages productifs ?	Consommation d'électricité dans les zones d'investissement de la MCC

	Utilisation productive de l'électricité
La nouvelle consommation d'électricité était-elle associée à une diminution des dépenses énergétiques globales ? Les niveaux de consommation d'énergie étaient-ils associé à l'échelle des économies ?	Dépenses énergétiques
Comment ont évolué les tarifs de raccordement et les niveaux de consommation électrique dans les zones d'intervention dans les cinq années suivant la construction des lignes de distribution ?	(P-25) pourcentage de ménages raccordés au réseau national Consommation d'électricité dans les zones d'investissement de la MCC
Quel est le taux de rentabilité économique estimé du projet ?	Valeur du terrain
Le service client de Senelec s'est-il amélioré ?	Indice de satisfaction de la clientèle
La possession d'appareils électriques a-t-elle augmenté ? Quel changement s'est produit la taille du marché des appareils électriques ?	Nombre de nouveaux propriétaires d'appareils et d'équipements électriques
Une connaissance accrue du processus de connexion est-elle associée à des taux de connexion plus élevés ?	Pourcentage de ménages et d'entreprises qui comprennent le processus de connexion (P-25) pourcentage de ménages raccordés au réseau national
L'augmentation de l'utilisation de l'électricité par les femmes à des fins productives est-elle corrélée à l'adoption d'équipements permettant de gagner du temps ?	Utilisation productive de l'électricité Gain de temps
L'adoption par les femmes d'équipements permettant de gagner du temps est-elle associée aux différents temps d'utilisation et le bien-être des enfants et des jeunes, tel que la fréquentation scolaire ?	Gain de temps Augmentation du temps d'étude des enfants

Description de la Méthodologie d'Evaluation

La conception de l'évaluation sera déterminée après le recrutement d'un évaluateur indépendant.

Sources de données

Les sources de données seront déterminées après le recrutement d'un évaluateur indépendant.

III.2.4. Évaluation du Projet Réforme

Questions d'évaluation

Les questions d'évaluations, la méthodologie et les sources de données seront déterminées pendant la phase de conception de l'évaluation après le recrutement de l'évaluateur indépendant. Les questions d'évaluation et les indicateurs associés tels que définis à l'annexe III du Compact sont inclus dans le tableau ci-dessous. La MCC et le MCA-Sénégal II réviseront les questions d'évaluation lors de l'élaboration des termes de références de l'évaluation. Prises ensemble, les questions d'évaluation refléteront et seront guidées par les trois questions suivantes :

1. Le projet a-t-il été mis en œuvre conformément au plan (en termes de quantité et de qualité des résultats) ?

2. Le projet a-t-il atteint les résultats escomptés, plus particulièrement les objectifs annoncés, dans la période et avec l'ampleur attendus ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
3. Les résultats observés du projet justifient-ils l'affectation de ressources ?

Tableau 9 : Questions d'évaluation et indicateurs du projet Réforme

Questions d'évaluation	Indicateurs
Résultats au niveau du projet	
Le coût marginal à long terme (ou autre similaire) de l'électricité a-t-il diminué ?	Coût de service ajusté (revenu maximal autorisé (RMA), coût marginal à long terme ou autre)
Le surplus du consommateur pour une électricité de haute qualité a-t-il augmenté ?	Surplus du consommateur pour un service d'électricité de qualité
Le taux de recouvrement des coûts du service public s'est-il amélioré ? Qu'en est-il pour d'autres grandes compagnies de services d'électricité ?	Ratio de recouvrement des coûts d'exploitation
Mise en œuvre du projet	
Quels ont été les changements (le cas échéant) pendant la mise en œuvre ? Quelles étaient les raisons de ces changements ? Comment ont-ils influencé ou devraient-ils influer sur les résultats du projet ?	Tous les indicateurs de réalisation
Dans quelle mesure les entrepreneurs de mise en œuvre et les entités de mise en œuvre ont-ils suivi et analysé la dynamique du secteur et s'y sont-ils adaptés en conséquence ?	Non lié à un résultat mesurable précis, car cette question est liée au processus de mise en œuvre lui-même
L'approche de mise en œuvre était-elle fondée sur des preuves de pratiques prometteuses trouvées dans la documentation sur la réforme des politiques et le développement institutionnel ?	
Activité de gouvernance du secteur	
Comment le projet a-t-il influencé les flux de trésorerie du service public national ? L'amélioration des flux de trésorerie du service public national a-t-elle entraîné une augmentation des investissements du secteur public dans l'amélioration des services et l'électrification rurale ?	Ratio de trésorerie d'exploitation
Comment les pratiques de gestion des entités dégroupées se comparent-elles à celles de la Senelec ?	A déterminer
Les acteurs ont-ils perçu la feuille de route, le plan d'action et le code de l'électricité comme étant utiles pour améliorer la qualité du service et l'accès ?	Compréhension par les intervenants du secteur des nouvelles politiques et des nouveaux règlements sectoriels
La création d'un gestionnaire de réseau de transport (GRT) a-t-elle entraîné une baisse du prix de l'électricité distribuée et du prix de l'électricité dans les contrats d'achat d'électricité ?	Part des sources de production les moins coûteuses dans l'énergie totale transmise Prix de l'électricité dans les contrats d'achat d'électricité
Comment les entreprises existantes et nouvelles du secteur de l'électricité au Sénégal perçoivent-elles le cadre juridique et réglementaire ?	Compréhension par les intervenants du secteur des

	nouvelles politiques et des nouveaux règlements sectoriels
La concurrence pour les grands marchés dans le secteur de l'électricité au Sénégal s'est-elle améliorée pendant et immédiatement après le Compact ?	Nombre moyen d'entreprises en concurrence sur des grands marchés
La viabilité financière des opérateurs d'électrification rurale s'est-elle améliorée pendant le Compact ?	Taux de recouvrement des coûts des exploitants ruraux sur le réseau et hors réseau
Le ministère de l'Énergie a-t-il adopté de nouvelles politiques et pratiques qui ont amélioré la planification et la coordination ?	Adoption d'un cadre de planification intégrée des investissements
Quelles améliorations (le cas échéant) ont été apportées à la planification et à la coordination du secteur ? Cela a-t-il entraîné une baisse des prix de l'électricité souscrite et à l'achat de services d'électricité de meilleure qualité	Adoption d'un cadre de planification intégrée des investissements Part des sources de production les moins coûteuses dans l'énergie totale transmise
Activité de renforcement de la réglementation	
Le régulateur sectoriel est-il devenu plus actif et efficace dans le suivi des normes et obligations des acteurs du secteur de l'électricité ?	A déterminer
Comment et dans quelle mesure les mesures prises par l'organisme de réglementation ont-elles réduit les coûts dans le secteur ?	Coût de service rajusté (revenu maximal autorisé (RMA), coût marginal à long terme ou autre)
Dans quelle mesure l'organisme de réglementation met-il en œuvre le plan tarifaire adopté ?	(P-14) Régime tarifaire reflétant les coûts
Dans quelle mesure les intervenants du secteur comprennent-ils et respectent-ils les nouveaux règlements et politiques du secteur ?	Compréhension par les intervenants du secteur des nouvelles politiques et des nouveaux règlements sectoriels
Les intervenants du secteur perçoivent-ils les processus réglementaires comme étant équitables ?	TBD
Le nouveau cadre réglementaire et les mesures prises par le régulateur ont-ils amélioré l'efficacité (opérationnelle et capitalistique) des opérateurs de services d'électricité ?	Taux de recouvrement des coûts des exploitants des opérateurs de services d'électricité
Activité de renforcement des services publics	
L'analyse de Senelec sur les moteurs de la faible performance était-elle crédible ?	A déterminer
La capacité de Senelec à gérer les réseaux de transport et de distribution s'est-elle améliorée ? Ces améliorations ont-ils entraîné une réduction des interruptions de service et des coûts du cycle de vie ?	SAIDI, SAIFI, coûts du cycle de vie
La Senelec a-t-elle proposé et mis en œuvre des recommandations réalistes et appropriées pour répondre à ces facteurs ?	A déterminer

La mise en œuvre par Senelec de mesures d'amélioration de la performance a-t-elle amélioré la performance ?	Pertes du système, SAIDI, SAIFI,

Description de la Méthodologie d'Evaluation

La conception de l'évaluation sera déterminée après le recrutement d'un évaluateur indépendant.

Sources de données

Les sources de données seront déterminées après le recrutement d'un évaluateur indépendant.

III.3. Résumé des Activités ou Sous-Activités sans Évaluations

Il est prévu d'évaluer toutes les activités et sous-activités du Compact.

IV. Mise en œuvre et Gestion du S&E

IV.1. Responsabilités

La direction S&E de MCA-Sénégal II sera composée d'un Directeur de S&E qui aura la responsabilité clé de diriger et gérer toutes les activités de S&E et de trois (3) managers qui appuieront le Directeur de S&E dans la réalisation des activités de S&E. La direction du S&E pourra engager un appui de court terme, au besoin. Elle conduira, ou engagera des consultants pour achever ce qui suit et les autres activités y afférentes :

- Conduire la mise en œuvre de toutes les activités dans le Plan de S&E et s'assurer que toutes les dispositions du Plan de S&E sont respectées ;
- En tant que responsable de gestion axée sur le résultat, la direction du S&E prendra les mesures pour renforcer la culture axée sur les résultats au sein de MCA-Sénégal II et de ses partenaires de mise en œuvre. Il s'agit également de s'assurer que les informations de S&E sont utilisées par la direction de MCA-Sénégal II et les équipes de projets afin d'améliorer la performance du Compact (boucle de réaction) ;
- S'assurer que le Plan de S&E est modifié et mis à jour selon la disponibilité des informations améliorées ;
- Superviser l'élaboration et l'exécution d'un système de S&E (y compris les systèmes de collecte et d'analyse de données, et de production des rapports) synchronisé avec le Système de Gestion des Informations de MCC (MIS) ;
- Élaborer et documenter les Politiques, Procédures et Processus de S&E dans un document de référence à utiliser par le personnel et exécuteurs de projet MCA-Sénégal II ;
- Communiquer le Plan de S&E et expliquer le système de S&E à toutes les PP du Compact, particulièrement les directeurs de projets, pour s'assurer d'une compréhension commune par tous. Cela pourrait prendre la forme de séances formation et de renforcement de capacité et pourrait porter sur les aspects comme :

    - Les définitions des indicateurs, les méthodes et délais de collecte de données/fréquence de collecte de données et de rapports ;
    - Contrôle de qualité des données et les procédures de vérification ;
    - Questions d'évaluation d'impact et méthodologie, etc. ;
- Développer et utiliser un système de documentation pour s'assurer que les activités, processus et livrables de S&E sont systématiquement archivés. Cela peut être réalisé soit comme une partie du système d'information S&E ou indépendamment. La documentation doit incorporer les éléments suivants :
    - Indicateurs et éléments de preuve pour les valeurs rapportées
    - Versions du Plan de S&E
    - Manuel de production des rapports et modèles
    - Les principaux livrables de S&E comprennent les TdR, les contrats/accords, les instruments de collecte de données, les rapports/analyses, etc. ;
- Développer (avec l'Unité de Communication, les équipes de Performance environnementale et sociale (PES), et de Genre et inclusion sociale (GIS)) et mettre en œuvre une approche systématique de dissémination des résultats qui s'appuie sur les données du TSI vérifiées ;
- Organiser et superviser les revues indépendantes régulières de qualité des données sur une période de base pour évaluer la qualité des données rapportées à MCA ;
- Participer dans le suivi des projets à travers les visites de terrain, la revue des rapports de projets et l'analyse du suivi de la performance et des autres données ;
- Mettre périodiquement à jour le plan de travail de S&E ;
- Gérer efficacement le budget de S&E ;
- Contribuer à la conception de la stratégie d'évaluation ;
- Collaborer avec l'équipe de passation de marchés pour préparer et conduire les passations de marchés des contrats S&E ;
- S'assurer que les mécanismes de collecte de données sont conçus pour collecter les données désagrégées par genre et autres dimensions, si applicable et pratique, et que les conclusions sont présentées au niveau correctement désagrégé ; et
- S'assurer que la collecte et le stockage des données, et les activités de dissémination accordent une importance considérable à la protection et à la confidentialité des informations personnelles identifiables des répondants de l'enquête. Cela peut nécessiter :
    - La facilitation de l'obtention des autorisations auprès de la commission de Protection des Données Personnelles (CDP) pour la collecte de données ;
    - La facilitation de l'accès aux bases de sondage de l'ANSD ;
    - L'utilisation d'armoires à clef pour les fichiers papier ;
    - L'utilisation de systèmes sécurisés de transfert de fichiers ;
    - Le cryptage des fichiers de données ;
    - La protection des systèmes et du cryptage de données par mot de passe ;
    - La demande de reconnaissance signée des rôles et responsabilités ;

- L'obligation des PP concernées à signer des accords de confidentialité ; et
- L'incorporation des normes de protection des données dans les procédures de gestion de l'archivage de l'organisation, ou si nécessaire, l'élaboration des procédures de gestion de l'archivage qui comprennent ces normes.

Le Directeur du S&E fera partie de l'unité de gestion interne de MCA-Sénégal II, composée de la Direction de MCA, des Directeurs de projets, et des autres Directeurs. La collaboration avec l'équipe de passation de marchés sera très importante pour préparer et conduire, dans les délais, les marchés relatifs aux contrats relatifs aux activités de S&E, et s'assurer que les autres contrats d'exécution comprennent les dispositions nécessaires portant sur la transmission des données.

Des séminaires et des ateliers techniques d'élaboration et de dissémination des rapports de S&E seront conduits en étroite collaboration avec la direction communication de MCA-Sénégal II.

Afin de préparer le suivi post-Compact par le Gouvernement, la direction du S&E et de l'analyse économique de MCA-Sénégal II devra identifier au cours de la mise en œuvre un point focal post-Compact pour MCC tout au début du programme et travailler avec celui-ci afin de renforcer sa connaissance du programme de MCC et de son processus de S&E. Le point focal devra faire partie de l'entité du GdS qui sera chargée de poursuivre les activités de S&E des investissements du Compact après sa date clôture. La direction du S&E et de l'analyse économique devra également identifier l'équipe qui sera responsable de réviser les rapports d'évaluation qui sont fournis après Compact (ex : les Directeurs de Projets) afin de s'assurer que les parties prenantes pertinentes du projet révisent et émettent des commentaires et observations pertinentes avant la publication des rapports finaux.

IV.2 Système de Gestion des Données de MCA pour le Suivi et Évaluation

Tous les programmes MCA doivent utiliser le Système d'information de Gestion (MIS) de MCC pour soumettre le DTDD (y compris le TSI) à MCC. En outre, un MCA peut décider de développer son propre MIS pour les activités de S&E et pour la collecte des données auprès des entités gouvernementales pertinentes. Cependant, tout développement d'un MIS doit être coordonné en étroite collaboration avec les initiatives du MIS de MCC et de celui de MCA.

IV.3 Revue et révision du plan de Suivi-Évaluation

Le Plan de S&E est conçu pour évoluer dans le temps, en s'adaptant aux changements dans les activités du programme et aux améliorations dans le S&E de la performance. Au quatrième trimestre de chaque année du Compact, ou si nécessaire, le Directeur de S&E de MCA-Senegal II et les équipes du S&E de MCC vérifieront à quel point le Plan S&E a atteint ses objectifs. La revue vise à s'assurer que le Plan S&E mesure correctement la performance du programme et fournit des informations cruciales sur les besoins de changements dans la conception des projets. Plus spécifiquement, la revue :

- assure que le plan S&E montre la conformité de l'évolution normale par rapport aux résultats attendus du programme ;
- vérifie si les définitions des indicateurs sont précises et ponctuelles ;
- vérifie si les indicateurs de S&E reflètent correctement la performance du programme ;
- met à jour les cibles des indicateurs, tel qu'autorisé par la Politique MCC de S&E ; et
- ajoute (ou complète) les indicateurs, au besoin, pour suivre les résultats jusque-là non mesurés.

Le Plan de S&E sera révisé par MCA-Sénégal II, en accord avec l'équipe de S&E de la MCC, quand le besoin de changement aura été identifié au cours de la revue. Le processus de révision et d'approbation suivra les directives indiquées dans la Politique MCC de S&E.

IV.4. Budget de suivi-évaluation

Le budget pour la mise en œuvre des activités proposés du S&E pour la durée de cinq (5) ans du Compact est de 14,4 millions de dollars américains. Il comprend les dépenses des activités de collecte de données et d'enquête, de renforcement de capacité et d'assistance aux entités de mise en œuvre et au personnel de S&E de MCA-Sénégal II, d'examen de la qualité des données, de suivi des indicateurs de performance et des activités d'appui au S&E.

Le budget de S&E n'inclut pas les dépenses au titre du personnel de S&E de MCA-Sénégal II dont les salaires, les ateliers organisés dans le cadre des activités de S&E et les visites de terrain sont compris dans le budget administratif du Compact. Le budget ne devra pas excéder le montant total indiqué ci-dessus au cours des cinq (05) années du Compact, mais la répartition de fonds entre lignes budgétaires et années peut être ajusté selon les résultats des revues du plan de S&E ou trimestrielles si nécessaire. Les lignes budgétaires mêmes pourront changer.

Alors que les ressources pour conduire les enquêtes sont allouées par MCA-Sénégal II à partir des fonds du Compact, la conception et l'analyse de l'évaluation doivent être directement financées par MCC. MCC engagera environ 2% du budget du Compact pour financer les évaluateurs externes.

IV.5. Plan de travail du suivi-évaluation

La Direction du S&E du MCA-Sénégal II élaborera un plan de travail de S&E basé sur les activités proposées dans le budget de S&E. Ce plan de travail couvrira toute la durée de la période des cinq (5) ans du Compact. Les principales activités comprendront les services de renforcement de capacité de l'équipe de S&E de MCA-Sénégal II et des entités de mise en œuvre, les études, les équipements de suivi à distance et les logiciels. Le plan de travail de S&E sera élaboré et disponible au cours du deuxième trimestre de la mise en œuvre du Compact et mis à jour au moins une fois par an.

ANNEXE I : Tableau de Documentation des Indicateurs

Les indicateurs marqués d'un astérisque (*) sont considérés comme des indicateurs d'évaluation. MCA-Sénégal II collectera des données pour ces indicateurs mais les retirera du tableau de Suivi des Indicateurs (TSI). Les outputs et au moins un indicateur par résultat au niveau objectif seront reflétés dans le TSI. Cette partie comprend trois tableaux pour chaque projet Transport, Accès et Réforme. Les indicateurs sont présentés par activité et sous-activité, les résultats précédant les outputs. L'annexe II comprend les valeurs de référence et les valeurs cibles pour les indicateurs de l'Annexe I.

Projet Transport

Projet Transport										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom de l'indicateur**	**Définition de l'indicateur**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Niveau Projet										
Les clients subissent moins d'interruptions de service et de variations de tension **(NIVEAU OBJECTIF)**	NA	Résultat	Nombre de délestages subis par les clients	Nombre de délestages enregistrés au cours d'un an	Nombre	Manuel/ Automatique	Energy Management System (EMS) Système d'information du Réseau (SIR)	Direction Analyse Normalisation Qualité de Service (DPR)/DANQS)	Trimestriel	
Les clients subissent moins d'interruptions de service et de variations de tension **(NIVEAU OBJECTIF)**	NA	Résultat	Total Energie Non Distribuée (END) sur le réseau	Estimation de toute l'énergie non distribuée provenant des interruptions de service	Mégawatheures	Niveau de tension (BT, MT, HT)	EMS, SIR	DPR/DANQS	Trimestriel	Cet indicateur est lié au résultat « fiabilité accrue de la fourniture d'électricité » du Projet Réforme Alors que les données seront collectées à tous les niveaux de tension, l'effet du projet sera le plus direct au niveau HTB.

Projet Transport										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom de l'indicateur**	**Définition de l'indicateur**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Amélioration de la fiabilité et de la stabilité du réseau	P21	Résultat	Indice de Durée Moyenne des Interruptions du Système (SAIDI)*	Total des durées en heure client des interruptions au niveau des clients au cours d'un trimestre/Nombre total de clients raccordés au réseau au cours du même trimestre.	Heures	Aucun	EMS	DPR/DANQS	Trimestriel	Au niveau de la distribution et uniquement à Dakar due à la mesurabilité de l'indicateur en 2021.
Amélioration de la fiabilité et de la stabilité du réseau	P22	Résultat	Indice de Fréquence Moyenne des Interruptions du Système (SAIFI)*	Somme totale des interruptions de service en interruptions clients au cours d'un trimestre/Nombre total de clients raccordés au réseau au cours du même trimestre	Nombre	Aucun	EMS	DPR/DANQS	Trimestriel	Au niveau de la distribution et uniquement à Dakar due à la mesurabilité de l'indicateur en 2021.
Amélioration de la fiabilité et de la stabilité du réseau	NA	Résultat	Perception de la qualité de service par le client*	[Total des clients déclarant avoir une très bonne ou une bonne perception de la qualité des services d'électricité sur la base d'un échantillon représentatif de tous les clients de l'électricité au Sénégal/nombre total des répondants à l'enquête] x 100.	Pourcentage	Niveau de tension (Domestique BT, professionnel BT, MT, HT) Fournisseur (Senelec, Concessionnaire)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	La définition exacte de l'indicateur sera fournie par le consultant de « l'Étude de Référence »
Les clients subissent moins d'interruptions de service et de variations de tension **(NIVEAU-OBJECTIF)**	NA	Résultat	Clients ayant subi au moins une interruption de service*	[Total des clients déclarant avoir connu au moins une interruption de service au cours des derniers jours sur la base d'un échantillon représentatif de tous les clients de l'électricité au Sénégal/nombre total des répondants à l'enquête] x 100.	Pourcentage	Niveau de tension (Domestique BT, professionnel BT, MT, HT) Fournisseur	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	La définition exacte sera fournie par le consultant de « l'Étude de Référence »

Projet Transport										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom de l'indicateur**	**Définition de l'indicateur**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
						(Senelec, Concessionnaire)				
Les clients connaissent moins d'interruptions de service et de variations de tension **(NIVEAU-OBJECTIF)**	NA	Résultat	Nombre moyen d'interruptions de service enregistrées*	[Total des interruptions de service au cours des sept (7) derniers jours déterminés par un échantillon représentatif de tous les clients de l'électricité au Sénégal/nombre total des répondants à l'enquête]	Nombre	Niveau de tension (Domestique BT, professionnel BT, MT, HT) Fournisseur (Senelec, Concessionnaire)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	La définition exacte sera fournie par le consultant de « l'Étude de Référence »
Les clients connaissent moins d'interruptions de service et de variations de tension **(NIVEAU-OBJECTIF)**	NA	Résultat	Durée moyenne des interruptions de service subies*	[Total de la durée moyenne des interruptions de service au cours des sept (7) derniers jours déterminés par un échantillon représentatif de tous les clients de l'électricité au Sénégal/nombre total d'interruptions de service enregistrées]	Heures	Niveau de tension (Domestique BT, professionnel BT, MT, HT) Fournisseur (Senelec, Concessionnaire)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	La définition exacte sera fournie par le consultant de « l'Étude de Référence »

Projet Transport										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom de l'indicateur**	**Définition de l'indicateur**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Coûts de production réduits **(NIVEAU-OBJECTIF)**	NA	Résultat	Coût moyen de production du KWh	Moyenne pondérée des couts de production à partir de toutes les sources	Francs CFA	Source (fuel, charbon ,solaire, eolien, hydro; gaz)	EMS, SIP, DANQS	DPR/DANQS	Trimestriel	
NA	P5	Processus	Emplois temporaires générés dans la construction d'infrastructures électriques	Nombre d'emplois temporaires générés dans la construction d'infrastructures électriques	Nombre	Sexe (Féminin/Masculin) ; Source de main-d'œuvre (Étrangère/Locale) ; Niveau de qualification (qualifié/semi-qualifié/non qualifié)	Dossiers des ressources humaines (RH) de l'entrepreneur en construction	MOSES	Trimestriel	L'indicateur sera également mesuré dans le cadre du projet Accès.
Activité de développement à long terme du réseau de transport										
Augmentation de la quantité d'électricité transportée et distribuée sur le réseau interconnecté **NIVEAU-OBJECTIF**	NA	Résultat	Énergie supplémentaire transmise et distribuée dans la péninsule de Dakar	Énergie supplémentaire transmise en MWh à Dakar par an grâce à l'Activité de construction du Réseau Transport. C'est la charge supplémentaire des quatorze sous-stations de la péninsule de Dakar. Elle est calculée en soustrayant la charge maximale que les 14 sous-stations de Dakar peuvent générer (574,8 Gwh) de l'énergie réelle sortant de cette sous-station dans une période donnée.	Mégawatheures	Aucun	EMS SMARTSENELEC, DANQS	DPR/DANQS	Trimestriel	Sous-stations : CAP-DES-BICHES, SOCOCIM, KOUNOUN, SOCOCIM SENELEC, SDE USINE DE DESSALEMENT, BEL-AIR, HANN, MBAO, AÉROPORT UNIVERSITÉ, CENTRE-VILLE, GUÉDIAWAYE, TER, SICAP

Projet Transport										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom de l'indicateur**	**Définition de l'indicateur**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
				La charge maximale sera atteinte en 2023 selon l'estimation du modèle de flux de la charge.						
Câbles sous-marins et souterrains construits	P7	Output	Kilomètres de lignes de transport rénovées ou construites	Le total de kilomètres de lignes de transport nouvelles, reconstruites, réhabilitées ou rénovées qui ont été mises sous tension, testées et mises en service avec l'appui de MCC	Kilomètres	(Type) Sous-marins / Souterrains	Réception provisoire des travaux	Ingénieur de contrôle	Trimestriel	
Câbles sous-marins et souterrains construits	P8	Output	Capacité de débit de transmission ajoutée	L'augmentation de la capacité de débit de transmission, mesurée en mégavolts – ampères, renforcée par les lignes de transport nouvelles, reconstruites, réhabilitées ou rénovées qui ont été mises sous tensions, testées et mises en service avec l'appui de MCC	Mégawatts	Aucun	Réception provisoire des travaux	Ingénieur de contrôle	Trimestriel	
Sous-stations construites ou agrandies	NA	Output	Nombre de postes construits ou agrandis	Décompte du nombre de postes GIS construits ou ayant fait l'objet d'extension avec le soutien du MCC	Nombre	Construites /élargies	Réception provisoire des travaux	Ingénieur de contrôle	Trimestriel	
Transformateurs ajoutés	NA	Output	Nombre de transformateurs ajoutés	Total des transformateurs qui sont ajoutés avec le financement du MCC dans le cadre de l'activité de développement du réseau de transport	Nombre	Aucun	Réception provisoire des travaux	Ingénieur de contrôle	Trimestriel	
Augmentation de la capacité de la sous-station de transport	P9	Output	Capacité augmentée de la sous-station de transport	Total de la capacité renforcée des sous-stations de transport, mesurée en mégavolts-ampères, qui sont mises sous tension, mises en service et accompagnées d'un rapport de test et de l'attestation de l'ingénieur de contrôle, résultant d'une nouvelle construction ou de la réhabilitation des sous-stations existantes avec l'appui de MCC.	Mégawatts	Aucun	Réception provisoire des travaux	Ingénieur de contrôle	Trimestriel	L'indicateur ne concerne que l'activité de renforcement du réseau de Dakar.

Projet Transport										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom de l'indicateur**	**Définition de l'indicateur**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Activité d'ajout et de Remplacement des Transformateurs de Puissance										
Augmentation de la quantité d'électricité transportée sur le réseau interconnecté **NIVEAU-OBJECTIF**	NA	Résultat	Énergie supplémentaire transmise à partir des transformateurs ajoutés	Énergie supplémentaire transmise annuellement par les sous-stations de Touba, Diasse, Hann et Aéroport, net des pertes de transformateurs résultant de l'investissement de MCC. C'est calculé en soustrayant la charge maximale que la sous-station peut gérer de l'énergie réelle sortant de cette sous-station au cours de chaque période.	Mégawatheures	Sous-station (Touba, Diass, Hann, Aeroport)	EMS, SMARTSENELEC, DANQS	DPR/DANQS	Trimestriel	La mesure de cet indicateur nécessite de connaitre la charge maximale des quatre (4) sous-stations, ce qui n'est pas encore le cas.
Congestion réduite sur les lignes et les sous-stations surexploitées	NA	Résultat	Surcharge des sous-stations	[Moyenne pondérée de la Charge de Pointe Non Coïncidente (MVA) des sous-stations de Touba, Diass, Hann et Aéroport / Moyenne pondérée de la Capacité Ferme en Contingence (N-1) (MVA) des postes de Touba, Diass, Hann et Aéroport] X 100	Pourcentage	Sous-station (Touba, Diass, Hann, Aeroport)	EMS, SMARTSENELEC, DANQS	DPR/DANQS	Annuel	Cet indicateur est présentement défini pour l'Activité de Remplacement des Transformateurs. Un indicateur supplémentaire peut être ajouté pour refléter ce résultat pour l'Activité de Construction du Réseau Transport
Pertes réduites des transformateurs	NA	Résultat	Pertes des transformateurs*	1 – [Quantité d'électricité en MWh distribuée aux postes réhabilités avec les fonds de MCC/Qualité d'électricité MWh sortant des transformateurs réhabilités avec les fonds de MCC]	Pourcentage	Aucun	EMS, SMARTSENELEC, DANQS	DPR/DANQS	Trimestriel	Nous n'envisageons pas de mesurer cet indicateur. La baisse devrait être minime. La mesure nécessiterait l'installation de moniteurs de réseau à l'arrivée et au départ des postes, ce qui ne serait pas rentable. Le modèle CBA suppose que les pertes des transformateurs sont stables à 2%
Transformateurs rénovés ou remplacés	NA	Output	Nombre de transformateurs rénovés ou remplacés (Activité de remplacement des transformateurs)	Total des transformateurs qui ont été rénovés ou remplacés avec les fonds de MCC à travers l'Activité de Remplacement des Transformateurs	Nombre	Aucun	Réception provisoire des travaux	Ingénieur de contrôle	Trimestriel	

Projet Transport										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom de l'indicateur**	**Définition de l'indicateur**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Augmentation de la capacité des sous-stations de transport	P9	Output	Augmentation de la capacité des sous-stations de transport (Activité de remplacement des transformateurs)	Total de la capacité renforcée des sous-stations de transport, mesurée en mégavolt-ampères, qui est alimentée, mise en service et accompagnée d'un rapport de test et de l'attestation de l'ingénieur de contrôle, résultant d'une nouvelle construction ou de la réhabilitation des sous-stations existantes avec l'appui de MCC à travers l'Activité de Remplacement des Transformateurs	Mégawatts	Aucun	Réception provisoire des travaux	Ingénieur de contrôle	Trimestriel	Cet indicateur ne concerne que l'activité de remplacement des transformateurs
Activité de Stabilisation du Réseau										
Intégration accrue de l'énergie renouvelable intermittente	NA	Résultat	Électricité provenant des sources intermittentes	[Électricité transmise sur le réseau interconnecté à partir des centrales d'énergie solaire et éolienne / toute l'énergie transmise sur le réseau interconnecté à l'exception de l'électricité venant des centrales à gaz] X 100	Pourcentage	Aucun	EMS, SIP	DPR/DANQS	Annuel	L'introduction du gaz devrait être de loin le changement le plus important dans le mix énergétique du Sénégal. L'exclure dans cet indicateur nous permet de mieux apprécier l'évolution de la part du solaire et de l'éolien.
Intégration accrue de l'énergie renouvelable intermittente	NA	Résultat	Facteur de capacité des centrales électriques solaires*	(Électricité nette annuelle (MWh) venant des centrales solaires / (24 heurs*365,25 jours)) / Capacité installée des centrales solaires (MW)	Pourcentage	Aucun	EMS, SIP	DPR/DANQS	Annuel	L'équipe de projet a noté des limites au niveau de cet indicateur Nous le gardons à cause de l'incertitude par rapport à la disponibilité de données fiables pour la « réduction de l'énergie intermittente »
Intégration accrue de l'énergie renouvelable intermittente	NA	Résultat	Facteur de capacité des centrales électriques éoliennes*	(Électricité nette annuelle (MWh) venant des centrales éoliennes/ (24 heurs*365,25 jours)) / Capacité installée des centrales éoliennes (MW)	Pourcentage	Aucun	EMS, SIP	DPR/DANQS	Annuel	L'équipe de projet a noté des limites au niveau de cet indicateur Nous le gardons à cause de l'incertitude par rapport à la disponibilité de données fiables pour la « réduction de l'énergie intermittente »
Intégration accrue de l'énergie renouvelable intermittente	NA	Résultat	L'écrêtage*	Quantité prévue (ou estimée) d'électricité produite à partir des sources solaires et éoliennes au cours d'une année moins la quantité réelle d'électricité produite à partir des sources solaires et éoliennes au cours d'une année.	Mégawatheures	Fournisseur (Senelec, Concessionnaire)	A déterminer	Senelec et les IPP	Trimestriel	La définition actuelle ne correspond pas à la compréhension de Senelec de l'indicateur et sera revue avec Senelec (DESA)

Projet Transport										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom de l'indicateur**	**Définition de l'indicateur**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
						Source (éolien, solaire)				
Fréquence et variations de tension contrôlées et réduites	NA	Résultat	Stabilité de la tension*	[Nombre d'heures durant lesquelles la tension est +/- 5% du niveau acceptable sur les lignes 225 kV et 90 kV / divisé par nombre d'heures au cours de la période] X 100	Pourcentage	Aucun	EMS	DPR/DANQS	Trimestriel	La stabilité de la tension est définie comme la capacité d'un système électrique à maintenir une tension tolérable fixe à chaque bus du réseau dans des conditions de fonctionnement standard ainsi qu'après avoir été soumis à une perturbation (Kundur, 1994)
Fréquence et variations de tension contrôlées et réduites	NA	Résultat	Stabilité de la fréquence*	[Nombre d'heures durant lesquelles le niveau de fréquence est entre 47.5 Hz et 52.5 Hz/nombre d'heures durant la période] X 100	Pourcentage	Aucun	EMS	DPR/DANQS	Trimestriel	
Augmentation de la disponibilité et de l'efficacité de la réserve	NA	Résultat	Rapport entre la capacité de batterie totale et la capacité de réserve opérationnelle requise	C'est la contribution des batteries de stockage à la réserve totale requise pour la stabilité du réseau sur une durée maximale de 10 minutes. C'est calculé en faisant le ratio entre la capacité totale des batteries acquises (MW-MWh) et l'électricité totale des batteries requises (80 MW-80MWh)	Pourcentage	Aucun	EMS	DPR/DANQS	Trimestriel	-
Stratégie de la réserve d'exploitation mise en œuvre	NA	Résultat	Unités de production d'électricité équipées d'un régulateur de vitesse et de tension*	Nombre de centrales électriques opérationnelles équipées d'un régulateur de vitesse et de tension divisé par nombre total de centrales électriques opérationnelles. La production de location (ex: Aggreko) et les unités sous-régionales sont exclues (Manatali, Felou)	Pourcentage	Propriété de la centrale (Public, privé)	Réception provisoire des travaux	Point focal de Senelec	Trimestriel	
Stratégie de la réserve d'exploitation mise en œuvre	NA	Résultat	Nombre de batteries installées	Nombre de batteries installées tel qu'il est défini dans la stratégie de la réserve synchrone	Nombre	Aucun	Réception provisoire des travaux	Ingénieur de contrôle	Trimestriel	La présente activité peut changer et dans ce cas les indicateurs et la cible seront revus à temps

Projet Transport										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom de l'indicateur**	**Définition de l'indicateur**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Stratégie de la réserve d'exploitation mise en œuvre	NA	Résultat	Capacité de la batterie de stockage installée	Capacité totale en ampères-heures de la batterie de stockage	Mégavolts – Ampères	Aucun	Réception provisoire des travaux	Ingénieur de contrôle	Trimestriel	La présente activité peut changer et dans ce cas les indicateurs et la cible seront revus à temps
Stratégie de la réserve d'exploitation mise en œuvre	NA	Résultat	Taux d'exécution de la stratégie de réserve d'exploitation*	Peut être estimé comme (la valeur estimée des contrats exécutés appuyant la stratégie de réserve divisée par le coût total estimé du plan d'action de la stratégie) x 100	Pourcentage	Aucun	Réception provisoire des travaux	Senelec, AFD, BM, KFW, IPP, MCAD	Trimestriel	
Augmentation de la distribution à partir des sources à moindres coûts	NA	Résultat	Production à moindre coût*	Quantité d'énergie distribuée à partir de 10% des unités de productions les moins onéreuses au cours d'un trimestre/quantité totale d'énergie distribuée au cours d'un trimestre	Pourcentage	Aucun	EMS, SIP, DANQS	DPR/DANQS	Trimestriel	C'est également un indicateur pour le Projet Réforme
Réduction des nouvelles capacités de production thermique	NA	Résultat	Développement de la capacité de production thermique*	(Nombre de mégawatts dans la nouvelle capacité de production thermique installée divisée par la capacité de production total installée au cours d'une année) x 100	Pourcentage	Propriété de la centrale (Public, privé)	Rapport de Senelec sur les flux énergétiques ("Rapport mouvements d'énergie")	Direction de l'Exploitation Système et des Achats (DESA)	Annuel	-
Stratégie de la réserve d'exploitation adoptée et développée	NA	Extrant	Date d'adoption de la stratégie de réserve d'exploitation	Date à laquelle la stratégie de réserve d'exploitation est adoptée	Date	N/A	Lettre de Senelec indiquant l'adoption du Plan d'action pour les réserves tournantes	Point focal Senelec	Une fois	Était une condition préalable liée à l'Annexe IV 1(a)(i) du Compact

Projet Transport										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom de l'indicateur**	**Définition de l'indicateur**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Système de protection spécial du télé délestage établi	NA	Extrant	Date de réception des équipements de télé délestage	Date à laquelle les équipements de télé délestage sont acquis et reçus pour qu'ils puissent jouer leur rôle tel qu'il est défini dans la stratégie de réserve tournante.	Date	N/A	Réception provisoire des travaux	Ingénieur de contrôle	Une fois	-
Batterie de stockage utilisée	NA	Risque/hypothèse	Quantité d'énergie injectée sur le réseau à partir des batteries nouvellement installées	Quantité d'énergie injectée sur le réseau à partir des batteries nouvellement installées	Mégawatheures	Réserve primaire / Déstockage énergétique	TBD	TBD	Trimestriel	-

Projet Accès

Projet Accès										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau des indicateurs**	**Nom des indicateurs**	**Définition de l'indicateur**	**Unité de mesure**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Niveau projet										
Offre et Demande en électricité de qualité améliorées dans les zones rurales et péri-urbaines du Sénégal	P23.1	Résultat	Consommation électrique à usage domestique	Le total en mégawattheures de la consommation électrique annuelle à usages domestiques par les populations ayant accès à un raccordement électrique légal grâce au projet.	MWh	Sous-activité (Tambacounda ; Foundiougne ; Nioro du rip, Bounkiling et Medina Yoro Foula ; Velingara)	Rapport produit par le logiciel de facturation	Département Général des Etudes (DEG)	Trimestriel	
Offre et Demande en électricité de qualité améliorées dans les zones rurales et péri-urbaines du Sénégal	P23.2	Résultat	Consommation électrique à usage productive	Le total en mégawattheures de la consommation électrique annuelle à usages productives par les populations ayant accès à une raccordement électrique légal grâce au projet.	MWh	Département	Rapport produit par le logiciel de facturation	DEG	Trimestriel	
Activité de Renforcement du Réseau de Distribution										
Amélioration de la performance et de la fiabilité du réseau de distribution	P19	Résultat	Pertes du système de distribution	1 – [Total de mégawattheures facturés / Total de mégawattheures reçus du transport]	Pourcentage	Aucune	EMS, SMAR SENELEC, base de données DANQS	DPR/DANQS	Trimestriel	Cet indicateur est également lié à la « fiabilité accrue de l'approvisionnement en électricité » du Projet Réforme
Réduction des interruptions de service	P21	Résultat	Indice de Durée Moyenne des Interruptions du Système (SAIDI) dans les zones d'intervention de MCC*	Total des durées des interruptions au niveau des clients au cours d'un trimestre/Nombre total de clients raccordés au réseau au cours du même trimestre dans les	Heures	A déterminer	SIR, EMS	DPR/DANQS	Trimestriel	Cet indicateur mesurera SAIDI uniquement dans la zone d'intervention de l'activité Renforcement des Réseaux de Distribution, et la désagrégation sera définie avec l'étude de

Projet Accès										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau des indicateurs**	**Nom des indicateurs**	**Définition de l'indicateur**	**Unité de mesure**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
				zones d'intervention de MCC .						conception. Senelec ne doit transmettre les données que de la zone d'intervention pour cet indicateur
Réduction des interruptions de service	P22	Résultat	Indice de Fréquence d'Interruption Moyenne du Système (SAIFI) dans les zones d'intervention de MCC*	Somme totale des clients ayant ressenti des interruptions de service au cours d'un trimestre/Nombre total de clients raccordés au réseau au cours du même trimestre dans les zones d'intervention de MCC	Nombre	Département	EMS	DPR/DANQS	Trimestriel	La désagrégation sera définie avec l'étude de conception. Senelec ne doit transmettre les données que de la zone d'intervention pour cet indicateur
Réduction des pertes techniques	NA	Résultat	Pertes techniques évitées	Pertes techniques évitées sur les lignes rénovés grâce aux fonds de MCC.	Kilowattheures	Aucun	EMS	DANQS	Annuel	La liste des lignes est à la page 17 du Chapitre 9 du Rapport de l'Etude de Faisabilité de WSP.
Qualité du service technique de d'électricité améliorée pour les consommateurs	NA	Résultat	Énergie non distribuée sur le réseau de distribution	Quantité de l'énergie non distribuée causée par une sous-fréquence résultant des coupures du réseau de distribution	Mégawatthe ures	Geographic	Rapport de distribution annuel de Senelec	DANQS	Trimestriel	
Augmentation de la confiance et de la satisfaction des clients envers Senelec et les concessionnaires	NA	Résultat	Indice de satisfaction de la clientèle*	Pourcentage des enquêtés déclarant être satisfaits ou très satisfaits de la qualité de l'électricité reçue de leur fournisseur de service.	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin) ; fournisseur (Senelec, CER) ; type de clientèle (ménage, entreprise)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	

Projet Accès										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau des indicateurs**	**Nom des indicateurs**	**Définition de l'indicateur**	**Unité de mesure**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Augmentation de la confiance et de la satisfaction des clients envers Senelec et les concessionnaires	NA	Résultat	Indice de confiance de la clientèle*	Pourcentage des enquêtés déclarant qu'ils font confiance au fournisseur du service d'électricité	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin) ; fournisseur (Senelec, CER) ; type de clientèle (ménage, entreprise)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	
Lignes de distribution renforcées	NA	Output	Interrupteurs installés	Nombre total d'interrupteurs installés grâce au MCC	Nombre	Selon le type d'interrupteurs (tripolaires télécommandés, à creux de tension, commande manuelle	Réception provisoire des travaux	Ingénieur de contrôle	Trimestriel	
Lignes de distribution renforcées	NA	Output	Attaches entres les sections de lignes radiales	Nombre total de kilomètres d'attaches entres les sections de lignes radiales installées avec les fonds de MCC et faisant l'objet de réception provisoire de la part de MCA-Sénégal II	Kilomètre	Aucun	Réception provisoire des travaux	Ingénieur de contrôle	Trimestriel	
Lignes de distribution renforcées	NA	Output	Indicateur de défaut avec télédétection	Nombre total d'indicateurs de défaut installés avec les fonds de MCC et faisant l'objet de réception provisoire de la part de MCA-Sénégal II	Nombre	Aucun	Réception provisoire des travaux	Ingénieur de contrôle	Trimestriel	
Lignes de distribution renforcées	NA	Output	Disjoncteurs réenclencheurs télécommandés	Nombre total Disjoncteurs réenclencheurs télécommandés installés avec les fonds de MCC et faisant l'objet de réception provisoire	Nombre	Aucun	Réception provisoire des travaux	Ingénieur de contrôle	Trimestriel	

Projet Accès										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau des indicateurs**	**Nom des indicateurs**	**Définition de l'indicateur**	**Unité de mesure**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
				de la part de MCA-Sénégal II						
Activité Volet Offre										
Amélioration du taux de couverture dans les zones d'intervention	NA	Résultat	Localités électrifiées	Nombre total de localités électrifiées avec les fonds MCC. Une localité est considérée comme électrifiée quand il y a au moins un raccordement légal au réseau.	Nombre	Sous-activités (Tambacounda; Foundiougne; Nioro du rip, Bounkiling et Medina Yoro Foula; Velingara)	Réception provisoire des travaux	Ingénieur de contrôle	Trimestriel	-
Amélioration du taux d'accès dans les zones d'intervention	NA	Résultat	Accès à l'électricité dans les zones du projet	La population avec accès effective à l'électricité divisée par la population totale de la zone	Pourcentage	activités (Tambacounda; Foundiougne; Nioro du rip, Bounkiling et Medina Yoro Foula; Velingara)	Système de suivi et évaluation (SSE)	CEP / MPE	Trimestriel	Ce résultat est également lié à la « Stratégie d'accès optimisée dans les zones périurbaines et rurales » du projet de réforme
Accroissement du nombre des ménages, des entreprises et des infrastructures socio-communautaires raccordés au réseau	P25	Résultat	Pourcentage de ménages raccordés au réseau national	Nombre de ménages qui ont accès à un raccordement légal à l'électricité auprès d'un opérateur ou d'un fournisseur d'électricité / nombre total de ménages dans le pays	Pourcentage	Aucun	Fiches de collecte auprès des points focaux des entités qui produisent et/ou consomment de l'énergie	CEP / MPE	Trimestriel	Ce résultat est également lié à l'Activité d'appui aux consommateurs

Projet Accès										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau des indicateurs**	**Nom des indicateurs**	**Définition de l'indicateur**	**Unité de mesure**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Accroissement du nombre des ménages, des entreprises et des infrastructures socio-communautaires raccordés au réseau	P12	Résultat	Clients ajoutés par projet	Nombre de nouveaux consommateurs qui ont accès à un raccordement légal à l'électricité auprès d'un opérateur ou d'un fournisseur d'électricité comme un output direct d'un projet ou d'une intervention financée par MCC.	Nombre	Sous-activités (Tambacounda; Foundiougne; Nioro du rip, Bounkiling et Medina Yoro Foula; Velingara) ; types de clients (ménage/entreprise/infrastructure sociale	Fiches de collecte auprès des points focaux des entités qui produisent et/ou consomment de l'énergie	CEP / MPE	Trimestriel	Ce résultat est également lié à l'Activité de soutien à la demande des consommateurs L'infrastructure sociale fait référence aux bâtiments utilisés pour la fourniture de services sociaux tels que les écoles ou les centres de santé
Lignes MT et BT construites et transformateurs installés	P10	Output	Kilomètres de lignes de distribution rénovés ou construites	Le total de kilomètres de lignes de distribution nouvelles, reconstruites, réhabilitées ou rénovés qui ont été mises sous tension, testées et mises en service grâce aux fonds de de MCC	Kilomètres	Sous-activité activités (Tambacounda; Foundiougne; Nioro du rip, Bounkiling et Medina Yoro Foula; Velingara) Niveau de tension (MT triphasé, MT monophasé, BT)	Réception provisoire des travaux	Ingénieur de contrôle	Trimestriel	
Lignes MT et BT construites et transformateurs installés	NA	Output	Transformateurs installés	Nombre total de transformateurs installés grâce aux fonds de MCC	Nombre	En fonction de l'électricité (50 kVA 100 kVA)	Réception provisoire des travaux	Ingénieur de contrôle	Trimestriel	
Activité de Campagne d'éducation pour les connaissances en électricité (dans le cadre de l'Activité de soutien aux consommateurs)										

Projet Accès										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau des indicateurs**	**Nom des indicateurs**	**Définition de l'indicateur**	**Unité de mesure**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Bonne connaissance des normes et des équipements à haute efficacité énergétique	NA	Résultat	Niveau de connaissance des consommateurs des normes et des équipements d'efficacité énergétique*	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant avoir de très bonnes ou de bonnes connaissances des normes et des équipements d'efficacité énergétique	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin) ; type de clients (ménage, entreprise)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	
Adoption des pratiques d'efficacité énergétique	NA	Résultat	Taux d'adoption des attitudes et des pratiques liés aux équipements et aux normes d'efficacité énergétique*	Pourcentage des enquêtés déclarant avoir, entièrement ou en partie, adopté les attitudes et les pratiques relatifs aux équipements et aux normes d'efficacité énergétique	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin) ; type de clients (ménage, entreprise)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	
Adoption des pratiques d'efficacité énergétique	NA	Résultat	Pourcentage de ménages utilisant des appareils économes en énergie*	Le nombre de ménages utilisant des appareils économes en énergie divisé par le nombre total de ménages ayant accès à l'électricité dans les zones d'intervention du MCC.	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	
Amélioration des connaissances des consommateurs sur les éléments clés des règlements du service et des normes et des obligations de	NA	Résultat	Niveau de connaissances des consommateurs des éléments clés des règlements du service et des normes et des	Pourcentage de répondants à l'enquête déclarant avoir de très bonnes ou bonnes connaissances des éléments clés des règlements de	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin) type de clients (ménage, entreprise)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	

Projet Accès										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau des indicateurs**	**Nom des indicateurs**	**Définition de l'indicateur**	**Unité de mesure**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Senelec et des concessionnaires			obligations en vigueur au niveau de Senelec et des concessionnaires*	service et des normes et des obligations en vigueur au niveau de Senelec et des concessionnaires.						
Amélioration des connaissances des consommateurs sur les éléments clés du règlement de service et sur les normes et obligations de Senelec et des concessionnaires.	NA	Résultat	Niveau de compréhension des ménages du processus de raccordement*	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant avoir de très bonnes ou de bonnes connaissances du processus de raccordement	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin, type de clientèle (ménage, entreprise)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	
Amélioration des connaissances des consommateurs sur les éléments clés du règlement de service et sur les normes et obligations de Senelec et des concessionnaires.	NA	Résultat	Niveau de connaissance sur la durée de raccordement au réseau*	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant avoir de très bonnes ou de bonnes connaissances de la durée de raccordement au réseau	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin, type de clientèle (ménage, entreprise)	Serveur de données sécurisé du Consultant de « l'Étude de Référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	
Meilleure appréciation par les ménages et les entreprises du rôle de l'électricité en comme intrant dans les activités génératrices de revenus	NA	Résultat	Niveau de perception des ménages et des entreprises sur le rôle de l'électricité comme intrant aux activités génératrices de revenus dans les zones d'intervention du MCC	Pourcentage des répondants (ménages et des entreprises) déclarant que le rôle de l'électricité comme intrant aux activités génératrices de revenus est très important ou important	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin) type de clientèle (ménage, entreprises)	Serveur de données sécurisé du Consultant de « l'Étude de Référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	

Projet Accès										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau des indicateurs**	**Nom des indicateurs**	**Définition de l'indicateur**	**Unité de mesure**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
			(Commune ou Localité) *							
Communication sur l'efficacité énergétique	NA	Output	Nombre de messages sur l'efficacité énergétique	Nombre total des messages diffusés sur l'efficacité énergétique	Nombre	Par type de support (télévision, radio, affiches, presse écrite)	Réception provisoire des travaux	Consultant en Communication et Education	Trimestriel	
Communication sur la consommation énergétique et la facturation	NA	Output	Nombre de messages sur la consommation énergétique et sa facturation	Nombre total de messages diffusés au niveau national sur la consommation énergétique et sa facturation	Nombre	Par type de support (télévision, radio, affiches, presse écrite)	Réception provisoire des travaux	Consultant en Communication et Education	Trimestriel	
Communication sur le processus de raccordement au réseau	NA	Output	Nombre de messages sur le processus de connexion au RI de Senelec	Nombre total de messages diffusés sur le processus de raccordement au RI de Senelec dans les zones d'intervention de MCC	Nombre	Par type de support (télévision, radio, affiches, presse écrite)	Réception provisoire des travaux	Consultant en Communication et Education	Trimestriel	
Communication sur les usages productifs de l'électricité	NA	Output	Nombre de messages sur les usages productifs de l'électricité dans les zones d'intervention de MCC	Nombre total de messages diffusés sur les usages productifs de l'électricité dans les zones d'intervention de MCC	Nombre	Par type de support (télévision, radio, affiches, presse écrite)	Réception provisoire des travaux	Consultant en Communication et Education	Trimestriel	
Communication sur le processus de raccordement au réseau	NA	Output	Nombre d'entités bénéficiant des activités d'accompagnement et de l'appui pour les usages productifs	Nombre total d'entités bénéficiant des activités financées par MCC pour développer l'utilisation productive de l'électricité	Nombre	Par type d'entité (individuelle, GIE, GPF)	Réception provisoire des travaux	Consultant en Communication et Education	Trimestriel	
Activité d'appui aux raccordements (dans le cadre de l'Activité de soutien aux consommateurs)										

Projet Accès										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau des indicateurs**	**Nom des indicateurs**	**Définition de l'indicateur**	**Unité de mesure**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Meilleure disponibilité des équipements pour les raccordements	NA	Résultat	Niveau de perception des ménages par rapport à la disponibilité des équipements pour les raccordements dans les zones d'intervention de MCC (commune ou localité) *	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant que les équipements pour les raccordements sont très disponibles ou disponibles	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	
Amélioration de la gestion des stocks et de la disponibilité des ressources techniques	NA	Résultat	Nombre de ruptures de stock	Nombre de rupture de stock	Nombre	Aucun	Base de données commerciales des concessionnaires de Senelec	Département des ventes	Annuel	
Amélioration de la gestion des stocks et de la disponibilité des ressources techniques	NA	Résultat	Durée de la première visite	Nombre moyen de jours entre la date demande initiale du nouveau consommateur et le jour où l'opérateur effectue sa première visite	Jour	Aucun	Base de données commerciale Senelec/concessionnaires	Département des ventes	Annuel	-
Amélioration de la gestion des stocks et de la disponibilité des ressources techniques	NA	Résultat	Durée de raccordement	Nombre moyen de jours entre le paiement au fournisseur de service par un nouveau consommateur et le moment où celui-ci est effectivement raccordé	Jours	Aucun	Base de données commerciales des concessionnaires de Senelec	Département des ventes	Annuel	

Projet Accès										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau des indicateurs**	**Nom des indicateurs**	**Définition de l'indicateur**	**Unité de mesure**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Amélioration de la communication et des relations clients	NA	Résultat	Niveau de satisfaction des clients par rapport aux relations et à la communication élaborées par les fournisseurs d'électricité*	Pourcentage de répondants à l'enquête se déclarant très satisfaits ou satisfaits de la relation client et de la communication des fournisseurs d'électricité.	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin) Type de clientèle (ménages, entreprises)	Base de données commerciale Senelec/concessionnaires	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	
Augmentation du nombre d'électriciens qualifiés et compétents pour le câblage intérieur	NA	Résultat	Proportion des électriciens qualifiés et compétents pour le câblage intérieur dans les zones d'intervention de MCC*	Nombre d'électriciens qualifiés et compétents pour le câblage intérieur/nombre total d'électriciens dans les zones d'intervention de MCC*	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin)	Base de données commerciale Senelec/concessionnaires	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	
Augmentation du nombre d'électriciens qualifiés pour le câblage intérieur	NA	Résultat	Électriciens qualifiés*	Nombre d'électriciens qualifiés pour effectuer le câblage intérieur pour les nouveaux raccordements par 1000 clients dans les zones d'intervention de MCC	Nombre	Sexe (masculin, féminin)	Base de données commerciale Senelec/concessionnaires	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	
Amélioration de l'accès de la clientèle ciblée aux prestataires fiables	NA	Résultat	Niveau de satisfaction des clients par rapport aux fournisseurs*	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant être très satisfaits ou satisfaits des fournisseurs dans les zones rurales	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin) Type de clientèle (ménages, entreprises)	Base de données commerciale Senelec/concessionnaires	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	

Projet Accès										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau des indicateurs**	**Nom des indicateurs**	**Définition de l'indicateur**	**Unité de mesure**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Renforcement de capacité des parties prenantes en communication (niveau régional)	NA	Extrant	Nombre de parties prenantes dont les capacités en communication ont été renforcées	Nombre total de parties prenantes qui ont bénéficié d'un renforcement de capacité en communication avec l'appui de ACM	Nombre	Par Partie prenante (Senelec, ERA)	Réception provisoire des travaux	Consultant en Communication et Education	Trimestriel	-
L'évaluation du service client est effectuée	NA	Extrant	Date d'évaluation du service client	Date à laquelle l'évaluation du service client est effectuée	Date	Aucun	Réception provisoire des travaux	Consultant	Une fois	-
Appui technique fourni aux bureaux régionaux de Senelec et aux concessionnaires	NA	Extrant	Nombre d'appuis techniques fournis aux bureaux régionaux de Senelec et aux concessionnaires	Le nombre d'appuis techniques fournis aux bureaux régionaux de Senelec et aux concessionnaires en termes de renforcement de capacité et/ou de mission d'assistance	Nombre	En fonction de la nature de l'assistance technique (formation, appui consultatif, autres)	Réception provisoire des travaux	Consultant d'appui au raccordement	Trimestriel	Le type d'assistance technique sera défini lors de la révision du plan de S&E
Système de gestion du stock	NA	Extrant	Date d'établissement du système de gestion du stock	Date d'établissement du système de gestion du stock	Date	Aucun	Réception provisoire des travaux	Consultant d'appui au raccordement	Une fois	-

Projet Accès										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau des indicateurs**	**Nom des indicateurs**	**Définition de l'indicateur**	**Unité de mesure**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Inventaire des électriciens qualifiés pour effectuer le câblage intérieur	NA	Extrant	Date d'achèvement de l'inventaire des électriciens qualifiés pour effectuer le câblage intérieur	Date de réalisation de l'inventaire des électriciens qualifiés pour faire le câblage intérieur	Date	Aucun	Réception provisoire des travaux	Consultant d'appui au raccordement	Une fois	-
Inventaire des fournisseurs de service capables de conduire une étude pour raccorder des ménages a plus de 35 mètres du réseau	NA	Extrant	Date de réalisation de l'état des prestataires en mesure de faire l'étude pour raccorder les foyers au-delà de 35 mètres du réseau	Date de réalisation de l'inventaire des fournisseurs de service capables de conduire l'étude pour raccorder des ménages à plus de 35 mètres du réseau	Date	Aucun	Réception provisoire des travaux	Consultant d'appui au raccordement	Une fois	-
Électriciens formés	NA	Extrant	Nombre d'électriciens formés	C'est le nombre total d'électriciens formés avec l'appui de MCC	Nombre	Sexe (masculin, féminin)	Réception provisoire des travaux	Consultant d'appui au raccordement	Une fois	-
Facilitation du marché pour l'accès aux équipements (dans le cadre de l'Activité de soutien aux consommateurs)										
Les fournisseurs d'équipements cherchent et exploitent les opportunités de marché dans les zones de projet	NA	Résultat	Nombre de fournisseurs d'équipement opérant dans les zones de projet	Décompte du nombre de fournisseurs impliqués dans les zones d'intervention de MCC	Nombre	Aucun	Rapport d'analyse	Consultant de « l'Étude de Référence » /Consultant IED	Annuel	

Projet Accès										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau des indicateurs**	**Nom des indicateurs**	**Définition de l'indicateur**	**Unité de mesure**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Les institutions financières comprennent mieux les besoins des ménages à faibles revenus	NA	Résultat	Nombre de crédits accordés pour l'accès aux équipements	Nombre d'appropriations accordés pour l'accès aux équipements dans les zones d'intervention de MCC	Nombre	Aucun	Rapport d'analyse	Consultant de « l'Étude de Référence » /Consultant IED	Annuel	L'unité de mesure peut être modifiée en pourcentage si des informations sur le nombre de demandes sont disponibles
Équipements disponibles sur le marché répondent aux besoins des ménages à faibles revenus	NA	Résultat	Taux de satisfaction par rapport aux équipements acquis*	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant être satisfaits ou très satisfaits des équipements acquis	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin) ; Type de clientèle ménages, entreprises)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	
Des produits financiers adaptés sont disponibles pour les ménages à faibles revenus	NA	Résultat	Taux de satisfaction par rapport aux produits financiers*	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant être satisfaits ou très satisfaits des produits financiers	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin) ; Type de clientèle ménages, entreprises)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	
Utilisation accrue des équipements électriques	NA	Résultat	Utilisations des équipements électriques	Nombre de ménages et d'entreprises possédant ou louant un appareil électrique dans les départements cibles du projet/nombre total de ménages et d'entreprises dans ces départements	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin) ; Type de clientèle ménages, entreprises)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	
Assistance technique aux institutions financières	NA	Extrant	Nombre d'assistances techniques fournis aux institutions financières	C'est le nombre d'assistances techniques fournies aux institutions financières avec l'appui de MCC	Nombre	Sous-activités (Tambacounda; Foundiougne; Nioro du rip, Bounkiling et Medina	Réception provisoire des travaux	Consultant d'appui au raccordement	Trimestriel	Le type d'assistance technique sera défini lors de la révision du plan de S&E

Projet Accès										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau des indicateurs**	**Nom des indicateurs**	**Définition de l'indicateur**	**Unité de mesure**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
						Yoro Foula; Velingara)				
Assistance technique aux fournisseurs d'équipements	NA	Extrant	Nombre d'assistances techniques fournis aux fournisseurs d'équipement	C'est le nombre d'assistances techniques fournis aux institutions d'équipements avec l'appui de ACM	Nombre	Sous-activités (Tambacounda; Foundiougne; Nioro du rip, Bounkiling et Medina Yoro Foula; Velingara)	Réception provisoire des travaux	Consultant d'appui au raccordement	Trimestriel	

Projet Réforme

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Niveau Projet[31]										
Amélioration de la satisfaction client **NIVEAU OBJECTIF**	NA	Résultat	Indice de satisfaction de la clientèle	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant être satisfaits ou très satisfaits de la qualité de l'électricité reçue de leur fournisseur de service.	Pourcentage	Sexe (Masculin, féminin) ; niveau de voltage (BT domestique, BT professionnel, Mt, HT) ; Types d'entreprises (Senelec, Concessionnaires)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'Étude de Référence »	Semestriel	La définition exacte sera fournie par le consultant de « l'Étude de Référence » Cet indicateur est lié à la composante « fiabilité renforcée de la fourniture d'électricité »
Augmentation de l'accès à la demande d'électricité induite **NIVEAU OBJECTIF**	NA	Résultat	Taux d'accès à l'électricité	La population ayant accès effectifs à l'électricité divisée par la population totale de la zone	Pourcentage	Département	SSE	CEP / MPE	Trimestriel	
Amélioration de la viabilité financière des opérateurs **NIVEAU OBJECTIF**	P24	Résultat	Taux de recouvrement des charges d'exploitation	La capacité de l'opérateur à générer des revenus suffisants pour couvrir les dépenses d'opération C'est calculé par la formule suivante : Coût d'opération global (de Senelec et des Concessionnaires) /revenu global collecté (de Senelec et des Concessionnaires)	Pourcentage	Senelec Concessionnaires	États financiers de Senelec et des Concessionnaires	Points focaux de Senelec et de ASER	Annuel	Cet indicateur sera également calculé pour les opérateurs hors réseau s'ils sont inclus dans le scope du renforcement de capacité de ASER
Amélioration de la viabilité financière des opérateurs **NIVEAU OBJECTIF**	NA	Résultat	Ratio de liquidité	Capacité de l'opérateur à remplir ses engagements à court terme C'est calculé par la formule suivante : Cash-flow des opérations (de Senelec et des	Pourcentage	Senelec, Concessionnaires	États financiers de Senelec et des Concessionnaires	Points focaux de Senelec et de ASER	Annuel	Cet indicateur est également lié au résultat « cash-flow durable grâce au paiement fiable/à

[31] Le Projet Réforme comprend également la composante « fiabilité accrue de la fourniture d'électricité » comme résultat au niveau objectif. Nous ne l'incluons pas ici, puisque les indicateurs y afférents sont inclus dans le Projet Transport

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
				Concessionnaires) / passifs courants de l'opérateur (de Senelec et des Concessionnaires)						temps à l'opérateur par le gouvernement »
Amélioration de la viabilité financière des opérateurs **NIVEAU OBJECTIF**	NA	Résultat	Taux de Rentabilité nette des capitaux propres *	Rentabilité de la société (Senelec et concessionnaires), traduite en revenu net, concernant son capital. C'est calculé par la formule suivante : Rentabilité nette/Capital	Pourcentage	Senelec Concessionnaires	États financiers de Senelec et des Concessionnaires	Points focaux de Senelec et de ASER	Annuel	-
Augmentation de l'approvisionnement en électricité **NIVEAU OBJECTIF**	NA	Résultat	Énergie totale non distribuée sur le réseau	Estimation de toute l'énergie non distribuée provenant des interruptions de service	Mégawatt heure	Niveau de voltage (BT, MT, HT)	EMS	DANQS	Trimestriel	L'indicateur est inclus dans le projet de transport
Augmentation de l'approvisionnement en électricité **NIVEAU OBJECTIF**	P19	Résultat	Pertes du réseau de distribution	1 – [Total des mégawattheures facturés / Total des mégawattheures reçus de la transmission]	Pourcentage	Aucun	Senelec/Rapport annuel de distribution	DANQS	Trimestriel	L'indicateur est inclus dans le projet d'accès
Activité Gouvernance du Secteur										
Planification améliorée des investissements dans le secteur **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	NA	Résultat	Pratiques de Planification Intégrée des Investissements*	Note moyenne dans le « cadre d'évaluation de la planification intégrée des investissements »	Indice	Aucun	Rapport du Consultant	Sofreco or Mathematica	Autres	Résultat lié à la Gouvernance du Secteur et à la planification du MPE L'indicateur couvre également le résultat suivant : « Planification intégrée et à moindres coûts (PIMC) des investissements en vigueur », « Besoins de financement mieux identifiés pour des plans d'électrification rurale réalistes » et « Acquisition de

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
										partenaires et de services de meilleure qualité »
Coût de service réduit	NA	Résultat	Coût moyen par KWh	Le coût de la moyenne pondérée en KWh de l'énergie transmise à travers le réseau interconnecté	Francs CFA	Aucun	Système de Gestion de l'Énergie (EMS)	Département de Transport et d'Achat d'Energie	Trimestriel	Résultat lié à tous les trois sous-activités et à la sous-activité gestion du réseau dans le cadre de l'activité de renforcement de l'opérateur
Réduction de la dette du GdS envers Senelec	NA	Résultat	Dette du GdS envers Senelec	Le solde des sommes dues par le gouvernement à la Senelec au titre des factures d'électricité et des compensations conformément au Plan de Remboursement du Secteur et au Plan Tarifaire	Francs CFA	Aucun	Extrait de l'état financier de Senelec montrant le reçu de paiement	Fond de Soutien Énergétique (FSE)	Annuel	Une autre source de données est la documentation du Fonds de soutien à l'énergie ou du ministère des Finances indiquant que le paiement a été effectué
Adoption du plan de remboursement du secteur	NA	Output	Plan de remboursement du secteur adopté	Date d'envoi de la lettre officielle au MCA par le ministère des Finances et du Budget, confirmant son adoption du plan de remboursement	Date	Aucun	Copie de la lettre	Directeur Juridique de MCA-Sénégal II	Une fois	-
Sous-activité de Cadre Sectoriel et Juridique (dans le cadre de l'activité de la Gouvernance du Secteur)										
Distribution optimisée	NA	Résultat	Production à moindre coût*	Quantité d'énergie distribuée à partir de 10% des unités de production les moins coûteuses au cours d'un trimestre / Quantité totale d'énergie distribuée au cours d'un trimestre	Pourcentage	Aucun	EMS	Point focal de Senelec	Trimestriel	Ce résultat est également lié à la sous-activité gestion du réseau

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Accès des tiers aux réseau en vigueur	NA	Résultat	Contrats d'Accès des tiers aux réseau*	Somme des contrats d'accès des tiers au réseau entre des fournisseurs tiers et l'opérateur du système de transport	Nombre	Aucun	Contrats d'accès des tiers au réseau entre des fournisseurs tiers et l'opérateur du système de transport	BART/CRSE	Trimestriel	
Contrats d'Achat d'Energie (CAE) plus compétitifs **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	NA	Résultat	Prix du kWh dans les contrats d'achat d'électricité	Somme du prix moyen par kWh déterminé dans chaque PPA (Contrat d'achat d'électricité) en vigueur divisée par le nombre total de PPA (Contrat d'achat d'électricité) en vigueur. Le prix moyen par kWh est égal au prix par kWh si le PPA a fixé le taux. Si le prix varie au fil du temps, la moyenne est calculée sur la base de l'année en cours	Francs CFA	Aucun	Contrats d'Achat d'Electricité ou « Rapport mouvements d'énergie »	Senelec ou CRSE	Trimestriel	Résultat lié aux sous-activités Gouvernance du Secteur et Planification du MPE
Coût d'électricité réduit pour les clients éligibles	NA	Résultat	Tarif d'électricité dans les contrats d'achat pour l'accès des tiers au réseau*	Différence de Pourcentage entre le prix moyen de kWh que les acheteurs des contrats d'achat (TSO ou autres clients) ont payé pour l'accès des tiers au réseau et le prix moyen par kWh dans tous les contrats d'achat d'électricité en vigueur pour l'accès des tiers	Pourcentage	Aucun	Accord d'achat d'électricité	Point focal de CRSE/point focal de MPE	Annuel	Le tarif d'électricité peut ne pas forcément baisser, parce que la qualité de l'électricité peut justifier un prix plus élevé, donc c'est plus par rapport à la valeur et non juste par rapport au prix
Augmentation de la Transparence des coûts des entités fonctionnelles	NA	Résultat	Indice de transparence des coûts*	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant que les coûts des entités fonctionnelles sont transparents ou très transparents	Pourcentage	Entités	Données d'entretien qualitatives	Consultant de « l'étude de Référence »	Semestriel	Les critères de transparence peuvent être définis plus tard pour avoir un indice de transparence quantitatif

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Augmentation des fonds prévus pour répondre aux besoins du secteur	NA	Résultat	Fonds prévus pour le secteur*	Montant des fonds prévus pour le secteur au cours d'une année	Francs CFA	Aucun	Document de consultation publique	CRSE	Annuel	-
Augmentation des investissements	NA	Résultat	Investissement dans le secteur*	Montant global de l'investissement	Francs CFA	Autofinancement	Document de consultation publique	CRSE	Annuel	-
Amélioration du recouvrement des coûts et des flux de trésorerie durables des entreprises du secteur de l'électricité	NA	Résultat	Taux de recouvrement de la compensation*	Somme des paiements effectués par le GdS à Senelec relatifs à la compensation au cours d'une année civile divisée par le montant global à verser	Pourcentage	Aucun	Extrait de l'état financier de Senelec montrant le reçu de paiement	Fond de Soutien Énergétique (FSE)	Trimestriel	-
Coût de service ajusté	NA	Résultat	Revenu requis*	Revenu Maximum Autorisé	Francs CFA	Aucun	Décision CRSE sur le revenu maximum autorisé	CRSE	Annuel	Cet indicateur est lié aux « niveaux de revenus durables et requis, autorisés aux titulaires de licences »
Gestion améliorée et ciblée pour les entités opérationnelles	NA	Résultat	Performance générale*	Il s'agit d'une mesure de la durabilité de Senelec, traduite en termes de résultat net rapporté à ses produits. C'est calculé par la formule suivante : Revenu net/ total des produits généraux	Pourcentage	Senelec/ CER	États financiers de Senelec et des Concessionnaires	CRSE ou Senelec	Annuel	-
Adoption du code de l'électricité et des décrets	NA	Extrant	Date de promulgation du Code de l'électricité	Date de publication du décret sur le code de l'électricité dans le journal officiel	Date	Aucun	Publication dans le journal officiel du GdS	Direction de la stratégie et de la réglementation (DSR)/MPE	Une fois	

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Adoption des textes d'application	NA	Extrant	Date d'adoption des textes d'application	Date de publication du décret portant textes d'application au journal officiel	Date	Aucun	Publication au journal officiel du gouvernement	DSR/MPE	Une fois	
Achèvement du dégroupage opérationnel de Senelec	NA	Extrant	Date de préparation des états financiers par les différentes filiales	Date de préparation des premiers états financiers	Date	Aucun	États financiers séparés des différentes entités dégroupées	Point focal de Senelec	Une fois	
Dégroupage opérationnel de Senelec achevé	NA	Extrant	Date d'achèvement du dégroupage	Date des actes juridiques autorisant le dégroupage de l'opérateur en filiales publiques existant sous formes de société holding	Date	Aucun	Copies des actes juridiques	Directeur du Projet Réforme de MCA	Une fois	Le dégroupage financier est un préalable pour le dégroupage opérationnel. Selon le contrat de performance de 2021 - 2023, le dégroupage financier devra être effectué dans 12 mois (ex : décembre 2021)
Création et opérationnalisation de l'opérateur du système de transport (TSO)	NA	Extrant	TSO opérationnel	Date à laquelle le TSO a un budget alloué	Date	Aucun	Copie du budget annuelle du TSO	Directeur Général du TSO	Une fois	Ce résultat est également lié à la sous-activité substance réglementaire
Sous-activité Capacité du Ministère et Planification Sectorielle (dans l'activité du cadre de la Gouvernance du Secteur)										
Augmentation de la capacité en matière de développement de plans d'affaire, de conformité environnementale et de déploiement de la technologie monophasée et des compteurs intelligents pour soutenir	NA	Résultat	Nombre de plans de d'affaire élaborés	Nombre de plans de développement élaborés avec l'appui de MCC	Nombre	Aucun	Pans de d'affaire élaborés	Point focal de l'ASER	Trimestriel	Cette définition sera complétée avec la conception du renforcement de capacités

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
l'harmonisation des tarifs.										
Augmentation de la Participation du secteur privé à l'électrification rurale	NA	Résultat	Nombre d'entreprises privées en électrification rurale*	Nombre total d'entreprises privées dans l'électrification rurale	Nombre	Aucun	A déterminer	Point focal de l'ASER	Annuel	-
Plan de Renforcement de Capacités du MPE pour la Planification Intégrée élaboré	NA	Extrant	Plan de Renforcement de Capacités du MPE pour la Planification Intégrée élaboré	Date à laquelle le Plan de Renforcement de Capacités du MPE pour la Planification Intégrée est accepté par la MCC et MCA	Date	Aucun	A déterminer	MPE/SPE/CEP	Une fois	
Plan de Renforcement de Capacités du MPE pour la Planification Intégrée élaboré	NA	Extrant	Nombre de personnes formées à la planification intégrée	Nombre de personnes formées au MPE à l'élaboration de la planification intégrée avec l'appui de MCC	Nombre	Sexe /Entités	Rapport du Consultant	Consultant	Trimestriel	-
Élaboration du plan de transition pour l'affermage	NA	Extrant	Plan de transition pour l'affermage	Date d'élaboration et d'adoption du plan de transition pour l'affermage	Date	Aucun	Copie du plan de transition pour l'affermage	Point focal du MPE/SPE	Une fois	
Adoption du cadre de planification Intégrée des investissements	NA	Extrant	Adoption d'un cadre de planification intégrée des investissements	Date d'adoption et d'approbation du cadre de planification intégrée des investissements par le Président de la République	Date	Aucun	Publication au journal officiel du gouvernement	A déterminer/MPE	Une fois	Résultat lié aux sous-activités de cadre sectoriel et juridique, de planification du MPE et de la substance réglementaire.
Élaboration de la lettre de politique de développement du secteur de l'énergie (LPDSE) 2024 - 2029	NA	Extrant	LPDSE 2024-2029	Date d'élaboration de la LPDSE 2024-2029	Date	Aucun	Copie de la LPDSE	Point focal du MPE	Une fois	
Achèvement du programme de formation et d'appui à l'ASER	NA	Extrant	Nombre de personnes formées à la préparation des plans de développement	Nombre de travailleurs de l'ASER, d'opérateurs ruraux, notamment des opérateurs hors réseau, formés à l'élaboration de plans de développement avec l'aide de MCC	Nombre	Sexe	Attestation de formation	ASER	Trimestriel	
Sous-activité Participation du Secteur Privé (dans le cadre de l'activité de la Gouvernance du Secteur)										

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Réduction des délais de traitement des demandes	NA	Résultat	Délais de traitement des demandes*	Nombre de jours entre la réception et le traitement des demandes soumises au « guichet unique »	Jours	Aucun	Base de données du guichet unique	Point focal du guichet unique	Annuel	
Nombre accru des projets approuvés	NA	Résultat	Nombre de projets approuvés*	Nombre total de projets approuvés au cours d'une année	Nombre	Aucun	Projets approuvés	Point focal du MPE	Trimestriel	-
Plus de participation du secteur privé dans tous les segments **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	NA	Résultat	Participation du secteur privé à la production d'électricité	Production d'électricité à partir des unités de production privées au cours d'une année divisée par la production totale	Pourcentage	Aucun	Système de Gestion de l'Énergie (EMS)	DANQS	Annuel	
Réduction de la charge sur les finances publiques	NA	Résultat	Nombre de garanties souveraines	États annuels des garanties souveraines signées par l'État pour la Senelec	Francs CFA	Aucun	Document officiel du bureau du GdS	Fond de Soutien Énergétique (FSE)	Trimestriel	
Réduction du fardeau de la charge sur les finances publiques	NA	Résultat	Volume moyenne des garanties souveraines	Montant des garanties souveraines annuelles signées par l'Etat pour Senelec /nombre total de garanties souveraines au cours de l'année	Francs CFA	Aucun	A déterminer	Fond de Soutien Énergétique (FSE)	Trimestriel	
Augmentation des flux de trésorerie pour les investissements publics ruraux	NA	Résultat	Flux de trésorerie pour des investissements publics en milieu rural*	Montant total des investissements publics pour l'électrification rurale	Francs CFA	Senelec Rural/CER	A déterminer	Point focal du MPE	Annuel	-
Guichet unique établi	NA	Extrant	Guichet unique établi	Date d'opérationnalisation d'un guichet unique en ligne, servant de guichet unique pour les sociétés privés existantes et nouvelles qui veulent investir dans le secteur.	Date	Aucun	Page web du guichet unique opérationnelle	MPE/Point focal	Une fois	

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Guide des investisseurs du secteur de l'électricité élaboré	NA	Extrant	Date de préparation du guide des investisseurs du secteur de l'électricité	Date d'élaboration du guide des investisseurs du secteur de l'électricité	Date	Aucun	Copie du guide des investisseurs	Consultant ou entité de mise en œuvre responsable de l'élaboration du guide des investisseurs	Une fois	
Cadre de passation de marchés des IPP/PSP élaboré	NA	Extrant	Cadre de sollicitation des IPP	Date de validation formelle du cadre de passation des marchés des IPP/PSP par le GdS	Date	Aucun	Copie du cadre de sollicitation des IPP	Consultant ou entité de mise en œuvre responsable de l'élaboration du cadre	Une fois	Ce résultat est également lié à la sous-activité substance réglementaire
Services connexes, Recommandations et Plan adoptés	NA	Extrant	Plan des services connexes	Date d'adoption formelle des Services connexes, des Recommandations et du Plan par le GdS	Date	Aucun	Copies des Services connexes, Recommandations et Plan	GdS entité responsable de la validation du plan	Une fois	
Elaboration du Plan de transition pour l'ouverture du marché	NA	Extrant	Plan de transition pour l'ouverture du marché	Dates auxquelles le plan de transition pour l'ouverture du marché est élaboré	Date	Aucun	Copie du plan de transition	Point focal du MPE	Une fois	
Sous-activité Gouvernance Réglementaire (dans le cadre de l'Activité de Renforcement du Régulateur)										
Amélioration de la gouvernance réglementaire ***RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ***	NA	Résultat	Indice de la gouvernance réglementaire	A déterminer	Nombre	Aucun	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'étude de Référence »	Deux fois	La fréquence est deux fois. La définition sera déterminée par le consultant de l'étude de base.
Pouvoirs du régulateur Élargis	NA	Résultat	Loi sur la régulation et code de l'électricité adoptés	Date d'adoption du code de l'électricité et la loi sur la régulation	Date	Aucun	Publication dans le journal officiel du QdS	DSR/MPE	Une fois	
Pouvoirs du régulateur Élargis	NA	Résultat	Indice du pouvoir du régulateur*	C'est une mesure composite lié à l'élargissement des pouvoirs du régulateur dans les domaines de planification intégrée des investissements, du sous-secteur des	Nombre	Aucun	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'étude de Référence »	Deux fois	La définition et la méthode de calcul exactes seront déterminées par le consultant de l'étude

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
				hydrocarbures, des accords d'achat d'électricité et de la fixation des tarifs						de référence qui évalue la régulation
Indépendance du Régulateur Renforcée	NA	Résultat	Indice de Réglementation de l'Électricité (Indépendance)*	L'IRE de la BAD définit l'indépendance comme « l'autonomie institutionnelle, financière et opérationnelle pour les autorités politiques, les parties prenantes et les instances de régulation ». C'est calculé à partir des quatre sous-indicateurs : indépendance des pouvoirs exécutif et législatif, indépendance des parties prenantes et des participants au marché, indépendance décisionnelle et indépendance financière et budgétaire.	Nombre	Aucun	Le Rapport de l'IRE de la BAD est accessible en ligne	BAD	Annuel	La fréquence est deux fois. La définition précise et la méthode de calcul seront déterminées par le consultant de l'étude de référence qui réalisera l'évaluation réglementaire.
Crédibilité, transparence et prévisibilité des décision du régulateur améliorées	NA	Résultat	Transparence et prévisibilité des décisions du régulateur*	Le score des indicateurs de transparence et de prévisibilité des décisions de l'indice réglementation de l'électricité (IRE) développé et conduit par la Banque Africaine de Développement. Les sous-indicateurs et les détails méthodologiques sont dans le rapport de l'IRE	Nombre	Aucun	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'étude de Référence »	Annuel	-
Renforcement des capacités humaines, techniques et financières du régulateur	NA	Résultat	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Ce résultat sera pris en compte dans les indices de gouvernance réglementaire et de substance.

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Compréhension améliorée du but et des objectives de la réglementation	NA	Résultat	Compréhension du but et des objectives de la réglementation par les clients*	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant avoir une bonne ou très bonne compréhension du but et des objectifs de la réglementation	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'étude de Référence »	Semestriel	-
Compréhension améliorée des décisions du régulateurs	NA	Résultat	Compréhension des décisions du régulateur par les clients*	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant avoir une bonne ou très bonne compréhension des décisions du régulateur	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'étude de Référence »	Semestriel	-
Nouveau cadre organisationnel pour la CRSE élaboré et approuvé	NA	Extrant	Nouveau Cadre organisationnel pour la CRSE	Date d'adoption par la CRSE d'un nouveau cadre organisationnel en droite ligne de ses objectifs stratégiques, élaboré avec l'appui de MCC	Date	Aucun	Décret d'application	Journal officiel du gouvernement	Une fois	
Plan de développement de carrière de la CRSE élaboré	NA	Extrant	Finalisation du Plan de développement de carrière du personnel de la CRSE	Date d'adoption par la CRSE d'un plan de perfectionnement du personnel, élaboré avec l'appui de MCC	Date	Aucun	Copie signée du compte rendu de l'atelier de validation du plan de développement de carrière	Point focal de la CRSE	Une fois	
Loi sur le régulateur votée	NA	Extrant	Date de promulgation de la loi sur le régulateur	Date de publication du décret sur la loi sur le régulateur dans le journal officiel	Date	Aucun	Publication dans le journal officiel du GdS	MPE	Une fois	Le renforcement de la réglementation en matière de coûts, de qualité et d'accès est lié à l'approbation de la loi sur le régulateur.

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Plan de communication de la CRSE élaboré	NA	Extrant	Plan Communication pour la CRSE	Date à laquelle la CRSE adopte formellement le plan de communication financé par la MCC	Date	Aucun	Copie signée du compte rendu de l'atelier de validation du plan de communication	Point focal de la CRSE	Une fois	
De nouvelles recrues embauchées	NA	Extrant	Recrutement du nouveau personnel de la CRSE	Nombre total des nouveaux recrutements	Nombre	Sexe (masculin, féminin)	Fichier du personnel détenu par le service des ressources humaines de la CRSE	Point focal de la CRSE	Annuel	-
Étude de l'autonomie financière bouclée	NA	Processus	Étude de l'autonomie financière	Date d'approbation de l'étude de l'autonomie financière par MCA-Sénégal II	Date	Aucun	Correspondance ou preuve de paiement au Consultant par MCA-Sénégal II	Directeur du Projet Réforme ou Directeur Financier de MCA	Une fois	
Recommandations de nouveaux salaires et Politique de mise en œuvre proposées	NA	Processus	Étude salariale	Date d'achèvement et approbation par MCA-Sénégal II d'une étude comparant les salaires du personnel de la CRSE à ceux des personnes dans les mêmes secteurs et avec les mêmes les compétences	Date	Aucun	Approbation de l'étude par MCA-Sénégal II	Directeur du Projet Réforme de MCA	Une fois	
Sous-activité Substance Réglementaire (dans le cadre de l'Activité de Renforcement du Régulateur)										
Amélioration de la substance régulatoire **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	NA	Résultat	Indice de Substance Réglementaire*	A déterminer	Nombre	Aucun	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'étude de Référence »	Deux fois	La définition exacte sera déterminée par le consultant de « l'étude de Référence » L'indice portera sur le « suivi amélioré de la performance de l'opérateur » qui est un

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
										résultat clé visé dans la logique.
Remboursement du GdS versé à Senelec en intégralité et dans les délais **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	NA	Résultat	Délais de paiement des compensations par le GdS	Nombre de jours entre la fixation du tarif par la CRSE (« gel du tarif ») et la date de réception par Senelec des paiements du Gouvernement, y compris la TVA	Jours	Aucun	Décision tarifaire et extrait de l'état financier de Senelec montrant le reçu de paiement	Fond de Soutien Énergétique (FSE) et Senelec	Annuel	Cet indicateur est également lié au résultat « cash-flow durable grâce au paiement fiable/à temps à l'opérateur par le gouvernement »
Remboursement du GdS versé à Senelec en intégralité et dans les délais **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	NA	Résultat	Recouvrement de la dette du GdS	(Montant total payé à Senelec par le gouvernement divisé par le montant total dû à Senelec par le gouvernement) multiplié par 100	Pourcentage	Aucun	Décision tarifaire et extrait de l'état financier de Senelec montrant le reçu de paiement	Fond de Soutien Énergétique (FSE) et Senelec	Annuel	-
Amélioration de la viabilité économique du secteur de l'électricité **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	P14	Résultat	Régime tarifaire reflétant les coûts	Tarif moyen par kilowattheure / Coût marginal à long terme par kilowattheure d'électricité fourni aux clients	Pourcentage	Aucun	Décision de tarification	Point focal de la CRSE	Annuel	
Amélioration de la qualité des données dont dispose la CRSE pour mesurer la performance	NA	Résultat	Qualité des données fournies à la CRSE par les opérateurs*	Pourcentage du personnel technique déclarant que la qualité des données reçues des opérateurs est bonne ou très bonne.	Pourcentage	Aucun	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant de « l'étude de Référence »	Deux fois	
Implication et sensibilisation des parties prenantes du secteur à la mise à jour des règlements et des politiques	NA	Résultat	Compréhension par les parties prenantes du secteur des nouvelles politiques et réglementations sectorielles	Pourcentage de parties prenantes du secteur qui répondent correctement à au moins 75 % des questions de l'enquête sur les nouvelles réglementations et politiques	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant d'évaluation	Autres	
Licences standards, Accords d'affermage et autres règlements élaborés/ Mis à jour	NA	Résultat	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Le consultant [réglementaire] devrait déterminer les réglementations nécessaires sur une base continue à partir de la fin de 2022

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Plan tarifaire élaboré et adopté	NA	Extrant	Adoption du Plan Tarifaire	Date d'élaboration et d'adoption du plan tarifaire	Date	Aucun	Plan Tarifaire	Point focal du MPE	Une fois	Le plan tarifaire doit inclure une méthode tarifaire actualisée, les structures tarifaires, la conception tarifaire, les besoins en recettes et le traitement des actifs du secteur de l'électricité.
Contrats et documents relatifs à l'accès des tiers rédigés	NA	Extrant	Contrats et documents relatifs à l'accès des tiers rédigés	Date à laquelle les contrats et les documents relatifs à l'accès des tiers sont rédigés	Date	Aucun	Correspondance ou preuve de paiement au Consultant par MCA-Sénégal II	Directeur du Projet Réforme ou Directeur Financier de MCA	Une fois	
Audit du réseau bouclé	NA	Extrant	Date d'achèvement de l'audit du réseau	Date d'achèvement de l'audit de réseau	Date	Aucun	Correspondance ou preuve de paiement au Consultant par MCA-Sénégal II	Directeur du Projet Réforme ou Directeur Financier de MCA	Une fois	-
L'étude sur la réforme tarifaire bouclée	NA	Processus	Achèvement de l'étude tarifaire	Date d'acceptation de tous les livrables de l'étude sur le coût du service et de la méthode tarifaire par MCA Sénégal II.	Date	Aucun	Correspondance ou preuve de paiement au Consultant par MCA-Sénégal II	Directeur du Projet Réforme ou Directeur Financier de MCA	Une fois	
Sous-activité d'incitation à la performance de l'opérateur (dans le cadre de l'Activité de Renforcement de l'Opérateur)										
Augmentation des capacités en gestion financière	NA	Résultat	Compétences du personnel de Senelec en gestion financière*	L'indicateur est estimé par la proportion (%) d'agents de Senelec ayant une compétence très bonne ou bonne en gestion financière	Pourcentage	Sexe (masculin, féminin)	Base de données sécurisée du Consultant « Etude de référence »	Consultant d'évaluation	Deux fois	La définition peut être modifiée ou affinée par le consultant
Mesures prises pour améliorer les indicateurs de performance clés	NA	Résultat	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Les mesures entreprises seront définies lorsque le programme d'incitation à la performance sera conçu.

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Amélioration du contrôle des coûts et des projections financières	NA	Résultat	Taux d'exécution du budget	[La somme des dépenses / La somme des dépenses prévues] x 100	Pourcentage	Aucun	A déterminer	A déterminer	Annuel	
Améliorer la qualité des services RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ	NA	Résultat	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Les indicateurs seront définis quand le programme d'incitation à la performance est élaboré Ce résultat est l'un des trois correspondant au résultat clé ciblé « Amélioration des performances de l'opérateur sur les indicateurs de e performance clés sélectionnés »
Pertes techniques réduites **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	NA	Résultat	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Même commentaire que ci-dessus
Augmentation de nouveaux raccordements **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	NA	Résultat	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Même commentaire que ci-dessus

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Identification des causes de la faible performance	NA	Résultat	Date d'identification des causes de la faible performance	Date d'acceptation du rapport du consultant sur la faible performance	Date	Aucun	Correspondance ou preuve de paiement au Consultant par MCA-Sénégal II	Directeur du Projet Réforme ou Directeur Financier de MCA	Une fois	-
Solutions aux faibles performances proposées au Directeur Général de l'Opérateur	NA	Résultat	Date de transmission des recommandations de mauvaise performance au directeur général de la Senelec	Date de transmission des recommandations au Directeur Général de Senelec	Date	Aucun	Lettre de transmission	Directeur de MCA	Une fois	-
Formation et assistance technique au département d'audit interne de l'opérateur	NA	Extrant	Formation du personnel d'audit de Senelec	Nombre d'agents de Senelec ayant reçu une formation ou une assistance technique	Nombre	Sexe (masculin, féminin)	Rapport du Consultant	Consultant	Annuel	
Programme de performance de l'Opérateur établi	NA	Processus	Programme d'incitation à la performance	Date d'établissement et d'approbation d'un programme d'incitation à la performance par le MCC.	Date	Aucun	Correspondance de MCC acceptant le programme d'incitation à la performance	Équipe Réforme	Une fois	Les exigences pour le programme d'incitation sont incluses dans le Compact (page 32)
Gestion du Réseau (dans le cadre de l'Activité de Renforcement de l'Opérateur)[32]										
Amélioration des capacités en matière de SIG **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	NA	Résultat	SIG performant	A déterminer	Nombre	Aucun	Rapport du Consultant	Consultant SIG	A déterminer	La définition sera fournie par le Consultant SIG
Amélioration des capacités en matière de SIG **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	NA	Résultat	Gestion optimale de la base de données du SIG	A déterminer	A déterminer	Aucun	A déterminer	Rapport du Consultant	A déterminer	La définition sera faite lorsque l'activité SIG sera conçue. Cela portera sur : (1) l'organisation et les ressources humaines,

[32]Le résultat "Amélioration de la gestion des interruptions de service" n'est pas inclus ici, puisque les indicateurs y afférents sont inclus dans le projet de transport.

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
										(2) les procédures de travail, (3) la technologie, (4) la disponibilité des données, et (5) l'équipement.
Amélioration de la gestion des actifs du réseau **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	P13	Résultat	Rapport entre les dépenses de maintenance et la valeur des actifs	Dépenses réelles de maintenance / Valeur totale des immobilisations	Pourcentage	MT/BT	A déterminer	A déterminer	Annuel	-
Réduction des pertes techniques dues à un réseau mal entretenu	NA	Résultat	Pertes techniques dues à un réseau mal entretenu	A déterminer	Kilowatthеures	Aucun	EMS	DANQS	Annuel	L'indicateur sera confirmé par Senelec en fonction de sa mesurabilité.
Amélioration de la planification de la maintenance et de l'extension du réseau de transport	NA	Résultat	Nombre de dysfonctionnements sur les lignes HTA pour 100 km de lignes HTA	Nombre de dysfonctionnements sur les lignes HTA pour 100 km de lignes HTA	Nombre	Aucun	A déterminer	Point focal de Senelec	Trimestriel	
Optimiser l'intégration régionale du réseau TX	NA	Résultat	Quantité d'énergie importée ou exportée	Le total des mégawattheures d'électricité importés ou exportés	MWh	Importés/exportés	A déterminer	DANQS	Trimestriel	

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
Amélioration de la gestion des actifs du réseau **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	NA	Extrant	Nombre d'agents de Senelec formés à la gestion des actifs du réseau MT / BT	Nombre total de tous les agents qualifiés de la Senelec dans la gestion des actifs du réseau MT / BT après un renforcement des capacités avec l'appui de MCC	Nombre	Sexe (masculin, féminin)	A déterminer	Équipe Réforme	Trimestriel	
SIG opérationnel	NA	Extrant	Complétude du SIG	Pourcentage des actifs du réseau inclus dans la base de données SIG de Senelec	Pourcentage	Par type d'actif	A déterminer	A déterminer	Annuel	
La cartographie géospatiale du réseau est achevée	NA	Extrant	Cartographie géospatiale du réseau	Date à laquelle la cartographie géospatiale du réseau est entièrement réalisée	Date	Aucun	Document venant de l'équipe réforme	Équipe Réforme	Une fois	
Le SIG du réseau MT est fonctionnel	NA	Extrant	SIG fonctionnel du réseau MT/BT	Date à laquelle un consultant confirme que le SIG du réseau MT est fonctionnel. Cela comprend la création d'une base de données, la formation, l'acquisition de matériel et la réalisation d'images	Date	Aucun	Rapport du consultant SIG	Consultant SIG	Une fois	
Le personnel du futur gestionnaire de réseau de transport est formé et équipé	NA	Extrant	Nombre d'employés formés au système de Gestion de la maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO)	Nombre total des employés de Senelec ayant suivi au moins une formation sur la GMAO	Nombre	Sexe (masculin, féminin)	Document venant de l'équipe réforme	Équipe Réforme	Trimestriel	
Le personnel du futur gestionnaire de réseau de transport est formé et équipé	NA	Extrant	Date d'achèvement de l'extension de la GMAO	Date de réalisation de l'extension des applications mobiles de la GMAO pour les techniciens de terrain	Date	Aucun	Document venant de l'équipe réforme	Équipe Réforme	Une fois	
Modèle de répartition économique amélioré	NA	Extrant	Mise en place d'un nouveau modèle de dispatching	Date d'établissement et d'opérationnalisation de tous les logiciels et outils du nouveau modèle de répartition	Date	Aucun	Document venant de l'équipe réforme	Équipe Réforme	Une fois	Les outils de répartition nécessaires seront définis avec le

Projet Réforme										
Énoncé des résultats	**CI**	**Niveau**	**Nom des indicateurs**	**Définition**	**Unité**	**Désagrégation**	**Première Source de données**	**Partie Responsable**	**Fréquence des Rapports**	**Informations supplémentaires**
										consultant en conception

Résultats dans la logique du Projet Réforme que nous n'envisageons pas de mesurer

Résultat	Indicateur	Justification
Sous-activité Capacité du Ministère et Planification Sectorielle (dans le cadre de la Gouvernance du Secteur)		
Stratégie d'accès optimisée dans les zones péri-urbaines et rurales		L'affermage sera mis en œuvre après la fin du contrat. Les résultats pourraient être mesurés lors d'une évaluation indépendante.
Les besoins de financement sont mieux identifiés pour des plans d'électrification rurale réalistes.		Le réalisme des plans d'électrification rurale sera inclus dans l'outil PIMC lié aux critères de choix des investissements
Acquisition de partenaires et de services de meilleure qualité		
Sous-activité Participation du Secteur Privé (dans le cadre de la Gouvernance du Secteur)		
Acquisition d'opérateurs privés compétents pour la distribution au niveau rural		La participation privée à la distribution est prévue dans le cadre de l'affermage qui aura lieu après le Compact Le résultat pourrait être inclus dans les évaluations d'impact
Sous-activité Gouvernance Réglementaire (dans le cadre de l'Activité Renforcement du Régulateur)		
Promotion accrue du développement rationnel de la fourniture d'électricité		Tous ces résultats liés à "Régulateur remplit son mandat" sont déjà mesurés à l'aide d'indicateurs relatifs à "la fourniture d'électricité", "la viabilité économique", "la qualité, le coût et la fourniture de l'énergie électrique" et "la participation du secteur privé à la production, au transport et à la distribution de l'énergie électrique".
Amélioration de l'équilibre économique et financier du secteur de l'électricité		
Protection accrue des droits des consommateurs en ce qui concerne le prix, la fourniture et la qualité de l'énergie électrique.		
Promotion accrue de la concurrence et de la participation du secteur privé dans la production, le transport, la distribution et la vente d'énergie électrique.		
Sous-activité Substance Réglementaire (dans le cadre de l'Activité Renforcement du Régulateur)		
Incitation à l'efficacité de la demande		Nous ne mesurerons pas ces résultats qui sont déjà dans les tableaux relatifs aux indicateurs suivants : " demande induite ", " nouveaux raccordements ", " revenus des opérateurs ", " KPI (Indicateurs de Performance Clés) liés à la performance incitée ", " participation du secteur privé ", " rendement net des capitaux " et " recouvrement des coûts "
Nouveaux raccordements encouragées		
Financement durable des recettes rendu possible		
Cash-flow suffisant rendu possible pour les opérateurs		
Incitation à l'amélioration des performances opérationnelles		
Encouragement de la participation du secteur privé		
Encouragement de l'efficacité du capital		
Encouragement de l'efficacité opérationnelle et amélioration du recouvrement des coûts		

ANNEXE II : Tableau des Références et des Cibles des Indicateurs

Projet Transport

Projet Transport												
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification des indicateurs**	**Référence**	***Source de référence et Année***	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**Cible de clôture du Compact**	***Source de cible et commentaires***
Niveau Projet												
Résultat	Nombre de délestage subis par les clients	Nombre	Niveau (cumulatif)	565	Source : Rapport Mouvement d'Energies (2019), P20 Année : 2019	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	(Manuel)	Nombre	Niveau (cumulatif)	228	Source : Rapport Mouvement d'Energies (2019), P20 Année : 2019	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	(Automatique)	Nombre	Niveau (cumulatif)	337	Source : Rapport Mouvement d'Energies (2019), P20 Année : 2019	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
Résultat	Total d'Energie non distribuée (END) sur le réseau **(NIVEAU OBJECTIF)**	Mégawattheures	Niveau (cumulatif)	16 875	Source : Rapport Mouvement d'Energies (Tableau 12) année : 2019	14 000	13 000	12 000	11 000	A déterminer	A déterminer	Source 2021 - 2023 Contrat de performance de Senelec Les valeurs pour 2024-2025 supposent la poursuite de la tendance selon la recommandation du rapport RQD
	(BT)	Mégawattheures	Niveau (cumulatif)	A déterminer	Source : Rapport Mouvement d'Energies (Tableau 12)	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer

Projet Transport												
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification des indicateurs**	**Référence**	***Source de référence et Année***	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**Cible de clôture du Compact**	***Source de cible et commentaires***
					année : 2019							
	(MT)	Mégawattheures	Niveau (cumulatif)	A déterminer	Source : Rapport Mouvement d'Energies (Tableau 12) année : 2019	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	(HT)	Mégawattheures	Niveau (cumulatif)	A déterminer	Source : Rapport Mouvement d'Energies (Tableau 12) année : 2019	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
Résultat	Indice de Durée Moyenne des Interruptions du Système (SAIDI)*	Heures	Niveau	10,15	Contrat de Performance 2021-2023 Page 36 année : 2019	4,5	4,00	3,50	3,00	A déterminer	A déterminer	Source 2021 - 2023 Contrat de performance de Senelec Les valeurs pour 2024-2025 supposent la poursuite de la tendance selon la recommandation du rapport RQD
Résultat	Indice de Fréquence Moyenne des Interruptions du Système (SAIFI)*	Nombre	Niveau	11,13	Contrat de Performance 2021-2023 Page 36 année : 2019	5,50	5,00	4,50	4,00	A déterminer	A déterminer	Source 2021 - 2023 Contrat de performance de Senelec Les valeurs pour 2024-2025 supposent la poursuite de la tendance selon la recommandation du rapport RQD (P89)
Résultat	Perception des clients sur la qualité des services *	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
	(Niveau de tension)											
	(BT domestique)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Source : Rapport de	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence

Projet Transport												
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification des indicateurs**	**Référence**	***Source de référence et Année***	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**Cible de clôture du Compact**	***Source de cible et commentaires***
					l'Étude de Référence Année : 2022							
	(BT professionnel)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
	(MT)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
	(HT)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
	(Fournisseur)											
	(Senelec)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
	(Concessionnaire)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
Résultat	Clients ayant subi au moins une interruption de service * **(NIVEAU OBJECTIF)**	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence

Projet Transport												
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification des indicateurs**	**Référence**	***Source de référence et Année***	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**Cible de clôture du Compact**	***Source de cible et commentaires***
	(Niveau de tension)											
	(BT domestique)	Pourcentage	Niveau	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	(BT professionnel)	Pourcentage	Niveau	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	(MT)	Pourcentage	Niveau	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	(HT)	Pourcentage	Niveau	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	(Fournisseur)											
	(Senelec)	Pourcentage	Niveau	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer

Projet Transport												
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification des indicateurs**	**Référence**	***Source de référence et Année***	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**Cible de clôture du Compact**	***Source de cible et commentaires***
							Année 2022					
	(Concessionnaire)	Pourcentage	Niveau	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
Résultat	Nombre moyen d'interruptions de service subies* **(NIVEAU OBJECTIF)**	Nombre	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
	(Niveau de tension)											
	(BT domestique)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
	(BT professionnel)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
	(MT)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
	(HT)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
	(Fournisseur)											

Projet Transport												
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification des indicateurs**	**Référence**	***Source de référence et Année***	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**Cible de clôture du Compact**	***Source de cible et commentaires***
	(Senelec)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
	(Concessionnaire)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
Résultat	Durée moyenne des interruptions de service subies* **(NIVEAU OBJECTIF)**	Heures	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
	(Niveau de tension)											
	(BT domestique)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
	(BT professionnel)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
	(MT)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
	(HT)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
	(Fournisseur)											

Projet Transport												
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification des indicateurs**	**Référence**	***Source de référence et Année***	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**Cible de clôture du Compact**	***Source de cible et commentaires***
	(Senelec)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
	(Concessionnaire)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Rapport de l'Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence
Résultat	Coût moyen de production du kWh **(NIVEAU OBJECTIF)**	Francs CFA	Niveau (moyenne)	61,61	Rapport Mouvement d'énergie Page 15 Année : 2019	54,06	52,72	51,42	50,15	A déterminer	A déterminer	Rapport RQD, livrable 2c, P89
	(Fuel)	Francs CFA	Niveau (moyenne)	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	(Charbon)	Francs CFA	Niveau (moyenne)	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	(Solaire)	Francs CFA	Niveau (moyenne)	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	(Eolien)	Francs CFA	Niveau (moyenne)	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	(Hydro)	Francs CFA	Niveau (moyenne)	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	(Gaz)	Francs CFA	Niveau (moyenne)	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
Processus	Emplois temporaires générés dans la construction d'infrastructures électriques	Nombre	Niveau (cumulatif)	0	Source : NA Année : 2022	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Les objectifs pour cet indicateur ne peuvent pas être déterminés

Projet Transport												
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification des indicateurs**	**Référence**	***Source de référence et Année***	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**Cible de clôture du Compact**	***Source de cible et commentaires***
	(Sexe)											
	(Femme)	Nombre	Niveau (cumulatif)	0	Source : NA Année : 2022	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Les objectifs pour cet indicateur ne peuvent pas être déterminés
	(Homme)	Nombre	Niveau (cumulatif)	0	Source : NA Année : 2022	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Les objectifs pour cet indicateur ne peuvent pas être déterminés
	(Origine)											
	(Etrangère)	Nombre	Niveau (cumulatif)	0	Source : NA Année : 2022	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Les objectifs pour cet indicateur ne peuvent pas être déterminés
	(Locale)	Nombre	Niveau (cumulatif)	0	Source : NA Année : 2022	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Les objectifs pour cet indicateur ne peuvent pas être déterminés
	(Qualification)			0								
	(Qualifié)	Nombre	Niveau (cumulatif)	0	Source : NA Année : 2022	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Les objectifs pour cet indicateur ne peuvent pas être déterminés
	(Mi-qualifié)	Nombre	Niveau (cumulatif)	0	Source : NA Année : 2022	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Les objectifs pour cet indicateur ne peuvent pas être déterminés
	(Non qualifié)	Nombre	Niveau (cumulatif)	0	Source : NA Année : 2022	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Les objectifs pour cet indicateur ne peuvent pas être déterminés
Activité de construction du réseau de Transport												
Résultat	Énergie supplémentaire transmise et distribuée dans la péninsule de Dakar **(NIVEAU OBJECTIF)**	Mégawattheures	Niveau (cumulatif)	0	Source : NA Année : 2021	0	245 981	565 141	850 649	1 141 168	1 141 168	MCC TRE Sénégal II activité 3100 Etudes de Faisabilité
Output	Kilomètres de lignes de transport	Kilomètres	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2021	0	22	45,5	45,5	45,5	45,5	Étude de faisabilité de WSP chap 3 "Activité 3100

Projet Transport												
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification des indicateurs**	**Référence**	***Source de référence et Année***	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**Cible de clôture du Compact**	***Source de cible et commentaires***
	modernisées ou construites											Développement à long terme du réseau HT autour de Dakar" Page 48-49
	(Sous-marin)	Kilomètres	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2021	0	0	18.5	18.5	18.5	18.5	
	(Sous-terrain)	Kilomètres	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2021	0	20	27	27	27	27	
Output	Capacité de débit de transmission ajoutée	Mégawatts	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2021	0	385	1925	1925	1925	1925	Étude de faisabilité de WSP chap 3 Page 85
Output	Nombre de postes construits ou agrandis	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2021	0	0	3	3	3	3	Étude de faisabilité de WSP chap 3 Page -48-49
	(Construits)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2021	0	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Agrandis)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2021	0	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Output	Nombre de transformateurs ajoutés	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2021	0	0	4	4	4	4	Étude de faisabilité de WSP cha p 48-499
Output	Capacité de la sous-station de transport ajoutée	Mégawatts	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2021	0	0	600	600	600	600	Cap des biches 2x 150 + Bel-Air 2 x 150 = 600 MVA
Activité de Remplacement des Transformateurs												
Résultat	Énergie supplémentaire transmise par les transformateurs rénovés **(NIVEAU OBJECTIF)**	Mégawattheures	Niveau (cumulatif)	0	Source : NA Année : 2021	33 247	71 682	127 768	241 108	360 745	360 745	Le modèle de TRE MCC révisé "mcc-err-Senegal II-Act.3400 Feasibility Studies Energy Project_close_initial"

Projet Transport												
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification des indicateurs**	**Référence**	***Source de référence et Année***	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**Cible de clôture du Compact**	***Source de cible et commentaires***
	(Touba)	Mégawattheures	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2021	0	0	0	5 382	6 345	6 345	Le modèle de TRE MCC révisé "mcc-err-Senegal II-Act.3400 Feasibility Studies Energy Project_close_initial"
	(Diass)	Mégawattheures	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2021	0	0	0	0	5 382	5 382	Le modèle de TRE MCC révisé "mcc-err-Senegal II-Act.3400 Feasibility Studies Energy Project_close_initial"
	(Hann)	Mégawattheures	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2021	0	7 054	27 555	95 721	166 007	166 007	Le modèle de TRE MCC révisé "mcc-err-Senegal II-Act.3400 Feasibility Studies Energy Project_close_initial"
	(Aéroport)	Mégawattheures	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2021	33 247	64 628	100 213	140 006	183 009	183 009	Le modèle de TRE MCC révisé "mcc-err-Senegal II-Act.3400 Feasibility Studies Energy Project_close_initial"
Résultat	Surcharge de la sous-station	Pourcentage	Niveau	101%	Étude de faisabilité de WSP Chapitre 5 Page 8	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Touba)	Pourcentage	Niveau	99%	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Diass)	Pourcentage	Niveau	103%	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Hann)	Pourcentage	Niveau	100.81 %	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Aeroport)	Pourcentage	Niveau	100.88 %	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	

Projet Transport												
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification des indicateurs**	**Référence**	***Source de référence et Année***	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**Cible de clôture du Compact**	***Source de cible et commentaires***
Résultat	Pertes des transformateurs*	Pourcentage	Niveau	2%	Source: "mcc-err-Senegal II-Act.3400 Feasibility Studies Energy Project_close_initial"	2%	2%	2%	2%	2%	2%	Le modèle de TRE MCC révisé "mcc-err-Senegal II-Act.3400 Feasibility Studies Energy Project_close_initial"
Output	Nombre de transformateurs rénovés ou remplacés (Activité de Construction du Réseau Transport)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2021	1	2	2	3	5	5	Le modèle de TRE MCC révisé "mcc-err-Senegal II-Act.3400 Feasibility Studies Energy Project_close_initial"
Output	Augmentation des sous-stations de transport (Activité de Remplacement des Transformateurs)	Mégavolt – Ampère	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2021	80	160	160	240	400	400	Diass 2x80 + Touba 80 + Hann 80 + Aéroport 80 = 400 MVA
Activité de Stabilisation du Réseau												
Résultat	Électricité provenant des sources intermittentes	Pourcentage	Niveau	6,85%	Rapport Mouvement d'Energies 2019 tableau 2	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Les projections de production par source d'énergie sont nécessaires pour les cibles
Résultat	Facteur de capacité des centrales solaires*	Pourcentage	Niveau	12,88%	Le numérateur est tiré de la page 10 du " rapport mouvement d'énergie 2019 " de Senelec et le	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Selon « Utiliser l'énergie éolienne et solaire pour répondre de manière fiable à la demande d'électricité » (USAID Greening the Grid Initiative), les facteurs de capacité typiques

Projet Transport												
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification des indicateurs**	**Référence**	***Source de référence et Année***	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**Cible de clôture du Compact**	***Source de cible et commentaires***
					dénominateur est tiré de la page 12 du chapitre de l'étude de faisabilité de WSP.							pour l'éolien et le solaire photovoltaïque (PV) dans les régions avec de bonnes ressources sont d'environ 30 à 50 % et 15 à 20 %, respectivement.
Résultat	Facteur de capacité des centrales éoliennes*	Pourcentage	Niveau	6,09%	Le numérateur est tiré de la page 10 du " rapport mouvement d'énergie 2019 " de Senelec et le dénominateur est tiré de la page 12 du chapitre de l'étude de faisabilité de WSP.	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer
Résultat	Réduction de l'énergie intermittente*	Mégawattheures	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Résultat	Stabilité de la tension *	Pourcentage	Niveau	A déterminer	A déterminer	90%	90%	90%	90%	90%	90%	Point focal Senelec
Résultat	Stabilité de la fréquence*	Pourcentage	Niveau	59,30%	Source : Rapport mouvement d'énergie 2019, P 42. Paragraphe 6.2 Année : 2019	70%	70%	70%	70%	70%	70%	Rapport mouvement d'énergie 2019 Page 44
Résultat	Ratio entre la capacité totale de la	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Source : A déterminer	100	100	100	100	100	100	Stratégie de Réserve Synchrone de Senelec

Projet Transport												
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification des indicateurs**	**Référence**	***Source de référence et Année***	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**Cible de clôture du Compact**	***Source de cible et commentaires***
	batterie et la capacité de réserve de fonctionnement requise				Année : A déterminer							
Résultat	Unités de production d'électricité équipées d'un régulateur de vitesse et de tension*	Pourcentage	Niveau	0%	Source : Mise en mode automatique Déc. 1, 2021 Année : 2021	20,5%	33,5%	37,7%	50,4%	56,8%	56,8%	« Mise en mode automatique Déc. 1, 2021 » développé par MCC/M&E et WSP
	(Public)	Pourcentage	Niveau	0%	Source : NA Année : 2019	26%	26%	26%	26%	26%	26%	
	(Privé)	Pourcentage	Niveau	0%	Source : NA Année : 2019	18%	37%	43%	60%	70%	70%	
Résultat	Nombre de batteries installées	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2019	2	2	2	2	2	2	Stratégie de réserve synchrone de Senelec (avril 2019)
Résultat	Capacité de stockage de la batterie installée	Mégawatts	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2019	80	80	80	80	80	80	La cible est tirée du modèle d'analyse coûts-bénéfices, qui suppose que les 80 MW de stockage par batterie seront opérationnels en 2021 Il était prévu que le Compact finance directement 30 MW à la sous-station 90 kV de Bel Air et que les 50 MW restants soient financés par le secteur privé
Résultat	Taux d'exécution de la stratégie de réserve de d'exploitation*	Pourcentage	Niveau	0%	Source : NA Année : 2019	A déterminer	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Stratégie de réserve synchrone de Senelec P12 Tableau : liste des activités de la stratégie de réserve d'exploitation
Résultat	Production à moindre coût*	Pourcentage	Niveau (moyenne)	15%	Rapport Mouvement d'énergie	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer

Projet Transport												
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification des indicateurs**	**Référence**	***Source de référence et Année***	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**Cible de clôture du Compact**	***Source de cible et commentaires***
					2019 Pages 11 et 14							
Résultat	Développement des capacités de production thermique*	Pourcentage	Niveau	75%	Rapport mouvement d'énergie 2019 P10	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Livrable 4 Macroconsulting P118
	(Public)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	A déterminer	NA	NA	NA	NA	NA	NA	
	(Privé)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	A déterminer	NA	NA	NA	NA	NA	NA	
Extrant	Date d'adoption de la stratégie de réserve d'exploitation	Date	Date	NA	Source : NA Année : 2021	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Résultat atteint avant l'entrée en vigueur le 29 avril 2019
Extrant	Date de réception des équipements de télé délestage	Date	Date	NA	Source : NA Année : 2021	05 août 2022	A déterminer	NA	NA	NA	NA	Plan de mise en œuvre de MOSES "MCAS-TR-MOS-PN-PLA-Planning Project Transport-IAP (V 08-jul-2021)"
Risque/hypothèse	Quantité d'énergie injectée sur le réseau à partir des batteries nouvellement installées	Mégawattheures	Niveau (Cumulatif)	0	Source : NA Year: 2021	80	80	80	80	80	80	Stratégie de réserve synchrone de Senelec

Projet Accès

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
Niveau projet													
Résultat	Consommation d'électricité à usage domestique **(NIVEAU PROJET)**	Mégawatt heures	Niveau (Cumulatif)	0	Source : NA Année : 2018	0	0	2150	2211	2273	2273	Modèle TRE de l'étude de faisabilité WSP	Le taux d'adoption du modèle TRE de MCC, basé sur l'estimation de WSP.
	(Tambacounda)	Mégawatt heures	Niveau (Cumulatif)	0	Source : NA Année : 2018	0	0	186	193	200	200	Modèle TRE de l'étude de faisabilité WSP, 2018	
	(Foundiougne)	Mégawatt heures	Niveau (Cumulatif)	0	Source : NA Année : 2018	0	0	1212	1244	1277	1277	Modèle TRE de l'étude de faisabilité WSP, 2018	
	(Nioro; Bounkiling et Medina Yoro Foula)	Mégawatt heures	Niveau (Cumulatif)	0	Source : NA Année : 2018	0	0	584	601	617	617	Modèle TRE de l'étude de faisabilité WSP, 2018	
	(Vélingara)	Mégawatt heures Mégawatt heures	Niveau (Cumulatif)	0	Source : NA Année : 2018	0	0	168	173	179	179	Modèle TRE de l'étude de faisabilité WSP, 2018	
Résultat	Consommation d'électricité à usage productif **(NIVEAU PROJET)**	Mégawatt heures	Niveau (Cumulatif)	0	Source : NA Année : 2018	0	0	2721	2810	2900	2900	Modèle TRE de l'étude de faisabilité WSP	Le taux d'adoption du modèle TRE de

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
													MCC, basé sur l'estimation de WSP.
	(Tambacounda)	Megawatt heures	Niveau (Cumulatif)	0	Source : NA Année : 2018	0	0	1438	1491	1545	1545	Modèle TRE de l'étude de faisabilité WSP	
	(Foundiougne)	Megawatt heures	Niveau (Cumulatif)	0	Source : NA Année : 2018	0	0	829	851	874	874	Modèle TRE de l'étude de faisabilité WSP	
	(Nioro, Bounkiling et Medina Yoro Foula)	Megawatt heures	Niveau (Cumulatif)	0	Source : NA Année : 2018	0	0	353	363	373	373	Modèle TRE de l'étude de faisabilité WSP	
	(Vélingara)	Megawatt heures	Niveau (Cumulatif)	0	Source : NA Année : 2018	0	0	102	105	108	108	Modèle TRE de l'étude de faisabilité WSP	
Activité de Renforcement du Réseau de Distribution													
Résultat	Pertes du système de distribution	Percentage	Niveau	16,25%	Source : Étude des pertes par MacroConsulting Livrable 7 Page 22 Année : 2018	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Résultat	SAIDI dans les zones d'intervention du MCC*	Heures	Niveau	0	Source : NA Année : 2018	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
Résultat	SAIFI dans les zones d'intervention du MCC*	Nombre	Niveau	0	Source : NA Année : 2018	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Résultat	Pertes techniques évitées	Kilowatt heures	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	NA	NA	NA	3791.8	3791.8	3791.8	Étude de faisabilité de WSP pour l'Activité de 3800-3900	
Résultat	Énergie non distribuée sur le réseau de distribution	Mégawatt heures	Niveau (Cumulatif)	15 838	Source : Rapport sur le Mouvement de de l'Enérgie (Table 12) Année : 2019	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
Résultat	Indice de satisfaction de la clientèle*	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Sexe)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer									
	(Masculin)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Féminin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Fournisseur)												
	(Senelec)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(CER)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence.	
	(Type de clientèle)												
	(Ménages)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Entreprises)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
Résultat	Indice de confiance de la clientèle*	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2021	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Sexe)	Percentage	Niveau (moyenne)										
	(Masculin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Féminin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Fournisseur)					A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
	(Senelec)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(CER)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Type de clientèle)					A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
	(Ménages)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Entreprises)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
Output	Interrupteurs installés	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	126	126	126	Etude de conception	Les valeurs cibles pour 2023 et 2024 seront déterminées après la finalisation des études de conception.
	(Trois pôles télécommandés)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Etude de conception	
	(Voltage dip breaking (IACT))	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Etude de conception	
	(Commande manuelle)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Etude de conception	
Output	Attaches entres les sections de lignes radiales	Kilomètres	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	133.2	133.2	133.2	Etude de conception	Les valeurs cibles pour 2023 et 2024 seront détermi

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
													nées après la finalisation des études de conception.
Output	Indicateur de défaut avec télédétection	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	348	348	348	Etude de conception	Les valeurs cibles pour 2023 et 2024 seront déterminées après la finalisation des études de conception.
Output	Disjoncteurs réenclencheurs télécommandés	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	62	62	62	Etude de conception	Les valeurs cibles pour 2023 et 2024 seront déterminées après la finalisation des études de conception.

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
Activité Volet Offre													
Résultat	Localités électrifiées	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	50	250	325	325	325	En fonction du nombre de localités prévues et de la planification des activités.	Sera confirmé après la finalisation des études de conception
	(Tambacounda)	Nombre	Niveau	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	29	29	En fonction du nombre de localités prévues et de la planification des activités.	
	(Foundiougne)	Nombre	Niveau	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	186	186	En fonction du nombre de localités prévues et de la planification des activités.	
	(Nioro; Bounkiling et Medina Yoro Foula)	Nombre	Niveau	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	66	66	En fonction du nombre de localités prévues et de la planification des activités.	
	(Vélingara)	Nombre	Niveau	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	44	44	En fonction du nombre de localités prévues et de la planification des activités.	
Résultat	Accès à l'électricité dans les zones du projet	Percentage	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Le modèle Cos-Benefit prévoyait le démarrage des

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
													activités en 2020 et les premiers résultats en 2024. Les objectifs seront déterminés une fois les études de conception finalisées.
	(Tambacounda)	Percentage	Niveau	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Foundiougne)	Percentage	Niveau	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Nioro; Bounkiling et Medina Yoro Foula)	Percentage	Niveau	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Vélingara)	Percentage	Niveau	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
Résultat	Pourcentage de ménages raccordés au réseau national	Percentage	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Résultat	Clients ajoutés par projet	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	0	4483	4618	4755	4755	Modèle CBA du MCC basé sur l'étude de faisabilité du WSP. De plus amples explications sur la façon dont ces chiffres ont été générés sont incluses dans l'onglet « Cibles de l'accès CBA ».	Travaillera avec l'économiste du MCC pour désagréger les cibles par clients résidentiels et commerciaux.
	(Type de clientèle)	Nombre											
	(Ménages)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Entreprises)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Infrastructure sociale)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Sous-activité)												
	(Tambacounda)	Pourcentage	Niveau	0	Source : NA Année : 2018	0	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Foundiougne)	Pourcentage	Niveau	0	Source : NA Année : 2018	0	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Nioro; Bounkiling et Medina Yoro Foula)	Pourcentage	Niveau	0	Source : NA Année : 2018	0	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Vélingara)	Pourcentage	Niveau	0	Source : NA Année : 2018	0	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Output	Kilomètres de lignes de distribution rénovés ou construites	Kilomètres	Cumulatif	NA	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	1080	1080	1080	TRE pour le projet Access Activité 1	423km BT and 657km MT
	(Sous-activité)												
	(Tambacounda)	Kilomètres	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	216	216	216	TRE pour l'Activité 1 du Projet Accès	
	(Foundiougne)	Kilomètres	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	481	481	481	TRE pour l'Activité 1 du Projet Accès	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Nioro; Bounkiling et Medina Yoro Foula)	Kilomètres	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	280	280	280	TRE pour l'Activité 1 du Projet Accès	
	(Vélingara)	Kilomètres	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	103	103	103	TRE pour l'Activité 1 du Projet Accès	
	(Tension)	Kilomètres	Cumulatif										
	(MT triphasé)	Kilomètres	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	260	260	260	TRE pour l'Activité 1 du Projet Accès	
	(MT monophasé)	Kilomètres	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	397	397	397	TRE pour l'Activité 1 du Projet Accès	
	(BT)	Kilomètres	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	423	423	423	TRE pour l'Activité 1 du Projet Accès	
Output	Transformateurs installés	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	432	432	432	Activité 3500 de WSP	Les valeurs cibles pour 2023 et 2024 seront déterminées

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
													après la finalisation des études de conception.
	(50 KVA)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	N/A	A déter miner	A déter miner	A déter miner	A déterminer	Activité 3500 de WSP	
	(100 KVA)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	N/A	A déter miner	A déter miner	A déter miner	A déterminer	Activité 3500 de WSP	
Activité de Campagne d'éducation pour les connaissances en électricité (dans le cadre de l'Activité de soutien aux consommateurs)													
Résultat	Niveau de connaissance des consommateurs des normes et des équipements d'efficacité énergétique*	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déter miner	A déter miner	A déter miner	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Sexe)												
	(Masculin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déter miner	A déter miner	A déter miner	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Féminin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déter miner	A déter miner	A déter miner	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Type de clientèle)												
	(Ménages)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Entreprises)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
Résultat	Taux d'adoption des attitudes et des pratiques liés aux équipements et aux normes d'efficacité énergétique*	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Sexe)												
	(Masculin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Féminin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Type de clientèle)												
	(Ménages)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Entreprises)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
Résultat	Pourcentage de ménages utilisant des appareils économes en énergie*	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Masculin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Féminin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
Résultat	Niveau de connaissances des consommateurs des éléments clés des règlements du service et des normes et des obligations en vigueur au niveau de Senelec et des concessionnaires*	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Sexe)												
	(Masculin)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Féminin)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Type de clientèle)					A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
	(Ménages)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Entreprises)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
Résultat	Niveau de compréhension des ménages du processus de raccordement*	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Sexe)												
	(Masculin)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Féminin)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Type de clientèle)		Niveau (moyenne)										
	(Ménages)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Entreprises)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
Résultat	Niveau de connaissance sur la durée de raccordement au réseau*	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Sexe)												
	(Masculin)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Féminin)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Type de clientèle)												
	(Ménages)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Entreprises)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
Résultat	Niveau de perception des ménages et des entreprises sur le rôle de l'électricité comme intrant aux activités génératrices de revenus dans les zones d'intervention du MCC (Commune ou Localité) *	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Sexe)												
	(Masculin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Féminin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Type de clientèle)												
	(Ménages)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Entreprises)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
Output	Nombre de messages sur l'efficacité énergétique	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
	(Télévision)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
	(Radio)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
	(Affiche)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
	(Presse écrite)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
Output	Nombre de messages sur la consommation énergétique et sa facturation	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
	(Télévision)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
	(Radio)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
	(Affiche)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
	(Presse écrite)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
Output	Nombre de messages sur le processus de connexion au RI de Senelec	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Television)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
	(Radio)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
	Affiche)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
	(Presse écrite)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
Output	Nombre de messages sur les usages productifs de l'électricité dans les zones d'intervention de MCC	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
	(Télévision)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
	(Radio)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Affiche)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
	(Presse écrite)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
Output	Nombre d'entités bénéficiant des activités d'accompagnement et de l'appui pour les usages productifs	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
	(Individuel)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
	(GIE)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
	(GPF)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de Conception Campagne d'éducation	
Activité de soutien au raccordements (dans le cadre de l'activité de soutien aux consommateurs)													
Résultat	Niveau de perception des ménages par rapport à la disponibilité des équipements pour les raccordements dans les zones d'intervention de MCC (commune ou localité) *	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Masculin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Féminin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
Résultat	Nombre de ruptures de stock	Nombre	Niveau	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2021	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	12700	12700	Plan d'Action de Senelec	
Résultat	Durée de la première visite	Jours	Niveau	A déterminer	Source : Plan d'Action Senelec Année : 2021	A déterminer	A déterminer	A déterminer	5	5	5	Plan d'Action de Senelec	
Résultat	Durée de raccordement	Jours	Niveau	39	Source : Plan d'Action Senelec Année : 2021	39	25	25	10	10	10	Plan d'Action de Senelec	
Résultat	Niveau de satisfaction des clients par rapport aux relations et à la communication élaborées par les fournisseurs d'électricité*	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Sexe)												
	(Masculin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Féminin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Type de clientèle)												
	(Ménages)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Entreprises)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
Résultat	Proportion des électriciens qualifiés et compétents pour le câblage intérieur dans les zones d'intervention de MCC*	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	50	70	100	100	100	Calcul du projet A confirmer par le consultant	L'objectif est de former tous les électriciens disponibles pour faire le câblage intérieur
	(Masculin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Féminin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
Résultat	Électriciens qualifiés*	Nombre	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	202	452	702	702	702	Calcul de projet 2 électriciens par village +2 par municipalité	
	(Masculin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Féminin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
Résultat	Niveau de satisfaction des clients par rapport aux fournisseurs*	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Sexe)												
	(Masculin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Féminin)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Type de clientèle)												

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Ménages)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Entreprises)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
Extrant	Nombre de parties prenantes dont les capacités en communication ont été renforcées	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de conception Campagne d'éducation	
	(Senelec)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de conception Campagne d'éducation	
	(ERA)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant Étude de conception Campagne d'éducation	
Extrant	Date d'évaluation du service client	Date	Date	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Étude de conception	
Extrant	Nombre d'appuis techniques fournis aux bureaux régionaux de Senelec et aux concessionnaires	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Après validation du Plan d'Action de Senelec	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Formation)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Après validation du Plan d'Action de Senelec	
	(Appui consultatif)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Après validation du Plan d'Action de Senelec	
	(Autres)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Après validation du Plan d'Action de Senelec	
Extrant	Date d'établissement du système de gestion du stock	Date	Date	NA	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Extrant	Date d'achèvement de l'inventaire des électriciens qualifiés pour effectuer le câblage intérieur	Date	Date	NA	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Extrant	Date de réalisation de l'état des prestataires en mesure de faire l'étude pour raccorder les foyers au-delà de 35 mètres du réseau	Date	Date	NA	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
Output	Nombre d'électriciens formés	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	702	702	Étude facilitation de l'accès aux équipement	
	(Masculin)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	0	Source : NA Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après Étude facilitation de l'accès aux équipement	
	(Féminin)	Pourcentage	Niveau (moyenne))	0	Source : NA Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après Étude facilitation de l'accès aux équipement	
Facilitation du marché pour l'accès aux équipements (sous-secteur des activités d'appui à la demande des consommateurs)													
Résultat	Nombre de fournisseurs d'équipement opérant dans les zones de projet	Nombre	Niveau	A déterminer	Source : Étude de facilitation d'accès à l'équipement ou étude de référence. Année : 2021	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant de l'étude de référence ou de facilitation de l'accès aux équipements	
Résultat	Nombre de crédits accordés pour l'accès aux équipements	Nombre	Niveau	A déterminer	Source : Étude de facilitation d'accès à l'équipement ou étude de référence. Année : 2021	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant de l'étude de référence ou de facilitation de l'accès aux équipements	
Résultat	Taux de satisfaction par rapport aux équipements acquis	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2021	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	Les enquêtes de suivi ne concernent que les clients et

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
													bénéficiaires du Projet Accès
	(Sexe)												
	(Masculin)	Percentage	Niveau (moyenne)	0	Source : NA Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Féminin)	Percentage	Niveau (moyenne)	0	Source : NA Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Type de clientèle)		Niveau (moyenne)										
	(Ménages)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Entreprises)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
Résultat	Taux de satisfaction par rapport aux produits financiers*	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2021	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Sexe)												
	(Masculin)	Percentage	Niveau (moyenne)	0	Source : NA Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Féminin)	Percentage	Niveau (moyenne)	0	Source : NA Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Type de clientèle)												

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Ménages)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Entreprises)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
Résultat	Utilisations des équipements électriques	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Sexe)												
	(Masculin)	Percentage	Niveau (moyenne)	0	Source : NA Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Féminin)	Percentage	Niveau (moyenne)	0	Source : NA Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Type de clientèle)												
	(Ménages)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
	(Entreprises)	Percentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude de Référence Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
Extrant	Nombre d'assistances techniques fournis aux institutions financières	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Étude facilitation de l'accès aux équipement	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Tambacounda)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Étude facilitation de l'accès aux équipement	
	(Foundiougne)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Étude facilitation de l'accès aux équipement	
	(Nioro; Bounkiling et Medina Yoro Foula)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Étude facilitation de l'accès aux équipement	
	(Vélingara)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Étude facilitation de l'accès aux équipement	
Extrant	Nombre d'assistances techniques fournis aux fournisseurs d'équipement	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	N/A	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Étude facilitation de l'accès aux équipement	

Access Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Tambacounda)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Étude facilitation de l'accès aux équipement	
	(Foundiougne)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Étude facilitation de l'accès aux équipement	
	(Nioro; Bounkiling et Medina Yoro Foula)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Étude facilitation de l'accès aux équipement	
	(Vélingara)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2018	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Étude facilitation de l'accès aux équipement	

Projet Réforme

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
Niveau Projet													
Résultat	Indice de satisfaction de la clientèle **(NIVEAU OBJECTIF)**	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Base de données Année :2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après étude de référence	
	(Sexe)												
	(Masculin)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Base de données Année :2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après étude de référence	
	(Féminin)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Base de données Année :2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après étude de référence	
	(Niveau de voltage)												
	(BT ménage)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Source : Rapport étude de référence Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après étude de référence	
	(BT entreprise)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Source : Rapport étude de référence Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après étude de référence	
	(MT)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Source : Rapport étude de référence Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après étude de référence	
	(HT)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Source : Rapport étude de référence Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après étude de référence	
	(Types d'entreprise)					A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
	(Senelec)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Source : Rapport étude de référence	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après étude de référence	

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
					Année : 2022								
	(CER)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Source : Rapport étude de référence Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après étude de référence	
Résultat	Taux d'accès à l'électricité **(NIVEAU OBJECTIF)**	Pourcentage	Niveau (Cumulatif)	76%	CEP/MPE Année :2019	NA	NA	NA	NA	NA	NA	L'accès universel est attendu à l'horizon 2025	
	(Urbain)	Pourcentage	Niveau (Cumulatif)	94%	CEP/MPE Année :2019	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
	(Rural)	Pourcentage	Niveau (Cumulatif)	53.9%	CEP/MPE Année :2019	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
Résultat	Taux de recouvrement des charges d'exploitation **(NIVEAU OBJECTIF)**	Pourcentage	Niveau	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Senelec)	Pourcentage	Niveau (Cumulatif)	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
	(CER)	Pourcentage	Niveau (Cumulatif)	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
Résultat	Ratio de liquidité **(NIVEAU OBJECTIF)**	Pourcentage	Niveau	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Senelec)	Pourcentage	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
	(CER)	Pourcentage	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
Résultat	Taux de rentabilité nette des capitaux propres* **(NIVEAU OBJECTIF)**	Pourcentage	Niveau	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Pour Senelec (Ref objectif Contrat de Performance) 2021 : 3,5% 2022 : 4% 2023 : 4,5%
	(Senelec)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		Pour Senelec (Ref objectif Contrat de Performance) 2021 : 3,5% 2022 : 4% 2023 : 4,5%
	(CER)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
Résultat	Total d'Energie non distribuée (END) sur le réseau	Mégawatheures	Niveau (cumulatif)	16 875	Source : Rapport Mouvement d'Energies (Tableau 12) année : 2019	14 000	13 000	12 000	11 000	A déterminer	A déterminer	Source 2021 - 2023 Contrat de performance de Senelec Les valeurs pour 2024-2025 supposent la	Résultat

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
												poursuite de la tendance selon la recommandation du rapport RQD	
	(BT)	Mégawatth eures	Niveau (cumulatif)	A déterminer	Source : Rapport Mouvement d'Energies (Tableau 12) année : 2019	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	
	(MT)	Mégawatth eures	Niveau (cumulatif)	A déterminer	Source : Rapport Mouvement d'Energies (Tableau 12) année : 2019	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	
	(HT)	Mégawatth eures	Niveau (cumulatif)	A déterminer	Source : Rapport Mouvement d'Energies (Tableau 12) année : 2019	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	
Résultat	Pertes du système de distribution	Percentage	Niveau	16,25%	Source : Étude des pertes par MacroConsulting Livrable 7 Page 22 Année : 2018	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Activité Gouvernance du Secteur													
Résultat	Pratiques intégrées de planification des investissements** **(NIVEAU OBJECTIF)**	Indice	Niveau	1.72	SOFRECO Année : 2019	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	6,92	6,92	Équipe du Projet Réforme	La référence sera estimée par le consultant de l'étude de référence

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
Résultat	Coût moyen par KWh	CFA Francs	Niveau	61.61	Rapport du Mouvement d'Energies (Senelec) Page 15 Année : 2019	54,06	52,72	51,42	50,15	48,85	48,85	Rapport DQR, livrable 2c, P89	
Résultat	Dette du GdS envers Senelec	CFA Francs	Niveau (Cumulatif)	0	NA	38,000,000,000	10,000,000,000	9,900,000,000	9,000,000,000	00	00	Lettre du ministère des Finances et de l'Economie du 24 août 2020 en réponse au CP du MCC	
Processus	Plan de remboursement du secteur adopté	Date	Date	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA		Résultat déjà atteint, donc pas de cible établie
Sous-activité de Cadre Sectoriel et Juridique (dans le secteur de la Gouvernance du Secteur)													
Résultat	Production à moindre coût*	Pourcentage	Niveau	5%	Rapport Mouvement d'énergie Pages 11 et 14 Year: 2019	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Point focal de Senelec Rapport de Macroconsulting	
Résultat	Contrats d'Accès des tiers au réseau*	Nombre	Niveau (Cumulatif)	0	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Étude du BART	Selon le contrat de performance (2021-2023), les modalités techniques garantissant l'accès des tiers doivent être réalisées avant le 31 décembre 2022
Résultat	Prix du kWh dans les contrats	CFA Francs	Niveau	59,42	Rapport mouvement	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Rapport de	

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	d'achat d'électricité **(RESULTAT CLE)**				d'énergie 2016-2018							consultation public CRSE	
Résultat	Tarif d'électricité dans les contrats d'achat pour l'accès des tiers au réseau*	Pourcentage	Niveau	NA	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Résultat	Indice de transparence des coûts*	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Survey data Year 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Données des enquêtes	
Résultat	Fonds prévus pour le secteur*	CFA Francs	Niveau	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Résultat	Investissement dans le secteur*	CFA Francs	Niveau	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Résultat	Taux de recouvrement de la compensation*	Pourcentage	Niveau	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	100%	100%	100%	Plan de remboursement	
Résultat	Revenu requis*	CFA Francs	Niveau	464 899,000,000	« Décision N ° 2020-31 Relative au Revenu Maximum Autorisé de Senelec » Année r: 01 juillet 2020	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	
Résultat	Performance générale*	Pourcentage	Niveau	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Senelec)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(CER)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
Extrant	Date de promulgation du Code de l'électricité	Date	Date	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	09 septembre 2021	Contrat de performance (2021-2023) cible le 30 juin 2021.	L'objectif réel est antérieur

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
												Le Plan d'action de la Feuille de Route visait octobre 2019	à l'entrée en vigueur 30/10/2019
Extrant	Date d'adoption des textes d'application	Date	Date	NA	NA	A déterminer	NA	NA	NA	NA	A déterminer	A déterminer	
Extrant	Date de préparation des états financiers par les différentes filiales	Date	Date	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	09-Septembre-2021	End of compact target source: Roadmap action plan 2019-2024	L'objectif réel est antérieur à l'entrée en vigueur Mai 2020
Extrant	Date d'achèvement du dégroupage	Date	Date	NA	NA	NA	NA	20-May-2024	NA	NA	20-May-2024	Annexe III du Compact Plan de travail de MCC pendant la signature du Compact	Le contrat de performance a une cible plus ambitieuse, à savoir l'achèvement de la "filialisation" d'ici le 31 décembre 2023.
Extrant	TSO opérationnel*	Date	Date	NA	NA	NA	NA	30-Janvier 2024	NA	NA	30-Janvier-2024	Code d'électricité	Selon le contrat de performance (2021-2023), une société holding et trois filiales devraient être fonctionnelles au 30 juin 2023.
Sous-activité de la capacité du ministère et de la planification sectorielle (dans le secteur de la gouvernance sectorielle)													

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
Résultat	Nombre de plans de d'affaire élaborés	Nombre	Cumulatif	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Résultat	Nombre de firmes privées dans l'électrification rurale*	Nombre	Cumulatif	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Extrant	Plan de Renforcement de Capacités du MPE pour la Planification Intégrée élaboré	Date	Date	NA	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Output	Nombre de personnes formées à la planification intégrée	Nombre	Cumulatif	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Masculin)	Nombre	Cumulatif	0	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
	(Féminin)	Nombre	Cumulatif	0	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
Output	Plan de transition pour l'affermage	Date	Date	NA	NA	NA	03-April-2023	NA	NA	NA	03-April-2023	Annexe III du Compact Plan de travail de MCC pendant de la signature du Compact	
Output	Adoption d'un cadre de planification intégrée des investissements	Date	Date	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Annexe III du Compact Plan de travail de MCC pendant de la signature du Compact	L'objectif réel est antérieur au FEI 9-Avril-2021
Output	LPDSE 2024-2029	Date	Date	NA	NA	NA	31-December-2023	NA	NA	NA	31-December-2023	Plan d'action de la Feuille de route "Plan d'Actions FINAL 2019-2024" Action "P1A7"	

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
Output	Nombre de personnes formées à la préparation des plans de développement financier	Nombre	Cumulatif	0	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Masculin)	Nombre	Cumulatif	0	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
	(Féminin)	Nombre	Cumulatif	0	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
Sous-activité de la participation du Secteur Privé (dans le secteur de la Gouvernance du Secteur)													
Résultat	Temps de traitement des demandes*	Jours	Niveau	NA	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Résultat	Nombre de projets approuvés*	Nombre	Cumulatif	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	
Résultat	Participation du secteur privé à la production d'électricité **(RESULTAT CLE)**	Pourcentage	Niveau	54,00	Rapport du Mouvement d'Energies (Senelec) Page 11 Année 2019	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer/MPE	
Résultat	Nombre de garanties souveraines	Francs CFA	Niveau (Cumulatif)	A déterminer	A déterminer	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
Résultat	Volume moyen des garanties souveraines	Francs CFA	Niveau (Cumulatif)	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Résultat	Flux de trésorerie pour les investissements publics ruraux *	Francs CFA	Niveau	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Senelec rural)	Francs CFA	Niveau	A déterminer	A déterminer	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
	(CER)	Francs CFA	Niveau	A déterminer	A déterminer	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
Extrant	Guichet unique établi	Date	Date	NA	NA	NA	30-June-2023	NA	NA	NA	30-June-2023	Plan d'action de la Feuille de route "Plan d'Actions FINAL 2019-2024"	
Extrant	Date de préparation du guide des investisseurs du secteur de l'électricité	Date	Date	NA	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Extrant	Cadre de sollicitation des IPP	Date	Date	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Annexe III du Compact Plan de travail de MCC pendant de la signature du Compact	L'objectif reel est antérieur au EIF (03 avril 2021)
Extrant	Plan des services connexes	Date	Date	NA	NA	25-October-2021	NA	NA	NA	NA	25-October-2021	Annexe III du Compact Plan de travail de MCC pendant de la signature du Compact	

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
Extrant	Plan de transition pour l'ouverture du marchés	Date	Date	NA	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	-
Sous-activité de la Gouvernance réglementaire (dans le secteur du Renforcement du Régulateur)													
Résultat	Indice de la gouvernance réglementaire **(RESULTAT CLE)**	Indice	Niveau	A déterminer	Rapport de l'Étude de Référence Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Après l'Étude de Référence	
Résultat	Loi sur la régulation et le code de l'électricité adopté	Date	Date	N/A	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Contrat de performance (2021-2023) cible le 30 juin 2021. Le Plan d'action de la Feuille de Route visait octobre 2019
Résultat	Indice du pouvoir du régulateur*	Indice	Niveau	A déterminer	A déterminer	Rapport du Consultant	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
Résultat	Indice de Réglementation de l'Électricité (Indépendance)*	Nombre	Niveau	0.756	Annexe 2 (ou P82) de l'Indice de Réglementation de l'Electricité 2020 de la BAD	0.836	0.876	0.916	0.956	0.996	0.996	Suggestion du S&E sur la base du rapport IRE de la BAD. Les objectifs représentent une augmentation progressive à partir de 2021 pour atteindre un	

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
												score presque parfait à la fin du Compact. En 2020, l'Ouganda avait le meilleur score pour l'indice de gouvernance réglementaire I avec .925	
Résultat	Transparence et prévisibilité des décisions du régulateur *	Nombre	Niveau	1	Rapport IRE 2020 de la BAD	1	1	1	1	1	1	Suggestion du S&E	
Résultat	Compréhension du but et des objectifs de la réglementation par les clients*	Pourcentage	Moyenne	A déterminer	Source : Données de l'enquête Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Masculin)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Base de données Year 2022	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
	(Féminin)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Base de données Year 2022	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
Résultat	Compréhension des décisions du régulateur par les clients	Pourcentage	Moyenne	A déterminer	Source : Données de l'enquête Année 2022	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
	(Masculin)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Base de données Year 2022	NA	NA	NA	NA	NA	NA		

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Féminin)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Base de données Year 2022	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
Extrant	Nouvelle structure organisationnelle pour CRSE	Date	Date	NA	NA	26/11/2021	NA	NA	NA	NA	26/11/2021	Annexe III du Compact	
Extrant	Finalisation du Plan de développement du personnel de CRSE	Date	Date	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	9-Sept-2021	Annexe III du Compact	L'objectif réel est antérieur au EIF 27-Mai-2021
Extrant	Date de promulgation de la loi sur le régulateur	Date	Date	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Plan d'Action de la Feuille de Route	L'objectif réel est antérieur au EIF 30-OCT-2019
Extrant	Plan de communication pour la CRSE	Date	Date	NA	NA	NA	03-Apr-23	NA	NA	NA	03-Apr-23	Annexe III du Compact	
Extrant	Nombre de nouveau personnel de la CRSE recruté	Nombre	Niveau	0	Source : A déterminer Année 2021	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	La cible sera définie après le plan de recrutement	

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Masculin)	Nombre	Niveau	0	Source : A déterminer Année 2021	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
	(Féminin)	Nombre	Niveau	0	Source : A déterminer Année 2021	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
Processus	Étude de l'autonomie financière	Date	Date	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Plan d'Action de la Feuille de Route Activité P1-B3	Actuel pre-EIF target is 30-July-2021
Processus	Étude salariale	Date	Date	NA	NA	30/12/2021	NA	NA	NA	NA	30/12/2021	Plan d'Action de la Feuille de Route Action P1.B7 La date exacte n'est pas précisée dans le plan d'action de la feuille de route, mais cette action est incluse dans une activité plus large allant de 2020 à 2023 Nous supposons que cela devrait être fait plus tôt dans cette période.	
Sous-activité de la Substance Réglementaire (dans le secteur du Renforcement du Régulateur)													

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
Résultat	Indice de Substance Réglementaire* **(RESULTAT CLE)**	Nombre	Niveau	A déterminer	Rapport de l'étude de référence Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Après l'Étude de Référence
Résultat	Délais de paiement des compensations par le GdS **(RESULTAT CLE)**	Jours	Niveau	A déterminer	A déterminer	90	90	90	90	90	90	Contrat de performance (2021-2023)	La cible est en fait inférieure à 90 jours, puisque le paiement doit être effectué au cours du trimestre où il est reçu 90 jours peuvent être retenus pour des raisons de simplicité.
Résultat	Recouvrement de la dette du GdS **(RESULTAT CLE)**	Pourcentage	Niveau	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	100%	100%	Contract de performance (2021-2023).	
Résultat	Régime tarifaire reflétant les coûts **(RESULTAT CLE)**	Pourcentage	Niveau	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Résultat	Qualité des données fournies par les opérateurs au CRSE*.	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Étude de Référence Année : 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	
Résultat	Compréhension par les parties prenantes du secteur, des	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Données d'enquête Année : 2021	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'Étude de Référence	

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	nouvelles politiques et réglementations sectorielles												
	(Masculin)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Survey data Année :2021	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
	(Féminin)	Pourcentage	Niveau	A déterminer	Survey data Année :2021	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
Résultat	Adoption du Plan Tarifaire	Date	Date	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Annexe III du Compact	L'objectif réel est antérieur au EIF 26 mai 2020 La date actuelle est 06 août 2021
Extrant	Contrats et documents relatifs à l'accès des tiers rédigés	Date	Date	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Annexe III du Compact	L'objectif réel est antérieur au EIF : 13 mai 2021
Extrant	Date d'achèvement de l'audit du réseau	Date	Date	NA	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Processus	Achèvement de l'étude tarifaire	Date	Date	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Plan d'Action de la Feuille de Route Activité P1-B2.	L'objectif réel est antérieur au EIF 30 mai 2020
Sous-activité d'incitation à la performance de l'opérateur (Activité du secteur de Renforcement de l'Opérateur)													
Résultat	Compétences du personnel de Senelec en gestion financière*	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source : Étude par enquête Année 2022	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Consultant de l'étude de référence		

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Masculin)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source: Survey study Year 2022	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Consultant de « l'étude de Référence »	
	(Féminin)	Pourcentage	Niveau (moyenne)	A déterminer	Source: Survey study Year 2022	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Consultant de « l'étude de Référence »	
Résultat	Taux d'exécution du budget	Pourcentage	Niveau	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Résultat	Date d'identification des causes de la faible performance	Date	Date	NA	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Sera défini par l'étude de conception	
Résultat	Date de transmission des recommandations de mauvaise performance au directeur général de la Senelec	Date	Date	NA	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Sera défini par l'étude de conception	
Extrant	Formation du personnel de Senelec en Audit	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2019	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Masculin)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2019	NA	NA	NA	NA	NA	NA		

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
	(Féminin)	Nombre	Cumulatif	0	Source : NA Année : 2019	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
Processus	Programme d'incitation à la performance	Date	Date	NA	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Sous-activité de la Gestion de Réseau (dans l'activité du Renforcement de l'Opérateur)													
Résultat	SIG performant	Nombre	Niveau	A déterminer	Rapport du Consultant Année : A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Rapport du consultant SIG	
Résultat	Gestion optimale de la base de données du SIG **(RESULTAT CLE)**	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Rapport du consultant SIG	
Résultat	Rapport entre les dépenses de maintenance et la valeur des actifs **(RESULTAT CLE)**	Pourcentage	Niveau (Cumulatif)	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
	(MT)	Pourcentage	Niveau (Cumulatif)	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
	(BT)	Pourcentage	Niveau (Cumulatif)	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
Résultat	Pertes techniques dues à un réseau mal entretenu	Kilowattheures	Niveau	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
Résultat	Nombre de dysfonctionnements sur les lignes HTA pour 100 km de lignes HTA	Nombre	Niveau (Cumulatif)	26,88	Source : Contrat de Performance 2021-2013 Page 36 année : 2019	25	20	15	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Contrat de performance (2021-2013).	
Résultat	Quantité d'énergie importée ou exportée	Megawatt heures	Niveau (Cumulatif)	A déterminer	Senelec Point focal	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	Point focal de Senelec	
	(Importé)	Megawatt heures	Niveau (Cumulatif)	A déterminer	Point focal de Senelec	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
	(Exporté)	Megawatt heures	Niveau (Cumulatif)	A déterminer	Point focal de Senelec	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
Extrant	Nombre d'agents de Senelec formés à la gestion des actifs du réseau MT / BT **(RESULTAT CLE)**	Nombre	Niveau (Cumulatif)	A déterminer	Source: Rapport Consultant Year: 2021	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer après l'étude de conception		
	(Masculin)	Nombre	Niveau (Cumulatif)	A déterminer	Source: Rapport Consultant Year: 2021	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
	(Féminin)	Nombre	Niveau (Cumulatif)	A déterminer	Source: Rapport Consultant Year: 2021	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
Extrant	Complétude du SIG	Pourcentage	Niveau	0	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	100%	100%	Les cibles seront fixées en fonction du plan de travail du consultant SIG.	

Reform Project													
Niveau de l'indicateur (II)	**Nom de l'indicateur (II)**	**Unité de mesure (II)**	**Classification de l'indicateur (II)**	**Référence**	***Source et année de référence***	**Sept 2021-Sept 2022**	**Oct. 2022-Sept 2023**	**Oct. 2023-Sept 2024**	**Oct. 2024-Sept 2025**	**Oct. 2025-Sept 2026**	Cible de clôture du Compact	Source cible et commentaires	Notes
Extrant	Cartographie géospatiale du réseau	Date	Date	NA	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Extrant	SIG opérationnel du réseau MT/BT	Date	Date	NA	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Extrant	Nombre d'employés formés au système de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO)	Nombre	Cumulatif	0	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
	(Masculin)	Nombre	Cumulatif	0	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
	(Féminin)	Nombre	Cumulatif	0	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer		
Extrant	Date d'achèvement de l'extension de la GMAO	Date	Date	NA	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	
Extrant	Mise en place d'un nouveau modèle de distribution	Date	Date	NA	NA	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	

ANNEX III : Modifications du Plan S&E

Cette annexe sera complétée à la révision du plan de S&E.

ANNEX IV : Schémas Logiques des Sous-activités du Projet Réforme

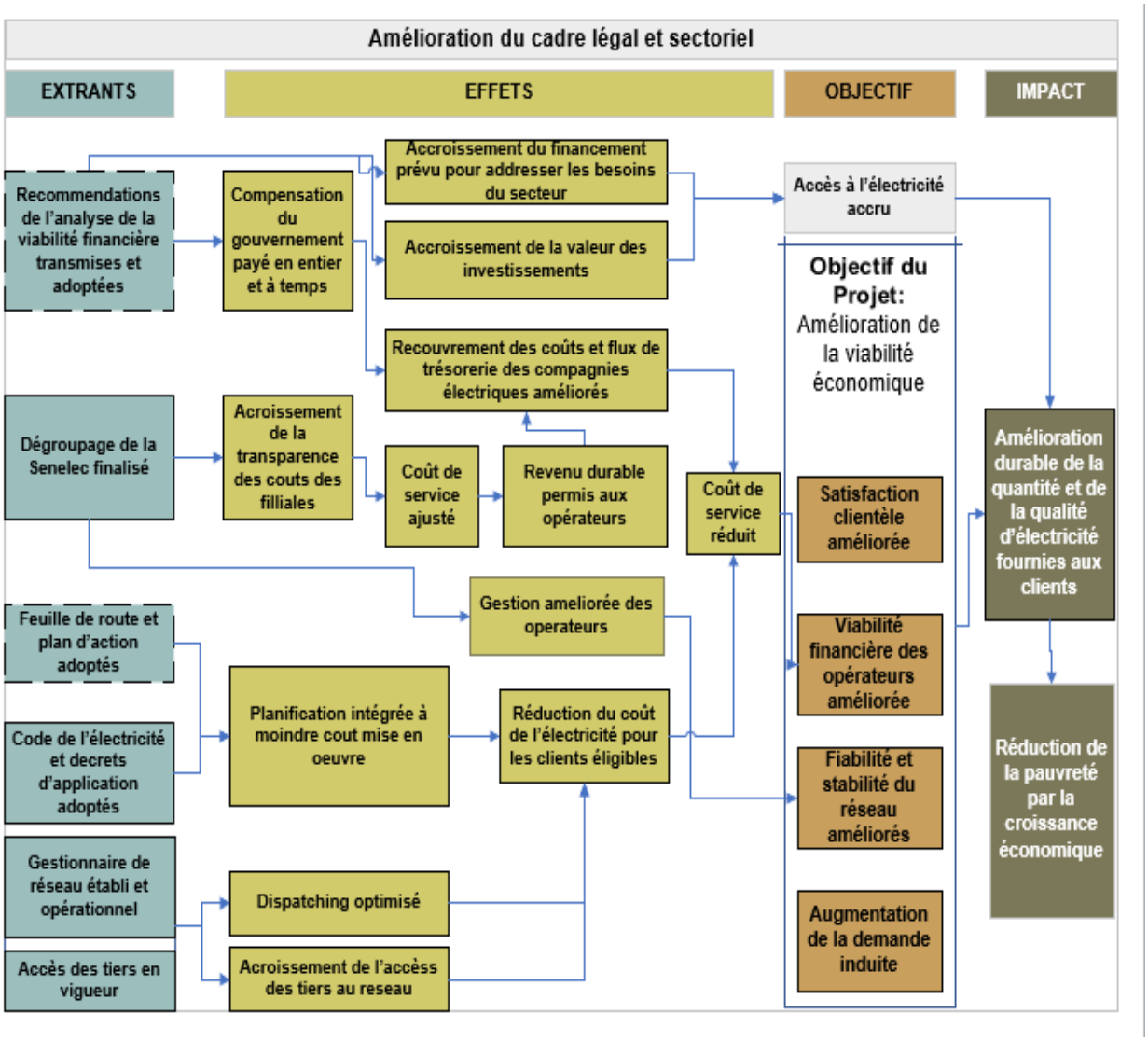

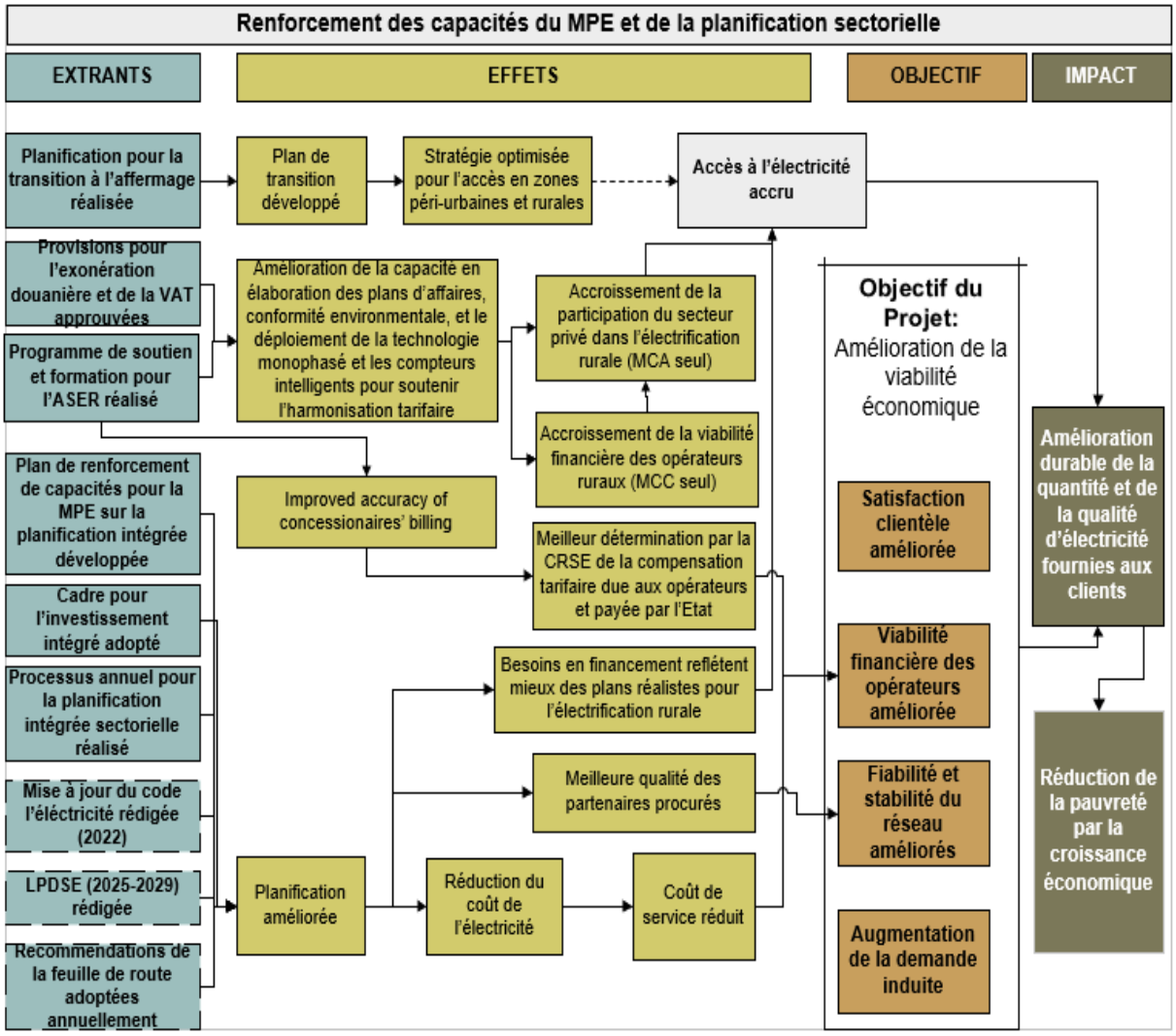
Renforcement des capacités du MPE et de la planification sectorielle
EXTRANTS
EFFETS
OBJECTIF
IMPACT
Planification pour la transition à l'affermage réalisée
Plan de transition développé
Stratégie optimisée pour l'accès en zones péri-urbaines et rurales
Accès à l'électricité accru
Provisions pour l'exonération douanière et de la VAT approuvées
Programme de soutien et formation pour l'ASER réalisé
Amélioration de la capacité en élaboration des plans d'affaires, conformité environnementale, et le déploiement de la technologie monophasé et les compteurs intelligents pour soutenir l'harmonisation tarifaire
Accroissement de la participation du secteur privé dans l'électrification rurale (MCA seul)
Accroissement de la viabilité financière des opérateurs ruraux (MCC seul)
Objectif du Projet: Amélioration de la viabilité économique
Plan de renforcement de capacités pour la MPE sur la planification intégrée développée
Improved accuracy of concessionaires' billing
Meilleur détermination par la CRSE de la compensation tarifaire due aux opérateurs et payée par l'Etat
Satisfaction clientèle améliorée
Amélioration durable de la quantité et de la qualité d'électricité fournies aux clients
Cadre pour l'investissement intégré adopté
Processus annuel pour la planification intégrée sectorielle réalisé
Besoins en financement reflètent mieux des plans réalistes pour l'électrification rurale
Viabilité financière des opérateurs améliorée
Mise à jour du code l'électricité rédigée (2022)
Meilleure qualité des partenaires procurés
Fiabilité et stabilité du réseau améliorés
Réduction de la pauvreté par la croissance économique
LPDSE (2025-2029) rédigée
Planification améliorée
Réduction du coût de l'électricité
Coût de service réduit
Recommendations de la feuille de route adoptées annuellement
Augmentation de la demande induite

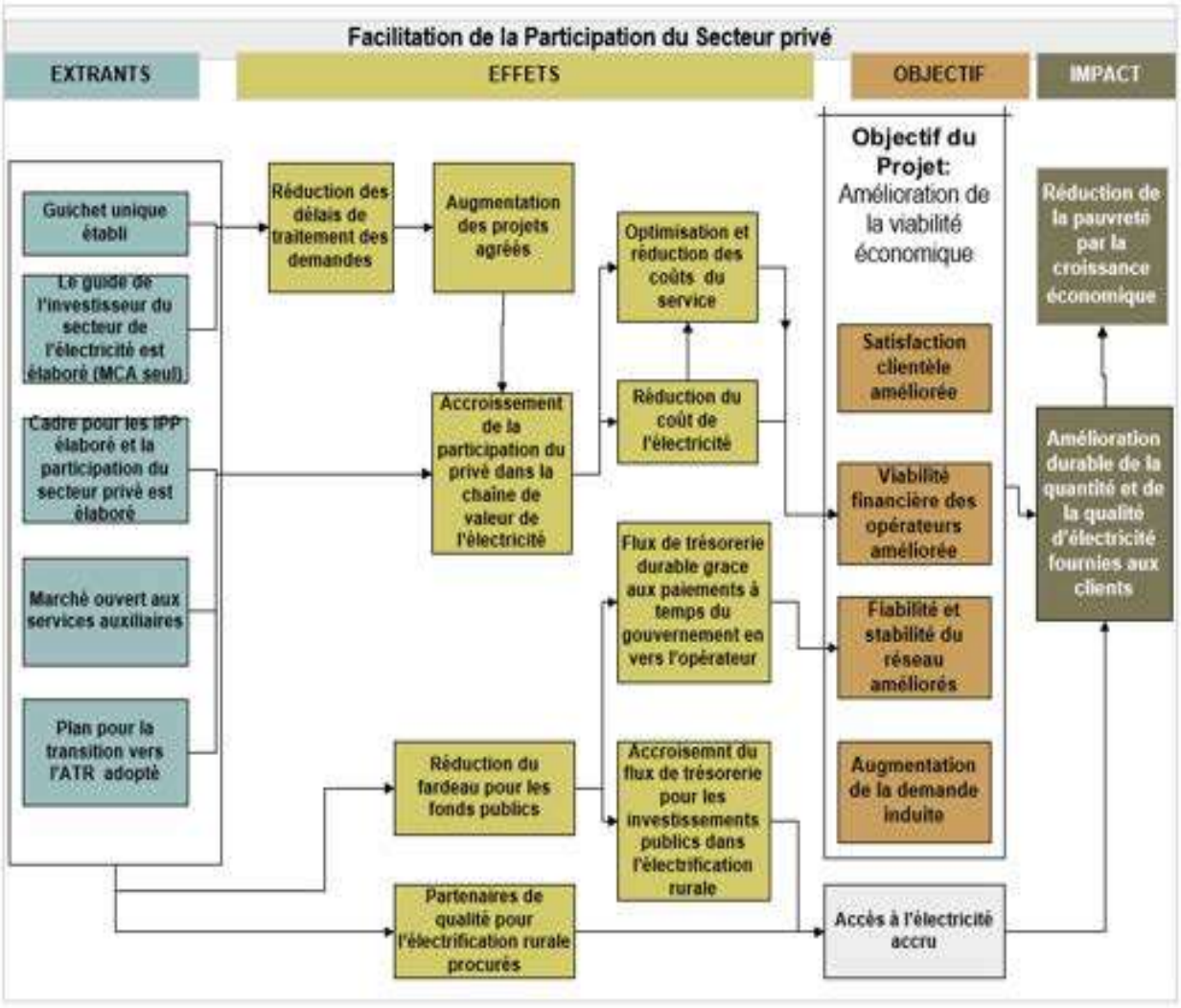
Facilitation de la Participation du Secteur privé
EXTRANTS
EFFETS
OBJECTIF
IMPACT
Objectif du Projet: Amélioration de la viabilité économique
Guichet unique établi
Le guide de l'investisseur du secteur de l'électricité est élaboré (MCA seul)
Cadre pour les IPP élaboré et la participation du secteur privé est élaboré
Marché ouvert aux services auxiliaires
Plan pour la transition vers l'ATR adopté
Réduction des délais de traitement des demandes
Augmentation des projets agréés
Accroissement de la participation du privé dans la chaîne de valeur de l'électricité
Optimisation et réduction des coûts du service
Réduction du coût de l'électricité
Flux de trésorerie durable grace aux paiements à temps du gouvernement en vers l'opérateur
Réduction du fardeau pour les fonds publics
Accroisemnt du flux de trésorerie pour les investissements publics dans l'électrification rurale
Partenaires de qualité pour l'électrification rurale procurés
Satisfaction clientèle améliorée
Viabilité financière des opérateurs améliorée
Fiabilité et stabilité du réseau améliorés
Augmentation de la demande induite
Accès à l'électricité accru
Réduction de la pauvreté par la croissance économique
Amélioration durable de la quantité et de la qualité d'électricité fournies aux clients

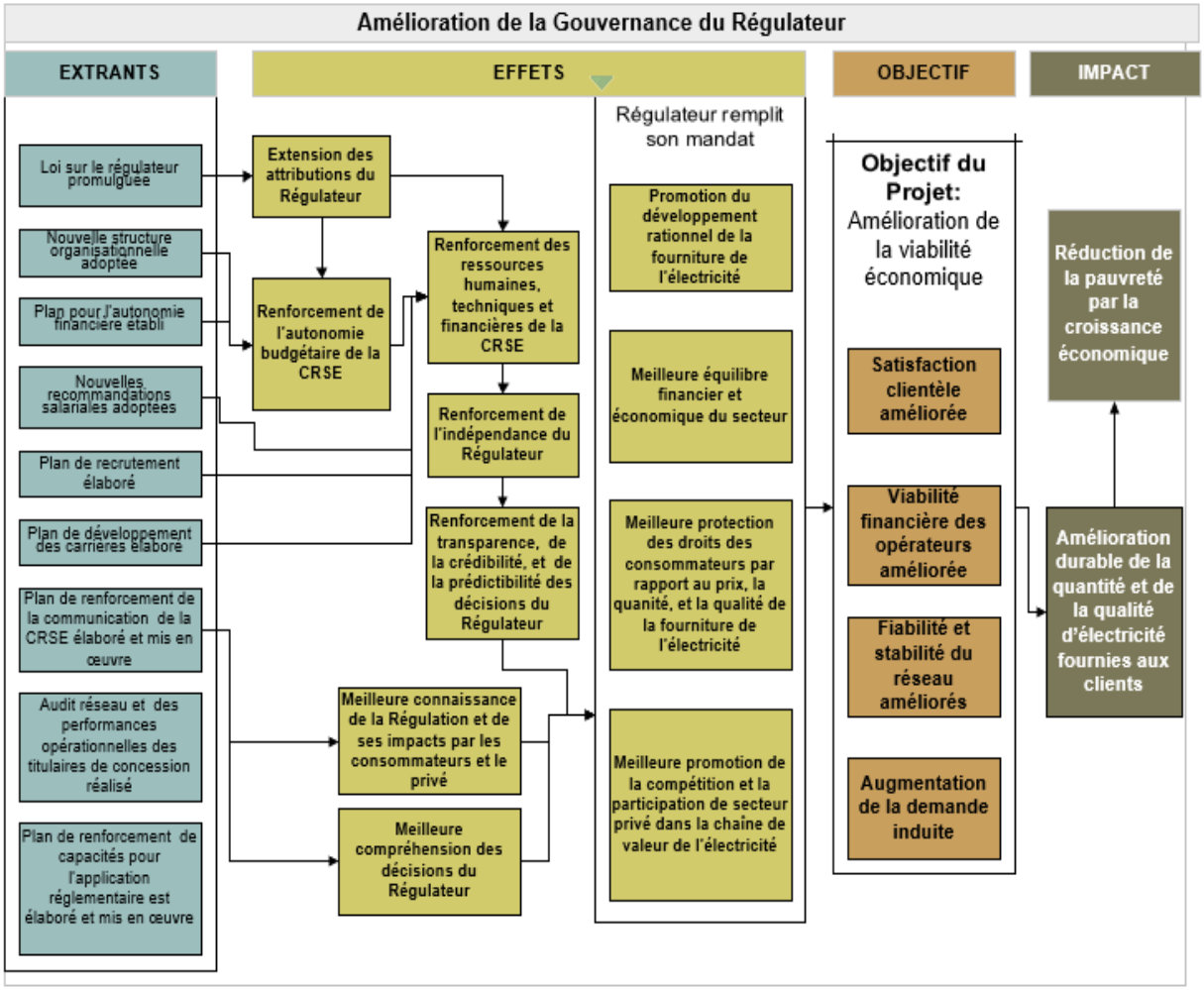
Amélioration de la Gouvernance du Régulateur
EXTRANTS
EFFETS
OBJECTIF
IMPACT
Loi sur le régulateur promulguée
Nouvelle structure organisationnelle adoptée
Plan pour l'autonomie financière établi
Nouvelles recommandations salariales adoptées
Plan de recrutement élaboré
Plan de développement des carrières élaboré
Plan de renforcement de la communication de la CRSE élaboré et mis en œuvre
Audit réseau et des performances opérationnelles des titulaires de concession réalisé
Plan de renforcement de capacités pour l'application réglementaire est élaboré et mis en œuvre
Extension des attributions du Régulateur
Renforcement de l'autonomie budgétaire de la CRSE
Renforcement des ressources humaines, techniques et financières de la CRSE
Renforcement de l'indépendance du Régulateur
Renforcement de la transparence, de la crédibilité, et de la prédictibilité des décisions du Régulateur
Meilleure connaissance de la Régulation et de ses impacts par les consommateurs et le privé
Meilleure compréhension des décisions du Régulateur
Régulateur remplit son mandat
Promotion du développement rationnel de la fourniture de l'électricité
Meilleure équilibre financier et économique du secteur
Meilleure protection des droits des consommateurs par rapport au prix, la quanité, et la qualité de la fourniture de l'électricité
Meilleure promotion de la compétition et la participation de secteur privé dans la chaîne de valeur de l'électricité
Objectif du Projet: Amélioration de la viabilité économique
Satisfaction clientèle améliorée
Viabilité financière des opérateurs améliorée
Fiabilité et stabilité du réseau améliorés
Augmentation de la demande induite
Réduction de la pauvreté par la croissance économique
Amélioration durable de la quantité et de la qualité d'électricité fournies aux clients

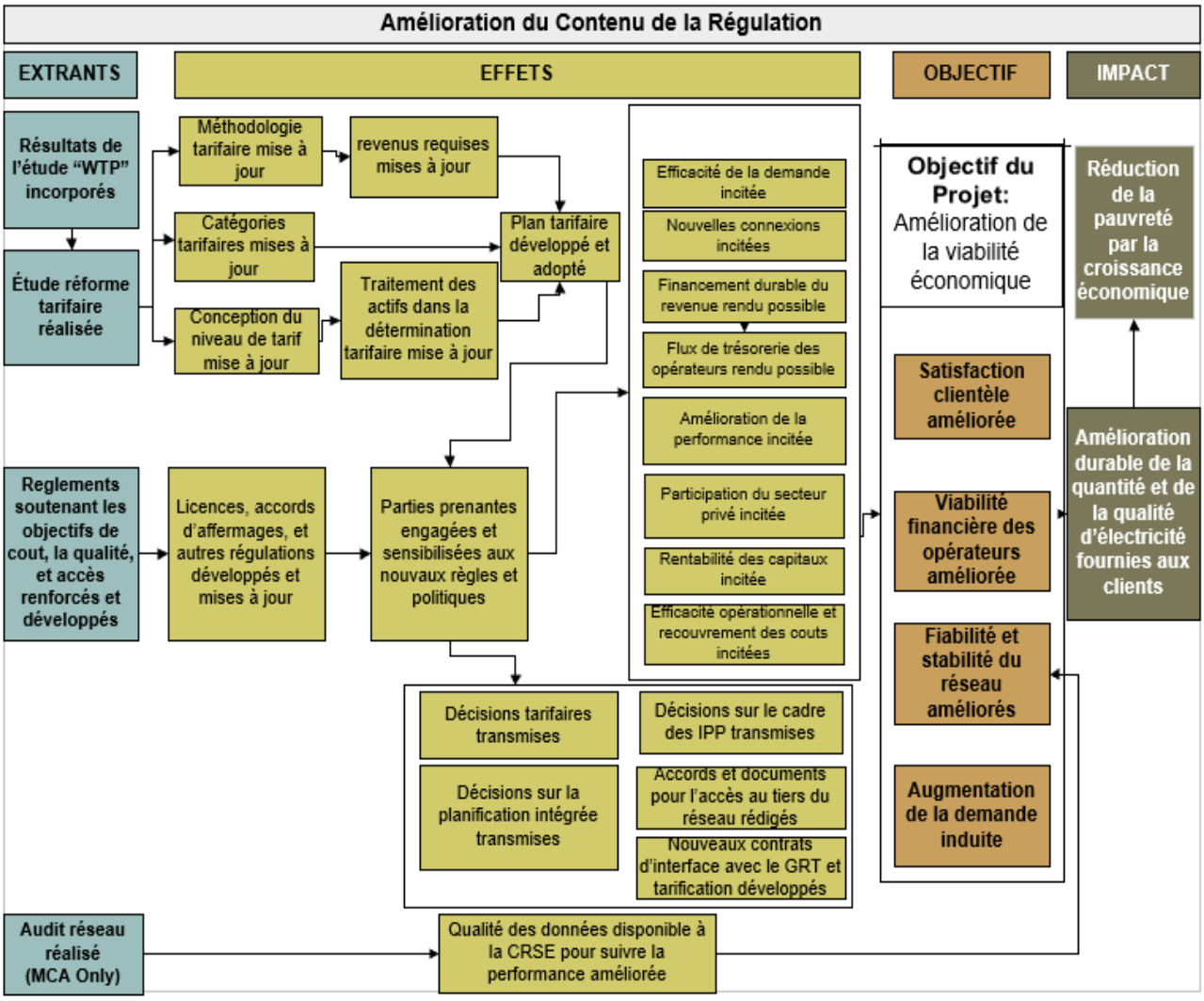
Amélioration du Contenu de la Régulation
EXTRANTS
EFFETS
OBJECTIF
IMPACT
Résultats de l'étude "WTP" incorporés
Étude réforme tarifaire réalisée
Méthodologie tarifaire mise à jour
Catégories tarifaires mises à jour
Conception du niveau de tarif mise à jour
revenus requises mises à jour
Traitement des actifs dans la détermination tarifaire mise à jour
Plan tarifaire développé et adopté
Efficacité de la demande incitée
Nouvelles connexions incitées
Financement durable du revenue rendu possible
Flux de trésorerie des opérateurs rendu possible
Amélioration de la performance incitée
Participation du secteur privé incitée
Rentabilité des capitaux incitée
Efficacité opérationnelle et recouvrement des couts incitées
Objectif du Projet: Amélioration de la viabilité économique
Réduction de la pauvreté par la croissance économique
Satisfaction clientèle améliorée
Viabilité financière des opérateurs améliorée
Fiabilité et stabilité du réseau améliorés
Augmentation de la demande induite
Amélioration durable de la quantité et de la qualité d'électricité fournies aux clients
Reglements soutenant les objectifs de cout, la qualité, et accès renforcés et développés
Licences, accords d'affermages, et autres régulations développés et mises à jour
Parties prenantes engagées et sensibilisées aux nouvaux règles et politiques
Décisions tarifaires transmises
Décisions sur le cadre des IPP transmises
Décisions sur la planification intégrée transmises
Accords et documents pour l'accès au tiers du réseau rédigés
Nouveaux contrats d'interface avec le GRT et tarification développés
Audit réseau réalisé (MCA Only)
Qualité des données disponible à la CRSE pour suivre la performance améliorée

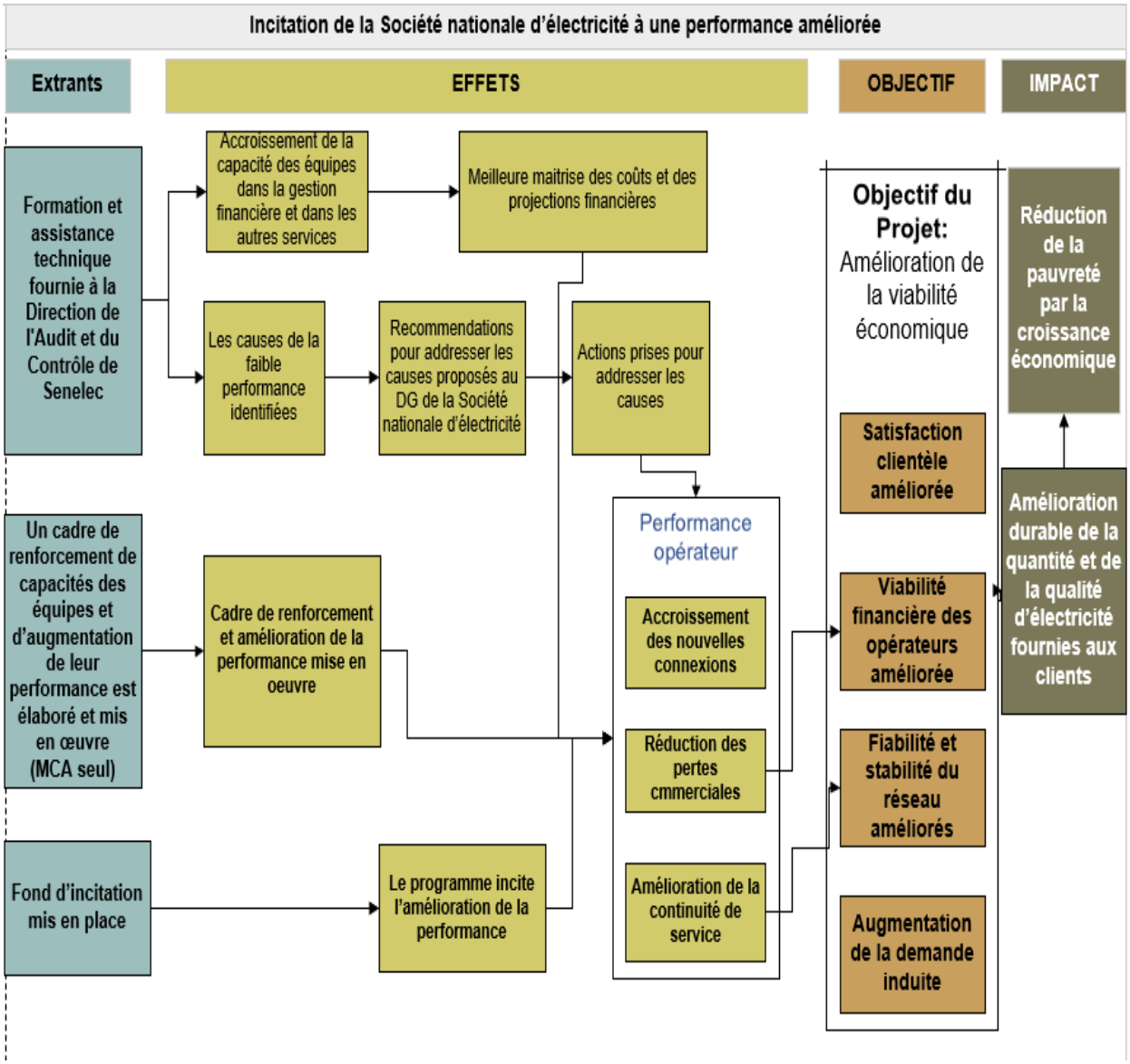
Incitation de la Société nationale d'électricité à une performance améliorée
Extrants
EFFETS
OBJECTIF
IMPACT
Formation et assistance technique fournie à la Direction de l'Audit et du Contrôle de Senelec
Accroissement de la capacité des équipes dans la gestion financière et dans les autres services
Meilleure maitrise des coûts et des projections financières
Les causes de la faible performance identifiées
Recommendations pour addresser les causes proposés au DG de la Société nationale d'électricité
Actions prises pour addresser les causes
Un cadre de renforcement de capacités des équipes et d'augmentation de leur performance est élaboré et mis en œuvre (MCA seul)
Cadre de renforcement et amélioration de la performance mise en oeuvre
Fond d'incitation mis en place
Le programme incite l'amélioration de la performance
Performance opérateur
Accroissement des nouvelles connexions
Réduction des pertes cmmerciales
Amélioration de la continuité de service
Objectif du Projet: Amélioration de la viabilité économique
Satisfaction clientèle améliorée
Viabilité financière des opérateurs améliorée
Fiabilité et stabilité du réseau améliorés
Augmentation de la demande induite
Réduction de la pauvreté par la croissance économique
Amélioration durable de la quantité et de la qualité d'électricité fournies aux clients

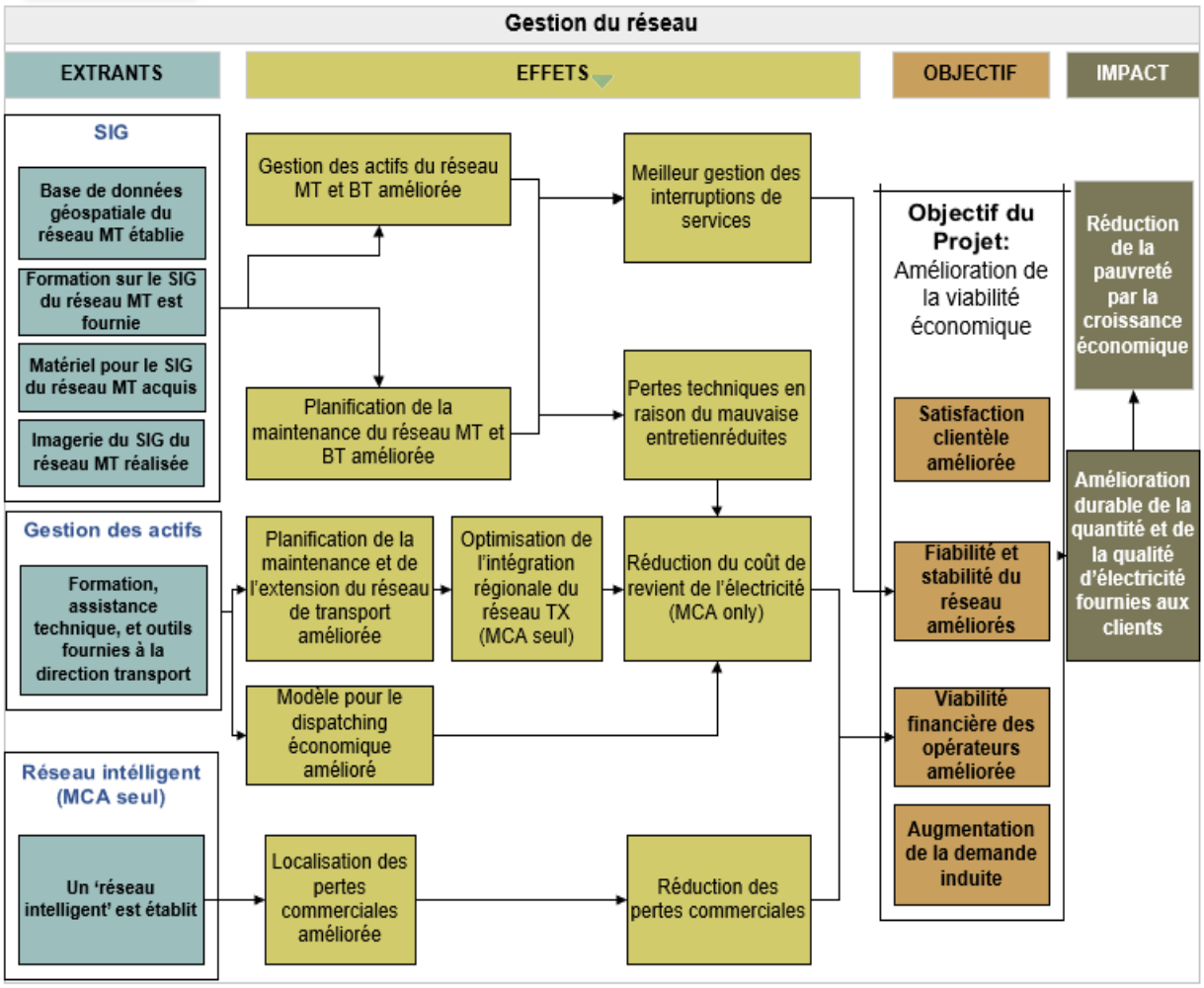
Gestion du réseau
EXTRANTS
EFFETS
OBJECTIF
IMPACT
SIG
Base de données géospatiale du réseau MT établie
Formation sur le SIG du réseau MT est fournie
Matériel pour le SIG du réseau MT acquis
Imagerie du SIG du réseau MT réalisée
Gestion des actifs
Formation, assistance technique, et outils fournies à la direction transport
Réseau intélligent (MCA seul)
Un 'réseau intelligent' est établit
Gestion des actifs du réseau MT et BT améliorée
Planification de la maintenance du réseau MT et BT améliorée
Planification de la maintenance et de l'extension du réseau de transport améliorée
Optimisation de l'intégration régionale du réseau TX (MCA seul)
Modèle pour le dispatching économique amélioré
Localisation des pertes commerciales améliorée
Meilleur gestion des interruptions de services
Pertes techniques en raison du mauvaise entretienréduites
Réduction du coût de revient de l'électricité (MCA only)
Réduction des pertes commerciales
Objectif du Projet: Amélioration de la viabilité économique
Satisfaction clientèle améliorée
Fiabilité et stabilité du réseau améliorés
Viabilité financière des opérateurs améliorée
Augmentation de la demande induite
Réduction de la pauvreté par la croissance économique
Amélioration durable de la quantité et de la qualité d'électricité fournies aux clients

ANNEX V : Tableau documentant les changements de l'Annexe III du Compact au Plan de S&E

Projet Transport

Projet Transport						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe selon le Compact**	**Indicateur du plan S&**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&**	**Raison du changement**
Indicateurs de résultats						
Assurer un approvisionnement en électricité de qualité à partir des sources à moindre coût pour répondre à la demande croissante (Objectif du projet)	Assurer un approvisionnement en électricité de qualité à partir des sources à moindre coût disponibles pour Senelec afin de répondre à la demande croissante sur le réseau interconnecté au Sénégal (Objectif du projet)	Voir plus bas	Voir plus bas	Voir plus bas		Pas de changement significatif au niveau de l'objectif entre l'Annexe III du compact et le plan S&E. Le plan S&E a divisé l'objectif en plusieurs résultats relatifs au coût, à la qualité, et à la quantité d'électricité. Ces derniers sont décrits plus loin dans le document.
Assurer un approvisionnement en électricité de qualité à partir des sources à moindre coût pour répondre à la demande croissante (Objectif du projet)	Augmentation de la quantité d'électricité transmise et distribuée sur le réseau interconnecté	Offre d'électricité	Quantité totale d'électricité en GWh produite ou importée pendant l'année.	+Energie supplémentaire transmise et distribuée dans la péninsule de Dakar + Energie supplémentaire transmise issue des transformateurs ajoutés	+ Energie supplémentaire transmise en MWh à Dakar pendant l'année grâce à l'activité de développement du réseau de Transport. Il s'agit du débit de charge supplémentaire des 14 sous stations de la péninsule de Dakar. Celui-ci est calculé en soustrayant de l'énergie maximale pouvant transiter dans les 14 sous stations (574.8 Gwh) de l'énergie réelle sortant de la sous station au courant d'une période. + Energie supplémentaire transmise annuellement à	L'Annexe III du compact devait mettre en évidence l'augmentation de la quantité d'électricité. Ces deux indicateurs sont plus alignés au modèle coût bénéfice et met en évidence l'énergie additionnelle transmise grâce au projet plutôt qu'aux changements au niveau de l'offre globale d'électricité.

Projet Transport						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe selon le Compact**	**Indicateur du plan S&**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&**	**Raison du changement**
					travers les sous stations Touba, Diass, Hann, et Aéroport, pertes nettes des transformateurs comme résultats des investissements de MCC. Celui-ci est calculé en soustrayant de l'énergie maximale pouvant transiter au niveau des transformateurs de l'énergie réelle sortant du transformateur au courant d'une période.	
Assurer un approvisionnement en électricité de qualité à partir des sources à moindre coût pour répondre à la demande croissante (Objectif du projet)	Augmentation de la quantité d'électricité transmise et distribuée sur le réseau interconnecté	Demande d'électricité satisfaite	Electricité produite + électricité importée moins l'énergie non distribuée au courant de l'année.	Idem que ci dessus	Idem que ci dessus	Idem que ci dessus
Assurer un approvisionnement en électricité de qualité à partir des sources à moindre coût pour répondre à la demande croissante (Objectif du projet)	Augmentation de la quantité d'électricité transmise et distribuée sur le réseau interconnecté	Ventes d'électricité	Electricité totale vendue aux clients HT, MT, et BT comme rapporté par Senelec	Nombre de délestages connus par les clients	Nombre de délestages enregistrés au cours d'un an	Idem que ci dessus
Assurer un approvisionnement en électricité de qualité à partir des sources à moindre coût pour répondre à la demande croissante (Objectif du projet)	Coûts de production réduits	Part de l'approvisionnement en électricité provenant de sources autres que le fioul lourd	Nombre de MWh d'électricité provenant de sources autres que le fioul lourd produite ou importée par an / Nombre total de MWh d'électricité produite ou importée par an	Coût moyen de production du KWh	Moyenne pondérée des couts de production à partir de toutes les sources	Pas de changement significatif entre les indicateurs du compact et ceux du plan S&E.

Projet Transport						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe selon le Compact**	**Indicateur du plan S&**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&**	**Raison du changement**
Assurer un approvisionnement en électricité de qualité à partir des sources à moindre coût pour répondre à la demande croissante (Objectif du projet)	Les clients subissent moins d'interruptions de service et de variations de tension			Energie totale non distribuée sur le réseau	Estimation de toute l'énergie non distribuée provenant des interruptions de service	Indicateur ajouté comme méthode alternative de mesurer la qualité de l'électricité.
Assurer un approvisionnement en électricité de qualité à partir des sources à moindre coût pour répondre à la demande croissante (Objectif du projet)	Les clients subissent moins d'interruptions de service et de variations de tension			Clients ayant subi au moins une interruption de service*	[Total des clients déclarant avoir connu au moins une interruption de service au cours des derniers jours sur la base d'un échantillon représentatif de tous les clients de l'électricité au Sénégal/nombre total des répondants à l'enquête]	Indicateur ajouté comme méthode alternative de mesurer la qualité de l'électricité.
Assurer un approvisionnement en électricité de qualité à partir des sources à moindre coût pour répondre à la demande croissante (Objectif du projet)	Les clients subissent moins d'interruptions de service et de variations de tension			Nombre moyen d'interruptions de service enregistrées*	[Total des interruptions de service au cours des sept (7) derniers jours déterminés par un échantillon représentatif de tous les clients de l'électricité au Sénégal/nombre total des répondants à l'enquête]	Indicateur ajouté comme méthode alternative de mesurer la qualité de l'électricité.
Assurer un approvisionnement en électricité de qualité à partir des sources à moindre coût pour répondre à la demande croissante (Objectif du projet)	Les clients subissent moins d'interruptions de service et de variations de tension			Durée moyenne des interruptions de service subies*	[Total de la durée moyenne des interruptions de service au cours des sept (7) derniers jours déterminés par un échantillon représentatif de tous les clients de l'électricité au Sénégal/nombre total d'interruptions de service enregistrées]	Indicateur ajouté comme méthode alternative de mesurer la qualité de l'électricité.
Viabilité financière du secteur accrue	Viabilité financière du secteur accrue	Déficit quasi budgétaire	Revenu net d'une entreprise de services publics efficace, moins encaisse d'une année. Voir Trimble et al (2016) pour la	-		Résultat indirectement lié au projet Transport. Indicateurs mesurés au niveau du projet Réforme.

Projet Transport						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe selon le Compact**	**Indicateur du plan S&**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&**	**Raison du changement**
			définition complète			
Tarif consommation réduit	Coûts de production réduits	Tarif consommation moyen	Total des tarifs consommation pour toutes les catégories de consommateurs, divisé par le nombre de catégories de consommateurs	Coût moyen de production du KWh	Moyenne pondérée des couts de production à partir de toutes les sources	Le lien entre la réduction des coûts de production et celui des tarifs dépend du régime tarifaire, qui est traité au niveau des résultats et indicateurs du projet Réforme.
Revenu accru pour les producteurs d'énergie	Revenu accru pour les producteurs d'énergie	TBD	TBD	-		Ce résultat est lié au projet Réforme. Il sera mesuré dans le Projet Réforme.
Dépenses d'énergie réduites		TBD		TBD		Le plan S&E ne prend pas en compte les indicateurs des résultats allant au-delà des objectifs du projet ainsi que les retombées issues du modèle ACA. Ces résultats de niveau supérieur seront évalués lors de l'évaluation indépendante si possible.
Dégâts des équipements réduits		TBD		TBD		
Certitude de production accrue		TBD		TBD		
Coûts de production réduits et productivité accrue des entreprises		TBD		TBD		
Coûts associés au redémarrage de la production réduits		TBD		TBD		
Fiabilité et stabilité du réseau améliorées	Fiabilité et stabilité du réseau améliorées	Énergie non distribuée	Estimation de la quantité d'électricité qui aurait été distribuée s'il n'était pas survenu d'interruptions de service causées par un manque de production, des incidents, des délestages par	Indice de Durée Moyenne des Interruptions du Système (SAIDI)* Indice de Fréquence Moyenne des Interruptions du Système (SAIFI)*	Total des durées en heure client des interruptions au niveau des clients au cours d'un trimestre/Nombre total de clients raccordés au réseau au cours du même trimestre. Somme totale des interruptions de service en interruptions clients au cours d'un trimestre/Nombre total de clients raccordés au réseau au cours du même trimestre	Il est attendu de la stabilité et de la fiabilité du réseau une réduction de la fréquence et la durée des interruptions de service. C'est pourquoi l'indicateur a été changé. Cependant, l'END demeure toujours une mesure de la fiabilité du réseau et sera donc mesuré.
				Perception de la qualité de service par le client*	[Total des clients déclarant avoir une très bonne ou une	

Projet Transport						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe selon le Compact**	**Indicateur du plan S&**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&**	**Raison du changement**
			les clients HT, des travaux de maintenance, des surcharges des transformateurs ou des lignes, ou des délestages de BT.		bonne perception de la qualité des services d'électricité sur la base d'un échantillon représentatif de tous les clients de l'électricité au Sénégal/nombre total des répondants à l'enquête] x 100.	
Les consommateurs subissent moins d'interruptions de service et de fluctuations de tension	Les consommateurs subissent moins et de plus courtes interruptions de service et de fluctuations de tension	(P-21) Indice de durée moyenne des interruptions de service (IDMIS) (P-22) Indice de fréquence moyenne des interruptions de service (IFMIS)	Total de la durée, en heures-client, de toutes les interruptions survenues en un trimestre / Nombre total de clients raccordés au réseau au cours du même trimestre. Total des interruptions-clients survenues en un trimestre / Nombre total de clients raccordés au réseau au cours du même trimestre.	Nombre de délestages connus par les clients	Nombre de délestages enregistrés au cours d'un an	Le résultat a été modifié afin de capturer aussi bien la durée que la fréquence des interruptions.
				Energie totale non distribuée sur le réseau	Estimation de toute l'énergie non distribuée provenant des interruptions de service	
		(P-21) Indice de durée moyenne des interruptions de service (IDMIS)	Total de la durée, en heures-client, de toutes les interruptions survenues en un trimestre / Nombre total de			

Projet Transport						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe selon le Compact**	**Indicateur du plan S&**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&**	**Raison du changement**
			clients raccordés au réseau au cours du même trimestre.			
Intégration accrue des renouvelables	Intégration accrue des énergies renouvelables intermittentes	(P-26) Part des énergies renouvelables dans le pays	Capacité de production totale installée d'énergie renouvelable sur réseau ou hors réseau, en mégawatts / Capacité de production totale installée	Voir plus bas		Voir plus bas
		Part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement en électricité	Production totale d'électricité de sources d'énergie renouvelable, en gigawatts sur un an / Production totale d'électricité sur un an	Réduction de l'énergie intermittente*	Quantité prévue (ou estimée) d'électricité produite à partir des sources solaires et éoliennes au cours d'une année moins la quantité réelle d'électricité produite à partir des sources solaires et éoliennes au cours d'une année.	Cet indicateur porte sur l'utilisation des centrales intermittentes renouvelables. Il est destiné à capturer la production réelle de centrales d'énergie intermittente et renouvelable par rapport à ce qui pourrait être généré compte tenu de la capacité installée et des conditions climatiques.
				Facteur de capacité des centrales électriques solaires*	(Électricité nette annuelle (MWh) venant des centrales solaires / (24 heurs*365,25 jours)) / Capacité installée des centrales solaires (MW)	Idem que ci dessus
				Facteur de capacité des centrales électriques éoliennes*	(Électricité nette annuelle (MWh) venant des centrales éoliennes/ (24 heurs*365,25 jours)) / Capacité installée des centrales éoliennes (MW)	Idem que ci dessus

Projet Transport						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe selon le Compact**	**Indicateur du plan S&**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&**	**Raison du changement**
				Électricité provenant des sources intermittentes	[Électricité transmise sur le réseau interconnecté à partir des centrales d'énergie solaire et éolienne / toute l'énergie transmise sur le réseau interconnecté à l'exception de l'électricité venant des centrales à gaz] X 100	La seule différence avec le nouvel indicateur est qu'il définit les « renouvelables intermittents » comme l'éolien et le solaire et exclut le gaz dans son calcul en raison de l'effet disproportionné que son introduction aura sur le mix énergétique global.
Coûts de production réduits	Coûts de production réduits	Coût de production	Coût variable moyen de la production d'un KWh d'électricité de Senelec et des PEI.	Coût moyen de production du KWh	Moyenne pondérée des couts de production à partir de toutes les sources	Le nom de l'indicateur a été changé pour être plus en cohérence avec la définition
Marge de réserve accrue	-	Marge de réserve	Capacité installée moins charge de pointe, en pourcentage de la charge de pointe.	-	-	Le résultat a été retiré du schéma logique étant donné que les experts du secteur ne pensent plus que le compact contribuera directement à ce résultat.
		Quantité de réserve disponible	À déterminer			
Distribution accrue d'énergie provenant de sources à moindre coût de production	Augmentation de la distribution à partir des sources à moindres coûts	Utilisation de centrales d'énergie renouvelable	Nombre effectif de mégawatts-heure produits en un an par des centrales d'énergie renouvelable / Charge maximum annuelle des centrales d'énergie renouvelable	Production à moindre coût*	Quantité d'énergie distribuée à partir de 10% des unités de productions les moins onéreuses au cours d'un trimestre/quantité totale d'énergie distribuée au cours d'un trimestre	La production à moindre coût est plus précise pour déterminer si les sources d'électricité les moins coûteuses sont distribuées. Il existe des indicateurs supplémentaires (ci-dessus) pour « l'intégration accrue des énergies renouvelables intermittentes », qui sont complémentaires.
-	Réduction des nouvelles capacités de	-	-	Développement de la capacité de production thermique*	(Nombre de mégawatts dans la nouvelle capacité de production thermique installée	L'indicateur a été ajouté pour mesurer la part de la production issue de

Projet Transport						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe selon le Compact**	**Indicateur du plan S&**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&**	**Raison du changement**
	production thermique				divisée par la capacité de production total installée au cours d'une année) x 100	l'énergie thermique dans les nouvelles capacités de production
Fluctuations de tension contrôlées et réduites	Fréquence et variations de tension contrôlées et réduites	Stabilité de tension	Nombre d'heures où la tension se situe dans une marge de +/- 10 % de son niveau prévu en un an / Nombre total d'heures en un an.	Stabilité de la tension*	[Nombre d'heures durant lesquelles la tension est +/- 5% du niveau acceptable sur les lignes 225 kV et 90 kV / divisé par nombre d'heures au cours de la période] X 100	Le résultat de l'Annexe III ne concernait que la stabilité de la tension alors que le nouveau résultat intègre également celui de la fréquence. Les deux sont des résultats du projet.
				Stabilité de la fréquence*	[Nombre d'heures durant lesquelles le niveau de fréquence est entre 47.5 Hz et 52.5 Hz/nombre d'heures durant la période] X 100	
Délai de réaction des producteurs d'énergie amélioré	-	Respect du délai de réaction standard défini par l'autorité de réglementation	Producteurs d'énergie ayant un délai de réaction conforme à la norme réglementaire / Nombre total de producteurs d'énergie	-	-	Le résultat ne figure pas dans le schéma logique du projet Transport dans le compact.
Quantité accrue d'électricité transportée et distribuée sur le réseau	Augmentation de la quantité d'électricité transportée et distribuée sur le réseau interconnecté	Quantité d'électricité distribuée aux sous-stations de la région de Dakar	Quantité totale d'électricité en MWh distribuée aux sous-stations de la région de Dakar par trimestre	Énergie supplémentaire transmise et distribuée dans la péninsule de Dakar	Énergie supplémentaire transmise en MWh à Dakar par an grâce à l'Activité de construction du Réseau Transport. C'est la charge supplémentaire des quatorze sous-stations de la péninsule de Dakar. Elle est calculée en soustrayant la charge maximale que les 14 sous-stations de Dakar peuvent générer (574,8 Gwh) de l'énergie réelle sortant de cette sous-station dans une période donnée. La charge maximale sera atteinte en 2023 selon	L'activité de développement du réseau de Transport a été révisé. Au de lieu de la région de Dakar, le résultat sera mesuré au niveau de la péninsule de Dakar. Ce résultat a été inséré au niveau de l'Objectif Projet.

Projet Transport						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe selon le Compact**	**Indicateur du plan S&**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&**	**Raison du changement**
					l'estimation du modèle de flux de la charge.	
Efficience accrue du réseau haute tension	-	Performance du réseau	Total de mégawatts-heure facturé / Total de mégawatts-heure transporté depuis les centrales	-	-	Le projet n'est pas supposé avoir des effets mesurables des pertes au niveau du réseau de transport. Le résultat de l'Annexe III du compact "Efficience accrue du réseau haute tension" a été retiré du schéma logique dans cette première version du plan S&E.
		(P-18) Pertes techniques du système de transport (%)	1- [Total de MWh transporté depuis les sous-stations de transport / Total de MWh reçu de la production aux sous-stations de transport]			
Congestion réduite sur les lignes et dans les sous-stations surutilisées	Congestion réduite sur les lignes et les sous-stations surexploitées	Facteur de capacité des sous-stations ou utilisation du système de transport	À déterminer	Surcharge des sous-stations	[Moyenne pondérée de la Charge de Pointe Non Coïncidente (MVA) des sous-stations de Touba, Diass, Hann et Aéroport / Moyenne pondérée de la Capacité Ferme en Contingence (N-1) (MVA) des postes de Touba, Diass, Hann et Aéroport] X 100	L'indicateur remplace un indicateur initialement à déterminer.
Pertes aux transformateurs des sous-stations réduites	Pertes réduites des transformateurs	Pertes aux transformateurs des sous-stations	1 – [Quantité d'électricité en MWh distribuée aux transformateurs remis en état avec des fonds de la MCC / Quantité d'électricité en MWh sortant des transformateurs	Pertes des transformateurs*	1 – [Quantité d'électricité en MWh distribuée aux postes réhabilités avec les fonds de MCC/Qualité d'électricité MWh sortant des transformateurs réhabilités avec les fonds de MCC]	Pas de changement significatif au niveau de l'indicateur.

Projet Transport						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe selon le Compact**	**Indicateur du plan S&**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&**	**Raison du changement**
			remis en état avec des fonds de la MCC]			
Capacité de réserve sur batteries de stockage installée	Stratégie de la réserve opérationnelle mise en œuvre	Batteries installées	Nombre de batteries installées dans le cadre du Programme	Nombre de batteries installées	Nombre de batteries installées tel qu'il est défini dans la stratégie de la réserve synchrone	Pas de changement significatif au niveau de l'indicateur.
		Capacité de stockage installée	Capacité totale en ampères-heures des batteries installées avec le financement	Capacité de la batterie de stockage installée	Capacité totale en ampères-heures de la batterie de stockage	
Stratégie de réserve tournante élaborée et adoptée	Stratégie de la réserve opérationnelle mise en œuvre	Stratégie de réserve tournante élaborée et adoptée	Senelec élabore une stratégie de réserve tournante approuvée par son Conseil d'administration, comportant au moins trois types de réserve : primaire (10 minutes), secondaire (30 minutes) et tertiaire.	Pourcentage d'unités de production d'électricité équipées d'un contrôleur de production automatique*	Nombre de centrales électriques opérationnelles équipées d'un régulateur automatique divisé par nombre total de centrales électriques opérationnelles. La production de location (ex : Aggreko) et les unités sous-régionales sont exclues (Manatali, Felou)	Ce résultat est dans le schéma logique du projet Transport mais ne figuraient pas dans la table des indicateurs.
				Taux d'exécution de la stratégie de réserve opérationnelle*	Peut être estimé comme (la valeur estimée des contrats exécutés appuyant la stratégie de réserve divisée par le coût total estimé du plan d'action de la stratégie) x 100	
-	Batterie de stockage utilisée	-	-	Quantité d'énergie injectée sur le réseau à partir des batteries nouvellement installées	Quantité d'énergie injectée sur le réseau à partir des batteries nouvellement installées	Cet indicateur a été ajouté pour refléter l'hypothèse sur l'installation des batteries et leur effet sur la fiabilité du réseau
Indicateurs d'extrant						

Projet Transport						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe selon le Compact**	**Indicateur du plan S&**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&**	**Raison du changement**
Stratégie de réserve tournante élaborée et adoptée	Stratégie de réserve opérationnelle élaborée et adoptée	Stratégie de réserve tournante élaborée et adoptée	Senelec élabore une stratégie de réserve tournante approuvée par son Conseil d'administration, comportant au moins trois types de réserve : primaire (10 minutes), secondaire (30 minutes) et tertiaire.	Date à laquelle la stratégie de réserve opérationnelle est élaborée et adoptée	-	Le Compact utilise la « réserve tournante » au lieu de la « réserve opérationnelle » qui est plus spécifique car celle-ci comprend les réserves tournantes comme non tournantes ainsi que les batteries de stockage
Lignes de transport et câbles sous-marins/ circuits construits ou remis en état	Câbles sous-marins et souterrains construits	(P-7) Kilomètres de lignes de transport remises en état ou construites	Total en kilomètres linéaires des lignes de transport neuves, reconstruites, remises en état ou améliorées mises sous tension, testées et mises en service avec l'appui de la MCC.	Kilomètres de lignes de transport rénovées ou construites	Le total de kilomètres de lignes de transport nouvelles, reconstruites, réhabilitées ou rénovées qui ont été mises sous tension, testées et mises en service avec l'appui de MCC	Pas de changement significatif au niveau de l'indicateur ou du résultat. Les deux résultats ont été combinés en un seul.
Capacité accrue des lignes de transport	Câbles sous-marins et souterrains construits	(P-8) Capacité de débit de transport ajoutée	Capacité de débit, en mégawatts, ajoutée par des lignes de transport neuves, reconstruites, remises en état ou modernisées qui ont été	Capacité de débit de transmission ajoutée	L'augmentation de la capacité de débit de transmission, mesurée en mégavolts – ampères, renforcée par les lignes de transport nouvelles, reconstruites, réhabilitées ou rénovées qui ont été mises sous tensions, testées et mises en service avec l'appui de MCC	

Projet Transport						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe selon le Compact**	**Indicateur du plan S&**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&**	**Raison du changement**
			mises sous tension, testées et mises en service avec l'appui de la MCC.			
Sous-stations modifiées et capacité accrue	Sous-stations construites ou agrandies	-	-	Nombre de postes construits ou agrandis	Décompte du nombre de postes GIS construits ou ayant fait l'objet d'extension avec le soutien du MCC	L'énoncé des résultats a été modifié pour se concentrer plus spécifiquement sur la capacité additionnelle issue des transformateurs. Le plan S&E comprend également deux indicateurs pour capter le nombre de sous-stations et la capacité ajoutée. Le résultat est lié à la fois aux activités "Développement du réseau de transport" et "Remplacement des transformateurs".
	Augmentation de la capacité de la sous-station de transport	(P-9) Capacité de transport des sous-stations ajoutée	Capacité totale de transport des sous-stations ajoutée, mesurée en mégavolts-ampères, mise sous tension, mise en service et accompagnée d'un rapport d'essai et d'un certificat de l'ingénieur-superviseur, résultant de la nouvelle construction ou de la remise en état de sous-stations existantes qui est due à l'appui de la MCC.	Capacité augmentée de la sous-station de transport	Total de la capacité renforcée des sous-stations de transport, mesurée en mégavolts-ampères, qui sont mises sous tension, mises en service et accompagnées d'un rapport de test et de l'attestation de l'ingénieur de contrôle, résultant d'une nouvelle construction ou de la réhabilitation des sous-stations existantes avec l'appui de MCC.	
Transformateurs rénovés ou remplacés	Transformateurs rénovés ou remplacés	NA	NA	Nombre de transformateurs rénovés ou remplacés	Total des transformateurs qui ont été rénovés ou remplacés avec les fonds de MCC à travers l'Activité de Remplacement des Transformateurs	Le résultat a été introduit dans le schéma logique de l'Annexe III, mais pas dans la table des indicateurs. Cet indicateur d'extrant corrige l'omission au niveau de l'Annexe III.

Projet Transport						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe selon le Compact**	**Indicateur du plan S&**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&**	**Raison du changement**
-	Système de protection spécial du télé délestage établi	-	-	Date de réception des équipements de télé délestage	Date à laquelle les équipements de télé délestage sont acquis et reçus pour qu'ils puissent jouer leur rôle tel qu'il est défini dans la stratégie de réserve tournante.	Cet extrant a été ajouté dans le schéma logique étant donné que l'activité planifiée devenait plus claire. Le système fait référence à "amélioration de la gestion du réseau" dans l'Annexe I du compact.

Projet Accès

Projet Accès						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Indicateur de résultat						
Nombre accru de ménages/entreprises raccordés au réseau	Accroissement du nombre des ménages, des entreprises et des infrastructures sociocommunautaires raccordés au réseau	(P-25) Pourcentage de ménages raccordés au réseau national	Nombre de ménages ayant accès à un raccordement licite au service d'approvisionnement en électricité d'une compagnie d'électricité ou d'un fournisseur de service / Nombre total de ménages dans le pays.	Pourcentage de ménages raccordés au réseau national	Nombre de ménages qui ont accès à un raccordement légal à l'électricité auprès d'un opérateur ou d'un fournisseur d'électricité / nombre total de ménages dans le pays	Le résultat est révisé pour inclure les « infrastructures sociales critiques » (telles que les écoles ou les centres de santé). Le Compact stipule que « Au cours de la conception détaillée, la MCC et le gouvernement s'efforceront également d'identifier les infrastructures sociales critiques (…) pour déterminer si elles peuvent être connectées de manière faisable ». L'indicateur « Clients ajoutés par le projet » est ajouté pour mesurer les nouvelles connexions qui résultent directement des investissements de MCC tandis que l'indicateur précédemment qui inclus (P-25) englobe toutes les connexions à l'échelle nationale.
				Clients ajoutés par projet	Nombre de nouveaux consommateurs qui ont accès à un raccordement légal à l'électricité auprès d'un opérateur ou d'un fournisseur d'électricité comme un output direct d'un projet ou d'une intervention financée par MCC.	
Demande et offre accrues d'électricité de qualité dans les régions rurales du Sénégal	Offre et Demande en électricité de qualité améliorées dans les zones rurales et péri-urbaines du Sénégal (OBJECTIF DU PROJET)	Consommation d'électricité dans les zones d'intervention de la MCC	Quantité d'électricité consommée par an par la population des départements ciblés	Consommation électrique à usage domestique	Le total en mégawattheures de la consommation électrique annuelle à usages domestiques par les populations ayant accès à un raccordement électrique légal grâce au projet.	« Périurbain » est ajouté dans la déclaration de résultat pour être cohérent avec l'objectif du projet tel qu'énoncé à l'article 1 du Compact. La consommation d'électricité est décomposée en usage domestique et productif pour être cohérent avec la logique du projet et le CBA.

Projet Accès						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
		Consommation d'électricité dans les zones d'intervention de la MCC	Quantité d'électricité consommée par an par la population des départements ciblés	Consommation électrique à usage productive	Le total en mégawattheures de la consommation électrique annuelle à usages productives par les populations ayant accès à une raccordement électrique légal grâce au projet.	
Demande et offre accrues d'électricité de qualité dans les régions rurales du Sénégal	Offre et Demande en électricité de qualité améliorées dans les zones rurales et péri-urbaines du Sénégal (OBJECTIF DU PROJET)	Valeur des terres	Montant du revenu locatif gagné par les bénéficiaires du projet en une année civil	Aucun		La valeur des terres a été supprimée des tableaux d'indicateurs. Bien qu'il ait été modélisé dans le CBA, il n'est pas aligné avec la logique du projet. L'évaluation indépendante peut toujours évaluer la valeur du terrain pour estimer le taux de rentabilité économique du projet.
Taux accru d'accès à l'électricité dans les zones rurales cibles	Amélioration du taux de couverture dans les zones d'intervention	Accès à l'électricité	1 – [Nombre de personnes vivant dans les localités électrifiées / Nombre total d'habitants de la zone]	Localités électrifiées	Nombre total de localités électrifiées avec les fonds MCC. Une localité est considérée comme électrifiée quand il y a au moins un raccordement légal au réseau.	L'indicateur révisé est adéquat pour mesurer le résultat. Il est plus simple que le précédent car il ne nécessite pas d'informations sur la population des localités.
Coût de raccordement réduit pour les ménages ruraux	Amélioration du taux de couverture dans les zones d'intervention	Part accru des ménages de la zone du projet qui sont situés à moins de 35 mètres du réseau	Nombre de ménages situés à 35/45 mètres ou moins du réseau / Nombre total de ménages de la zone.	Accès à l'électricité dans les zones du projet	La population avec accès effective à l'électricité divisée par la population totale de la zone	Les tracés des lignes prévues sont optimisés pour couvrir tous les foyers dans un rayon de 35/45m. L'indicateur est donc modifié pour être moins spécifique. Le nom du résultat a également été modifié car, étant donné que les communautés cibles n'avaient pas auparavant

Projet Accès						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
						accès à l'électricité du réseau, le résultat ne devrait pas parler d'un « coût de connexion réduit »
Amélioration de la performance et de la fiabilité du réseau de distribution	Amélioration de la performance et de la fiabilité du réseau de distribution	(P-19) Pertes du système de distribution	1 – [Total de mégawatts-heure facturés / Total de mégawatts-heure reçus via le réseau de transport].	Pertes du système de distribution	1 – [Total de mégawattheures facturés / Total de mégawattheures reçus du transport]	Pas de modification
	Réduction des interruptions de service	(P-21) Indice de durée moyenne des interruptions de service (IDMIS)	Durée totale, en heures-client, de toutes les interruptions survenues en un trimestre / Nombre total de clients raccordés au réseau au cours du même trimestre.	Indice de Durée Moyenne des Interruptions du Système (SAIDI) dans les zones d'intervention de MCC*	Total des durées des interruptions au niveau des clients au cours d'un trimestre/Nombre total de clients raccordés au réseau au cours du même trimestre dans les zones d'intervention de MCC.	"Réduction de Interruptions de service " ajouté pour distinguer l'efficacité/performance du réseau et sa fiabilité.
	Réduction des interruptions de service	(P-22) Indice de fréquence moyenne des interruptions de service (IFMIS)	Total des interruptions-clients survenues en un trimestre / Nombre total de clients raccordés au réseau au cours du même trimestre.	Indice de Fréquence d'Interruption Moyenne du Système (SAIFI) dans les zones d'intervention de MCC*	Somme totale des clients ayant ressenti des interruptions de service au cours d'un trimestre/Nombre total de clients raccordés au réseau au cours du même trimestre dans les zones d'intervention de MCC	Voir ci-dessus
	Réduction des pertes techniques	-	-	Pertes techniques évitées	Pertes techniques évitées sur les lignes rénovés grâce aux fonds de MCC.	Le résultat « réduction des pertes techniques » est ajouté pour mieux s'aligner sur l'analyse technique de l'étude de faisabilité sous-jacente aux investissements dans le cadre de

Projet Accès						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
						l'activité « Renforcement du réseau de distribution ».
	Pertes techniques évitées sur les lignes rénovés grâce aux fonds de MCC.	-	-	Énergie non distribuée sur le réseau de distribution	Quantité de l'énergie non distribuée causée par une sous-fréquence résultant des coupures du réseau de distribution	Ce résultat/indicateur correspond à un flux de bénéfices clé et prévu, modélisé dans le modèle CBA de cette activité
Connaissance améliorée des normes d'efficacité énergétique et de l'équipement	Bonne connaissance des normes et des équipements à haute efficacité énergétique	Connaissance des normes d'efficacité énergétique et de l'équipement	Pourcentage de personnes obtenant une « note de passage » dans un sondage évaluant leurs connaissances, leurs attitudes et leurs pratiques en matière de normes d'efficacité énergétique et d'équipement	Niveau de connaissance des consommateurs des normes et des équipements d'efficacité énergétique*	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant avoir de très bonnes ou de bonnes connaissances des normes et des équipements d'efficacité énergétique	La portée de la composante campagne d'éducation est limitée aux zones d'intervention du Projet Accès au lieu d'être au niveau national. Les indicateurs correspondent aux différents modules de la campagne d'éducation.
	Amélioration des connaissances des consommateurs sur les éléments clés des règlements du service et des normes et des obligations de Senelec et des concessionnaires			Niveau de connaissances des consommateurs des éléments clés des règlements du service et des normes et des obligations en vigueur au niveau de Senelec et des concessionnaires*	Pourcentage de répondants à l'enquête déclarant avoir de très bonnes ou bonnes connaissances des éléments clés des règlements de service et des normes et des obligations en vigueur au niveau de Senelec et des concessionnaires.	
				Niveau de compréhension des ménages du processus de raccordement*	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant avoir de très bonnes ou de bonnes	

Projet Accès						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
					connaissances du processus de raccordement	
				Niveau de connaissance sur la durée de raccordement au réseau*	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant avoir de très bonnes ou de bonnes connaissances de la durée de raccordement au réseau	
Consommation efficace d'électricité accrue	Adoption de pratiques énergétiques efficaces	Adoption de pratiques énergétiques efficaces	Pourcentage de personnes obtenant une « note de passage » dans un sondage évaluant leurs connaissances, leurs attitudes et leurs pratiques en matière de normes d'efficacité énergétique et d'équipement	Taux d'adoption des attitudes et des pratiques liés aux équipements et aux normes d'efficacité énergétique**	Pourcentage des enquêtés déclarant avoir, entièrement ou en partie, adopté les attitudes et les pratiques relatifs aux équipements et aux normes d'efficacité énergétique	Ces indicateurs sont jugés supérieurs pour mesurer les changements dans l'adoption de pratiques d'efficacité énergétique dans les communautés auparavant non connectées au réseau.
				Pourcentage de ménages utilisant des appareils économes en énergie*	Le nombre de ménages utilisant des appareils économes en énergie divisé par le nombre total de ménages ayant accès à l'électricité dans les zones d'intervention du MCC.	
Niveau de service d'alimenta ;tion en électricité relevé, pour le même coût	-	Service d'alimentation en électricité amélioré	Pourcentage de consommateurs raccordés au réseau (entreprises, ménages et services) qui déclarent utiliser davantage d'électricité du fait de leur	-		Ces résultats sont supprimés car la campagne de pratiques d'efficacité est réduite sur la zone d'accès au lieu du niveau national

Projet Accès						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
			adoption de comportements ou de produits à bonne efficacité énergétique. Ceci comprend, mais sans s'y limiter, une augmentation des heures d'utilisation de l'électricité et l'achat d'équipement électrique supplémentaire.			
Économies d'énergie pour les consommateurs d'électricité	-	Économies sur les factures d'électricité	Pourcentage de consommateurs raccordés au réseau réalisant des économies sur leur facture d'électricité après avoir adopté un produit ou un processus à bonne efficacité énergétique.	-		
Économies d'énergie pour les consommateurs d'électricité	-	Économies annuelles moyennes d'énergie pour les consommateurs raccordés au réseau	Montant moyen mensuel des économies réalisées par les consommateurs raccordés au réseau après avoir adopté un produit ou un processus à bonne efficacité énergétique multiplié par 12.	-		
Les consommateurs d'électricité attachent de la valeur aux services fournis par Senelec	Augmentation de la confiance et de la satisfaction des clients envers Senelec et les concessionnaires	Valeur attachée par les consommateurs d'électricité aux services de Senelec	Pourcentage des consommateurs d'électricité (dans les zones rurales du Sénégal) qui déclarent que les services de Senelec sont « importants » ou « très importants » pour leur bien-être	Indice de confiance de la clientèle*	Pourcentage des enquêtés déclarant qu'ils font confiance au fournisseur du service d'électricité	Le résultat et les indicateurs sont révisés pour saisir si les clients apprécient le service d'électricité en s'interrogeant sur leur « satisfaction ».

Projet Accès						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Les consommateurs d'électricité ont une confiance plus grande en Senelec	Augmentation de la confiance et de la satisfaction des clients envers Senelec et les concessionnaires	Confiance des consommateurs d'électricité dans les services de Senelec	Pourcentage des consommateurs d'électricité (dans les zones rurales du Sénégal) qui déclarent faire confiance à Senelec pour fournir des services de qualité	Indice de confiance de la clientèle*	Pourcentage des enquêtés déclarant qu'ils font confiance au fournisseur du service d'électricité	L'indice de satisfaction du client et l'indice de confiance du client sont tous deux jugés importants pour mesurer l'atteinte de ce résultat. Cependant, ce résultat correspond mieux aux résultats escomptés de la sous-activité de la campagne d'éducation et sera peut-être revu lors de la prochaine révision.
Nombre réduit de consommateurs qui se déconnectent	-	Nombre de clients raccordés au réseau qui se déconnectent	Nombre de clients raccordés au réseau qui se déconnectent en une année donnée dans les zones cibles d'intervention	-		Ce résultat/indicateur est supprimé car il ne serait pas utile pour mesurer l'évolution des « consommateurs déconnectés » puisque la campagne d'éducation n'aura lieu que dans des zones auparavant non connectées du Sénégal »
Les ménages et entreprises non raccordés comprennent le processus de raccordement au réseau	Amélioration des connaissances des consommateurs sur les éléments clés du règlement de service et sur les normes et obligations de Senelec et des concessionnaires.	Compréhension du processus de raccordement	Pourcentage de ménages et d'entreprises qui répondent correctement à au moins 75 % des questions d'enquête sur le processus de raccordement	Niveau de compréhension des ménages du processus de raccordement*	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant avoir de très bonnes ou de bonnes connaissances du processus de raccordement	Voir le résultat ci-dessus
Les ménages et entreprises comprennent l'électricité en tant qu'intrant d'activités	Meilleure appréciation par les ménages et les entreprises du rôle de l'électricité en comme intrant dans les activités génératrices de revenus	Compréhension de l'électricité en tant qu'intrant d'activités génératrices de	Pourcentage de ménages pouvant citer au moins une utilisation à des fins de production de l'électricité	Niveau de perception des ménages et des entreprises sur le rôle de l'électricité comme intrant aux activités génératrices de revenus	Pourcentage des répondants (ménages et des entreprises) déclarant que le rôle de l'électricité comme intrant aux activités	L'indicateur est modifié pour être plus lié au résultat

Projet Accès						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
génératrices de revenus		revenus de la part des ménages		dans les zones d'intervention du MCC (Commune ou Localité) *	génératrices de revenus est très important ou important	
-	Meilleure disponibilité des équipements pour les raccordements	-	-	Niveau de perception des ménages par rapport à la disponibilité des équipements pour les raccordements dans les zones d'intervention de MCC (commune ou localité) *	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant que les équipements pour les raccordements sont très disponibles ou disponibles	Le résultat et l'indicateur sont ajoutés car ils sont liés à la sous-activité des connexions de soutien
Les parties prenantes locales comprennent mieux les besoins d'énergie des ruraux pauvres	-	Nombre d'organisations locales promouvant les efforts d'électrification rurale	Nombre de bureaux de l'administration locale et d'organisations de la société civile qui ont pris des mesures concrètes de promotion de l'accès à l'électricité	-	-	Étant donné que ce projet n'a plus de sous-activités de campagne d'éducation « nationale » et « régionale » distinctes, la logique a été réorganisée pour avoir une sous-activité « campagne d'éducation », diminuant le nombre de résultats/indicateurs. En outre, les indicateurs existants peuvent être désagrégés pour mesurer l'impact spécifique sur les ruraux pauvres lors de la prochaine révision du plan de S&E.
Les ruraux pauvres ont mieux accès à l'information sur les projets d'électrification rurale	-	Pourcentage de ruraux pauvres ayant mieux accès à l'information sur les projets d'électrification rurale	Pourcentage de la population rurale très pauvre, pauvre ou presque pauvre (selon les définitions de la Banque mondiale) qui cite correctement les projets d'électrification rurale mis en œuvre dans son département	-	-	
Conception, planification et mise en œuvre améliorées des efforts d'électrification rurale	-	À déterminer	À déterminer	-		
Communications et relations avec les clients améliorées	Amélioration de la communication et des relations clients	Indice de satisfaction de la clientèle	Notation du service à la clientèle (technique et non technique) de la part des clients	Niveau de satisfaction des clients par rapport aux relations et à la communication élaborées	Pourcentage de répondants à l'enquête se déclarant très satisfaits ou satisfaits de la relation client et	L'indicateur est révisé pour être plus spécifique au résultat.

Projet Accès						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
				par les fournisseurs d'électricité*	de la communication des fournisseurs d'électricité.	
Gestion des stocks améliorée	Amélioration de la gestion des stocks et de la disponibilité des ressources techniques	Délai de raccordement	Nombre moyen de jours s'écoulant entre le paiement effectué par un nouveau client à un fournisseur de services d'électricité et le raccordement effectif	Nombre de ruptures de stock	Le nombre de compteurs électriques par an	Deux nouveaux indicateurs ajoutés pour mieux s'aligner sur le plan d'action de connexions de Senelec.
				Durée de la première visite	Nombre moyen de jours entre la date demande initiale du nouveau consommateur et le jour où l'opérateur effectue sa première visite	
				Durée de raccordement	Nombre moyen de jours entre le paiement au fournisseur de service par un nouveau consommateur et le moment où celui-ci est effectivement raccordé	
Clients potentiels en rapport avec un fournisseur de services fiable	Improved access of targeted customers to reliable service providers	Nombre nécessaire de clients potentiels en rapport avec des fournisseurs de services pour établir de nouveaux raccordements	TBD	Level of client satisfaction with providers*	Percentage of survey respondents stating that they are Very satisfied or satisfied with providers in rural areas	Les résultats et les indicateurs sont plus appropriés. Le nouvel indicateur est à la fois mesurable et signale que le résultat escompté qui consiste à améliorer la satisfaction des clients en tant qu'étape vers l'augmentation des connexions est en train d'être atteint. Ce résultat/indicateur pourrait être révisé davantage lors de la révision du plan de S&E.

Projet Accès						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Augmentation du nombre d'électriciens qualifiés et compétents	Augmentation du nombre d'électriciens qualifiés et compétents pour le câblage intérieur	Nombre d'électriciens qualifiés et compétents	Nombre d'électriciens dans les zones d'intervention cibles	Proportion des électriciens qualifiés et compétents pour le câblage intérieur dans les zones d'intervention de MCC*	Nombre d'électriciens qualifiés et compétents pour le câblage intérieur/nombre total d'électriciens dans les zones d'intervention de MCC*	Le résultat et l'indicateur sont définis pour être liés à l'activité
	Augmentation du nombre d'électriciens qualifiés pour le câblage intérieur			Électriciens qualifiés*	Nombre d'électriciens qualifiés pour effectuer le câblage intérieur pour les nouveaux raccordements par 1000 clients dans les zones d'intervention de MCC	
Équipementiers recherchant des opportunités commerciales dans les zones d'intervention cibles	Les fournisseurs d'équipements cherchent et exploitent les opportunités de marché dans les zones de projet	Nombre d'équipementiers faisant du marketing dans les zones d'intervention cibles	Nombre d'équipementiers s'efforçant activement de développer leurs activités dans les zones d'intervention cibles.	Nombre de fournisseurs d'équipement opérant dans les zones de projet	Décompte du nombre de fournisseurs impliqués dans les zones d'intervention de MCC	Pas de modification significative
Des équipements répondant aux besoins des ménages à faible revenu sont disponibles	Équipements disponibles sur le marché répondent aux besoins des ménages à faibles revenus	Disponibilité d'équipements électriques	Pourcentage de la population rurale qui sait où acheter les équipements électriques pour satisfaire sa demande et qui a les moyens de le faire	Taux de satisfaction par rapport aux équipements acquis	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant être satisfaits ou très satisfaits des équipements acquis	L'énoncé des résultats dans le plan de S&E est plus approprié. Le taux de satisfaction couvre au-delà de la connaissance du lieu et de la possibilité d'acheter du matériel électrique.

Projet Accès						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Des produits financiers appropriés sont disponibles	Des produits financiers adaptés sont disponibles pour les ménages à faibles revenus	Pourcentage d'institutions financières offrant de nouveaux produits financiers favorables aux pauvres	Nombre d'institutions financières participant à l'assistance technique financée par la MCC qui offrent des produits financiers adaptés aux besoins des ruraux pauvres / Nombre total d'institutions financières participant à l'assistance technique financée par la MCC	Taux de satisfaction par rapport aux produits financiers*	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant être satisfaits ou très satisfaits des produits financiers	Le résultat est mesuré du côté des institutions financières et des consommateurs
	Les institutions financières comprennent mieux les besoins des ménages à faibles revenus			Nombre de crédits accordés pour l'accès aux équipements	Nombre d'appropriations accordés pour l'accès aux équipements dans les zones d'intervention de MCC	
Propriété accrue d'appareils et d'équipements électriques	Utilisation accrue des équipements électriques	Propriété d'appareils et d'équipements électriques	Ménages ruraux ayant un branchement sur l'électricité dans les zones d'intervention cibles qui possèdent au moins un appareil électrique	Utilisations des équipements électriques	Nombre de ménages et d'entreprises possédant ou louant un appareil électrique dans les départements cibles du projet/nombre total de ménages et d'entreprises dans ces départements	L'indicateur remplace « propriété » par « utilisation », car la propriété n'est pas la seule façon dont les ménages peuvent utiliser l'équipement. Ils peuvent utiliser par le biais de la propriété communautaire ou de la location.
Indicateurs d'extrants						
Lignes de distribution construites Couverture accrue	Lignes MT et BT construites et transformateurs installés	Km de lignes de distribution améliorées ou construites (P-10)	Total en kilomètres linéaires des lignes de distribution neuves, reconstruites, remises en état ou améliorées qui ont été mises sous tension, testées et mises	Sous-activité Niveau de tension	Réception provisoire des travaux	« Transformateurs installés » est ajouté pour refléter avec précision l'infrastructure prévue dans le cadre de l'activité du côté de l'offre. Cela a été inclus dans l'Annexe I du Compact mais pas dans l'Annexe III.
				Transformateurs installés	Nombre total de transformateurs	

Projet Accès						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
			en service avec l'appui de la MCC.		installés grâce aux fonds de MCC	
Lignes de distribution en boucle	-	Lignes de distribution en boucle	Kilomètres de lignes de distribution mises en boucle avec l'appui de la MCC	-		Cette sortie se traduit par l'indicateur Kilomètres de lignes de distribution renforcé
Lignes de distribution améliorées	Lignes de distribution renforcées	Disjoncteurs ajoutés	Nombre de disjoncteurs ajoutés au réseau de distribution conformément aux spécifications techniques contractuelles	Disjoncteurs réenclencheurs télécommandés	Nombre total Disjoncteurs réenclencheurs télécommandés installés avec les fonds de MCC et faisant l'objet de réception provisoire de la part de MCA-Sénégal II	Pas de modification significative
		Commutateurs ajoutés	Nombre de commutateurs ajoutés au réseau de distribution conformément aux spécifications techniques contractuelles	Interrupteurs installés	Nombre total d'interrupteurs installés grâce au MCC	Pas de modification significative
		Installation de localisateurs de panne	Nombre de localisateurs de panne	Indicateur de défaut avec télédétection	Nombre total d'indicateurs de défaut installés avec les fonds de MCC et faisant l'objet de réception provisoire de la part de MCA-Sénégal II	Pas de modification significative

Projet Accès						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
		Accessoires de réseau ajoutés	Nombre d'accessoires de réseau mis en place conformément aux spécifications techniques contractuelles	Attaches entres les sections de lignes radiales	Nombre total de kilomètres d'attaches entres les sections de lignes radiales installées avec les fonds de MCC et faisant l'objet de réception provisoire de la part de MCA-Sénégal II	Pas de modification significative
Les messages sur l'efficacité énergétique sont transmis	Communication sur l'efficacité énergétique	Personnes atteintes par la campagne d'information et d'éducation (efficacité énergétique)	À déterminer	Nombre des messages sur l'efficacité énergétique	Nombre total des messages diffusés sur l'efficacité énergétique	Il devrait être plus facile d'obtenir des données pour le nouvel indicateur par rapport au précédent. Connaître le nombre de personnes touchées peut être difficile selon le support de communication.
Les messages explicatifs sur les factures d'électricité sont transmis	Communication sur la consommation énergétique et la facturation	Personnes atteintes par la campagne d'information et d'éducation (consommation d'énergie)	À déterminer	Nombre de messages sur la consommation énergétique et sa facturation	Nombre total de messages diffusés au niveau national sur la consommation énergétique et sa facturation	Il devrait être plus facile d'obtenir des données pour le nouvel indicateur par rapport au précédent. Connaître le nombre de personnes touchées peut être difficile selon le support de communication.
Les messages sur le processus de raccordement sont transmis	Communication sur le processus de raccordement au réseau	Personnes atteintes par la campagne d'information et d'éducation	À déterminer	Nombre de messages sur le processus de raccordement diffusés sur le RI de Senelec	Nombre total de messages diffusés sur le processus de raccordement au RI de Senelec dans les zones d'intervention de MCC	Voir ci-dessus
-	Communication sur les usages productifs de l'électricité	-	-	Nombre d'entités bénéficiant des activités d'accompagnement et de	Nombre total d'entités bénéficiant des activités financées par MCC pour développer	Indicateur ajouté pour refléter le nouveau résultat. Ce résultat a été inclus dans le schéma

Projet Accès						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
				l'appui pour les usages productifs	l'utilisation productive de l'électricité	logique du Compact, mais pas dans le tableau des indicateurs.
				Nombre d'entités bénéficiant des activités d'accompagnement et de l'appui pour les usages productifs	Nombre total d'entités bénéficiant des activités financées par MCC pour développer l'utilisation productive de l'électricité	
Renforcement des capacités des parties prenantes	Renforcement de capacité des parties prenantes en communication (niveau régional)	Personnes participant aux activités de renforcement des capacités	Nombre de personnes ayant assisté à au moins une journée entière (ou 8 heures) d'activité de renforcement des capacités (formation, atelier ou autre)	Nombre de parties prenantes dont les capacités en communication ont été renforcées	Nombre total de parties prenantes qui ont bénéficié d'un renforcement de capacité en communication avec l'appui de ACM	Le nouveau résultat et l'indicateur sont axés sur les communications, qui sont mieux alignées sur l'activité prévue.
Assistance technique fournie aux bureaux régionaux de Senelec	Appui technique fourni aux bureaux régionaux de Senelec et aux concessionnaires	Personnes recevant une assistance technique	Nombre de membres du personnel de Senelec ayant reçu au moins 20 heures d'assistance technique	Nombre d'appuis techniques fournis aux bureaux régionaux de Senelec et aux concessionnaires	Le nombre d'appuis techniques fournis aux bureaux régionaux de Senelec et aux concessionnaires en termes de renforcement de capacité et/ou de mission d'assistance	Activité ciblant Senelec mais aussi les concessionnaires
Senelec est dotée d'un système de gestion des stocks opérationnel	Système de gestion du stock	Système de gestion des stocks mis en place	À déterminer	Date d'établissement du système de gestion du stock	Date d'établissement du système de gestion du stock	Pas de modification significative sur cet indicateur
Évaluation de la Direction de la clientèle de Senelec	L'évaluation du service client est effectuée	Date d'achèvement de l'évaluation du service à la clientèle de Senelec	Date à laquelle le MCA-Sénégal II, la MCC et Senelec acceptent la version finale du rapport d'évaluation du consultant	Date d'évaluation du service client	Date à laquelle l'évaluation du service client est effectuée	Pas de modification significative sur cet indicateur

Projet Accès						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Évaluation des électriciens capables de poser le câblage intérieur et/ou les cartes d'accès direct réalisée	Inventaire des électriciens qualifiés pour effectuer le câblage intérieur	Date d'achèvement de l'évaluation des électriciens	Date à laquelle le MCA-Sénégal II, la MCC et Senelec acceptent la version finale du rapport d'évaluation du consultant	Date d'achèvement de l'inventaire des électriciens qualifiés pour effectuer le câblage intérieur	Date à laquelle MCA, MCC et Senelec acceptent la version finale du raport d'évaluation du consultant	Pas de modification significative sur cet indicateur L'indicateur ou la définition sera révisé avec la révision du plan de S&E
Électriciens formés	Électriciens formés	Formations achevées	Nombre de modules de formation achevés à au moins 80 %. Si une personne achève cinq formations, on compte un total de cinq formations achevées.	Nombre d'électriciens formés	C'est le nombre total d'électriciens formés avec l'appui de MCC	Pas de modification significative sur cet indicateur
Évaluation des fournisseurs de service capables d'effectuer l'étude de faisabilité/la conception pour les clients à plus de 35/45 m du réseau	Inventaire des fournisseurs de service capables de conduire une étude pour raccorder des ménages a plus de 35 mètres du réseau	Date d'achèvement de l'évaluation des fournisseurs	Date à laquelle le MCA-Sénégal II, la MCC et Senelec acceptent la version finale du rapport d'évaluation du consultant	Date de constat de l'état des fournisseurs de service capables de conduire l'étude pour raccorder des ménages à plus de 35 mètres du réseau	Date de réalisation de l'inventaire des fournisseurs de service capables de conduire l'étude pour raccorder des ménages à plus de 35 mètres du réseau	Pas de modification significative sur cet indicateur
Assistance technique fournie aux équipementiers	Assistance technique aux fournisseurs d'équipements	Personnes ayant reçu une assistance technique	Nombre de membres du personnel des équipementiers ayant reçu au moins 20 heures d'assistance technique	Nombre d'assistances techniques fournis aux fournisseurs d'équipement	C'est le nombre d'assistances techniques fournis aux institutions d'équipements avec l'appui de MCC	Pas de modification significative sur cet indicateur
Assistance technique fournie aux institutions financières	Personnes ayant reçu une assistance technique	Personnes ayant reçu une assistance technique	Nombre de membres du personnel d'institutions financières ayant reçu au moins 20 heures d'assistance technique	Nombre d'assistances techniques fournis aux institutions financières	C'est le nombre d'assistances techniques fournies aux institutions financières avec l'appui de MCC	Pas de modification significative sur cet indicateur

Projet Réforme

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Indicateurs de résultats						
Augmentation et valeur soutenue de l'électricité livrée aux consommateurs	*Amélioration de la satisfaction client*	(P-14) Régime tarifaire rentable	Tarif moyen par kilowattheure / Coût marginal à long terme par kilowattheure d'électricité fourni aux clients	Indice de satisfaction de la clientèle*	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant être satisfaits ou très satisfaits de la qualité de l'électricité reçue de leur fournisseur de service	Ce résultat au niveau de l'objectif n'a pas d'indicateur dans le plan de S&E. Cependant, le plan de S&E a introduit un résultat sur la satisfaction des clients qui sera mesuré au cours du compact. Il indiquera la « valeur » qui est livrée aux clients.
Amélioration de la viabilité économique du secteur de l'électricité	Amélioration de la viabilité financière des opérateurs **NIVEAU OBJECTIF**	Deficit Quasi-budgétaire	Revenu net d'un service public efficace moins les liquidités perçues par le service public en un an. Voir Trimble et al (2016) pour une définition complete	-		Le déficit quasi-budgétaire a été remplacé par d'autres indicateurs de performance financière que les services publics collectent régulièrement.
		Revenu Maximum Autorisé (RMA)	Voir la formule RMA du CRSE dans les documents accessibles au public	Revenu requis*	Revenu Maximum Autorisé	Cet indicateur figure dans le plan de S&E en tant que « revenu requis ». Aucun changement ignificatif dans l'indicateur.
		-	-	Taux de Rentabilité nette des capitaux propres *	La rentabilité de l'entreprise (Senelec et concessionnaires), traduite en résultat net, par rapport à ses capitaux propres. Il est calculé par la formule	L'indicateur est ajouté pour compléter l'indicateur de viabilité financière

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
					suivante : Bénéfice net / Capitaux propres.	
		(P-24) Taux de recouvrement des charges d'exploitation	Recettes totales perçues (de la Senelec et des IPP) / Coût total de fonctionnement (de la Senelec et des IPP). Le coût total d'exploitation est défini comme les dépenses d'exploitation plus l'amortissement.	(P-24) Taux de recouvrement des charges d'exploitation	Recettes totales perçues / Coût total d'exploitation. Le coût total d'exploitation est défini comme les dépenses d'exploitation plus l'amortissement.	Pas de changement sur l'indicateur
		Ratio de liquidité	Ratio de liquidité d'exploitation / passifs courants du service public	Ratio de liquidité	Capacité de l'opérateur à remplir ses engagements à court terme C'est calculé par la formule suivante : Cash-flow des opérations (de Senelec et des Concessionnaires) / passifs courants de l'opérateur (de Senelec et des Concessionnaires)	
Augmentation de la demande induite	Augmentation de la demande induite	Demande d'électricité satisfaite	Électricité produite au Sénégal + Électricité importée au Sénégal – Énergie non distribuée	Taux d'accès à l'électricité	La population ayant accès effectifs à l'électricité divisée par la population totale de la zone	Le résultat et l'indicateur sont modifiés sachant que la demande induite par le projet sera difficile à évaluer mais contribuera néanmoins à améliorer le taux d'accès.
	-	Augmentation de la consommation	Moyenne non pondérée des consentements à payer	-	NA	Le résultat est supprimé mais le S&E examinera s'il est possible

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Augmentation de la consommation des client*		d'électricité dû à la qualité de service par le consommateur	en FCFA pour un KWh d'électricité des ménages et des entreprises avec et sans raccordement électrique moins le tarif reflétant les coûts			de le mesurer par l'évaluation indépendante. Le S&E prévoit également de mesurer la satisfaction client.
Qualité d'approvisionnement répond à la demande	Amélioration de la viabilité financière des opérateurs **NIVEAU OBJECTIF**	Énergie non distribuée	Estimation de la quantité d'électricité qui aurait été distribuée s'il n'y avait pas eu d'interruption de service causée par un manque de production, Incidents, délestages par les clients HT, travaux de maintenance, surcharges de transformateurs ou de lignes, et délestages dus à la BT.	Énergie totale non distribuée sur le réseau	Estimation de toute l'énergie non distribuée provenant des interruptions de service	Pas de changement sur l'indicateur
				Pertes du réseau de distribution	1 – [Total des mégawattheures facturés / Total des mégawattheures reçus de la transmission]	L'indicateur est inclus pour mesurer également la qualité
Augmentation du nombre de ménages et d'entreprises connectés au réseau	-	(P-25) Pourcentage des ménages connectés au réseau national	Nombre de ménages qui ont accès à un raccordement légal au service d'électricité à partir d'un Service public d'électricité ou fournisseur de services / Nombre total de ménages dans le pays.	-	-	Ce résultat est principalement lié au projet Access. Les indicateurs sont inclus dans le projet Access
Baisse des prix d'éléctricité	Baisse des prix d'éléctricité	Prix du kWh dans les contrats d'achat d'électricité	Somme du prix moyen par kWh déterminé dans chaque PPA (Contrat d'achat d'électricité) en vigueur divisée par le nombre total de PPA (Contrat d'achat	Prix du kWh dans les contrats d'achat d'électricité	Somme du prix moyen par kWh déterminé dans chaque PPA (Contrat d'achat d'électricité) en vigueur divisée par le nombre total de PPA	Pas de changement substentiel

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
			d'électricité) en vigueur. Le prix moyen par kWh est égal au prix par kWh si le PPA a fixé le taux. Si le prix varie au fil du temps, la moyenne est calculée sur la base de l'année en cours		(Contrat d'achat d'électricité) en vigueur. Le prix moyen par kWh est égal au prix par kWh si le PPA a fixé le taux. Si le prix varie au fil du temps, la moyenne est calculée sur la base de l'année en cours	
Augmentation de la Participation du secteur privé dans les grands marchés	-	Moyenne des entreprises en compétition sur les grands marchés	Nombre d'entreprises soumettant des offres pour les marchés du secteur de l'électricité (> 1 million de dollars) divisé par le nombre d'approvisionnements supérieurs à 1 million de dollars. Les entreprises soumettant des offres sur plusieurs les achats sont comptés plusieurs fois.	-	NA	L'évaluation de la participation du secteur privé à la production (indicateur ci-dessous) est suffisante pour ce résultat
	Plus de participation du secteur privé dans tous les segments **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	Participation du secteur privé à la production d'électricité	Pourcentage de la capacité de production installée privée en pourcentage de toutes les installations capacité au Senegal	Participation du secteur privé à la production d'électricité **(RESULTAT CLE)**	Production d'électricité à partir des unités de production privées au cours d'une année divisée par la production totale	Pas de changement sur l'indicateur

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
	Augmentation de la Participation du secteur privé à l'électrification rurale		Production d'électricité à partir d'actifs de production privés en un an	Nombre d'entreprises privées en électrification rurale*	Nombre total d'entreprises privées dans l'électrification rurale	Pas de changement sur l'indicateur
Distribution optimisée	Distribution optimisée	Part de la production à moindre coût sur le total d'énergie transmise	Quantité d'énergie distribuée à partir de 50% des unités de production les moins coûteuses au cours d'un trimestre / Quantité totale d'énergie distribuée au cours d'un trimestre	Production à moindre coût*	Quantité d'énergie distribuée à partir de 10% des unités de production les moins coûteuses au cours d'un trimestre / Quantité totale d'énergie distribuée au cours d'un trimestre	Aucun changement important. Le plan de S&E se concentre sur les 10 % les moins chers, ce qui nous permet d'observer des changements plus significatifs par rapport aux 50 %.
Augmentation accrue facilitée pour les tiers	Accès des tiers aux réseau en vigueur	Number of third parties accessing network	Nombre de contrats d'accès aux tiers entièrement exécutés conformément aux directives de la CEDEAO en un an	Contrats d'Accès des tiers aux réseau*	Somme des contrats d'accès des tiers au réseau entre des fournisseurs tiers et l'opérateur du système de transport	Le terme « augmenté » n'est pas approprié car l'accès au réseau de tiers est une innovation.
Stratégie à long terme et cadre juridique en vigueur	-	À determiner	À determiner	-	À determiner	Ce résultat est remplacé par des résultats plus spécifiques liés à l'adoption du code de l'électricité et de ses décrets d'application,

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
						ainsi que le résultat sur la « Planification intégrée des investissements ».
Gestion améliorée et ciblée pour les entités opérationnelles	Gestion améliorée et ciblée pour les entités opérationnelles	À determiner	À determiner	Performance générale*	Il s'agit d'une mesure de la durabilité de Senelec, traduite en termes de résultat net rapporté à ses produits. C'est calculé par la formule suivante: Revenu net/ total des produits généraux	Cet indicateur remplace un TBD dans le plan de S&E.
Augmentation de la Transparence des coûts des entités fonctionnelles	Augmentation de la Transparence des coûts des entités fonctionnelles	À determiner	À determiner	Indice de transparence des coûts*	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant que les coûts des entités fonctionnelles sont transparents ou très transparents	Cet indicateur remplace un « à déterminer » dans le plan de S&E.
Niveaux de revenus requis durables autorisés aux titulaires de licence	Coût de service ajusté	Coût de service ajusté	Revenu requis	Revenu requis*	Revenu Maximum Autorisé	Ce résultat est supprimé pour conserver le « coût du service ajusté » qui est plus approprié. Ce changement dans l'énoncé du résultat ne modifie pas substantiellement le sens du résultat.

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Accélération du paiement par le gouvernement des (recouvrements) des comptes débiteurs	Remboursement du GdS versé à Senelec en intégralité et dans les délais **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	Il est temps pour le gouvernement d'effectuer des versements à la Senelec	À determiner	Délais de paiement du GdS	Nombre de jours entre la fixation du tarif par la CRSE (« gel du tarif ») et la date de réception par Senelec des paiements du Gouvernement, y compris la TVA	Cet indicateur remplace un « à déterminer » dans le plan de S&E.
Augmentation des flux de trésorerie pour le service public	-	Utility's cash flow	Montant net des espèces et quasi-espèces transférées vers et hors de Senelec en un trimestre	Ratio de liquidité	Capacité de l'opérateur à remplir ses engagements à court terme C'est calculé par la formule suivante : Cash-flow des opérations (de Senelec et des Concessionnaires) / passifs courants de l'opérateur (de Senelec et des Concessionnaires)	Cet indicateur a été remplacé par « Operating cash-flow ratio », qui est un indicateur financier communément admis. Il est lié aux résultats : « Amélioration de la viabilité financière des opérateurs » et « Amélioration du recouvrement des coûts et de la trésorerie durable des entreprises du secteur de l'électricité »
Augmentation de la valeur des investissements	Augmentation des investissements	À determiner	À determiner	Investissement dans le secteur*	Montant global de l'investissement	L'indicateur remplace un « à déterminer » dans l'annexe III du compact. Il n'y a pas de changement important dans l'énoncé des résultats.

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Augmentation des fonds prévus pour répondre aux besoins du secteur	Augmentation des fonds prévus pour répondre aux besoins du secteur	À determiner	À determiner	Fonds prévus pour le secteur*	Montant des fonds prévus pour le secteur au cours d'une année	L'indicateur remplace un « à déterminer » dans l'annexe III du compact.
Planification améliorée	Planification améliorée des investissements dans le secteur **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	À determiner	À determiner	Pratiques de Planification Intégrée des Investissements*	Note moyenne dans le « cadre d'évaluation de la planification intégrée des investissements »	Le nouvel énoncé des résultats est plus précis, mais ne constitue pas un changement important. L'indicateur remplace un « à déterminer » dans l'annexe III du compact.
Des partenaires et des services de meilleure qualité achetés	-	À determiner	À determiner	-	NA	Ce résultat est lié aux plans d'électrification qui font partie de l'indice « Integrated Investment Planning Practices* ».
Besoins de financement mieux identifiés pour des plans d'électrification rurale d'accès réalistes*	-	À determiner	À determiner	-	NA	Ce résultat est lié aux plans d'électrification qui font partie de l'indice « Integrated Investment Planning Practices* ».

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
La viabilité financière des opérateurs ruraux connectés au réseau et hors réseau a augmenté	Amélioration de la viabilité financière des opérateurs **NIVEAU OBJECTIF**	Ratio de recouvrement des coûts des opérateurs ruraux connectés au réseau et hors reseau	Recettes totales perçues par toutes les sociétés d'électricité rurales agréées impliquées dans la vente au détail en milieu rural/Coût total d'exploitation de ces sociétés. Le coût total d'exploitation est défini comme les dépenses d'exploitation plus l'amortissement.	Taux de recouvrement des coûts d'exploitation	Recettes totales perçues / Coût total d'exploitation. Le coût total d'exploitation est défini comme les dépenses d'exploitation plus l'amortissement.	Il n'y a pas de changement significatif sur cet indicateur. Sa définition inclut la Senelec et les concessionnaires ruraux.
Opérateurs du secteur privé compétents pour la distribution rurale acquis	-	À determiner	À determiner	-	NA	Le résultat ne sera pas mesuré puisqu'il est lié à la participation privée à la distribution qui est prévue dans le cadre de l'affermage (2028) qui aura lieu au-delà de la période d'évaluation.
Réduction de la charge sur les finances publiques	Réduction de la charge sur les finances publiques	À determiner	À determiner	Nombre de garanties souveraines	États annuels des garanties souveraines signées par l'État pour la Senelec	This indicator replaces a 'TBD' in Compact Annex III. It is directly related to the result.
Réduction du fardeau de la charge sur les finances publiques	Réduction du fardeau de la charge sur les finances publiques	À determiner	À determiner	Volume moyen des garanties souveraines	Montant des garanties souveraines annuelles signées par l'Etat pour Senelec /nombre total de garanties	Cet indicateur remplace un « à déterminer » dans l'annexe III du compact. Il est directement lié au résultat.

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
					souveraines au cours de l'année	
Niveaux de revenus requis durables autorisés aux titulaires de licence	-	À determiner	À determiner	-	NA	Ce résultat est supprimé car il n'est pas significativement différent du résultat « Coût du service ajusté »
Protection accrue des droits des consommateurs en matière de prix, d'approvisionnement et de qualité de l'énergie électrique*	-	À determiner	À determiner	-	NA	Ce résultat de l'annexe III comporte plusieurs facettes. Il a été remplacé par des résultats plus spécifiques liés à la gouvernance et à la substance réglementaires, notamment « Le régulateur remplit son mandat » et « Indice de gouvernance réglementaire »
Promotion accrue du développement rationnel de l'offre d'électricité*	-	À determiner	À determiner	-	NA	Ce résultat a été remplacé par des résultats plus mesurables tels que « gouvernance réglementaire améliorée », qui est mesuré par l'indice de gouvernance réglementaire.
Plan tarifaire élaboré et adopté	Plan tarifaire élaboré et adopté	(P-14) Régime tarifaire reflétant les coûts	Tarif moyen par kilowattheure / Coût marginal à long terme par	Adoption du Plan Tarifaire	Date d'élaboration et d'adoption du plan tarifaire	« (P-14) Régime tarifaire reflétant les coûts » est lié à « Amélioration de la viabilité économique du secteur de

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
			kilowattheure d'électricité fournie aux clients .			l'électricité ». Sinon, l'indicateur est la date d'échéance
Implication et sensibilisation des parties prenantes du secteur à la mise à jour des règlements et des politiques	Implication et sensibilisation des parties prenantes du secteur à la mise à jour des règlements et des politiques	Compréhension par les parties prenantes du secteur des nouvelles politiques et réglementations sectorielles	Implication et sensibilisation des parties prenantes du secteur à la mise à jour des règlements et des politiques	Compréhension par les parties prenantes du secteur des nouvelles politiques et réglementations sectorielles	Pourcentage de parties prenantes du secteur qui répondent correctement à au moins 75 % des questions de l'enquête sur les nouvelles réglementations et politiques	Pas de changement sur l'indicateur
Décision(s) sur la méthodologie tarifaire transmise(s)	Plan tarifaire élaboré et adopté	Adoption du plan tarifaire	Date d'élaboration et d'adoption du plan tarifaire	Adoption du Plan Tarifaire	Date d'élaboration et d'adoption du plan tarifaire	Pas de changement sur l'indicateur
Décision(s)-cadre de planification des investissements intégrée(s) par l'organisme de réglementation transmis	Adoption du cadre de planification Intégrée des investissements	Adoption d'un cadre de planification intégrée des investissements	Date à laquelle le cadre du plan d'investissement intégré et les processus connexes adoptés par décision réglementaire	Adoption d'un cadre de planification intégrée des investissements	Date d'adoption et d'approbation du cadre de planification intégrée des investissements par le Ministère	Pas de changement sur l'indicateur

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Décision sur le cadre de passation des marchés des IPP par l'organisme de réglementation Transmis	Cadre de passation de marchés des IPP/PSP élaboré	Décision sur le cadre de passation des marchés des IPP par l'organisme de réglementation Transmis	Date à laquelle la/les décision(s) sur le cadre(s) en matière de passation des marchés IPP par le régulateur ont été transmises	Cadre de sollicitation des IPP	Date de validation formelle du cadre de passation des marchés des IPP/PSP par le GdS	Pas de changement sur l'indicateur
Contrats et documents relatifs à l'accès des tiers rédigés	Contrats et documents relatifs à l'accès des tiers rédigés	Contrats et documents relatifs à l'accès des tiers rédigés	Date à laquelle les contrats et les documents relatifs à l'accès des tiers sont rédigés	Contrats et documents relatifs à l'accès des tiers rédigés	Date à laquelle les contrats et les documents relatifs à l'accès des tiers sont rédigés	Pas de changement sur l'indicateur
Nouveaux contrats d'interface GRT et tarification spécifique développées	Création et opérationnalisation de l'opérateur du système de transport (TSO)	Nouveaux contrats d'interface GRT et tarification spécifique développées	Date à laquelle les nouveaux contrats d'interface GRT et la tarification spécifique ont été développés	TSO opérationnel	Date à laquelle le TSO a un budget alloué	Pas de changement sur l'indicateur
Les réglementations et les politiques incitent à l'efficacité opérationnelle	-	À determiner	À determiner	Indice de Substance Réglementaire	À determiner	Ce résultat figure dans le tableau des indicateurs de l'annexe III du Compact, mais pas dans le schéma logique. Dans le plan de S&E, cela se reflète dans le

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
						résultat « substance réglementaire améliorée ».
Les réglementations et les politiques incitent à l'efficacité du capital	-	À determiner	À determiner	Indice de Substance Réglementaire	À determine r	Ce résultat figure dans le tableau des indicateurs de l'annexe III du Compact, mais pas dans le schéma logique. Dans le plan de S&E, cela se reflète dans le résultat « substance réglementaire améliorée ».
Les réglementations et les politiques encouragent la participation du secteur privé	-	À determiner	À determiner	Indice de Substance Réglementaire	À determiner	Ce résultat figure dans le tableau des indicateurs de l'annexe III du Compact, mais pas dans le schéma logique. Dans le plan de S&E, cela se reflète dans le résultat « substance réglementaire améliorée ».
Les réglementations et les politiques incitent à la performance opérationnelle	-	À determiner	À determiner	Indice de Substance Réglementaire	À determiner	Ce résultat figure dans le tableau des indicateurs de l'annexe III du Compact, mais pas dans le schéma logique. Dans le plan de S&E, cela se reflète dans le

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
						résultat « substance réglementaire améliorée ».
Les niveaux de revenus requis durables permettent un ratio de liquidité suffisant	Coût de service ajusté	À determiner	À determiner	Revenu requis*	Revenu Maximum Autorisé	Ce résultat figure dans le tableau des indicateurs de l'annexe III du Compact, mais pas dans le schéma logique. Dans le plan de S&E, il s'agit de résultats sur le « coût de service ajusté »
	Amélioration de la viabilité financière des opérateurs			Ratio de liquidité	Capacité de l'opérateur à remplir ses engagements à court terme C'est calculé par la formule suivante : Cash-flow des opérations (de Senelec et des Concessionnaires) / passifs courants de l'opérateur (de Senelec et des Concessionnaires)	Ce résultat figure dans le tableau des indicateurs de l'annexe III du Compact, mais pas dans le schéma logique. Dans le plan de S&E, il s'agit des résultats sur « l'amélioration de la viabilité financière des opérateurs
Le nouveau tarif appliqué permet un	Coût de service ajusté	À determiner	À determiner	Revenu requis*	Revenu Maximum Autorisé	Ce résultat figure dans le tableau des indicateurs de l'annexe III du Compact, mais pas dans le schéma logique. Dans le plan de

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
financement durable des revenus						S&E, il s'agit de résultats sur le « coût de service ajusté »
	Amélioration de la viabilité financière des opérateurs			Ratio de liquidité	Capacité de l'opérateur à remplir ses engagements à court terme C'est calculé par la formule suivante : Cash-flow des opérations (de Senelec et des Concessionnaires) / passifs courants de l'opérateur (de Senelec et des Concessionnaires)	Ce résultat figure dans le tableau des indicateurs de l'annexe III du Compact, mais pas dans le schéma logique. Dans le plan de S&E, il s'agit des résultats sur « l'amélioration de la viabilité financière des opérateurs
Les réglementations et les politiques incitent à de nouvelles connexions	-	À determiner	À determiner	- Ratio de liquidité - Ratio de liquidité	-	Ce résultat figure dans le tableau des indicateurs de l'annexe III du Compact, mais pas dans le schéma logique. Dans le plan de S&E, il s'agit des résultats sur le « coût de service ajusté » et « l'amélioration de la viabilité financière des opérateurs »

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Les réglementations et les politiques incitent à l'efficacité de la demande	-	À determiner	À determiner	- Ratio de liquidité - Ratio de liquidité	-	Ce résultat figure dans le tableau des indicateurs de l'annexe III du Compact, mais pas dans le schéma logique. Dans le plan de S&E, il s'agit des résultats sur le « coût de service ajusté » et « l'amélioration de la viabilité financière des opérateurs »
Amélioration de la continuité de service	Augmentation de l'approvisionnement en électricité **NIVEAU OBJECTIF**	(P-21) Indice de durée moyenne d'interruption du système (SAIDI)	Total des durées, en client-heures, de toutes les interruptions au niveau des clients dans un trimestre/Nombre total de clients raccordés au réseau au cours du même trimester	Énergie totale non distribuée sur le reseau	Estimation de toute l'énergie non distribuée provenant des interruptions de service	Les indicateurs du Compact et du plan de S&E ne sont pas significativement différents. L'indicateur du plan de S&E est déjà accessible depuis Senelec pour l'ensemble du réseau. Le projet Transport comprend des indicateurs alternatifs pour évaluer la qualité du service d'électricité.
		(P-22) Indice de fréquence d'interruption moyenne du système (SAIFI)	Total des interruptions au niveau des clients au cours d'un trimestre/Nombre total de clients raccordés au réseau au cours du même trimestre	Pertes du réseau de distribution	1 – [Total des mégawattheures facturés / Total des mégawattheures reçus de la transmission]	

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Réduction des pertes commerciales	Amélioration des performances des utilitaires sur certains KPI	(P-20) Pertes commerciales	Total des pertes du système de distribution moins les pertes techniques de distribution	À determiner	À determiner	Le résultat a changé pour refléter l'incertitude dans la définition des KPI Senelec dans le cadre du programme d'incitation des services publics. Un indicateur sera défini lorsque ces KPI seront déterminés.
Réduction des pertes techniques liées à la distribution	Réduction des pertes techniques dues à un réseau mal entretenu	(P-18) Pertes du système de distribution	1 – [Total de mégawattheures facturés / Total de mégawattheures reçus du transport]	Pertes techniques dues à un réseau mal entretenu	À determiner	Ce résultat figure dans le tableau des indicateurs de l'annexe III du Compact, mais pas dans le schéma logique. Le résultat et l'indicateur du plan de S&E sont plus clairement liés à la sous-activité de gestion de réseau. La définition de l'indicateur est encore à determiner .
Amélioration des compétences du personnel de Senelec (DTAE, DAPA, DSI, DFC, DAICG, CFPP)	Le personnel du futur gestionnaire de réseau de transport est formé et équipé	À determiner	À determiner	Nombre d'employés formés au système de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO)	Nombre total des employés de Senelec ayant suivi au moins une formation sur la GMAO	Le résultat et l'indicateur sont révisés pour refléter plus précisément la formation que le projet prévoit actuellement.

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Amélioration des pratiques de maintenance grâce à l'utilisation de véhicules aériens sans pilote (UAV)	Amélioration de la planification de la maintenance et de l'extension du réseau de transport	À determiner	À determine r	Nombre de dysfonctionnements sur les lignes HTA pour 100 km de lignes HTA	Nombre de dysfonctionnements sur les lignes HTA pour 100 km de lignes HTA	Ce résultat n'est ni dans le schéma logique du compact ni dans celui du plan de S&E. Le plan de S&E introduit un résultat lié aux pratiques de maintenance et reprend cet indicateur dont la Senelec rend compte actuellement.
Renforcement des capacités de la Senelec en matière de gestion d'actifs, de comptabilité et de gestion financière	Amélioration de la gestion des actifs du réseau **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	À determiner	À determiner	P13 Rapport entre les dépenses d'entretien et la valeur des actifs	Dépenses réelles de maintenance / Valeur totale des immobilisations	Cet indicateur a été intégré dans le Compact pour le résultat sur « l'amélioration de la maintenance ». Il y a aussi un résultat sur le personnel formé et équipé. Voir au dessus.
	Augmentation des capacités en gestion financière	À determiner	À determiner	Compétences du personnel de Senelec en gestion financière*	L'indicateur est estimé par la proportion (%) d'agents de Senelec ayant une compétence très bonne ou bonne en gestion financière	Indicateur ajouté pour remplacer TBD dans Compact.

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
-	Réduction des coûts de service	-	-	Coût moyen par kWh	Le coût du KWh moyen pondéré de l'énergie transportée sur le réseau interconnecté	Ces résultats sont attendus du projet Reforme. Ils ne sont pas dans la logique Compact
-	Les obligations du GdS envers Senelec ont diminué	À determiner	À determiner	Obligations du GdS envers Senelec	Le solde impayé des sommes dues à Senelec au titre des factures d'électricité et des indemnisations conformément au Plan de Remboursement Sectoriel et au Plan Tarifaire	Le plan de S&E a ajouté ce résultat et cet indicateur, qui sont étroitement liés au résultat « Réduction de la charge sur les finances publiques » mentionné ci-dessus.
Baisse des Prix de l'électricité souscrite	Coût d'électricité réduit pour les clients éligibles	Prix de l'électricité dans les Contrats d'achat d'électricité	Somme du prix moyen par kWh tel que déterminé dans chaque CAÉ en vigueur divisé par le nombre total de AAE en vigueur. Le prix moyen du KWh est égal au prix du KWh si le PPA est forfaitaire. Si le prix varie dans le temps, la moyenne est calculée sur la base de l'année en cours .	Tarif d'électricité dans les contrats d'achat pour l'accès des tiers au réseau*	Différence de Pourcentage entre le prix moyen de kWh que les acheteurs des contrats d'achat (TSO ou autres clients) ont payé pour l'accès des tiers au réseau et le prix moyen par kWh dans tous les contrats d'achat d'électricité en vigueur pour l'accès des tiers	Le plan de S&E inclut cet indicateur pour différencier les prix des AAE en général et ceux des accords d'accès avec des tiers en particulier.

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
-	Augmentation de la capacité en matière de développement de plans de développement, de conformité environnementale et de déploiement de la technologie monophasée et des compteurs intelligents pour soutenir l'harmonisation des tarifs.	-	-	Nombre de plans d'affaire élaborés	Nombre de plans d'affaire élaborés avec l'appui de MCC	Ce résultat a été ajouté à la logique du projet dans le plan de S&E pour refléter la description du projet incluse dans l'Annexe I du Compact, mais qui ne figurait pas dans l'Annexe III.
Guichet Unique Opérationnalisé	Augmentation du nombre de projets approuvés	Guichet Unique Opérationnalisé	Date à laquelle le Guichet Unique est doté d'au moins 75 % d'effectifs et dispose d'un budget de fonctionnement	Nombre de projets approuvés*	Nombre total de projets approuvés au cours d'une année	Ce résultat reflète l'efficacité du guichet unique. Le S&E a considéré qu'il s'agissait d'une approche plus directe pour mesurer le résultat.
-	Augmentation des flux de trésorerie pour les investissements publics ruraux	-	-	Flux de trésorerie pour des investissements publics en milieu rural*	Montant total des investissements publics pour l'électrification rurale	Ce résultat a été ajouté pour refléter ce qui est attendu suite à la réduction de la pression sur les finances publiques.

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
-	Amélioration de la gouvernance réglementaire ***RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ***	-	-	Indice de la gouvernance réglementaire	À determiner	Le plan de S&E inclut cet indice pour saisir de nombreux concepts qualitatifs qui font partie de la gouvernance réglementaire.
-	Pouvoirs du régulateur Élargis	-	-	Loi sur la régulation et code de l'électricité adoptés	Date d'adoption du code de l'électricité et la loi sur la	Le S&E a introduit cet indice pour saisir les efforts du projet pour renforcer le rôle du régulateur dans la planification intégrée des investissements, le sous-secteur des hydrocarbures, les accords d'achat d'électricité et la détermination des tariffs .
				Indice du pouvoir du régulateur*	C'est une mesure composite lié à l'élargissement des pouvoirs du régulateur dans les domaines de planification intégrée des investissements, du sous-secteur des hydrocarbures, des accords d'achat d'électricité et de la fixation des tarifs	

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
-	Indépendance du Régulateur Renforcée	-	-	Indice de Réglementation de l'Électricité (Indépendance)*	L'IRE de la BAD définit l'indépendance comme « l'autonomie institutionnelle, financière et opérationnelle pour les autorités politiques, les parties prenantes et les instances de régulation ». C'est calculé à partir des quatre sous-indicateurs : indépendance des pouvoirs exécutif et législatif, indépendance des parties prenantes et des participants au marché, indépendance décisionnelle et indépendance financière et budgétaire.	Cet indicateur a été introduit pour refléter une caractéristique clé du renforcement de la réglementation.
-	Crédibilité, transparence et prévisibilité des décision du régulateur améliorée s	-	-	Indice de Législation de l'Électricité (transparence et prévisibilité des décision du régulateur) *	Le score des indicateurs de transparence et de prévisibilité des décisions de l'indice réglementation de l'électricité (IRE) développé et conduit par la Banque Africaine de Développement. Les	Cet indicateur a été introduit pour refléter une caractéristique clé du renforcement de la réglementation.

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
					sous-indicateurs et les détails méthodologiques sont dans le rapport de l'IRE	
-	Renforcement des capacités humaines, techniques et financières du régulateur	-	-	À determiner	À determiner	Résultat ajouté dans le cadre de logiques de projet plus détaillées développées par l'équipe du projet de réforme.
-	Compréhension améliorée du but et des objectives de la réglementation	-	-	Compréhension du but et des objectives de la réglementation par les clients*	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant avoir une bonne ou très bonne compréhension du but et des objectifs de la réglementation	Résultat ajouté dans le cadre de logiques de projet plus détaillées développées par l'équipe du projet de réforme.
-	Compréhension améliorée des décisions du régulateurs	-	-	Compréhension des décisions du régulateur par les clients	Pourcentage des répondants à l'enquête déclarant avoir une bonne ou très bonne compréhension des décisions du régulateur	Résultat ajouté dans le cadre de logiques de projet plus détaillées développées par l'équipe du projet de réforme.

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
-	Amélioration de la substance régulatoire **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	-	-	Indice de Substance Réglementaire	À determiner	Résultat ajouté pour résumer d'autres résultats liés à la substance réglementaire.
-	Amélioration de la qualité des données dont dispose la CRSE pour mesurer la performance	-	-	Données de qualité fournies à la CRSE par les opérateurs*	Pourcentage du personnel technique déclarant que la qualité des données reçues des opérateurs est bonne ou très bonne.	Résultat ajouté dans le cadre de logiques de projet plus détaillées développées par l'équipe du projet de réforme.
-	Amélioration du contrôle des coûts et des projections financières	-	-	Taux d'exécution du budget	[La somme des dépenses / La somme des dépenses prévues] x 100	Résultat ajouté dans le cadre de logiques de projet plus détaillées développées par l'équipe du projet de réforme.

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
-	Identification des causes de la faible performance e	-	-	Date d'identification des causes de la faible performance	Date d'acceptation du rapport du consultant sur la faible performance	Résultat ajouté dans le cadre de logiques de projet plus détaillées développées par l'équipe du projet de réforme. Ce résultat est inclus dans la section d'évaluation de l'Annexe III du Compact et du plan de S&E.
-	Solutions aux faibles performances proposées au Directeur Général de l'Opérateur	-	-	Date de transmission des résolutions de la faible performance au directeur général de l'opérateur	Date de transmission des solutions au Directeur Général de l'Opérateur	Résultat ajouté dans le cadre de logiques de projet plus détaillées développées par l'équipe du projet de réforme.
-	Amélioration des capacités en matière de SIG **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	-	-	SIG performant	À determiner	Ce résultat a été ajouté pour résumer le résultat de la mise à niveau prévue de la base de données du système d'information géospatiale
				Gestion optimale de la base de données du SIG	À determiner	Ce résultat a été ajouté pour résumer le résultat de la mise à niveau prévue de la base de données du système d'information géospatiale

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
-	Optimiser l'intégration régionale du réseau TX	-	-	Quantité d'énergie importée ou exportée	Le total des mégawattheures d'électricité importés ou exportés	Ce résultat a été ajouté pour refléter un résultat supplémentaire d'un réseau stable, qui est cohérent avec la logique du projet mais n'avait pas été pris en compte lors de l'élaboration et de la signature du Compact.
-	Réduction des délais de traitement des demandes	-	-	Délais de traitement des demandes*	Nombre de jours entre la réception et le traitement des demandes soumises au « guichet unique »	Ce résultat a été inclus dans les logiques de sous-activités du plan de S&E.
-	Amélioration de la viabilité économique du secteur de l'électricité **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**	-	-	Régime tarifaire rentable	Tarif moyen par kilowattheure / Coût marginal à long terme par kilowattheure d'électricité fourni aux clients	Ce résultat reflète la nouvelle définition de l'objectif du projet par l'équipe.

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Output Indicators						
Recommandantions de l'analyse sur la viabilité financière Transmises et Adoptées	-	Gouvernement Adopte les recommandations sur l'analyse de la viabilité financière	Date à laquelle la viabilité financière est analysée ou formellement adoptée par le Gouvernement du Sénégal	-	NA	Ce résultat de processus a été achevé avant l'entrée en vigueur du Compact. Il est inclus dans les logiques de sous-activités du plan de S&E, mais pas dans le tableau des indicateurs.
Restructuration fonctionnalle et Financière de la SENELEC	Achèvement du dégroupage fonctionnel de Senelec	Restructuration de la Senelec	Date à laquelle Senelec est dégroupée en filiale publique sous une holding publique	Date de préparation des états financiers par les différentes filiales	Date de préparation des premiers états financiers	La séparation financière étant prévue avant la séparation fonctionnelle, le résultat est scindé en deux indicateurs
				Date d'achèvement du dégroupage	Date des actes juridiques autorisant le dégroupage de l'opérateur en filiales publiques existant sous formes de société holding	

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Feuille de route et plan d'action adopté	-	Feuille de route et plan d'action adopté	Date à laquelle la feuille de route et le plan d'action sont Formellement adoptés par le Gouvernement du Sénégal	-	NA	Ce résultat de processus a été achevé avant l'entrée en vigueur du Compact. Il est inclus dans les logiques de sous-activités du plan de S&E, mais pas dans le tableau des indicateurs.
Code de l'électricité Adopté	Adoption du code de l'électricité et des décrets	Code de l'électricité Adopté	Date d'adoption formelle du code de l'électricité par le Gouvernement du Sénégal	Date de promulgation du Code de l'électricité	Date de publication du décret sur le code de l'électricité dans le journal official	Pas de changement sur cet indicateur
Création et opérationnalisation de l'opérateur du système de transport (TSO)	Création et opérationnalisation de l'opérateur du système de transport (TSO)	TSO opérationnel	Date à laquelle le GRT est doté d'au moins 75 % de personnel et dispose d'un budget alloué	TSO opérationnel	Date à laquelle le TSO a un budget alloué	La definition de l'indicateur a été modifiée mais pas de manière subtentielle
Réglementaire et juridique cadre et décrets d'application sont validés	Adoption du code de l'électricité et des décrets	Cadre réglementaire et Juridique des décrets mise à jour et validés	Cadre réglementaire et juridique soutenant la vision 2035 (y compris le code de l'électricité) et les décrets d'application sont validés	Date de promulgation du Code de l'électricité	Date de publication du décret sur le code de l'électricité dans le journal official	« Code de l'électricité et décrets adoptés » est lié à « validation du cadre réglementaire et juridique et des décrets d'application »

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
	Adoption des textes d'application			Date d'adoption des textes d'application	Date de publication du décret portant textes d'application au journal officiel	
Élaboration du plan de transition pour l'affermage	Élaboration du plan de transition pour l'affermage	Planifier pour soutenir transition de concessionnaires à affermages développé et adopté	Date à laquelle le plan de transition d'affermage est développé et adopté	Élaboration du plan de transition pour l'affermage	Date d'élaboration et d'adoption du plan de transition pour l'affermage	Pas de changement sur l'indicateur
Achèvement du programme de formation et d'appui à l'ASER	Achèvement du programme de formation et d'appui à l'ASER	Formation et Développement des capacités d'appui fourni	Nombre d'employés de l'ASER participant à un cours ou module de formation complet financé par le MCC	Nombre de personnes formées à la préparation des plans de développement financier	Nombre de travailleurs de l'ASER, d'opérateurs ruraux, notamment des opérateurs hors réseau, formés à l'élaboration de plans de développement avec l'aide de MCC	Le nom et la définition de l'indicateur sont modifiés pour faire spécifiquement référence à la nature de la formation.
Douane/TVA Dispositions d'exemption Approuvé	-	Ministère de Économie, Finances et Planification approuve les douanes et TVA derogations	Date à laquelle le ministère de l'Économie, des Finances et Planning approuve les douanes et la TVA exonérations pour les ventes d'actifs/d'équipements hors réseau jugé satisfaisant par MCA Sénégal II, MCC, et les entités d'exécution concernées et consultants	-	NA	Le projet de réforme ne prévoit plus de couvrir l'exonération des douanes/TVA.

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Capacité MPE Plan de construction pour Planification intégrée Développé	Plan de Renforcement de Capacités du MPE pour la Planification Intégrée élaboré	Plan de Renforcement de Capacités du MPE developpé	Date à laquelle le plan de renforcement des capacités du MPE reçoit l'approbation formelle de MCC, MCA, Sénégal II et MPE	Finalisation du Plan de développement de carrière du personnel de la CRSE	Date d'adoption par la CRSE d'un plan de perfectionnement du personnel, élaboré avec l'appui de MCC	Un indicateur est ah=jouté pour mieux apprécier le résultat
				Nombre de personnes formées à la planification intégrée	Nombre de personnes formées au MPE à l'élaboration de la planification intégrée avec l'appui de MCC	
Adoption du cadre de planification Intégrée des investissements	Adoption du cadre de planification Intégrée des investissements	Cadre de planification intégrée du secteur desinvestissements	Date d'adoption et d'approbation du cadre de planification intégrée des investissements par le Gouvernement du Sénégal	Adoption d'un cadre de planification intégrée des investissements	Date d'adoption et d'approbation du cadre de planification intégrée des investissements par le Ministère	Pas de changement majeur sur l'indicateur
Processus de planification intégrée du secteur (Annuel) achevé	-	Processus de planification intégrée du secteur (Annuel) achevé	Date(s) d'achèvement du rapport d'évaluation de la planification sectorielle	-	NA	Compte tenu de la définition de l'indicateur, ce résultat n'est pas applicable car avant il n'y a pas de plan d'investissement intégré
Guichet unique établi	Guichet unique établi i	Guichet unique établi	Date à laquelle le Guichet Unique est doté d'au moins 75 % d'effectifs et dispose d'un budget de fonctionnement	Guichet unique établi	Date d'opérationnalisation d'un guichet unique en ligne, servant de guichet unique pour les sociétés privés existantes et nouvelles qui veulent investir dans le secteur.	La définition passe de « opérationnalisé » à « établi », car il s'agit d'un résultat au niveau des extrants. Le résultat au niveau des effets est « Augmentation du nombre de projets approuvés » inclus plus haut.

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Cadre de passation de marchés des IPP/PSP élaboré	Cadre de passation de marchés des IPP/PSP élaboré	Cadre de passation de marchés des IPP/PSP élaboré	Date de validation formelle du cadre de passation des marchés des IPP/PSP par le GdS	Cadre de sollicitation des IPP	Date de validation formelle du cadre de passation des marchés des IPP/PSP par le GdS	Pas de changement majeur sur l'indicaateur
Services connexes, Recommandations et Plan adoptés	Services connexes, Recommandations et Plan adoptés	Services connexes, Recommandations et Plan adoptés	Date d'adoption formelle des Services connexes, des Recommandations et du Plan par le GdS	Plan des services connexes	Date d'adoption formelle des Services connexes, des Recommandations et du Plan par le GdS	Pas de changement majeur sur l'indicaateur
Elaboration du Plan de transition pour l'ouverture du marché	Elaboration du Plan de transition pour l'ouverture du marché	Elaboration du Plan de transition pour l'ouverture du marché	Date à laquelle le Plan de Transition d'Ouverture du Marché est formellement adopté par le Gouvernement du Sénégal	Plan de transition pour l'ouverture du marché	Dates auxquelles le plan de transition pour l'ouverture du marché est élaboré	Pas de changement majeur sur l'indicaateur
L'étude sur la réforme tarifaire bouclée	L'étude sur la réforme tarifaire bouclée	L'étude sur la réforme tarifaire bouclée	Date à laquelle l'étude de réforme tarifaire est formellement acceptée par le MCA Sénégal II	Achèvement de l'étude tarifaire	Date d'acceptation de tous les livrables de l'étude sur le coût du service et de la méthode tarifaire par MCA Sénégal II	Pas de changement majeur sur l'indicaateur
Règlements, Coût de prise en charge, Qualité et accès Objectifs renforcés et Développé	-	À determiner	À determiner	-	NA	Ce résultat n'est ni dans le logigramme du compact ni dans celui du plan de S&E
Nouveau cadre organisationnel pour		Nouveau	Date à laquelle le CRSE adopte un nouveau cadre	Nouveau Cadre organisationnel pour la	Date d'adoption par la CRSE d'un nouveau	

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
la CRSE élaboré et approuvé	Nouveau cadre organisationnel pour la CRSE élaboré et approuvé	Cadre organisationnel pour la CRSE	organisationnel conforme à ses objectifs stratégiques élaborés avec l'aide du MCC	CRSE	cadre organisationnel en droite ligne de ses objectifs stratégiques, élaboré avec l'appui de MCC	Pas de changement substantiel sur l'indicateur
Plan de développement de carrière de la CRSE élaboré	Plan de développement de carrière de la CRSE élaboré	Plan de développement du personnel de CRSE completé	Date à laquelle le CRSE adopte un plan de développement du personnel élaboré avec l'aide du MCC	Finalisation du Plan de développement de carrière du personnel de la CRSE	Date d'adoption par la CRSE d'un plan de perfectionnement du personnel, élaboré avec l'appui de MCC	Pas de changement substantiel sur l'indicateur
Recommandations de nouveaux salaires Politique Proposée et effectuée	Recommandations de nouveaux salaires Politique Proposée et effectuée	Adoption de nouvelles structures salariales	Date à laquelle le CRSE adopte officiellement la nouvelle structure salariale élaborée avec l'aide du MCC	Étude salariale	Date d'achèvement et approbation par MCA-Sénégal II d'une étude comparant les salaires du personnel de la CRESE à ceux des personnes dans les mêmes secteurs et avec les mêmes les compétences	L'indicateur révisé se concentre sur l'émission de recommandations plutôt que sur leur mise en œuvre .
Formation dispensée	-	Nombre d'employé de CRSE formé	Nombre d'employés du CRSE participant à un cours ou module de formation complet financé par le MCC	-	NA	Ces indicateurs de l'Annexe III du Compact n'ont pas été inclus dans le plan de S&E, mais seront intégrés dans les révisions futures. Des formations sont prévues pour certaines activités telles que l'audit de grille.

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Assistance technique Fourni	-	Assistance technique Fourni	Nombre de personnes bénéficiant d'au moins 40 heures d'assistance technique	NA	NA	Ces indicateurs de l'Annexe III du Compact n'ont pas été inclus dans le plan de S&E, mais seront intégrés dans les futures revisions
De nouvelles recrues embauchées	De nouvelles recrues embauchées	Nombre de nouveaux Membres du personnel technique embauchés	Nombre de nouveaux membres du personnel technique embauchés par le CRSE avec l'assistance technique et financière du MCC	Nombre de nouveau personnel de la CRSE recruté	Nombre total des nouveaux recrutements	Pas de changement substantial sur l'indicateur
Plan de l'autonomie financière bouclée	Étude de l'autonomie financière bouclée	Plan de l'autonomie financière bouclée	Date d'adoption du Plan d'autonomie financière par le Parlement et le MPE	Étude de l'autonomie financière bouclée	Date d'approbation de l'étude de l'autonomie financière par MCA-Sénégal II	L'adoption du plan d'autonomie financière sera incluse, le cas échéant, dans la révision du plan de S&E .
Mise en oeuvre du plan de communaication	Plan de communication élaboré	Mise en oeuvre du plan de communaication	Date à laquelle le personnel de communication du CRSE est travailler activement sur des tâches directement liées au plan de communication	Mise en œuvre du Plan Communication pour la CRSE	Date à laquelle le personnel de communication de la CRSE travaille activement sur les tâches directement liées au plan de communication	Le plan de communication mis en œuvre sera inclus dans la révision du plan de S&E
Audit de réseau et Conformité du titulaire de licence Complété	Audit du réseau bouclé	À determiner	Date d'achèvement de l'audit du réseau	Date d'achèvement de l'audit du réseau	Date d'achèvement de l'audit de reseau	Pas de changement substanciel sur l'indicateur
Cadre réglementaire mise en vigueur,	-	Cadre réglementaire mise en vigueur,	À determiner	-	NA	Ce résultat est déjà capturé par « nouveaux organisationnel cadre pour

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Développement organisationnel et stratégie de Responsabilisation Développé		Développement organisationnel et stratégie de Responsabilisation Développé				CRSE"
Cadre décentralisé et organisationnel de Senelec distribution et Achats d'énergie transmis à la Direction générale (DTAE) est adoptée	-	la nouvelle organisation décentralisée de la DTAE est approuvée	Date à laquelle une nouvelle organisation décentralisée de la DTAE est approuvée par le Conseil d'Administration de Senelec	-	NA	Ce résultat est déjà capté par les résultats sur le dégroupage de Senelec.
Assistance technique est fourni	Formation et assistance technique au département d'audit interne de l'opérateur	Nombre de personnes bénéficiant de technique assistance	Nombre de personnes bénéficiant d'au moins 20 heures d'assistance technique visant à améliorer la capacité de la Senelec à gérer le réseau de transport	Formation du personnel d'audit de Senelec	Nombre d'agents de Senelec ayant reçu une formation ou une assistance technique	Il n'y a pas de changement significatif sur cet indicateur. Les futures révisions du plan de S&E peuvent mettre à jour les indicateurs sur le personnel formé pour refléter toutes les formations dispensées.
Logiciel de prévision d'énergie renouvelable est en operation	-	Prévision le logiciel est en opération	Date de mise en service du logiciel de prévision de production d'énergie renouvelable	-	NA	Ce résultat n'est ni dans le schéma logique du compact ni dans celui du plan de S&E. Le résultat sera défini avec le plan de développement des capacités Senelec.
Gestion de maintenance et d'assistance par ordinateur (GMAO) est étendu aux applications mobiles	Le personnel du futur gestionnaire de réseau de transport est formé et équipé	À determiner	À determiner	Date d'achèvement de l'extension de la GMAO	Date de réalisation de l'extension des applications mobiles de la GMAO pour les techniciens de terrain	Ce résultat pourra être défini davantage après la conception de l'activité de GMAO Senelec.

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
pour les techniciens de terrain						
Utilisation de drones aérien fourni pour mieux évaluer les besoins d'entretien	-	Utilisation de drones aérien à lignes de visite	Date à laquelle le drone est acquis par Senelec avec l'assistance de MCC	-	NA	Ce résultat n'a pas été inclus dans le plan de S&E car l'activité de GMAO avec Senelec n'est pas encore entièrement conçue.
Procédures de sécurité sont mis à jour	-	Procédures de sécurité mise à jour	Date de mise à jour des procédures de sécurité de la DTAE en fonction de l'assistance technique de MCC	-	NA	Ce résultat n'est ni dans le logigramme du compact ni dans celui du plan de S&E
Formations dispenses	-	Nombre de DTAE personnel formé	Nombre d'employés de Senelec participant à un cours ou module de formation complet dispensé par le MCC Assistance	-	NA	Voir le commentaire relatif à « Assistance technique est fourni"
Personnel de Senelec participe aux conférences techniques et fonctionnelles	Le personnel du futur gestionnaire de réseau de transport est formé et équipé	Nombre de Personnel de Senelec participant aux ateliers techniques	Nombre de personnels Senelec participant aux conférences et ateliers	Nombre d'employés formés au système de gestion informatisé de la maintenance (GMAO)	Nombre Total d'employés de Senelec ayant suivi au moins une formation sur la GMAO	Voir le commentaire relatif à « Assistance technique est fourni "
				Date d'achèvement de l'extension de la GMAO	Date de réalisation de l'extension des applications mobiles de la GMAO pour les techniciens de terrain	

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
	Amélioration de la gestion des actifs du réseau **RÉSULTAT CLÉ CIBLÉ**			Nombre d'agents de Senelec formés à la gestion des actifs du réseau MT / BT	Nombre total de tous les agents qualifiés de la Senelec dans la gestion des actifs du réseau MT / BT après un renforcement des capacités avec l'appui de MCC	
Maintenance améliorée	-	(P-13) Rapport sur la maintenance des actifs	Dépenses d'entretien réelles / Valeur totale des immobilisations	-	Dépenses d'entretien réelles / Valeur totale des immobilisations.	L'indicateur est rapporté comme un résultat
Licences logicielles nécessaire pour gérer les données du réseau MT est acquise	Le SIG du réseau MT est fonctionnel	Capacité SIG améliorée	Nombre total de licences logicielles individuelles acquises (le logiciel comprend ESRI, ARCGIS, ETL et FME)	SIG fonctionnel du réseau MT/BT	Date à laquelle un consultant confirme que le SIG du réseau MT est fonctionnel. Cela comprend la création d'une base de données, la formation, l'acquisition de matériel et la réalisation d'images	Le résultat du plan de S&E est plus complet et devrait inclure tous les outils nécessaires au fonctionnement du SIG.
Base de données du réseau MV est terminé	SIG opérationnel	Base de données du Réseau MT intégrée	Kilomètres de lignes MT dans la base de données / Kilomètres totaux de lignes MT	Complétude du SIG	Pourcentage des actifs du réseau inclus dans la base de données SIG de Senelec	La définition de l'indicateur a changé pour inclure tous les actifs du réseau au lieu des lignes MT uniquement.
Comptabilité Analytique et gestion budgétaire basée sur l'Activité chiffrage (ABC) la méthode est adoptee	-	Comptage analytique et de gestion budgétaire	Date à laquelle Senelec adopte la méthode ABC de comptage analytique et de gestion budgétaire	-	NA	Ces résultats ne sont ni dans le schéma logique du compact ni dans celui du plan de S&E.

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
Audit d'Oracle applications complete	-	Audit d'Oracle applications	Date à laquelle le rapport final de l'audit de l'application Oracle est approuvé par MCA-Sénégal II	-	NA	Ces résultats ne sont ni dans le schéma logique du compact ni dans celui du plan de S&E .
Equipement fourni à l'unité logistique de la Direction du Patrimoine et Approvisionnement Gestion (DAPA), Direction d'information Services (DSI) et Direction de Comptabilité financière (DFC)	-	Équipement Fourni	Valeur en dollars de l'équipement fourni avec l'aide du MCC	-	NA	Ces résultats ne sont ni dans le schéma logique du compact ni dans celui du plan de S&E.
-	Plan de remboursement sectoriel adopté	-	-	Adoption du plan de remboursement sectorial	Date à laquelle le ministère des Finances et du Budget envoie une lettre officielle au MCA confirmant son adoption du plan de remboursement	Ce résultat est ajouté car il s'agit d'un jalon important du processus lié à une condition suspensive
-	Guide des investisseurs du secteur de l'électricité élaboré	-	-	Date de préparation du guide des investisseurs du secteur de l'électricité	Date d'élaboration du guide des investisseurs du secteur de l'électricité	Ce résultat a été inclus dans les logiques de sous-activités du plan de S&E .
-	Loi sur le régulateur votée	-	-	Date de promulgation de la loi sur le régulateur	Date de publication du décret sur la loi sur le	Ce résultat a été inclus dans les logiques de sous-activités du plan de S&E

Projet Réforme						
Résultat Annex III du Compact	**Résultat du plan S&E**	**Indicateur Annex III du Compact**	**Définition de l'indicateur sur l'Annexe III du Compact**	**Indicateur du plan S&E**	**Définition de l'indicateur selon le plan S&E**	**Raison du changement**
					régulateur dans le journal official	
-	La cartographie géospatiale du réseau est achevée	-	-	Cartographie géospatiale du réseau	Date à laquelle la cartographie géospatiale du réseau est entièrement réalisée	Ce résultat a été inclus dans les logiques de sous-activités du plan de S&E
-	Modèle de répartition économique amélioré	-	-	Mise en place d'un nouveau modèle de dispatching	Date d'établissement et d'opérationnalisation de tous les logiciels et outils du nouveau modèle de repartition	Ce résultat a été inclus dans les logiques de sous-activités du plan de S&E
-	Élaboration de la lettre de politique de développement du secteur de l'énergie (LPDSE) 2024 – 2029	-	-	LPDSE 2024-2029	Date d'élaboration de la LPDSE 2024-2029	Ce résultat a été inclus dans les logiques de sous-activités du plan de S&E